This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AZ 371

DEUX ANS
DE RÉVOLUTION
EN ITALIE

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :

JÉROME SAVONAROLE

d'après les documents originaux et avec des pièces justificatives en grande partie inédites. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2e édition ; broché, 3 fr. 50 c.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

DEUX ANS

DE RÉVOLUTION

EN ITALIE

(1848-1849)

PAR F. T. PERRENS

AZ 371

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1857

Droit de traduction réservé

BNP

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

AVANT-PROPOS.

La dernière révolution italienne n'est connue en France que par les journaux ; j'essaye, dans ce livre, d'en résumer l'histoire. Il est temps qu'un récit exact, impartial, et complet malgré sa brièveté, rappelle à notre souvenir et présente sous leur véritable jour les graves événements dont l'Italie a été le théâtre dès l'année 1846. L'attention publique, en se portant plus que jamais aujourd'hui sur ce malheureux pays, semble assurer à un pareil travail le mérite de l'opportunité. Au moment où chacun cherche à démêler, à travers les incertitudes et les obscurités du présent, les espérances ou les menaces de l'avenir, il ne saurait être indifférent de bien connaître un passé si près de nous; car c'est dans ses luttes impuissantes et pourtant fécondes qu'on trouvera, si l'on veut sérieusement résoudre la question italienne, les éléments d'une solution.

Ce récit est puisé aux sources, et l'on verra plus bas, par la liste des auteurs consultés, qu'elles sont nombreuses. Mais à les observer de près, aucune n'est entièrement satisfaisante. Les chroniques, les mé-

moires, les pamphlets abondent, l'histoire n'apparaît nulle part. Si les Italiens ne sont pas assez calmes pour l'écrire encore, ils auraient pu, du moins, en préparer avec plus d'art les matériaux. Sans parler des erreurs que la passion explique et que l'historien doit rectifier, ils racontent suivant l'ordre chronologique, sous prétexte que l'Italie est une, et que les événements accomplis à Milan ou à Naples seraient inintelligibles si l'on ne connaissait ceux qui, vers le même temps, se passaient à Rome et à Florence. Ils fatiguent ainsi le lecteur obligé de les suivre, et brouillent tout dans sa tête.

Malheureusement l'unité italienne n'est encore qu'une idée, un vœu, une aspiration. A la réserve des événements de la guerre qui sont communs, la dernière révolution s'est accomplie séparément dans chaque État. Sans doute le mouvement particulier des Etats romains n'a pas été sans influence sur celui de la Toscane, du Piémont ou de la Lombardie, et l'affranchissement momentané de Naples a pu contribuer à la résurrection des Milanais; mais ce n'est pas une raison pour tout confondre, et l'on peut saisir cette filiation des événements sans se donner tant de mal. Il suffit de suivre dans le récit la marche que la révolution elle-même a suivie, de la prendre d'abord à Rome où elle a commencé, puis dans le Piémont et la Lombardie dont les plaines ont vu se décider les destinées de la péninsule, puis à Venise, en Toscane, à Naples, en Sicile, dont l'histoire est d'autant plus indépendante et isolée que ces pays

sont plus loin du théâtre des grands événements. Une fois les faits généraux rapportés, il suffit d'un mot, d'un nom, de la plus légère indication pour y rattacher, comme à leur cause, les faits particuliers. De cette série de tableaux séparés, le lecteur se fera facilement un tableau d'ensemble, d'autant plus clair et mieux gravé dans sa mémoire, qu'il l'aura composé lui-même.

On s'étonnera peut-être que je place un nom d'homme en tête de chacune de ces études et que je semble ainsi faire de tel ou tel personnage politique comme l'incarnation vivante de son pays. C'est que les peuples esclaves ne se lèvent, d'ordinaire, qu'à la voix, qu'au signal d'un homme qui marche à leur tête et déploie hardiment le drapeau de l'indépendance et de la liberté; c'est qu'habitués à obéir à leurs princes, ils ne savent qu'obéir encore; c'est que lorsqu'ils ont fait une révolution pour être les maîtres, ils cherchent encore qui leur commande, jusqu'à ce qu'ils aient fait le difficile apprentissage de l'autonomie, — si on leur en laisse le temps; c'est enfin que les chefs populaires de l'Italie, pendant la dernière période révolutionnaire, sont peut-être appelés à revenir un jour de l'exil et à guider encore une fois leur pays vers ses aventureuses destinées. Il importe donc que la lumière se fasse sur leurs pensées, sur leurs actes, sur leur caractère, et l'on n'a pas perdu son temps et sa peine quand on a levé un coin du voile dont la passion politique a jusqu'à présent couvert la vérité.

Si dans cette galerie de vivants figure un grand mort, l'abbé Gioberti, et un homme que son âge semble garantir désormais contre les agitations de la vie publique, l'amiral Ruggiero Settimo, c'est que le ministre habile qui gouverne présentement le Piémont ne faisait encore qu'apparaître, au temps de la révolution, sur la scène politique, et qu'en Sicile toute personnalité s'est effacée devant l'autorité patriarcale du vénérable amiral.

Je crois volontiers que les générations nouvelles, que les adolescents de 1848, maintenant parvenus à l'âge d'homme, trouveront dans leur sein leurs chefs naturels et des représentants plus fidèles de leurs idées que ne peuvent être les plus illustres exilés; mais il est permis de penser que ceux qui ont versé leur sang, usé leur vie au service de l'indépendance italienne, ne seront pas plus exclus de leurs conseils et des luttes de l'avenir que ne l'ont été, en 1848, Mazzini, Garibaldi, Avezzana, Gioberti, Amari et tant d'autres, arrachés alors par la révolution aux tristes méditations et aux impatiences encore plus tristes de l'exil.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici une exposition minutieuse des faits militaires, des opérations financières et de tous ces détails auxquels plusieurs historiens semblent aujourd'hui s'attacher. Combien de volumes ne faudrait-il pas pour faire connaître, à propos d'une bataille, les noms des généraux qui commandaient chaque brigade, l'emplacement que leurs corps occupaient, les marches et contre-marches

qu'ils ont dû faire; à propos d'un emprunt, le taux et les conditions, le nom des banquiers auprès desquels il a été contracté; à propos d'un ministère, l'énumération de ceux de ses membres qui auraient pu, sans inconvénient, être remplacés par les premiers venus! Il est si facile, quand on écrit l'histoire contemporaine, de s'abandonner à de tels développements, que c'est peut-être une raison de se les interdire.

Il convient de même, quoique pour un autre motif, d'user d'une excessive réserve dans les appréciations. Tant que les causes et les effets des événements ne sont encore qu'imparfaitement connus, tant que la passion gronde dans les âmes et qu'on aurait mauvaise grâce à s'en dire exempt soi-même, que faire pour obtenir et surtout pour mériter la confiance du lecteur, sinon de rapporter les faits avec une fidélité scrupuleuse? Au lieu de donner son opinion que personne ne demande, l'historien ne ferait-il pas mieux de fournir aux autres tous les éléments pour former la leur? C'est à quoi j'ai cru devoir me borner dans ce livre. A chacun sa tâche ; aux contemporains de raconter, à la postérité de juger.

Paris, le 15 janvier 1857.

OUVRAGES A CONSULTER.

Lafarina, *Storia d'Italia dal* 1815 *al* 1850.
Pepe, *Histoire des révolutions et des guerres d'Italie en* 1847, 1848, 1849.
Storia d'Italia dal 1814 *al* 1850 (anonyme).
Ricciardi, *Histoire de la Révolution d'Italie en* 1848.
L'Austria e l'Italia, discorso popolare.
Fiquelmont, *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent.*
Gioberti, *Del rinnovamento civile d'Italia*, 2 vol.
Ségur, *Politique des cabinets de l'Europe.*
Discours à la chambre des communes pour défendre la politique de lord Palmerston, recueillis par Massari.
Gualterio, *Gli ultimi rivolgimenti italiani.*
D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français.*
Mauro Macchi, *Studii politici.*

Farini, *Lo Stato Romano dall'anno* 1815 *al* 1850.
Balleydier, *Histoire de la Révolution de Rome.*
De Bréval, *Mazzini jugé par lui-même et par les siens.*
Rome et les États romains en 1850, mémoire rédigé par une commission de jurisconsultes romains.
Notes officielles, échangées entre le gouvernement de la République romaine et de M. de Lesseps.

Paravia, *Carlo-Alberto e il suo regno*, 2 vol.
Paravia, *Éloge de Gioberti* (*Memorie di varia letteratura*).

Morpurgo, *Notice sur Gioberti.*
Manuale del cittadino degli Stati Sardi, compilato da Benvenuti, Meneghini et Berti.
Rufini, *Mémoires d'un conspirateur* (Lorenzo Benoni).
Général Schoënhalz, *La campagne de Lombardie.*
Lemasson, *Custoza et Novare.*
Guerra dell'indipendenza d'Italia, per un ufficciale piemontese.
Brofferio, *Storia del Piemonte, dal* 1814 *ai giorni nostri.*
Mazade, *Le Roi Charles-Albert et le Piémont* (Revue des Deux Mondes, 15 juin, 1er juillet 1854).

Cattaneo, *Insurrection de Milan en* 1848.
Archivio triennale delle cose d'Italia.
Casati, *Milano e i principi di Savoia.*

Laforge, *La République de Venise sous Manin.*
Lemasson, *Venise en* 1848 *et* 1849.
H. Castille, *Histoire de la seconde République française.*
Flagg, *Venice, the city of the sea, from the invasion by Napoleon in* 1797 *to the capitulation to Radetzky in* 1849, 2 vol.

Montanelli, *Memorie sull'Italia e specialmente sulla Toscana.*
Cambray-Digny, *Ricordi sulla commissione governativa di Toscana del* 1849.
Guerrazzi, *Apologia.*

Massari, *I casi di Napoli dal* 29 *gennajo* 1848 *in poi.*
Poerio, *Memoria* (inédit) *sulle cose di Napoli*, presentata a Palmerston nel gennajo 1849.
Atti e documenti del processo di maestà per gli avvenimenti del 15 *maggio* 1848 *in Napoli.*

Petruccelli, *La rivoluzione di Napoli. — Ferdinand II, roi de Naples* (Extraits d'un ouvrage inédit publiés dans la *Revue de Paris*, nos du 15 octobre et du 15 novembre 1856).

Lemasson, *Naples en* 1848 *et* 1849.

Gladstone, *Two letters to the earl of Aberdeen on the state-persecutions of the neapolitan government.*

Gondon, *La terreur dans le royaume de Naples*, lettre au Right honourable W. L. Gladstone.

La quistione italiana, Murat ed i Borboni (anonyme).

Leopardi (Silvestro), *Narrazioni storiche del* 1848.

Palmieri, *Saggio storico e politico sulla costituzione del regno di Sicilia.*

Lafarina, *Documenti della guerra santa d'Italia.*

Granatelli, *A sketch of events in Sicily in* 1812 *and* 1848.

Amari, *La Sicile et les Bourbons; — Quelques observations sur le droit public de la Sicile.*

Palermo e l'esercito regio o i 24 *giorni di guerra dal* 12 *gennaro al* 4 *febbraio* 1848 (anonyme.)

Aceto, *De la Sicile et de ses rapports avec l'Angleterre.*

Memorie storiche e critiche della rivoluzione siciliana del 1848 (anonyme).

Lamasa, *Documenti della rivoluzione siciliana illustrati.*

Crispi, *Ultimi casi della rivoluzione siciliana.*

Jermanowski, *Relation de la campagne de Sicile en* 1849.

Mieroslawski, *Appendice à la relation de la campagne de Sicile.*

Vite Ragona, *La politique anglaise et française en Sicile en* 1848 *et* 1849.

Didier, *Question sicilienne.*

C. de Franchis. *Une page de la Révolution sicilienne en* 1848. (*Revue de Paris*, n° du 1er septembre 1856.)

JOSEPH MAZZINI

ET

LES ÉTATS DE L'ÉGLISE

JOSEPH MAZZINI

ET

LES ÉTATS DE L'ÉGLISE.

La dernière révolution italienne a été commencée à Rome par le sacré collége, le jour où les cardinaux, réunis en conclave, ont élevé Pie IX sur le trône pontifical. De Rome comme du cœur de l'Italie est parti ce mouvement intellectuel et moral qui, en peu de jours, s'est propagé dans toutes les provinces de la péninsule. C'est donc par Rome qu'il faut entrer dans le récit. Mais par une remarquable coïncidence qui montre bien ce qu'est la ville éternelle pour l'Italie, les prolégomènes de la révolution se résument dans la vie d'un homme en qui l'Italie, à tort ou à raison, qu'elle s'en repente ou non aujourd'hui, a vécu depuis 1830, et auquel elle s'est encore confiée au moment des derniers périls. Suivons donc Joseph Mazzini dans le cours de son

existence agitée, voyons ce que, sous son impulsion, l'Italie était devenue ; nous suivrons ensuite le développement de la révolution à Rome où nous retrouverons, à la fin, l'agitateur investi du pouvoir suprême.

I

Rome, foyer de la révolution italienne. — Mazzini. — Son caractère. — Ses débuts dans les lettres. — Il s'affilie au carbonarisme. — Il passe six mois en prison (1830). — Exilé, il fonde la jeune Italie. — Sa doctrine. — Assemblée de la jeune Italie à Locarno (1833). — Insurrection de Mazzini en Savoie (1834). — Il perd de son crédit et s'allie aux constitutionnels.

Né à Gênes en 1808, Joseph Mazzini sembla de bonne heure avoir reçu de la nature tous les dons qui séduisent. Par une sorte d'instinct, il les complétait, au lieu de les altérer, comme tant d'autres. Pâle et grave, la figure poétiquement encadrée d'abondants cheveux noirs, il affectait une tenue sévère que ne démentaient ni ses paroles, ni sa vie d'une pureté irréprochable. Dédaignant de vulgaires plaisirs, il vivait seul ou avec quelques amis qu'attiraient la douceur et la facilité de son caractère, la finesse et la supériorité de son esprit, le charme et les enseignements élevés de ses conversations. Actif, laborieux, énergique, opiniâtre, il parut à tous ceux qui l'approchèrent un de ces hommes que l'on

ne confond pas avec la foule, et qui transforment leurs compagnons et leurs amis en fanatiques admirateurs. Ce sont ses adversaires qui l'ont peint ainsi, et l'un d'eux ajoute : « La plupart de ceux qui ont approché Mazzini ont été subjugués; ceux qui résistent ne se séparent pas de lui sans émotion et sans souvenir. »

Toutefois, dès ses premières années, on voyait apparaître en lui les défauts qui devaient l'égarer un jour; mais, par un singulier privilége, ces défauts étaient de ceux qui plaisent. L'affectation était sensible dans sa pensée et dans sa parole comme dans son extérieur; il avait un penchant marqué au paradoxe, aux idées fantastiques, au mysticisme; il exagérait ses plus intimes sentiments, comme la haine de la tyrannie, et, fort de la pureté incontestée de ses mœurs, il se montrait peut-être trop tolérant pour les vices et les désordres de ses amis. Qu'on transporte ces défauts dans la vie publique, qu'on y joigne une confiance en lui-même qui devint de l'orgueil, une fermeté qui devint de l'obstination, et l'on aura l'homme tel que les révolutions nous l'ont fait.

Mazzini s'occupa d'abord de littérature. Lorsque éclata la querelle des romantiques et des classiques, il prit résolûment parti pour les novateurs, mais non comme l'école lombarde, avec la résignation chrétienne de Manzoni. La hardiesse de ses théories

aurait suffi pour inquiéter la police, car en Italie les novateurs littéraires n'étaient pas, comme chez nous, conservateurs en politique : ils n'avaient pas, comme nos classiques du *National* et du *Constitutionnel*, dans leurs auteurs du XVIIIe siècle, les pères de la libre pensée et de la révolution à défendre. Bientôt la politique se glissait sous la critique littéraire; elle faisait supprimer successivement l'*Indicateur génois* et l'*Indicateur livournais*, où Mazzini avait fait ses premières armes. Il écrivit alors pour l'*Anthologie* de Florence des articles qu'il signait : *Un Italien*. Les principaux de ces articles, réunis plus tard en trois volumes, sous ce titre : *Écrits littéraires*, n'ont qu'une médiocre valeur; toute leur importance est dans les indications qu'ils nous donnent sur les tendances politiques du jeune penseur qui les publiait.

Mazzini eut quelque peine à entrer davantage dans la vie active. Les carbonari, auxquels il s'affilia d'abord, perdaient le temps en des manifestations aussi puériles que mystérieuses, et se défiaient trop de l'intempérance, de l'étourderie, de l'indiscrétion des jeunes affiliés pour les initier à leurs secrets. D'autre part, la police semblait prendre ombrage de l'humeur voyageuse, naturelle à la jeunesse. Mazzini voulait-il parcourir les principales villes d'Italie pour communiquer à ses amis, à ses correspondants l'agitation dont il commençait à sentir l'ardent

foyer dans son âme, il se voyait refuser des passeports. « Ce que vous avez de mieux à faire, lui disait-on, c'est de rester chez vous et de vous reposer. » Réduit ainsi à l'impuissance et par la police et par son serment de carbonaro, qui ne lui permettait pas de fonder une société nouvelle, il essaya du moins d'un système qui aurait pu décupler, si on l'avait adopté, les forces de cette société célèbre. Chaque carbonaro se serait fait le centre d'une réunion particulière dont les membres, restés complétement étrangers à l'association, n'auraient été liés que par leur parole, et sans initiation mystérieuse, avec celui qui se chargeait de les tenir comme en un faisceau pour disposer d'eux le jour de l'action; mais en 1830, Mazzini, dénoncé par un faux frère, fut jeté en prison. Son père, professeur de médecine à l'université de Gênes, ayant voulu connaître les motifs de cette rigueur, ne put obtenir que cette singulière réponse : « Votre fils se promène souvent seul dans les faubourgs, les jardins et les champs, livré à de profondes méditations, ce qui est fort suspect de la part d'un si jeune homme. » Heureusement pour le prisonnier, le roi Charles-Félix voulut examiner de près l'affaire, la première qui trahît, dans son royaume, l'existence des carbonari. Ce prince se piquait d'être légiste. Il s'aperçut que sa police n'avait tenu aucun compte de l'axiome *testis unus, testis nullus*, et en fut choqué. Il réduisit donc

à néant une procédure fondée sur un seul témoignage, et, après six mois de détention préventive, Mazzini fut remis en liberté. Seulement, par mesure de prudence, le jeune carbonaro reçut des passeports pour l'étranger.

Cette mesure, d'une sagesse vulgaire, tourna contre tous les gouvernements italiens. En se voyant les coudées franches, Mazzini sentit redoubler son ardeur. Désabusé du carbonarisme qui, à force de circonspection, n'aboutissait à rien, il s'établit à Marseille, aux portes de l'Italie, et résolut de fonder une nouvelle société, destinée (c'était du moins son intention) à fondre ensemble toutes les sectes, à se substituer à toutes. Il eût été plus sage de suivre le conseil de Foscolo, et de défaire les sectes pour refaire l'Italie; mais, à tout prendre, mieux valait une société unique que la foule de celles qui disséminaient stérilement les plus généreux efforts.

En donnant à sa création le nom significatif de *Jeune Italie*, Mazzini montrait assez qu'il faisait surtout appel aux jeunes gens, c'est-à-dire aux hommes d'action. Pour être admis à l'œuvre de régénération annoncée, il fallait avoir moins de quarante ans. C'est qu'il ne s'agissait plus, comme dans les ténébreux conseils du carbonarisme, de préparer lentement le lointain triomphe d'une liberté vague, mais de se tenir prêt pour des éventualités prochaines. Dans les premières années qui suivirent l'avéne-

ment du roi Louis-Philippe, on ne croyait pas à la durée de ce règne; Mazzini, comme bien d'autres, s'attendait à l'imminente proclamation de la république, et voulait profiter de l'occasion pour l'établir aussi en Italie, comptant, pour faciliter son entreprise, sur les traditions républicaines de ce pays. Il annonçait en même temps la nécessité de constituer l'unité italienne, autre tradition, sinon dans les faits, du moins dans la pensée des plus grands génies, et même des hommes pratiques, Dante, Pétrarque, Machiavel, Luitprand, Ardoin, Frédéric II, Henri VII, Napoléon.

Quant aux moyens d'exécution, Mazzini proposait de ne penser d'abord qu'à la guerre, sauf à transformer, lorsque l'heure serait venue, le comité central de la conspiration en gouvernement unitaire de l'Italie, et les autres comités en gouvernements subordonnés. *A guerra vinta*, comme on dit au delà des Alpes, c'est-à-dire après le triomphe, on aurait convoqué une constituante.

La société nouvelle était organisée en centuries et décuries. Il y avait, par conséquent, une hiérarchie, des soldats, des décurions, des centurions, des comités relevant tous du comité central de Marseille, présidé par Mazzini. Chaque membre devait être pourvu d'un certain nombre de cartouches et d'un fusil. Jusque-là, rien de bien original; la doctrine le fut davantage. C'était quelque chose que de pro-

poser un but précis aux efforts des conspirateurs. L'idée fondamentale exprimée par ces mots *Dieu et le peuple*, qui devinrent la devise de la société, était, pour le temps, d'une profonde justesse, car elle indiquait l'alliance des idées démocratiques avec la religion, sans laquelle il paraissait alors bien difficile de faire quoi que ce fût en Italie. Cette alliance constamment recommandée donnait aux prédications de Mazzini je ne sais quel faux semblant d'apostolat. Ce n'était pas un simple chef de secte qui parlait, mais un prêtre, un pontife illuminé de Dieu, lançant tour à tour l'anathème et la bénédiction, et ayant le tort grave de ne voir en Italie que sa propre caste. Pour propager sa doctrine il fonda un journal qui, grâce à la liberté française, eut une durée moins éphémère que ses précédentes publications. Voici le résumé, fait par lui-même, de quelques-unes des idées qu'il y développait :

« Chaque pas vers l'unité est un progrès, et la régénération sera sur le point d'être accomplie le jour où l'unité pourra être proclamée.

« Dans les grands pays, c'est par les peuples qu'il faut aller à la régénération ; en Italie, c'est par les princes. Il faut absolument qu'on les mette de la partie : c'est chose facile.

« Ne vous mettez pas trop en peine de la portion de territoire occupée par les Autrichiens ; il est possible que les réformes, les prenant par derrière, les

fassent avancer plus rapidement que les autres dans la voie du progrès.

« Profitez de la moindre concession pour réunir les masses, ne fût-ce que pour témoigner de la reconnaissance.

« Le concours des grands est d'une indispensable nécessité pour faire naître le réformisme dans un pays de féodalité. Un grand seigneur peut être retenu par des intérêts matériels, mais on peut le prendre par la vanité; laissez-lui le premier rôle tant qu'il voudra marcher avec vous; il en est peu qui veuillent aller jusqu'au bout. L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnu. Ne laissons jamais voir que le premier pas à faire.

« En Italie, le clergé est riche de l'argent et de la foi du peuple. Il faut le ménager dans ces deux intérêts, et, autant que possible, utiliser son influence. Le peuple y est encore à créer, mais il est prêt à déchirer l'enveloppe qui le retient. Parlez souvent et partout de ses misères et de ses besoins. Point de discussions savantes. Répétez les grands mots, liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité; opposez-leur les mots de despotisme, priviléges, tyrannie, esclavage.

« L'échelle du progrès est longue. Le moyen d'aller plus vite, c'est de ne franchir qu'un degré à la fois. Vouloir prendre son vol vers le dernier, c'est exposer l'œuvre à plus d'un danger. Il y a bientôt

deux mille ans qu'un grand philosophe nommé Christ a prêché la fraternité que cherche encore le monde. Acceptez donc tous les secours qu'on vous offrira, sans jamais les regarder comme peu importants. Le globe terrestre est formé de grains de sable. Un roi donne une loi plus libérale ; applaudissez, en demandant celle qui doit suivre. Un ministre ne montre que des intentions progressives ; donnez-le pour modèle.

« L'armée est le plus grand obstacle aux progrès du socialisme. Il faut la paralyser par l'éducation morale du peuple. Quand on aura fait passer dans l'opinion générale l'idée que l'armée, faite pour défendre le pays, ne doit, dans aucun cas, se mêler de la politique intérieure, on pourra marcher sans elle et même contre elle sans danger.

« Associer, associer, tout est dans ce mot. Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut les invoquer. Ne craignez pas de les voir se diviser ; plus elles se diviseront, mieux ce sera. Le secret sera souvent violé : tant mieux ! Il faut du secret pour donner de la sécurité aux membres, mais il faut une certaine transparence pour inspirer de la crainte aux stationnaires. »

La doctrine religieuse du maître est contenue tout entière dans sa formule : *Dio e popolo*. Dieu est Dieu, et l'humanité est son prophète, ce qui se traduit, dans l'ordre des faits, par ces mots : « Con-

stituante et concile. » Le peuple est l'interprète collectif et continu de la loi de Dieu. Mazzini n'est donc pas catholique; mais l'ayant été dans son enfance, il a conservé de la foi de ses pères l'onctueux et mystique langage. Il reproche aux protestants de n'avoir que des vues étroites et de perpétuer l'anarchie des croyances, ce qui est le plus grand mal dont l'Europe soit aujourd'hui travaillée. Tous ces cultes que les hommes suivent encore, c'est le passé; sa religion, à lui, c'est l'avenir.

Quant à la question italienne, elle peut se résumer en trois mots : Il y a eu, dans le passé, l'Italie des empereurs et celle des papes; il faut qu'on voie enfin l'Italie du peuple. C'est à Rome qu'est le centre de la vieille unité qu'il faut détruire; c'est donc à Rome que l'unité nouvelle prendra naissance.

On voit que si Mazzini innove, c'est surtout dans les matières religieuses. En politique, il ne fait guère que rajeunir de vieilles idées. Il se sert des mêmes armes que ses devanciers; seulement il les aiguise et leur donne double tranchant. La simplicité de sa formule devait séduire les hommes portés à croire que ce qui est simple est facile. C'est à tort qu'on l'accuse quelquefois d'avoir changé d'opinions. S'il paraît varier, c'est qu'il se servit tour à tour de toutes les doctrines pour faire triompher la sienne : tantôt catholique, tantôt protestant,

toujours hérétique, invoquant hier Charles-Albert, aujourd'hui Pie IX, demain le socialisme, mais constamment lui-même, grand pontife de l'idée unitaire, apôtre infatigable des conspirations.

Son premier acte en qualité de chef de secte fut de s'adresser au roi Charles-Albert pour l'engager à se placer de nouveau, comme il l'avait fait en 1821, à la tête du parti libéral. Ce ne fut que sur le silence improbateur de ce prince qu'il arbora le drapeau républicain. Ce mot de république empêcha, sans aucun doute, un grand nombre d'Italiens d'adhérer à la Jeune Italie; parmi ceux-là même qui adhérèrent, un grand nombre ne le fit qu'à regret, et faute de trouver un autre centre d'action. Le fédéraliste Guerrazzi regardait Mazzini comme un pasteur d'Arcadie; d'autres lui reprochaient d'aspirer à gouverner le navire quand il en était hors; la plupart se souciaient peu de ses théories religieuses. Il avait donc tort de prétendre que tous les membres de la Jeune Italie adhéraient également à toutes les parties du système. Comment pouvait-il en être ainsi, quand on enrôlait tout le monde, des marquis, des bourgeois, des ouvriers, des prêtres, des soldats, sans égard aux forces physiques, au courage, à la vertu? Si cette armée avait jamais pris les armes, on aurait vu de singulières choses; car la propagande dangereuse qu'on essayait parmi les militaires réussissait peu, grâce à la surveil-

lance rigoureuse de la police. Les milliers d'apôtres armés, impatients de la bataille, dont parlait Mazzini, n'existaient donc que sur le papier; mais ces vanteries faisaient illusion, et chacun, en ne voyant autour de soi qu'un très-petit nombre d'affiliés, se persuadait que partout ailleurs il en était autrement. Que de causes d'impuissance dans ces fanatiques trop pressés d'agir, dans ces imprudents dont les bavardages compromettent tous les partis, et dans cette foule de tièdes patriotes, qui, n'étant point, comme les chefs, privés de leur patrie, avaient plus à perdre qu'à gagner, et ne pouvaient donner à la cause embrassée un entier dévouement!

L'erreur capitale de Mazzini était de croire qu'une conspiration peut indéfiniment s'étendre, rester longtemps secrète, et qu'on est toujours maître d'en ajourner ou d'en précipiter l'explosion. Il put voir bientôt, par une triste expérience, à quel point il se trompait.

En mars 1833, quinze mois après la fondation de la Jeune Italie, une assemblée des chefs de cette société eut lieu à Locarno, ville de la Suisse italienne. Elle fut nombreuse, car les illusions duraient encore. On débattit la question de savoir quand il conviendrait d'agir. Un ajournement à deux mois fut résolu. C'était donner l'éveil à la police des différents princes italiens et lui laisser le temps d'ef-

frayer par des condamnations. Une foule de membres de la Jeune Italie furent emprisonnés, fusillés même, surtout en Piémont. Ceux qui échappèrent à la mort en eurent pour dix ou vingt ans de fers, et même davantage. Les plus heureux parvinrent à sortir d'Italie. C'était la désorganisation de la société. Mazzini s'épuisait à cette vie. Il était pâle, dévoré de soucis; il avait l'œil hagard, il n'était plus, dit l'un de ses amis, que l'ombre de lui-même. Mais déjà l'on voit apparaître en lui cette funeste obstination qui causa tant de maux à l'Italie. Il fallait, au lendemain d'une défaite, se tenir tranquille et attendre des temps meilleurs. Dans son impatience fiévreuse, il essaya, dès l'année suivante, d'une insurrection en Savoie.

Cette expédition fut un acte de démence, dans les détails comme dans l'ensemble, dans l'exécution comme dans la conception. Mazzini prétendait agir par le peuple, ne fonder sa confiance que sur les masses, et cependant il cherchait son appui dans les sociétés secrètes; il s'insurgeait avec trois cents personnes, dont la moitié n'étaient pas Italiens. Il prétendait se défier des chefs, et cependant, au lieu de prendre le commandement lui-même, il le confiait au général Ramorino, peu connu, plus qu'à moitié polonais, et, à tort ou à raison, peu estimé. Il voulait révolutionner l'Italie, et c'était à la Savoie qu'il s'attaquait, c'est-à-dire à un pays

séparé de l'Italie par les Alpes, n'appartenant que par hasard à un prince italien, et dont le soulèvement, sans importance, n'aurait exercé aucune influence sur la péninsule. On dit même qu'il commit l'incroyable bévue de communiquer le plan de campagne lithographié à tous les chefs supérieurs et inférieurs de l'expédition.

D'une manière ou d'une autre les préparatifs furent connus; tout le monde était sur ses gardes. Le 2 février 1834, la colonne de Ramorino déploie le drapeau tricolore à Annecy, et appelle les citoyens à l'insurrection; mais personne ne bouge, et il faut se replier sur Thonon. Traqués, poursuivis, hattus de toutes parts, les insurgés sont réduits à fuir, et, suivant la déplorable coutume des Italiens, les chefs s'accusent réciproquement. Chose triste à dire, Mazzini ne paya point de sa personne. Ses amis ont prétendu qu'il était malade, et qu'il s'était évanoui dès la première rencontre, pour ne revenir à lui qu'en Suisse, où ses compagnons l'avaient transporté; mais on ne saurait oublier que son habitude n'est point de paraître où il y a du danger. Se croit-il le droit, et peut-être le devoir, comme un général en chef, de ne pas s'exposer? Il devrait comprendre que des bandes insurrectionnelles ne sont pas une armée, et que le premier devoir de celui qui les assemble et les soulève est de payer de sa personne et de marcher à leur tête.

La Jeune Italie eut beaucoup de peine à se relever d'un coup si funeste. Mazzini, retiré à Londres, perdit son influence prépondérante, vit d'autres comités révolutionnaires se former à Paris, à Malte et ailleurs; il fut réduit à ne s'agiter que dans l'ombre et à ne pas se montrer difficile sur le choix de ses agents et de ses adhérents. Mais, vers 1840, le temps avait produit son effet ordinaire, l'oubli. La généreuse tentative des frères Bandiera[1] vint servir ses projets en renouvelant ces luttes qu'il croyait nécessaire d'engager fréquemment, ne fût-ce que pour entretenir le feu sacré; mais elle fut pour lui une source de nouvelles et, cette fois, d'injustes accusations. Les Bandiera avaient voulu l'associer à leur entreprise; quoiqu'il eût fait tous ses efforts pour les en détourner, il ne put persuader à personne qu'il n'en avait pas été l'âme : aussi le mouvement national se détournait-il de lui. On commençait à désapprouver cette prétention singulière de révolutionner l'Italie au moyen d'un petit nombre d'hommes résolus et des mots *Dio e popolo* inscrits sur le drapeau tricolore. Puisque c'était chose si facile, pourquoi tant tarder à l'essayer? Force fut donc

1. On sait que le père de ces deux infortunés, amiral au service de l'Autriche, avait livré au gouvernement pontifical des patriotes fugitifs d'Ancône. Pour réhabiliter leur nom, ils conspirèrent (1842-1843), furent pris sur les côtes du royaume de Naples et fusillés.

à Mazzini de faire des concessions, de s'entendre avec le comité de Malte et surtout avec celui de Paris, dont l'immortel Leopardi faisait partie, et que présidait le poëte-philosophe Mamiani. Cette alliance avec des constitutionnels n'était possible qu'à la condition de ne plus mettre en avant le mot de république. Un tel sacrifice dut coûter beaucoup à l'amour-propre du conspirateur républicain; mais il commençait à payer le prix de ses fautes (1844). La tactique nouvelle fut de renoncer à ces velléités d'insurrections qui trouvaient toujours les gouvernements sur leurs gardes, et de procéder par voie d'agitation légale, en profitant des moindres occasions pour réveiller, pour animer les esprits et les pousser à la conquête de réformes pacifiquement demandées et régulièrement obtenues. Ce n'était point renoncer à la liberté, à l'indépendance, mais, au contraire, y aller par des moyens plus sûrs, quoique plus détournés, et tirer du présent tout le parti possible, sans engager, sans compromettre l'avenir.

II

Exaltation de Pie IX (16 juin 1846). — Les Romains demandent des réformes. — Amnistie. — Le cardinal Gizzi secrétaire d'État (8 août). — Réformes ajournées. — Loi sur la presse (mars 1847). — Premier ministère à Rome (juin). — Premiers symptômes de mécontentement. — Création de la garde civique. — Retraite du cardinal Gizzi (5 juillet). — Ministère du cardinal Ferretti. — Occupation de Ferrare par les Autrichiens (17 juillet). — Services rendus par le cardinal Ferretti. — Impuissance du gouvernement. — Manifestations publiques. — Retraite du cardinal Ferretti (7 février 1848). — Ministère du cardinal Bofonti. — Constitution promise. — Galletti ministre. — Promulgation du statut (14 mars). — Départ des troupes romaines pour la guerre (23 mars). — Embarras intérieurs. — Allocution du pape au consistoire (29 avril). — Troubles à Rome. — Ministère Mamiani (4 mai). — Défiance du pape envers ses ministres. — Discussions relatives au discours du trône. — Ouverture du parlement (5 juin). — Attitude du conseil des députés. — Nouveaux dissentiments entre le pape et ses ministres. — Réponse de Pie IX à l'adresse. — Chute de Mamiani. — Ministère Fabbri (2 août). — Combat entre les Autrichiens et les Bolonais. — Ministère de Rossi (16 septembre). — Sa politique. — Son impopularité. — Ouverture des chambres et assassinat de Rossi (15 novembre). — La séance a lieu. — Joie scandaleuse. — Manifestation populaire. — Ministère Galletti (16 novembre). — Fuite du pape à Gaëte (25 novembre). — Conduite du ministère et des chambres. — Bref qui institue une commission de gouvernement. — Le pape refuse de recevoir une députation romaine. — Junte de gouvernement. — Assemblée constituante (5 février 1849). — Imprudence du pape. — Galletti président. — Déchéance du pape. — Proclamation de la république. — Premier triumvirat. — Situation à Rome.

Sur le terrain de la légalité, les résultats de la lutte furent bientôt sensibles. D'ordinaire, à l'exal-

tation de chaque pape, les malheureux habitants des États de l'Église s'agitaient sur leur lit de douleur et demandaient tumultueusement des réformes, quelquefois les armes à la main. On sait ce qui était arrivé dans les légations en 1831, à l'avénement de Grégoire XVI. A la mort de ce pontife, les choses se passèrent bien différemment. Pie IX élu (16 juin 1846), les demandes de réformes se renouvelèrent, mais légalement, sans agitation, du moins apparente, souvent même par les voies hiérarchiques, tant les Italiens tenaient à montrer par leur calme et leur sagesse qu'on pouvait sans danger leur faire des concessions. Les Romains et les Romagnols se bornèrent à demander que le gouvernement pontifical prît pour base de ses réformes le fameux *memorandum* présenté en 1831 à Grégoire XVI par les grandes puissances européennes, et qu'il donnât aux conseils provinciaux le droit de recueillir les manifestations de l'opinion, pour les transmettre au pouvoir central.

Cette modération non-seulement dans la forme, mais aussi dans la nature des vœux exprimés, était d'autant plus méritoire que l'élection de Pie IX avait causé dans les États de l'Église un vif désappointement. Le cardinal Mastaï n'était pas connu ; il n'avait exercé aucune fonction politique ; nul n'avait songé à lui et tous les vœux étaient pour le cardinal Gizzi. Les premiers actes du nouveau pontife ne furent

point de nature à dissiper ce germe de mécontentement et à éclairer ses sujets sur ses intentions. Il ne se hâta point de nommer le secrétaire d'État, c'est-à-dire le directeur véritable de sa politique ; il se contenta d'instituer une commission consultative provisoire, au sein de laquelle, à côté des cardinaux Amat et Gizzi, aimés du public, on trouvait le cardinal Lambruschini, dont le parti rétrograde avait failli faire un pape, et Mgr Marini, gouverneur de Rome, non moins impopulaire que lui. Cet éclectisme gouvernemental montrait déjà le caractère indécis du pontife. C'est pourquoi, au lieu de lui dire comme à Grégoire XVI : « Saint-Père, n'ayez pas peur ! » on lui criait de tous côtés : « Saint-Père, amnistie ! » Mais Pie IX ne se décida pas, sans coup férir, à ouvrir ses prisons. On répandit que ses bonnes intentions étaient entravées par les conseils d'une prudence vulgaire, qui était, en un pareil moment, la plus grave des imprudences : le cardinal Lambruschini et ses amis insistaient pour que les captifs ne fussent point mis, tous à la fois, en liberté. Enfin, après un mois d'attente, l'amnistie fut proclamée, et les Romains, froids jusqu'alors, applaudirent le pape avec enthousiasme. Ils ne pouvaient lui dire plus clairement ce qu'ils attendaient de lui. Il fallait donc continuer de marcher dans cette voie. M. Rossi, ambassadeur de France, l'entendait ainsi, comme tout le monde. « L'amnistie n'est pas tout, écrivait-il

à M. Guizot; mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le nouveau sillon est ouvert et que le Saint-Père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. »

M. Rossi voyait juste. L'entourage du pape, qui était en partie celui de son prédécesseur, allait l'intimider, le retenir, paralyser sa bonne volonté. La première faute qu'on lui fit commettre, ce fut d'imposer à quiconque voudrait profiter de l'amnistie l'obligation de faire amende honorable et de désavouer implicitement son passé. Cela ne pouvait que retenir dans l'exil les plus considérables, les plus dignes des proscrits, et mécontenter les Romains pour qui les amnistiés étaient des innocents réhabilités, non des coupables graciés. Mamiani, Canuti, Pepoli, entre autres, se résignaient à ne point profiter de l'amnistie. Pour réparer la faute commise, le gouvernement pontifical ne trouva rien de mieux que d'en commettre une seconde. On laissa rentrer tous les exilés sans exiger d'eux le moindre engagement, quoique le décret qui leur imposait cette formalité n'eût point été abrogé.

L'histoire détaillée de ces premières erreurs est nécessaire pour comprendre une révolution dont rien ne saurait expliquer les écarts, si l'on n'assistait à cette série de déceptions inattendues, de mécontentements étouffés, de colères contenues qui poussèrent peu à peu les Romains à ne rien ménager.

La nomination du cardinal Gizzi en qualité de secrétaire d'État (8 août) sembla une concession faite à l'opinion qui avait souhaité pour lui la tiare ; mais ce choix, fort honorable d'ailleurs, était malheureux, car le principal défaut de Pie IX étant de manquer de résolution, on devait souhaiter de trouver chez le secrétaire d'État un caractère plus décidé. Irrésolu comme son maître, le cardinal Gizzi s'entendit parfaitement avec lui pour ajourner les réformes et nommer des commissions chargées de les élaborer, c'est-à-dire, en langage parlementaire, de les enterrer. Le mot est d'autant plus juste qu'on laissa s'introduire dans ces commissions les hommes les plus impopulaires, les plus compromis. Par le système de conciliation qu'il prenait à tâche d'inaugurer, Pie IX s'aliénait tous les partis. Destituait-il Mgr Marini de ses fonctions de gouverneur de Rome, il le consolait en lui donnant la pourpre. Ménagements honorables de la part d'un père spirituel, mais peu conformes aux devoirs d'un prince temporel, et qui prouvent combien il est difficile d'unir les deux qualités en une même personne.

Mais les Romains étaient alors dans la période de confiance. En voyant ajourner les réformes politiques, ils ne perdirent pas espoir, et surent gré au souverain pontife de leur avoir permis les associations industrielles, les salles d'asile, les cabinets de lecture, les congrès scientifiques, toutes nouveautés,

en effet, rangées au nombre des plus révolutionnaires par ce gouvernement attardé. Pour si peu cependant, le parti populaire eut tort de porter Pie IX aux nues, de se répandre en paroles, en chants, en hymnes hyperboliques dont le moindre inconvénient n'était pas de persuader au pape qu'il avait beaucoup fait pour ses sujets et qu'on était bien exigeant de lui demander davantage. S'il y eut des gens plus circonspects, ce fut dans les provinces. L'éloignement les préserva de se laisser gagner par cet enthousiasme facile qu'excite d'ordinaire la présence des princes. On y avait d'ailleurs moins sujet de se réjouir, car c'étaient surtout les habitants de Rome qui avaient étouffé jusqu'alors sous ce vaste éteignoir. Les plus exaltés, cependant, espéraient en Pie IX, et se conduisirent longtemps en véritables modérés. Ils acceptèrent sans murmurer et comme un bienfait une loi sur la presse qui maintenait la censure préventive et ne permettait aux citoyens de publier leurs opinions sur les sujets d'administration et d'histoire contemporaine, qu'à la condition de le faire en termes qui ne tendissent ni directement, ni indirectement à rendre odieux le gouvernement et ses actes (12 mars 1847). Il est clair, comme le fit très-bien remarquer M. d'Azeglio, qu'avec de pareilles conditions la presse n'est point libre; mais il fallait encourager le pape à marcher dans la voie du progrès et ne pas exposer à une re-

chute un gouvernement qui relevait à peine d'une si longue maladie.

On peut juger de sa lenteur caractéristique par ce fait qu'il ne s'écoula pas moins de dix mois entre la nomination du secrétaire d'État (8 août 1846) et la constitution du ministère (14 juin 1847). Sans doute c'était chose nouvelle à Rome qu'un conseil des ministres; Pie IX fit en sorte que cette nouveauté parût la plus vieille du monde : il n'admit dans le cabinet que des cardinaux et des prélats. Le cardinal Gizzi cumulait la présidence, l'intérieur, les affaires extérieures et l'instruction publique; le cardinal camarlingue Riario Sforza, du parti rétrograde, dirigeait l'industrie et le commerce; le cardinal Massimo, qui regrettait le système grégorien, était préfet des eaux et routes (ministre des travaux publics); Mgr Lavinio Spada, girouette politique, président des armes (ministre de la guerre); le cardinal Antonelli, si fameux depuis, trésorier général (ministre des finances); Mgr Grassellini enfin, gouverneur de Rome (ministre de la police), fonctions qu'il exerçait déjà et qui l'avaient rendu le plus impopulaire des hommes. De telles nominations prouvaient que, dans la pensée du pape, les laïques devaient continuer d'être exclus du gouvernement, et que le parti rétrograde n'avait point perdu sa confiance. C'est à ce moment que remontent les premiers symptômes de mécontentement. Dans

une dépêche à M. Guizot, M. Rossi les constate et les justifie : « On n'a encore rien fait jusqu'à présent, dit-il, que des promesses, des propositions ; rien créé que des commissions qui ne travaillent pas. Il n'est donc pas étonnant que le pays commence à entrer en défiance et à s'inquiéter. Il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il le soupçonne de faiblesse. Il importe donc plus que jamais de tranquilliser l'opinion publique en montrant, par de sages mesures, que les promesses de Sa Sainteté n'étaient pas illusoires, et que rien ne s'oppose à leur exécution. J'ai dit avec une entière franchise au Saint-Père que tout retard serait une cause de troubles et que, au contraire, si les faits rassuraient les esprits, j'étais certain qu'on lui laisserait tout le temps nécessaire pour procéder avec tous les tempéraments convenables. »

Mais Pie IX se montrait peu disposé à suivre ces sages conseils. Avec la consulte, il se croyait arrivé au terme des concessions et des réformes. « Je ne veux pas me damner, disait-il, pour plaire à MM. les libéraux. » Il est clair qu'on avait éveillé ses scrupules. Par malheur, ceux du cardinal Gizzi étaient plus grands encore. Le secrétaire d'État ne voulait entendre parler que de réformes administratives. L'anniversaire de l'exaltation de Pie IX ayant été célébré par les Romains avec les démonstrations d'une joie bruyante, il se hâta de proscrire les réu-

nions, les manifestations publiques, sous prétexte qu'elles étaient un obstacle aux études des jeunes gens, aux travaux des ouvriers, à l'assiduité des fonctionnaires. La mesure, sage peut-être, était inspirée moins par les circonstances que par la tendance déjà sensible du secrétaire d'État à toujours reculer. Pour obtenir de lui la garde civique, il ne fallut rien moins que l'exemple de tous les princes italiens. Encore la concession resta-t-elle sur le papier; l'organisation des milices citoyennes fut ajournée (5 juillet). Cependant la patience du cardinal était à bout. Il quitta le pouvoir, disant qu'il était impossible à un ministre de sens et de bonnes intentions de marcher d'accord avec un homme tel que Pie IX.

Ce fut un triple triomphe pour les Romains. Ils avaient obtenu la garde civique et sentaient bien qu'on ne pourrait en différer beaucoup l'armement; ils étaient débarrassés du cardinal Gizzi, qui avait perdu, en moins d'un an, toute sa popularité; enfin ils le voyaient remplacé par le cardinal Ferretti, parent du pape, homme sans talent, sans savoir, mais religieux, charitable, nullement ambitieux; âme énergique, hardie, absolue, franche; plus propre au service militaire qu'au sacerdoce. Il avait fait venir auprès de lui, pour assister son inexpérience, son frère Pierre, qui faisait le commerce à Naples, et sans lequel il ne décidait rien pour les affaires tem-

porelles. Pierre Ferretti était la confusion même. Tout le monde s'adressait à lui, ce qui achevait de lui faire perdre la tête. Il pensait du pape « que ce prince avait bon cœur, mais qu'il était plus mobile qu'une femme, et qu'il ne fallait jamais compter pour fait ce qu'il avait dit. » Qu'espérer d'un gouvernement en partie triple, sans netteté, sans décision? Les divers partis prirent bientôt l'habitude de ne plus compter que sur eux-mêmes. C'est ainsi qu'à cette époque le parti rétrograde ourdit une conspiration niée depuis, mais constatée par les dépêches de lord Ponsonby et de sir G. Hamilton, ministres d'Angleterre, l'un à Vienne, l'autre à Florence; c'est ainsi que le parti national profita de cette conspiration avortée, grâce à la loyauté du cardinal Ferretti, pour courir aux armes (14 juillet), s'organiser en compagnies, en bataillons, et se donner des chefs provisoires. Dès lors la garde civique existait, et le pape, qui la voyait se lever pour le défendre, ne pouvait plus refuser longtemps sa sanction au fait accompli. L'occupation de Ferrare par les Autrichiens (17 juillet) vint dissiper ses dernières hésitations.

Le cardinal Ferretti honora son ministère par une énergique protestation contre cet acte brutal qui ne tenait aucun compte des traités. L'inqualifiable agression du général Auersperg permit au parti national de parler ouvertement contre les Autrichiens,

ce que, jusqu'alors, personne n'avait osé faire. Ne venaient-ils pas de se déclarer ennemis du pape? N'avaient-ils pas insulté son nom? Les États pontificaux durent encore au cardinal Ferretti l'institution de la municipalité romaine, la ligue douanière conclue avec la Sardaigne et la Toscane. La consulte d'État se réunissait enfin sous la présidence du cardinal Antonelli. Ces concessions n'empêchèrent pas les Romains, impatients des maux qu'ils souffraient depuis longtemps, d'indiquer au pape, à l'occasion de sa fête (27 décembre), quelques-unes des réformes les plus ardemment désirées, telles que la liberté de la presse, la ligue italienne, l'émancipation des juifs, les écoles d'économie politique, la publicité des actes de la consulte d'État, la colonisation du territoire romain, l'abolition de la loterie, et, faut-il le dire? l'éloignement des jésuites. Cette dernière demande, qu'il était insensé d'adresser à un pape, était de nature à compromettre le succès des autres. Pour toute réponse, Pie IX constitua, trois jours plus tard, son ministère d'après le système français, y admit en principe des laïques, et laissa à chacun son action indépendante et sa responsabilité. Acte considérable sans doute, mais en partie illusoire, puisque, en l'absence de toute assemblée, les ministres ne pouvaient être responsables que vis-à-vis du Saint-Père, ce qui, pour la nation, réduisait toute garantie à la bonne volonté présumée de Pie IX.

Malheureusement, quoi qu'on pût faire, le pouvoir n'acquérait ni plus de forces ni plus d'autorité. Il ne savait pas empêcher les assassinats dans les provinces, pas plus qu'à Rome les démonstrations publiques. Ces promenades tiennent une grande place dans l'histoire de cette époque. On se réunissait, le soir, à l'une des extrémités de la ville, chaque quartier sous sa bannière. Au cri de vive Pie IX, à la lueur des torches, on s'acheminait vers le Quirinal par la rue du Corso, la musique en tête, jouant la Marseillaise italienne, composée par le médecin Sterbini. Sur le chemin, tout n'était que fleurs, tentures, transparents, illuminations; les fenêtres étaient garnies, les hommes saluaient, les femmes agitaient leurs mouchoirs; on se rangeait en bataille devant le Quirinal, et le peuple demandait la bénédiction pontificale. A l'apparition du pape sur le balcon, des feux de Bengale s'allumaient de toutes parts; la foule s'agenouillait et recevait la bénédiction. Puis, se relevant, elle éteignait ses torches, roulait ses drapeaux, et se retirait calme, silencieuse, en bon ordre.

La tolérance dont ces manifestations avaient été l'objet semblait les transformer en droit et rendre bien dangereuse toute tentative de les supprimer. On essaya cependant, et l'on eut la maladresse insigne de choisir le premier jour de l'année 1848, où il paraissait tout naturel que la foule vînt, comme

par le passé, s'agenouiller devant le Quirinal. On apprend tout à coup que ce palais, demeure préférée du pape, est entouré de soldats qui ont reçu l'ordre de repousser le peuple. L'indignation publique éclate, comme si le gouvernement n'eût pas agi dans la limite de son droit; elle accuse le ministre de la police, les jésuites, le secrétaire d'État, tout le monde enfin, excepté le pape, de qui, pourtant, émanait l'ordre. Il fallut que le vieux prince Corsini, sénateur (maire) de Rome, s'employât comme négociateur entre les deux puissances. Il obtint, à la fin, que les abords du Quirinal seraient libres, et cette décision fut saluée des cris de *Vive Pie IX seul !*

Pour dissiper le mauvais effet produit par cette tentative de résistance, le lendemain, sur le soir, le pape parcourut les principales rues de la ville. Rome avait un air de fête; les fenêtres étaient pavoisées, la voiture s'avançait lentement à travers la foule enivrée. Tout à coup un homme du peuple, fort comme un athlète, bon, sensible, mais vaniteux et adonné au vin, qui avait fait tous les métiers, et que les partisans de Mazzini avaient poussé à la tête du mouvement, Angelo Brunetti, dit Ciceruacchio, s'élance sur le derrière de la voiture et agite au-dessus du pape une bannière sur laquelle étaient écrits ces mots : « Saint-Père, fiez-vous au peuple ! » Pie IX fait signe que telle est son intention. Aussitôt

éclatent les marques les moins équivoques de l'enthousiasme universel pour sa personne et de la haine publique pour la police, le gouverneur de Rome, les rétrogrades. Pie IX s'évanouit de frayeur dans sa voiture, et les libéraux cherchèrent en vain à donner le change en prétendant que c'était d'attendrissement. Dès lors, Ciceruacchio fut le roi de Rome : c'était le règne de Mazzini qui commençait par délégation, et, pour le moment, sans exclusion des influences rivales. Le P. Ventura, théatin de Sicile, recommandait la résistance passive aux ennemis du progrès politique, et l'obéissance active à Pie IX. Le P. Gavazzi osait, le premier, du haut de la chaire, faire entendre un cri de guerre contre l'Autriche. On eut beau exiler ce moine, ses idées belliqueuses pénétraient chaque jour plus avant dans la population; la consulte d'État elle-même demanda au pape d'organiser ses forces militaires sur un pied plus respectable, et de se pourvoir d'officiers capables d'instruire et de former les soldats. Pie IX dut se conformer à ce vœu et demander des officiers au Piémont.

Cependant le cardinal Ferretti était déjà fatigué du pouvoir et craignait de se voir entraîné plus loin qu'il ne voulait aller. Le statut proclamé à Naples lui fournit l'occasion de se retirer (7 février). Il comprenait que le saint-siége ne pourrait se refuser longtemps encore à suivre l'exemple de Charles-

Albert et de Ferdinand II, et, membre du sacré collége, il reculait devant la responsabilité d'une transformation si radicale des États de l'Église. Il céda donc sa place au cardinal Bofonti, qu'il alla remplacer à Ravenne en qualité de légat. Mais la logique populaire ne voulait voir dans ce changement qu'une modification conforme à ses désirs. Déçus dans leurs espérances, irrités de l'inertie du nouveau ministre, les Romains l'accusèrent, ainsi que ses collègues, de s'opposer aux propositions patriotiques de la consulte d'État. En vain, pour apaiser leur mécontentement, le sénateur Corsini intervint et promit un changement de ministère : ils avaient compris que ce n'était pas la peine, si la place devait, comme par le passé, être occupée par des cardinaux et des prélats. On ne voulait plus de ministres ecclésiastiques, on criait : « Mort aux jésuites ! » On demandait de sérieux préparatifs militaires. Le pape s'assura qu'il ne pouvait qu'à ces conditions compter sur le concours de la garde civique. Protestant alors contre des cris et des demandes qu'il déclarait contraires à la sainteté de l'Église, il se décida cependant à donner satisfaction à ses sujets, et chargea une commission, — c'était sa panacée universelle, — de préparer les réformes, car, cette fois encore, il reculait devant le mot de constitution. Les Romains se montrèrent si mécontents de cette réticence, que le journal officiel dut se hâter

d'en détruire le mauvais effet en annonçant que les sujets du pape auraient une constitution analogue à celles des autres États italiens. Cette déclaration, émanée de cardinaux et de prélats, était bien significative; mais comment des hommes si graves n'avaient-ils pas compris qu'il serait bien plus avantageux pour le saint-siége de paraître octroyer librement des institutions libres que de se les laisser arracher par la violence?

En attendant que la commission eût fini ses travaux, le ministère fut réorganisé pour fortifier l'élément laïque, qui n'était encore représenté qu'au département de la guerre. Des laïques furent introduits au commerce, aux travaux publics, à la police, à l'intérieur. Le plus notable des nouveaux ministres, par le talent sinon par la naissance, était l'avocat Sturbinetti, destiné à jouer dans la révolution un rôle considérable. Bientôt ce ne fut plus assez. La république venait d'être proclamée en France, et cet événement diminuait de beaucoup les chances d'intervention autrichienne et russe dont on parlait déjà. Les libéraux avancés, le parti révolutionnaire purent se montrer plus exigeants. Qu'importait que le pouvoir fût commis à des laïques, si ces laïques pensaient et agissaient comme des prêtres? Il fallut donc introduire dans le cabinet des hommes dont le nom fût une garantie pour les démocrates. Le choix le plus significatif fut celui du

docteur Galletti, fils d'un perruquier de Bologne, conspirateur émérite que l'amnistie avait tiré du château Saint-Ange; beau parleur, esprit intelligent, actif et mobile, qui plaisait à la foule par ses qualités extérieures et intriguait naïvement. Le cardinal Antonelli fut promu à la présidence : ses opinions, pour lors très-démocratiques, faisaient oublier sa robe rouge. Au reste, sur neuf ministres, il n'y avait plus que trois ecclésiastiques dans le cabinet, dont Mgr Morichini, qui s'était rendu nécessaire aux finances par son habile administration.

Les nouveaux ministres, avant d'accepter, avaient demandé qu'on leur donnât connaissance du projet de constitution. Il leur fut répondu que, dans un État ecclésiastique, la constitution devait être exclusivement l'œuvre des hommes d'Église, et qu'ils la connaîtraient lorsqu'elle serait promulguée. C'était entendre singulièrement la responsabilité ministérielle; pour prendre le pouvoir dans de telles conditions, il ne fallait pas moins qu'un excès d'ambition ou de dévouement. Enfin, le 14 mars, parut ce statut tant désiré par les citoyens, et que Pie IX donnait à contre-cœur, n'en ayant jamais compris la nécessité. Il avait une si médiocre intelligence des choses constitutionnelles, qu'il croyait de bonne foi que les autres États européens avaient pris modèle de leurs institutions sur celles de Rome. Leur chambre des députés, disait-il, c'est notre collége

des avocats consistoriaux ; leur chambre des pairs n'est qu'une imitation du collége des cardinaux. Le sacré collége formait, dans la constitution nouvelle, comme un sénat suprême ; au-dessous étaient le haut conseil, composé de membres à vie, nommés par le pape, véritable sénat, et le conseil des députés, nommés par le peuple, un par trente mille âmes. Le conseil d'État était chargé de préparer les lois, lesquelles n'étaient exécutoires qu'après avoir été soumises aux deux conseils délibérants, et au pape en consistoire secret. Le pape se réservait un pouvoir absolu sur les matières ecclésiastiques, et interdisait aux deux conseils de présenter des propositions relatives à des matières mixtes ou contraires aux canons et à la discipline de l'Église. Cette interdiction rendait impossible le rôle des chambres, tant qu'on n'aurait pas rigoureusement déterminé quelles seraient les matières mixtes; d'ailleurs, dans un gouvernement spirituel et temporel tout ensemble, à quoi n'était-il pas aisé d'attribuer ce caractère? C'était l'article 14 de la nouvelle charte, et l'on y trouvait d'autant plus de facilité pour la violer que le conseil suprême, celui des cardinaux, délibérait en secret. Si l'on ajoute que la censure était maintenue contre la presse et qu'il fallait être catholique pour être admissible aux plus modestes emplois, comme aux plus élevés, on aura une idée de ce statut, qui permettait de gouverner comme par le

passé, à moins que le mouvement libéral ne vînt le développer et le vivifier. Tel qu'il était, il semblait à Pie IX une concession extrême. « Je crois que le peuple est content, disait-il aux membres de la municipalité qui venaient lui rendre grâces. Dans tous les cas, j'ai fait tout ce que je pouvais ; je ne saurais accorder davantage. »

Les Romains en effet étaient contents : ils n'avaient pas encore aperçu les vices inhérents au nouvel ordre de choses. Il restait cependant une question épineuse à vider, celle de la guerre. Milan et Venise avaient secoué le joug des Autrichiens et appelaient l'Italie entière à leur secours. En sa qualité de souverain pontife, Pie IX ne voulait pas prendre les armes contre une puissance catholique; mais il avait deux motifs pour consentir à une expédition: d'abord il eût été dangereux de résister à l'élan national, ensuite on pouvait espérer que les hommes les plus ardents partiraient tous pour la Lombardie, et qu'ainsi le gouvernement pourrait marcher sans entraves.

La solution du problème était donc d'envoyer un corps d'armée ou plutôt de volontaires sur le Pô, en leur défendant de prendre part à la guerre, tant que les Autrichiens n'envahiraient pas les États pontificaux. Les ministres, qui n'étaient point dans le secret de ce plan, mirent sur pied quatre régiments d'infanterie, deux de cavalerie et quel-

ques compagnies d'armes spéciales, sous les ordres du général piémontais Durando.

Le 23 mars, les troupes romaines partirent au nombre de dix-sept mille hommes, et telle est l'inaptitude militaire des Italiens, qu'elles mirent un mois moins trois jours pour se rendre à Ferrare, c'est-à-dire pour faire quatre-vingt-une lieues, et qu'un historien les loue d'avoir fait preuve par là d'une extrême célérité. Arrivés sur le Pô, les soldats improvisés de Durando montraient une extrême ardeur de combattre ; mais les ordres précis qu'avait reçus leur chef ne permettaient pas de les satisfaire. Durando crut donc devoir en référer à Rome et demander qu'on levât une défense qui rendait sa position fort difficile. Le pape se tira d'affaire par une équivoque. Il autorisa le général à faire tout ce qu'il jugerait nécessaire pour la tranquillité et le bien des États pontificaux. Un homme de génie eût feint de trouver cette autorisation suffisante ; Durando, dépourvu de hardiesse autant que de talents supérieurs, ne pouvait s'empêcher de remarquer que s'il prenait part à la moindre escarmouche, on pourrait toujours l'accuser d'avoir troublé la tranquillité de l'État. Pie IX avait compté sur ces scrupules. « Avec sa face benoîte de moine, disait-il, Durando ne m'inquiète pas. »

A l'intérieur, pendant ce temps, le pape et les cardinaux avaient les coudées moins franches qu'ils

ne l'avaient espéré. Sans doute Mazzini et les siens n'étaient pas encore un obstacle. L'un était à Paris où il organisait de stériles associations; les autres, mieux inspirés, s'acheminaient vers les champs de la Lombardie; mais le haut clergé était là, hostile au statut; il cherchait à en fausser l'esprit, n'osant pas encore en effacer la lettre; d'autre part, ceux des exaltés qui avaient préféré les agitations de la place publique à celles du champ de bataille, Sterbini, Ciceruacchio, par exemple, s'enhardissaient chaque jour davantage. Pie IX, mû par un généreux sentiment, ordonnait-il de détruire les murs et les portes du Ghetto, Ciceruacchio et les siens s'y employaient avec tant d'ardeur et de bruit, que l'ordre du pape passait presque inaperçu et que la reconnaissance des juifs se portait presque exclusivement sur ceux qui l'avaient exécuté. De temps en temps quelque agitation se manifestait encore : on demandait du pain et du travail. Pie IX s'étonnait fort et disait naïvement : « On m'avait assuré que tous les révolutionnaires étaient au camp! »

Il eût mieux valu pour lui qu'ils fussent tous à Rome, car leur présence sur le Pô rendait nécessaire une prompte et définitive solution. Poussés par l'opinion, les ministres demandaient pour l'armée l'autorisation de prendre part à la guerre, et le cardinal Antonelli se montrait le plus belliqueux de tous. Le pape laissa leurs sollicitations sans réponse;

mais enfin, le 29 avril, il y répondit implicitement dans une allocution qu'il prononça au sein du consistoire. Il déclara qu'il répudiait toute solidarité avec ceux qui avaient combattu les Allemands dans le nord de l'Italie, que jamais le vicaire de Jésus-Christ ne ferait la guerre à ses enfants, et qu'il n'avait envoyé des soldats aux frontières que pour défendre, s'il en était besoin, l'intégrité des États de l'Église. « Enfin il a parlé en pape! » s'écriait à cette occasion le cardinal Lambruschini. Ce langage pouvait en effet convenir au père des fidèles; mais il était bien impolitique dans la bouche d'un prince italien. Dix-sept mille hommes pouvaient être une force, réunis à l'armée piémontaise; mais à qui ferait-on croire qu'ils suffiraient à défendre la frontière, s'il plaisait aux Autrichiens de ne pas la respecter? Tel n'était donc pas le but véritable de l'expédition. Il n'y avait pour Pie IX, comme l'écrivait alors M. Rossi, que deux positions à prendre : ou l'intervention pacifique ou la guerre. L'une convenait au pape, l'autre au prince italien. Il ne sut faire ni ceci, ni cela, ni déclarer la guerre, ni l'empêcher.

L'allocution du 29 avril avait été prononcée et publiée en latin; cela sauva peut-être Rome d'une terrible explosion. Mais bientôt on vit les ministres se retirer; bientôt la version en italien circula dans toute la ville, et juste au même moment arrivait

cette nouvelle que les Autrichiens avaient pris et pendu un soldat romain avec cette inscription sous la potence : *C'est ainsi qu'on traite les soldats de Pie IX.* Aussitôt, sous l'influence de Ciceruacchio, de Sterbini, les clubs s'assemblent, la tempête gronde, la garde civique prend les armes et fraternise avec le peuple. Le pape était stupéfait ; il ne pouvait comprendre comment son allocution avait pu produire tout ce désordre ; il accusait les Romains d'ingratitude, déclarait qu'il ne céderait point, et que si on le tourmentait, il partirait et abandonnerait Rome à son malheureux sort. C'est la première fois qu'on voit paraître ce projet dans ses discours : probablement il le nourrissait déjà depuis quelque temps ; mais il en devait différer encore l'exécution, car, quoi qu'il en eût dit, il lui restait des concessions à faire. La première fut d'annoncer que s'il ne voulait pas lui-même combattre l'Autriche, il n'empêcherait pas ses sujets de prendre les armes contre elle. La seconde fut de former un ministère notoirement opposé à son système d'abstention. Il avait pensé d'abord à son fidèle Ferretti ; en présence de la garde civique armée et des clubs désormais maîtres de Rome, le cardinal Ferretti sentit son impuissance, et laissa la place libre au philosophe Mamiani, dont le nom seul rétablit un peu de calme dans la ville.

C'était chose grave pour un prince que d'appeler

dans ses conseils un exilé dont les œuvres étaient à l'index et qui était rentré sans faire ses soumissions. Mais la foule grondait, il fallut céder à l'orage et même savoir gré à Mamiani de son acceptation qu'il avait quelque temps marchandée. La présidence et les affaires ecclésiastiques extérieures furent données au cardinal Ciacchi, très-populaire à cette époque, parce que, étant légat à Ferrare, au moment de l'occupation autrichienne, il avait deux fois protesté avec énergie contre une si audacieuse violation des traités. Ce choix avait d'ailleurs l'avantage de paraître un acte de fermeté, car les clubs demandaient qu'il n'y eût point de cardinaux au ministère. Le parti avancé pouvait se consoler de cet échec en voyant le docteur Galletti rester à la police ; les libéraux modérés eurent la satisfaction de voir Mamiani, chargé de l'intérieur, distribuer les autres portefeuilles à ses amis (4 mai).

Ce ministère répondait si bien à l'unique préoccupation du moment, que Mamiani, malgré sa modération très-réelle et son opposition bien connue à Mazzini, eut bientôt derrière lui tout le parti avancé. Mazzini se contentait pour lors de régner sur les pensées. A l'instigation des siens, on commençait à parler d'un certain nombre de républiques italiennes dont on donnerait la présidence au pape; lui-même écrivait à Pie IX une lettre de forme mystique, dans laquelle il déclarait que, quoique républicain, il

ne répugnerait pas à l'accepter pour chef ; mais il semblait y mettre pour condition la conversion du pape à la religion bizarre dont il se prétendait le grand prêtre. Du reste, il avait donné pour mot d'ordre aux siens de soutenir provisoirement le nouveau cabinet. Mamiani était donc dans cette position singulière d'être obligé de s'appuyer en partie sur ses adversaires naturels, car ses amis n'étaient, au prix des deux factions extrêmes, qu'une minorité. Il ne se cachait pas d'être plus avancé que le prince dont il était censé avoir la confiance, et il le guidait dans une voie où Pie IX ne marchait qu'à regret. C'était d'abord une noble, mais bien inutile lettre de ce pontife à l'empereur d'Autriche pour l'engager à la paix ; on n'en obtint pas même l'avantage de faire oublier la funeste allocution du 29 avril ; bientôt M. de Lutzow, ambassadeur d'Autriche, recevait ses passe-ports. Aussi le pape se tenait-il en continuelle défiance ; il agissait sans l'intervention constitutionnellement nécessaire de ses ministres, ou même contre eux. Il en avait deux pour les affaires étrangères, et cependant, s'il écrivait au roi Charles-Albert, c'était par l'intermédiaire illégal du cardinal Antonelli. Voulait-il une nouvelle loi sur la presse? au lieu de la demander au cabinet, il la faisait élaborer par le dominicain Buttaoni, maître du sacré palais. Il ne permettait point aux ministres de punir les soldats déserteurs ; et comme ils avaient mis

au nombre des personnes appelées à siéger dans le haut conseil le P. Vico, jésuite et savant astronome, Pie IX raya ce nom, prétendant qu'on ne l'avait mis sur la liste que pour faire croire que les jésuites n'étaient pas persécutés à Rome. Tenait-il donc à ce que son gouvernement passât pour tyrannique?

Mamiani cherchait en vain à s'interposer entre le pape et ses conseillers intimes. Les voyant ligués contre lui, il se sentait poussé malgré lui vers le parti avancé et désespérait de réaliser son plan, le plus sage et le plus praticable de tous, tant que les grands États catholiques se croiront obligés à maintenir la puissance temporelle du saint-siége : il aurait voulu laisser à Pie IX l'exercice plein et absolu de l'autorité ecclésiastique, mais il entendait se réserver, sous sa responsabilité, la plénitude du pouvoir politique qui appartient à un ministre constitutionnel. Solution excellente aux jours de calme, mais qui, en un temps de révolution, ne pouvait satisfaire personne!

L'heure était enfin venue de tenir les promesses du statut. Le 13 mars, le pape nomma les conseillers d'État et les auditeurs sans consulter ses ministres.

Le 18, le peuple nomma ses députés; mais par le petit nombre des votants il fut prouvé une fois de plus que les habitants des villes ont presque seuls la maturité nécessaire pour jouir des institutions constitutionnelles. Lorsque approcha l'époque fixée

pour l'ouverture du parlement (5 juin), le pape, qui voulait avoir un homme à lui dans le sein du conseil, remplaça le cardinal Ciacchi par le cardinal Soglia, sous la présidence de qui dut s'élaborer le discours du trône. Ce discours, rédigé dans un sens à la fois libéral et modéré, fut soumis au saint-père, qui fit de nombreuses objections. Il ne voulait pas qu'on parlât de sa *vive et pure satisfaction*, car il n'était point satisfait du tout, ni *d'élever le monument au faîte*, car il le trouvait déjà bien assez élevé. Mamiani consentit aux corrections demandées; mais une nouvelle lecture convainquit Pie IX qu'il ne pouvait s'en tenir là. Il prit la plume, refit le discours en conservant à peine quelques phrases de Mamiani, et le renvoya à ses ministres le 4 juin seulement, c'est-à-dire la veille du jour où il devait être lu. Était-ce afin qu'on n'eût pas le temps d'en rédiger et de lui en proposer un autre?

Le lendemain au moment où déjà la foule emplissait les rues, attendant la cérémonie, les membres du cabinet se rendirent chez le pontife et lui proposèrent de faire lire par le cardinal Altieri, qu'il avait chargé d'ouvrir le parlement en son nom, quelques paroles insignifiantes, en laissant aux ministres le soin de prononcer pour leur compte, à la séance suivante, un discours à leur gré. Le pape entra alors dans une grande colère : il se plaignit qu'on le prît à l'improviste, qu'on exerçât

sur lui une sorte de contrainte morale. Il parla même de trahison, et renvoya ses ministres sans vouloir rien entendre. Mais bientôt la réflexion vint. Il comprit que la démission du ministère, en un pareil moment, produirait un dangereux scandale, et il se rendit à leur proposition. Le cardinal Altieri ouvrit le parlement sans dire un mot de quelque portée, et Mamiani eut le temps de refaire son discours et de le soumettre au pape, qui l'approuva. On a dit que cette approbation fut extorquée, ou même que le ministère feignit de l'avoir obtenue ; l'historien Farini, qui était pour lors sous-secrétaire d'État à l'intérieur, affirme qu'il n'y a, dans ces bruits, rien de fondé. Le discours ministériel fut lu le 9, et les sentiments italiens, dont il contenait l'expression mesurée, furent fort applaudis. Mais le député Charles Bonaparte, prince de Canino, mit le doigt sur la plaie, et demanda « si ce discours était l'expression de la pensée du ministère amovible, ou le programme du prince même. » Mamiani répondit que le discours était l'expression de la pensée unanime du ministère, approuvée par Sa Sainteté, et chacun feignit de croire que cette approbation ne cachait aucun mécontentement. Grâce à la fiction constitutionnelle, les choses auraient pu marcher quelque temps ainsi ; mais l'*Univers*, journal de Paris, vint brouiller les cartes. Il attaqua le discours et le ministère, dé-

clarant très-haut que Rome était gouvernée par les ennemis du pape et de l'Église. Les journaux cléricaux de Rome s'emparèrent de cette déclaration, la commentèrent, l'exagérèrent, au grand détriment de l'autorité.

Les débats s'ouvrirent sous ces fâcheux auspices. Les chambres inexpérimentées perdaient le temps en discussions oiseuses, et, quoique favorables aux institutions établies, laissaient prendre la prépondérance aux députés du parti avancé qui voulaient aller au delà. La force de ceux-ci était, il est vrai, dans les tribunes plutôt que dans l'assemblée même ; mais c'était une grande preuve de faiblesse de la part des représentants réguliers du pays que de se laisser dominer ainsi. Deux députés surtout étaient constamment sur la brèche : le prince de Canino et M. Sterbini. Le prince de Canino se laissait aller aux inspirations de sa faconde méridionale et devenait fort compromettant pour le saint-siége, par exemple quand il demandait à la chambre de déclarer que tout droit vient du peuple, ou de reconnaître le gouvernement insurrectionnel de Sicile, au moment où le roi de Naples venait de rappeler son armée et pouvait la tourner contre ses faibles voisins. M. Sterbini, exilé de 1831, avait longtemps exercé la médecine en France. Il passait pour avoir plus de talent naturel que de science ; on l'accusait de fausseté, d'ambition, et même d'avoir reçu de l'argent

du ministre napolitain Delcarretto, pour lui faire des rapports. Peut-être, comme Figaro, valait-il mieux que sa réputation.

Pour résister à la pression des députés les plus avancés, des tribunes et du dehors, ce n'eût pas été trop d'un parfait accord entre le pape et ses ministres. Malheureusement on s'en éloignait chaque jour davantage; de part et d'autre on commettait des fautes graves. Pie IX parlait ouvertement de changer son ministère, mais il ajournait toujours, sans comprendre que c'était se réduire à l'impuissance et ameuter les mécontents. Il y a des choses qu'il faut faire avant de les avoir dites, ou qu'il ne faut pas dire quand on n'ose pas les faire. De son côté, le cabinet refusait au pape la réunion des deux portefeuilles des affaires extérieures (ecclésiastiques et laïques) que Pie IX paraissait souhaiter ardemment. Comment des hommes éclairés ne voyaient-ils pas que les intentions du souverain pontife seraient connues, et que cela suffirait pour annuler de fait le ministère des affaires extérieures laïques? Il était clair que les ambassadeurs étrangers, pour qui Pie IX était le pape plutôt qu'un prince italien, ne voudraient avoir de rapports officieux ou officiels qu'avec le ministre des affaires extérieures ecclésiastiques, dès qu'ils le sauraient seul en possession de la confiance du saint-père.

Vint ensuite l'adresse en réponse au discours de

la couronne. Les députés y exprimèrent le vœu d'améliorations qu'il était peu raisonnable de demander au souverain pontife. Celui-ci, sans en avoir conféré avec ses ministres, dit à la députation chargée de lui remettre l'adresse, qu'il l'acceptait comme réponse aux paroles de son délégué, ce qui impliquait un blâme formel pour le programme du ministère. Il lança plusieurs allusions peu bienveillantes à certaines expressions de ce programme, et réclama pour le prêtre souverain toute sa liberté d'action, dans l'intérêt de la religion et de l'État. Et toutefois, après cette vive sortie, il recommandait aux députés la concorde avec ce ministère qu'il venait de censurer. Évidemment si les Romains comprenaient peu les institutions constitutionnelles, le pape était moins avancé encore que ses sujets.

Ainsi ébranlé jusque dans sa base, le ministère ne pouvait tenir longtemps. Un léger mouvement à Rome lui donna le coup de grâce. Les Autrichiens de la citadelle de Ferrare voulaient être nourris aux frais de la ville. Cette nouvelle exigence souleva l'indignation du peuple romain. La foule envahit le parlement et demanda des armes; bientôt, unie à la garde civique, elle prétendit occuper les portes et le château Saint-Ange. Le ministre de la police Galletti se déclara ouvertement pour la manifestation. Son devoir, en des temps ordinaires, eût été de la réprimer; mais ses opinions étaient connues, il ne les

avait pas cachées pour entrer dans le cabinet. Si on l'avait appelé à en faire partie, ce ne pouvait être que pour se concilier le peuple. Demander à un ministre révolutionnaire de sévir contre des citoyens qui ne songeaient qu'à venger leur pays des outrages de l'Autriche, c'était oublier dans quelles conditions il était entré au pouvoir. Il fallait le destituer et le remplacer immédiatement. Mais on le regardait encore comme si nécessaire, qu'à la suite de ce tumulte le ministère ayant donné sa démission, la cour de Rome s'estima heureuse que Galletti consentît à rester ministre de la police dans le cabinet nouveau (2 août). Mamiani tombait haï de la cour, suspect au parti avancé. Élégant orateur plutôt qu'homme d'action, il s'était montré fort entier dans ses idées, sans réussir à en faire accepter aucune. Il prépara d'excellentes mesures, telles que l'introduction dans l'État des télégraphes, du système décimal, des livrets d'ouvriers et de domestiques; malheureusement tous ces détails ne faisaient que détourner son attention d'objets plus importants, ou témoigner de son impuissance à résoudre les questions générales. Son véritable titre, en qualité d'homme d'État et de patriote, c'est qu'il voulait former une ligue sérieuse entre Rome, le Piémont, la Toscane et Naples, et ne comprenait pas que, puisque la guerre était commencée, on parlât de paix tant qu'il y aurait un Autrichien en Italie.

Le pape annonça lui-même à ses sujets, sans s'inquiéter de savoir s'il sortait ou non de la légalité constitutionnelle, qu'il avait chargé M. Édouard Fabbri de composer un nouveau cabinet. M. Fabbri, ferme et dévoué au pape, mais malade et septuagénaire, était-il bien l'homme des circonstances? Différait-il assez de Mamiani par ses opinions pour être appelé à le remplacer? Il est permis d'en douter. Le fidèle cardinal Soglia garda son portefeuille, ainsi que M. Pasquale Rossi, ministre de grâce et justice; les autres membres du cabinet furent changés.

La première difficulté que rencontra le nouveau ministère suffit à constater son impuissance. Les Autrichiens du général Welden avaient envahi les Légations. Le pape était mis en demeure de montrer qu'il n'avait pas dit une vaine parole en annonçant qu'il avait envoyé son armée à la frontière pour défendre l'intégrité de ses États. Sans doute la plus grande partie de ces troupes était condamnée à l'inaction pour trois mois par la capitulation de Vicence; mais il restait assez de soldats et de volontaires pour engager une de ces luttes qui, du moins, sauvent l'honneur. Pie IX se contenta d'ordonner au cardinal Soglia de protester. Or, l'Autrichien n'était pas disposé à s'arrêter devant de vaines paroles. Des officiers de Welden étaient entrés à Bologne et avaient outragé les habitants. Ceux-ci eurent beau leur rendre insulte pour insulte; ils étaient les plus

faibles, donc ils avaient tort. Welden exigeait qu'on lui remît *les plus coupables;* sur le refus des Bolonais, il attaqua la ville. Ce combat improvisé dura quatre heures, au son des cloches, au bruit du canon, aux cris des blessés et de la foule frémissante. Les Autrichiens furent obligés de battre en retraite devant ces bourgeois.

Radetzky eut beau désavouer Welden, le coup était porté, et l'élan donné. Il gagna jusqu'au ministère. Le vieux Fabbri parlait, dans une proclamation, du feu qui courait dans ses veines et que les années n'avaient pu éteindre. Ce feu-là était bien nécessaire chez le principal ministre, car on montrait peu d'ardeur pour succéder au président des armes, Campello, que Pie IX avait congédié pour avoir parlé de la guerre en termes belliqueux. Ceux qui pouvaient prétendre à ce portefeuille sentaient bien que pour plaire au pape il faudrait déplaire au peuple, car l'opinion était soulevée au point de rendre les Romains incapables de toute réflexion. Qu'on voulût expulser l'Autriche de l'Italie, rien de plus légitime au point de vue national; mais rien de plus irrégulier au point de vue des traités. Or c'était à ce dernier seulement que pouvait se placer le cabinet de Vienne. Son intérêt, le droit écrit, généralement respecté par les puissances européennes dans ses principales clauses internationales, et notamment par rapport à la répartition des territoires,

l'autorisaient à défendre ses possessions de Lombardie et de Vénétie. Or l'armée autrichienne voyait devant elle le drapeau pontifical, à Vicence et ailleurs. Le pape avait beau dire : « Je ne fais pas la guerre, ce sont mes sujets qui la font ; » on pouvait lui répondre : « Ce n'est pas au souverain pontife que nous faisons la guerre, mais à ses sujets qui l'oppriment ; » et les plaintes trop peu dissimulées de Pie IX ajoutaient encore à la valeur de cette réponse.

En attaquant Bologne, les Autrichiens y avaient attiré des corps francs, venus pour défendre cette ville, mais qui, s'y trouvant bien après la victoire, n'avaient pas voulu se retirer et causaient des désordres incessants. Les prisons, ouvertes par ceux qui craignaient d'y être jetés, avaient vomi sur le pavé de Bologne une foule de coquins qui, de concert avec leurs libérateurs, pillaient, volaient, tuaient à l'envi. On eut tant de peine à se rendre maître d'un certain nombre d'entre eux et à mettre les autres en fuite, que le ministère Fabbri, impuissant à faire la guerre malgré le pape, impuissant à contenir les scélérats, perdit courage et donna sa démission. Cette fois, Pie IX, gardant encore le cardinal Soglia, confia le portefeuille de l'intérieur à M. Pellegrino Rossi, que la révolution de février avait déchargé de son ambassade. M. Rossi avait déjà décliné l'honneur que le souverain pontife lui voulait

faire. Il alléguait qu'il avait longtemps vécu hors de l'Italie, qu'il ne connaissait pas les hommes, qu'il n'était pas populaire, que sa femme était protestante. Il aurait pu ajouter que le parti des cardinaux verrait de mauvais œil au pouvoir un écrivain dont les œuvres étaient à l'index, un réfugié politique de 1814, protestant à Genève, professeur éclectique en France, et redevenu Italien en 1848. Heureux s'il eût persisté dans son refus! Mais il ne crut pas devoir résister plus longtemps aux instances de Pie IX (16 septembre).

Le ministère qu'il forma était-il dévoué aux institutions nouvelles? On ne saurait douter des intentions personnelles de M. Rossi : il appartenait à cette école doctrinaire dont les croyances constitutionnelles ne peuvent plus aujourd'hui être niées; mais ses collègues étaient de ceux que l'opinion publique accusait de faire une guerre sourde au statut. Il suffira de nommer l'avocat Cicognini, chef impétueux de l'extrême droite à la chambre des députés, auquel fut confié le ministère de grâce et justice, et de dire que M. Rossi se débarrassa du démocrate Galletti en supprimant le ministère de la police. Son plan était de rendre la suprématie au pape, en prenant Naples pour point d'appui. Il espérait gouverner avec le concours de la bourgeoisie, et rajeunir la féodalité pontificale. Il comprenait qu'à Rome il devait professer, pour ainsi dire, et faire l'éducation

politique des citoyens. C'est pourquoi, en l'absence des chambres, que Pie IX, usant de son droit constitutionnel, avait prorogées, il écrivait et publiait dans la *Gazette* officielle des articles fort sérieux qui ressemblaient à des leçons. Il faisait tous ses efforts pour conclure entre les divers États italiens une ligue politique, heureux complément de la ligue douanière, et il y eût réussi peut-être, sans l'opposition du Piémont. Le Piémont avait tort au fond. M. Rossi se donna tort dans la forme, et envenima la querelle par un article incisif contre ce royaume, publié dans le journal du gouvernement. Il s'aliéna ainsi les partisans de Charles-Albert, qui n'étaient pas en petit nombre, même à Rome.

Son malheur fut de mettre tout le monde contre lui. Haï des démocrates et du parti prêtre, ses manières hautaines le rendaient antipathique aux libéraux modérés qui comptaient le plus sur ses talents. Les employés se plaignaient d'être menés trop durement; le clergé s'indignait de se voir imposer une seconde hypothèque de deux millions d'écus pour les bons du trésor; il ne pouvait concevoir que le nouveau ministre osât grever d'une taxe tous les biens ecclésiastiques. L'intention manifestée par M. Rossi de réduire à deux ordres, comme en France, la multitude de tribunaux qui entravaient la bonne administration de la justice, souleva contre lui tout ce qui vit de la chicane, et jusqu'aux cochers à qui

l'on faisait perfidement remarquer qu'ils perdraient beaucoup à cette réforme, ayant moins d'avocats et de solliciteurs à transporter d'un tribunal à l'autre. De tels projets plaisaient au parti avancé; mais ils ne pouvaient lui faire oublier les menaces dont M. Rossi poursuivait Garibaldi, cet héroïque aventurier revenu des bords lointains de Montevideo, pour prendre part aux périls de la patrie, ni l'incarcération du turbulent P. Gavazzi, ni l'expulsion des exilés napolitains, ni les bravades des carabiniers qu'il faisait parader dans les rues pour intimider les fauteurs de troubles, démonstrations qui entretenaient les bruits peu fondés de coup d'État. Il n'était pas un de ses actes qui ne prêtât aux plus malignes, aux plus injustes accusations. Châtiment terrible de ceux qui affectent d'aimer ou de braver l'impopularité!

L'irritation était si grande, qu'on craignait un mouvement pour le 15 novembre. C'était ce jour-là que les chambres prorogées devaient se réunir. Tout était sombre, mais calme. Rien ne faisait prévoir qu'il y eût lieu de suspecter la fidélité des troupes et de craindre pour M. Rossi. Le ministre, cependant, avait reçu maint avis officieux; plein de courage, il refusa de prendre des précautions extraordinaires. « La police de l'assemblée, disait-il, appartient au président; si l'on en veut à ma vie, on pourrait aussi bien me frapper un autre jour. »

Toutefois, ne confondant point le courage avec la témérité, il avait exigé que les carabiniers, sur lesquels il croyait pouvoir plus compter que sur la garde civique, fussent placés sur son passage et jusque dans la cour du palais législatif. Ce fut la faute de ses collègues si ses ordres ne furent pas exécutés.

L'heure arrive, il se rend à la chambre pour prononcer son discours d'ouverture. Ce discours ressemblait, au fond, à celui de Mamiani, et néanmoins Pie IX, disposé, comme une femme, à trouver tout bien des personnes qu'il aimait, l'avait approuvé sans réserve. En descendant de voiture, M. Rossi voit la cour du palais remplie d'hommes du peuple qu'un trop petit nombre de soldats ne retient pas de l'injurier et de le menacer. On dit qu'il eut l'imprudence de répondre par son froid sourire, par son regard ironique, par un geste de dédain qui acheva d'exaspérer ses ennemis. Pendant qu'il montait les degrés qui le conduisaient à la salle des séances, un misérable, sorti l'on ne sait d'où, s'élance et le frappe à la gorge. Le sang coule à flots, on emporte le blessé qui ne tarde pas à rendre le dernier soupir. Né à Carrare, dans le duché de Modène, M. Rossi avait soixante et un ans.

Sa mort cruelle l'a beaucoup grandi dans l'esprit de ses contemporains. Le parti modéré en Italie a fait de lui un grand homme d'État et comme la dernière espérance de ce pays. Sans contester ses facultés émi-

nentes, il est permis de dire qu'il fut plutôt un savant professeur, un remarquable publiciste, qu'un homme d'État. Sous une enveloppe calme et presque froide, il cachait une âme passionnée, quelquefois peu maîtresse d'elle-même, qui le portait trop souvent dans la pratique, et surtout dans la lutte, à dépasser le but. C'est ainsi qu'en France ses amis eux-mêmes semblent l'avoir jugé. S'expliquerait-on autrement que M. Guizot ne lui eût pas fait une place dans ce ministère du 29 octobre qu'il dirigea pendant huit ans?

Les suites de ce funeste événement furent, s'il est possible, plus tristes que l'événement même. Il se trouva dans les deux partis extrêmes, chez les démocrates et parmi les cléricaux, des hommes assez éhontés pour se réjouir ouvertement de cette catastrophe, pour dire et pour écrire que la mort de Rossi devait être fêtée par toute l'Italie. Personne ne poursuivit l'assassin; dans la salle où les députés étaient réunis régnait naturellement le plus grand désordre. Néanmoins, le président Sturbinetti, libéral très-modéré, ancien membre d'un des premiers cabinets constitutionnels du saint-père, n'hésita pas à ouvrir la séance qui était désormais sans objet, puisqu'il n'y avait à l'ordre du jour que la lecture du discours ministériel. Il ne prononça pas un mot qui fît seulement allusion à ce qui venait de se passer. Une indigne parole partit du sein de

l'assemblée émue et inattentive : « Pourquoi tout ce mouvement? Était-il donc le roi de Rome? » Personne ne releva cet outrage à la mort.

Ces joies honteuses, cette attitude regrettable, on les a exploitées contre les Italiens. On a fait au malheureux Rossi une légende : le meurtre aurait eu une sorte de répétition nocturne et préparatoire; l'assassin se serait exercé, au milieu des siens, à choisir la place où il devait frapper; des coups de sifflet l'auraient averti de l'arrivée du ministre et du moment de consommer le crime; enfin l'on aurait promené triomphalement, en lui baisant les mains, un homme qui passait pour avoir fait le coup. Heureusement, ces détails atroces, inventés par la passion des partis, n'ont d'autre autorité que celle d'un écrivain ridicule, et l'on ne peut, sans injustice, rendre l'Italie solidaire du cynisme de quelques forcenés. L'assassin, il est vrai, resta inconnu; mais cela même prouve qu'il se cachait et par conséquent qu'il craignait la réprobation universelle. L'attitude de l'assemblée fut inconvenante; c'est qu'à l'exemple de son président, elle était frappée de terreur; elle croyait Rome aux mains du meurtrier et de ses complices. Si elle manqua de courage, son silence n'implique pas l'approbation. Quoi qu'il en soit, le crime ne profita qu'au parti rétrograde, car on rendit les démocrates odieux en le leur imputant. L'un d'eux a dit pourtant, et non sans raison, que l'infor-

tuné Rossi, eût-il fait cent ans ce qu'il projetait de faire, n'aurait pas fait autant de mal au parti démocratique que par sa mort.

Pendant ce temps, que faisait le pape? Il ne paraît pas qu'il partageât les terreurs de la chambre, car il négligea de quitter le Quirinal qu'il habitait, pour aller au Vatican d'où il aurait pu se réfugier au château Saint-Ange. Pouvait-il compter sur ses troupes? il n'avait qu'à prendre une attitude menaçante; dans le cas contraire il devait céder et chercher des ministres parmi les maîtres du jour. Il ne sut faire ni l'un ni l'autre; il composa le nouveau cabinet d'hommes non-seulement impopulaires, mais encore notoirement insuffisants. C'était appeler la tempête. Son obstination à rester en paix quand toute l'Italie voulait la guerre acheva de le perdre. Les troupes, jusque-là douteuses, perdirent patience et firent cause commune avec le peuple. Les Suisses seuls restèrent fidèles. Le 16 novembre, la foule s'ébranla, priant les chefs militaires d'intervenir officieusement pour arracher au pape un ministère national et la promesse d'assembler la constituante italienne, que le professeur toscan Montanelli avait mise à la mode. Parmi tous les amis du pape il ne se trouva pas un seul homme d'énergie et de décision; autour de Pie IX s'étaient groupés les ambassadeurs presque seuls; encore remarquait-on l'absence de tous ceux qui représentaient à Rome les

princes italiens. On parla de retraite à Castelgandolfo ou à Civitavecchia, et ces propos durent être bien accueillis du pape qui avait déjà, comme on l'a vu, conçu vaguement ce projet. Aussi lorsque Galletti, Sterbini et d'autres chefs populaires se présentèrent au Quirinal au nom de la foule qui attendait sur la place, Pie IX se montra-t-il intraitable, déclarant qu'il voulait délibérer en liberté. Cette réponse irrite le peuple, il se précipite sur les Suisses qui gardaient en armes les portes du palais. Ceux-ci, forcés de battre en retraite et furieux de cette humiliation, déchargent leurs fusils sur les assaillants. Cette imprudence transforme la manifestation en combat : chacun court chercher des armes ; au café des Arts s'installent les chefs, le prince de Canino, Sterbini, Vinciguerra.... Tout le monde leur obéit. On entoure le Quirinal, on met le feu à une porte, on monte sur les toits et les clochers voisins, on tire des coups de fusil partout, sur les murs, sur les fenêtres. Les Suisses tirent à leur tour. Une balle égarée va frapper Mgr Palma dans l'appartement qu'il occupait au palais, d'autres arrivent jusque dans l'antichambre du pape. Un canon est braqué sur la porte extérieure. Pie IX cède enfin ; mais encore n'est-ce qu'en protestant, auprès des membres du corps diplomatique qui l'entourent, de la nullité des concessions qu'il est contraint de faire. Cette précaution prise, il ordonne au fidèle

Soglia de s'entendre avec Galletti pour former un ministère. Galletti, véritable chef du nouveau cabinet, s'adjoignit d'office Sterbini pour plaire au peuple, Mamiani pour plaire aux libéraux, l'abbé Rosmini pour plaire à tout le monde, puis il annonça la formation du ministère *démocratique* à la foule qui se retira aussitôt en faisant retentir l'air de joyeuses acclamations. Rendons justice à la modération de ce peuple : en pareil cas, des Français, enivrés de leur victoire, auraient tout renversé, jusqu'au trône.

Galletti avait fait preuve, dans son programme, d'une modération extrême que ses adversaires ont reconnue et qui lui aliéna les plus exaltés de ses partisans. Néanmoins Mamiani et l'abbé Rosmini, engagés sans leur aveu, refusèrent d'entrer dans le cabinet. Il est douteux, au reste, qu'en adhérant, ils en eussent fait oublier au pape la tache originelle. Le 18, le haut conseil se réunit, et, tout composé qu'il était de princes et de prélats, il n'osa souffler mot de la violence populaire, ni faire entendre la moindre protestation. Dans l'autre chambre, les députés de Bologne, plus courageux, annoncèrent qu'ils ne siégeraient plus, si l'on ne s'engageait à poursuivre l'assassin de Rossi, ce que Galletti promit très-volontiers et de bonne foi. Mais, d'autre part, les députés démocrates s'enhardissaient. Le prince de Canino s'oppose à ce qu'une députation

se rende auprès du pape pour l'assurer du dévouement de l'assemblée : « La constituante seule, dit-il, peut résoudre les questions sur lesquelles le peuple vainqueur n'a pas voulu se prononcer. Le vrai et légitime souverain du pays, c'est le peuple italien. »

C'était plus que Pie IX n'en pouvait supporter. Il se laissa donc facilement persuader par les ambassadeurs de France, d'Espagne et de Bavière, MM. d'Harcourt, Martinez de la Rosa et de Spaur, de quitter Rome au plus tôt. On dit qu'une aurore boréale et surtout une petite boîte en or où Pie VI en voyage portait l'Eucharistie, et que l'évêque de Valence venait de lui envoyer, le confirmèrent dans sa résolution. Il crut voir dans ces deux faits si peu semblables des signes certains de la protection céleste. Mais où irait-il ? M. d'Harcourt proposait Civitavecchia, d'où le Saint-Père pourrait, à sa volonté, partir pour la France ; M. Martinez offrait les Baléares ; M. de Spaur insistait pour Gaëte. De là, disait-il, Sa Sainteté pourrait partir, à son gré, pour la France ou les Baléares ; mais il comptait bien pour retenir sa proie au pays de Naples, sur le roi Ferdinand, sur l'influence de l'Autriche, dont il était lui-même le chargé d'affaires, depuis que l'ambassadeur de cette nation avait reçu ses passe-ports, enfin sur les sentiments intimes de Pie IX.

Le pape ne rebutait personne et laissait chacun de ses trois conseillers se flatter de l'avoir décidé.

Le 25, sur le soir, il se déguise en simple abbé, puis, après bien des terreurs imaginaires, il monte en voiture avec Mme de Spaur et prend la route de Gaëte. Le cardinal Antonelli et Mgr Stella suivaient de loin. A la frontière, il faillit être reconnu et arrêté : un gendarme trouva que ce petit abbé ressemblait fort aux portraits qu'il avait vus du pape; mais ce ne fut qu'une alerte; on laissa passer la voiture, et Pie IX parvint à sa destination. Pour protéger sa fuite, M. d'Harcourt était resté dans le cabinet du pontife au Quirinal, avec de la lumière. Par moments il parlait haut pour détourner les soupçons. Lorsqu'il crut qu'assez de temps s'était écoulé pour que toute poursuite fût inutile, il partit lui-même en toute hâte pour Civitavecchia où il comptait trouver Pie IX. Il était joué et dut sentir vivement sa mésaventure; mais, en vrai diplomate, il n'en témoigna rien et se hâta de se rendre à Gaëte. C'était, depuis la révolution, la première victoire des cours du nord à Rome; celle-là leur en promettait d'autres.

A Rome, l'impression générale ne fut ni la joie ni l'affliction, mais la stupeur. On ne savait si ce grave événement serait ou non l'aurore d'une vie nouvelle pour les États-Romains. Le ministère, pour sauver les apparences, supposa, dans la proclamation par laquelle il annonçait les faits au peuple, que le pape avait cédé à de funestes conseils. C'était

mettre habilement en doute sa liberté, et infirmer d'avance tous les actes réactionnaires qu'on prévoyait. Dans ce danger public, Mamiani retira sa démission et accepta le portefeuille des affaires extérieures. Il fut résolu qu'on gouvernerait au nom du pape. Le cabinet y semblait autorisé par un billet que ce prince adressait à son majordome Sacchetti, pour l'inviter à avertir le ministre Galletti de son départ, et à lui enjoindre de veiller, ainsi que ses collègues, à la sûreté des personnes et des propriétés. Ces paroles impliquent, disait Galletti à l'assemblée, que le Saint-Père nous confirme dans nos fonctions. Le haut conseil partagea ou feignit de partager cette manière de voir ; mais il y fallut bientôt renoncer, car, le 3 décembre, arriva de Gaëte un bref par lequel Pie IX protestait contre tout ce qui s'était passé à Rome, et nommait une commission de gouvernement composée de sept personnes, toutes du parti rétrograde, et dont une seule, le député Bevilacqua, de Bologne, démissionnaire à la suite des événements du 15, passait pour avoir quelque talent. Cet acte était ce qu'on appelle vulgairement un coup d'épée dans l'eau. Il était clair que le pape absent ne serait pas mieux obéi que présent, et que les commissaires ne prendraient pas possession du pouvoir. Sur le nombre, trois étaient hors de Rome et n'eurent garde de s'y rendre ; les quatre autres n'acceptèrent pas la charge imposée à leur dévoue-

ment, ou, se trouvant une minorité sans droit pour agir, quittèrent le pays.

Le bref n'eut donc pour effet que de dépouiller le ministère de ces dehors de légalité dont il affectait de s'entourer. Désormais il fallait se démettre ou se résigner à n'être plus qu'un pouvoir révolutionnaire. Une démission eût livré Rome au plus osant; c'est pourquoi l'on y renonça, malgré le conseil de Mamiani, et le président Sturbinetti fit adopter par le conseil des députés les résolutions suivantes : 1° que le bref de Gaëte n'étant point constitutionnel, n'avait aucun caractère d'authenticité, et que, par conséquent, les ministres devaient garder le pouvoir; 2° qu'on enverrait une députation au Saint-Père et que le haut conseil serait invité à s'associer à cette démarche. La commission, composée des hommes les plus modérés, les plus dévoués au pape, partit le décembre; mais, arrêtée à la frontière par les autorités napolitaines, elle dut revenir à Rome. En vain ses membres écrivirent-ils au cardinal Antonelli pour lui faire connaître la nature de leur mission. Le cardinal répondit que le pape avait résolu de ne recevoir aucune députation. C'était donc une rupture complète. Pie IX ne voulait plus rentrer dans ses États qu'à l'ombre des baïonnettes étrangères, car il les croyait seules capables de le protéger efficacement.

Dans ces graves conjonctures, le ministère agit avec

une modération qu'il serait injuste de méconnaître. Décidé à garder le pouvoir, il n'avait point empêché les agents du pape d'afficher le bref du 3 décembre sur les murs de la ville, et les curés de le lire dans leurs églises. Il aurait pu se transformer en un gouvernement provisoire; il préféra sagement provoquer la nomination d'une commission chargée de pourvoir aux difficultés que soulevait l'absence du prince. Le président Sturbinetti et l'abbé Rezzi, l'un des personnages envoyés à Gaëte, en firent partie. Cette commission essaya en vain de s'entendre avec le cardinal Castracane et Mgr Roberti, deux des commissaires nommés par le pape; la résolution prise par le général Cavaignac d'envoyer 3500 hommes à Civitavecchia pour protéger la personne du souverain pontife, avait donné un autre cours aux idées : il ne s'agissait plus que de repousser une intervention que nul n'avait sollicitée. Le ministère avait reconnu son impuissance et remis une partie de ses pouvoirs à la commission; celle-ci déclarait ne point trouver les moyens de sortir d'embarras; à son tour le conseil des députés ne se sentant point l'énergie nécessaire pour assumer l'autorité suprême et diriger le pouvoir exécutif, imagina, pour s'exonérer de toute responsabilité, le singulier expédient d'une junte composée du sénateur de Rome Corsini, du sénateur de Bologne Zucchini, et du gonfalonier d'Ancône Camerata, allié à la famille Bonaparte.

C'était une sorte de triumvirat formé des maires des trois principales villes de l'État, choisis moins pour leur valeur personnelle, qui était médiocre, qu'à cause des fonctions municipales qu'ils remplissaient. Depuis le départ de Pie IX, la plupart des membres du haut conseil ne siégeaient plus. Ceux qui restaient adhérèrent à l'unanimité.

Comme on pouvait s'y attendre, la cour de Gaëte protesta. Si bizarre, si éphémère que fût la combinaison adoptée, les inspirateurs du pape ne pouvaient souffrir qu'on se passât d'eux. Mais les Romains ne tinrent compte de leur protestation. Même le sénateur Zucchini ayant refusé de prendre dans la junte la place qui lui avait été réservée, fut remplacé par Galletti qui se retrouva ainsi, encore une fois, à la tête du pouvoir. Le premier acte de la junte fut de proclamer, peut-être sous la pression populaire, qu'elle n'acceptait la direction des affaires que jusqu'au moment où une constituante pourrait fixer la condition politique des États-Romains. C'était mettre en question les droits du souverain pontife, et Mamiani ne voulait pas aller jusque-là. Il donna donc aussitôt sa démission. Un seul de ses collègues suivit son exemple. Les avocats Armellini et Galeotti furent appelés à remplacer les deux ministres démissionnaires, et le cabinet se trouva dès lors composé, avec les deux nouveaux venus, de Sterbini, Campello, Galletti et Mgr Muzzarelli. Il

perdait un brillant orateur, mais n'était ni plus ni moins capable de gouverner le vaisseau pendant la tempête.

En un tel état de choses, les chambres existantes n'avaient plus de raison d'être. Elles furent dissoutes, et le gouvernement convoqua les électeurs pour le 21 janvier 1849, à l'effet de nommer des députés par le suffrage universel et direct. A la seule menace de ce nouveau progrès de la démocratie, Mamiani s'était retiré; le sénateur Zucchini et tous les gouverneurs des provinces attendirent, pour l'imiter, que cette menace fût devenue une réalité. Ils n'hésitèrent plus alors et cédèrent la place aux partisans de Mazzini. Ceux-ci étaient prêts à recueillir l'héritage : un des principaux fonctionnaires de la police, Michel Accursi, avait singulièrement accru l'influence du parti par son habileté à le servir. Le pape lui-même en préparait le triomphe. Il défendit en effet, par un monitoire, à tous ses sujets fidèles d'accepter le titre de représentants. Sans cette interdiction, des hommes tels que le P. Ventura eussent pris place sur les bancs de la nouvelle assemblée, et l'opinion des provinces étant beaucoup moins hostile que celle de Rome à la papauté, on aurait pu espérer une réaction favorable au saint-siége et capable de rétablir Pie IX sans l'intervention des armes étrangères. Par défiance, ce prince eût refusé peut-être; mais on n'aurait pas

été embarrassé de lui donner des gages et de prouver que la soumission était entière.... *Dis aliter visum.*

Les élections eurent lieu, sinon sans agitation, du moins sans désordres graves. Elles ne pouvaient être que favorables au parti populaire, puisqu'il descendait seul dans l'arène. La certitude du succès était telle, que les plus ardents ne craignirent pas de se donner tort dans la forme et de préjuger l'opinion de l'assemblée constituante, en criant dans les rues : Vive la république! Le 5 février, la session fut ouverte et Galletti nommé président. Après une discussion remarquable par cette liberté et cette lenteur qui sont la dignité des assemblées délibérantes, la déchéance du pape, comme prince temporel, fut proclamée à l'unanimité, moins quinze voix. Contre la proclamation de la république il y en eut vingt-deux, toutes pour des raisons d'opportunité. Ceux qui motivèrent ainsi leur vote étaient dans le vrai. Comment ne comprenait-on pas que si l'Italie devait devenir une nation, il ne fallait pas engager à l'avance telle ou telle province dans une légalité nouvelle, et qu'il était bien imprudent de défier, pour ainsi dire, les grandes puissances catholiques? Le seul moyen de se préserver de leurs armes, ou du moins d'ajourner l'invasion, c'était de nommer un gouvernement provisoire et de renvoyer la solution de toute question politique

a causa vinta, à la fin de la guerre d'indépendance. Malheureusement les affaires humaines ne se règlent pas avec cette sagesse. Non-seulement l'assemblée et tous les ministres votèrent pour la république, mais encore le prince de Canino, le condottiere Garibaldi avaient ouvert la séance aux cris de vive la république! Il fallut que le fougueux Sterbini intervînt pour tempérer leur ardeur.

Puisqu'elle était entrée dans la voie démocratique et révolutionnaire, la constituante aurait dû se réserver le pouvoir suprême, en confiant l'exécution de ses décrets à un ministère révocable. Elle eut le tort d'adopter le système bâtard d'un comité exécutif de trois membres, distinct du ministère et d'elle-même. Ses élus furent Armellini et Montecchi, Romains, et Saliceti, Napolitain. Armellini était un vieillard de soixante-quinze ans. Théoricien habile, orateur brillant, intelligence peu commune, au dire même de ses adversaires, sec, dur et sévère pour les autres, indulgent pour lui-même, il passait pour ambitieux et peu ferme dans ses convictions. Il avait voulu être prêtre et s'était fait avocat. Devenu avocat consistorial, il s'était montré prodigue de marques de dévotion. On l'a vu ministre constitutionnel, il n'eut pas de peine à se transformer en triumvir républicain. Montecchi n'était qu'un procureur médiocre. Saliceti avait été ministre à Naples, où il passait pour un philosophe et un juris-

consulte éminent. Sous la direction de ces triumvirs, Sterbini, Campello, Mgr Muzzarelli restèrent dans le cabinet; un jeune homme de talent, M. Aurelio Saffi y entra comme ministre de l'intérieur.

Le programme du gouvernement républicain, à part les inévitables nuages du sentiment, ne contenait que des paroles de conciliation, de concorde et de tolérance. La population y répondit généralement par un calme qu'on n'osait espérer. « La sécurité publique, dit l'historien Farini, n'était pas profondément altérée; on ne portait pas plus d'atteintes qu'à l'ordinaire à la vie et à la propriété des citoyens; il y avait seulement dans Rome beaucoup de bruit, de forfanteries et de menaces. » Le peuple plaçait des bonnets phrygiens sur les croix, dans les lieux publics, et insultait les valets en livrée; mais en définitive l'ordre se maintenait à peu près dans la ville, malgré les bandes indisciplinées de Garibaldi.

Les débuts du nouveau gouvernement furent un triste mélange de fautes et de malheurs. Il eut le tort de permettre à quelques représentants d'attaquer ceux de leurs collègues qui avaient voté contre la république et de se coiffer ridiculement du bonnet phrygien. Il exigeait des soldats le serment, des fonctionnaires l'adhésion à la république; pour remédier au mauvais état des finances, il avait recours à la confiscation des biens ecclésiastiques, au prêt forcé, au papier-monnaie. Le

général Haynau s'établissait et régnait en maître à Ferrare; Mamiani se retirait de l'assemblée. Le ministre des affaires étrangères, Rusconi, essayait de reparler de la constituante italienne; mais elle n'était déjà plus possible. La Lombardie était retombée sous le joug; le Piémont vaincu avait assez de ses propres affaires; Venise assiégée était réduite à l'isolement et à l'impuissance; le dictateur Guerrazzi, en Toscane, ne voulait pas entendre parler de constituante; la Sicile n'avait pas encore reconnu la république romaine; celle-ci enfin était déjà entamée par l'Autriche. Telle était la situation, lorsque Mazzini arriva.

III

Arrivée de Mazzini en Italie. — Ses pérégrinations. — Il est nommé représentant à Rome (6 mars). — Son influence sur l'assemblée. — Second triumvirat (25 mars). — Fautes de Mazzini. — Constitution de la république. — Négociations à Gaëte au sujet de l'intervention étrangère. — Intervention française. — Embarras du gouvernement français. — Le général Oudinot à Civitavecchia. — Préparatifs de résistance. — Première attaque des Français (30 avril). — Situation de Rome. — Mission de M. de Lesseps. — Trêve entre la France et Rome (17 mai). — Garibaldi et sa légion. — Ses combats contre les Napolitains. — Propositions de M. de Lesseps. — Fautes de Mazzini. — Conseils de lord Palmerston. — Brouille de M. de Lesseps avec les triumvirs. — Il est rappelé à Paris. — Forces des deux armées. — Nombre des étrangers dans l'armée romaine. — Nouveaux combats (3 juin). — Ouverture du siége. — Progrès des Français. — Obstination de Mazzini. — Débats dans l'assemblée. — Soumission de Rome. — Entrée des Français (3 juillet). — Retraite et aventures de Garibaldi. — Administration française à Rome. — Le pape nomme des commissaires. — Voyage du général Oudinot à Gaëte. — Réaction à Rome. — Lettre à M. Edgar Ney (18 août). — Départ du pape pour Portici. — *Motu proprio* et institutions accordées aux États romains (12 septembre). — Retour du pape à Rome (12 avril 1850). — Administration du cardinal Antonelli. — État actuel des États de l'Église. — Mazzini en exil.

Quand éclata la révolution de février, Mazzini était à Londres. Il se rendit à Paris qui fut comme sa première étape. Il y présida un club ; il conduisit à l'hôtel de ville les Italiens prêts à partir pour la guerre de l'indépendance et reçut les encourage-

ments de Lamartine. Bientôt il passa en Italie, à Gênes où il était né, puis à Milan. Il fit dans cette dernière ville un assez long séjour. Est-il vrai, comme on l'a dit, que, se regardant comme le chef de l'Italie libre, il ne put supposer qu'elle disposât de ses destinées sans son assentiment? Ou plutôt, ennemi de la maison de Savoie depuis son enfance, ne fut-il pas invinciblement poussé à lui faire la guerre sur le théâtre présumé de ses triomphes? Il n'est pas impossible que ces deux sentiments vagues et confus aient guidé ses pas vers Milan, qui était à la veille de se donner au Piémont. Il y organisa les clubs, ce qui lui donnait une tribune; il prétendait tout régler, poursuivait de ses conseils les hommes de guerre, s'opposait à l'annexion avant la fin de la guerre et ruinait ainsi du même coup les espérances de Charles-Albert et la plus sérieuse chance de salut pour la haute Italie; il acquérait enfin une telle influence, que l'abbé Gioberti se croyait obligé d'accourir à Milan pour le combattre et ramener les esprits vers le Piémont. Après la prise de cette ville par Radetzky, il s'enrôla dans les bandes de Garibaldi; mais bientôt il se réfugiait à Lugano, et laissant le fusil pour la plume, il publiait une brochure, adressée à la jeunesse, pour montrer que la guerre des rois était finie, que celle des peuples allait commencer, et que la nation italienne se lèverait en masse. C'était se montrer

mauvais prophète. Si l'on combattit encore, ce fut à Novare, une guerre de rois. Après la chute de Milan, l'Italie découragée ne bougea plus, si ce n'est sur des points isolés, à Venise, à Rome, et seulement pour bien mourir.

De Lugano, Mazzini se rendit à Florence. Il y eût voulu exercer l'influence qui nulle part ne lui avait fait défaut; mais il s'y trouvait en face de Guerrazzi qui se sentait assez de talent pour n'avoir pas besoin de conseils, et dont le caractère exclusif n'admettait pas de rivaux. Il essaya toutefois de persuader aux Toscans qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de se donner à la république romaine et de devenir une de ses provinces; mais, quoi qu'il ait pu dire depuis, il obtint peu de succès. Il ne tarda pas à quitter Florence. Cette brillante ville ne pouvait être pour lui qu'une étape. Grand prêtre de la religion nouvelle, il ne devait s'arrêter qu'à Rome, capitale éternelle de ceux qui mènent le monde, de ceux qui gouvernent les hommes ou les âmes, des empereurs avant Jésus-Christ, et des papes depuis.

On l'a dit avec raison : à Rome, les prêtres partis, Mazzini était chez lui. Si bien chez lui, que depuis longtemps c'étaient ses idées qui régnaient. Les lois, les actes publics, les jugements étaient rendus au nom de Dieu et du peuple, suivant sa formule. On lui donnait, en son absence, le titre de citoyen

romain. A peine arrivé, il se vit nommé représentant par neuf mille suffrages. Son entrée au parlement (6 mars) fut un véritable triomphe. De toutes parts les applaudissements éclatèrent, sur les bancs de l'assemblée et dans les tribunes. Le président Galletti l'ayant invité, pour lui faire honneur, à s'asseoir à ses côtés, il prononça un discours de remercîments dans lequel il développa sa thèse vague et mystique du gouvernement des hommes et des âmes, partagé jusque-là entre Rome païenne et Rome chrétienne, et qui devait être réuni dans la Rome nouvelle, dans la Rome du peuple.

A peine au parlement, il en fut comme le maître. Qui pourrait s'en étonner ? Avec autant de talent que personne, il avait une force qui manquait à tous les autres, il avait un dogme. Le gouvernement piémontais venait d'envoyer le député Valerio à Rome et dans les principales villes d'Italie, afin d'en obtenir des secours pour la guerre. Par malheur, le gouvernement romain n'était pas prêt, et certains républicains ne voulaient à aucun prix donner aide au Piémont. Mais, le 18 mars, Mazzini prit la parole pour faire appel à la concorde et demander la coopération de tous à la guerre sainte. « Il ne faut plus, dit-il, regarder aux formes politiques. Il n'y a plus que deux sortes d'Italiens, ceux qui veulent la guerre et ceux qui ne la veulent pas. Rome républicaine combattra à côté du Piémont monarchique. » Géné-

reuse pensée, trop despotiquement présentée peut-être pour un simple représentant, mais à laquelle chacun s'empressa d'acquiescer. Les dames présentes à la séance jetèrent leurs bijoux aux pieds du président, et, le 22, parut une proclamation rédigée par M. Audinot, chef de la droite parlementaire, qui appelait aux armes le peuple des États romains. Le gouvernement faisait de sérieux efforts pour mettre sur pied un corps d'armée respectable, lorsque arriva la nouvelle du désastre de Novare (23 mars). Privée de détails, l'assemblée ne croyait pas que la défaite du Piémont fût sans espoir de revanche, et elle résolut de faire un nouvel effort pour lui venir en aide. Le triumvirat fut réorganisé pour y faire place aux hommes les plus énergiques : Mazzini, Armellini et Saffi furent nommés. Malgré le talent des deux derniers, c'était, au fond, la dictature de Mazzini. A cette occasion, quelques changements eurent lieu dans le ministère. Mazzini remplaça Saffi à l'intérieur par Michel Accursi, et Mgr Muzzarelli céda le portefeuille de l'instruction publique à l'ex-président Sturbinetti.

Lorsque la cause de l'Italie fut perdue, sans retour prochain, sur les champs de bataille, Mazzini ne se crut pas tenu de sacrifier plus longtemps ses opinions personnelles à la concorde, et en apprenant l'insurrection de Gênes, il ne craignit pas d'y applaudir. « Le dernier prestige est tombé, disait-

il ; le principe monarchique est condamné, triomphent Dieu et le peuple qui ne trahissent pas. » Dans ce peu de mots, il n'y avait pas moins de deux fautes : Mazzini se réjouissait d'un événement qui divisait et par conséquent affaiblissait l'Italie; il favorisait en outre cette déplorable tendance des Italiens à voir, dans la trahison de quelques-uns, la cause de tous leurs désastres. Il était loin de racheter ces imprudences par l'habileté de son administration. Voulant agir à tout prix, ne fût-ce que pour n'être pas accusé d'inaction, il lançait des proclamations, des circulaires, publiait des règlements, des décrets, des lois, et faisait preuve de cette activité stérile qui caractérise d'ordinaire les gouvernements nouveaux. Il se donnait même le tort de jouer une sorte de comédie religieuse. Persuadé que le peuple romain renoncerait difficilement à ses brillantes cérémonies, il voulut que celles de la semaine sainte et de Pâques eussent lieu comme de coutume. Sur leur refus de les célébrer, les chanoines de Saint-Pierre furent condamnés à une amende, et l'on eut recours à un aumônier de régiment qui officia à la place du pape, en présence des triumvirs, de beaucoup de représentants, des officiers, des clubs, des consuls de Suisse, de Toscane, d'Angleterre et des États-Unis. Après la messe, eut lieu une procession solennelle, suivie de la bénédiction du saint sa-

crement. La foule était à genoux et Mazzini dans la loge; de toutes parts retentissaient le canon, les cloches, les cris de *Vive la république!*

Le peuple romain ne parut trouver rien d'étonnant à cet assemblage bizarre. Il paraissait s'être accoutumé à l'idée qu'on lui présentait chaque jour, sous toutes les formes, que désormais la république était inséparable de Rome catholique. Lorsque, dans les premiers jours d'avril, arriva la nouvelle de la restauration du grand-duc de Toscane, accomplie par les Autrichiens, le ministre Sterbini jura de s'ensevelir sous les ruines de la patrie, plutôt que de renoncer à la république, et l'assemblée, s'associant à cette déclaration, la transforma en décret. En même temps une proclamation appelait à Rome tous les Italiens en état de porter les armes pour contribuer à la défendre, et les autres pour y trouver asile.

Cependant la constitution avait été longuement élaborée; elle était prête. Le 17 avril, elle fut soumise à l'assemblée. S'inspirant de toutes les constitutions démocratiques connues, les nouveaux législateurs avaient trouvé moyen de donner à leur compilation un certain tour d'originalité. C'était quelque chose de nouveau, en effet, qu'une constitution démocratique proclamant une religion d'État, établissant deux consuls et douze tribuns. Mais, à tout prendre, les rouages de cette machine politique ne s'en-

grenaient guère plus mal que ceux de beaucoup d'autres. Un des deux consuls sortait de charge chaque année; ces magistrats avaient le pouvoir exécutif, le droit de grâce et la nomination des fonctionnaires. Avec les idées et les passions modernes, ce partage de l'autorité suprême promettait, pour un avenir peu éloigné, un premier consul, ordinairement le plus ancien, quelquefois le plus énergique, et par conséquent le pouvoir d'un seul. Les tribuns, élus pour cinq ans, pouvaient demander une deuxième délibération à l'assemblée, et même une troisième, si la majorité n'avait pas été des trois quarts des voix. Si les représentants du peuple décrétaient la dictature, les tribuns étaient chargés de suivre avec attention les événements, et de convoquer de nouveau l'assemblée, à peine le péril disparu. Inviolables pour tout le temps de leur magistrature, et même un an après, ils étaient rééligibles de cinq ans en cinq ans. Ils avaient donc une partie des fonctions attribuées, en d'autres États, aux sénateurs. L'assemblée unique, élue, comme les consuls et les tribuns, directement par le peuple, et pour trois ans, ne pouvait être dissoute. Quinze citoyens, choisis dans les diverses provinces, formaient un conseil d'État. A vingt et un ans on était électeur et éligible; à trente, on était apte aux fonctions de consul et de tribun. La révision de la constitution ne pouvait avoir lieu

que d'après un vote de l'assemblée qui devait être renouvelé trois fois, de six mois en six mois, et sanctionné par les comices généraux. C'étaient là de sages garanties; mais on sait si elles peuvent arrêter la fureur des partis! La république romaine ne devait pas éprouver cette douleur de voir l'édifice abattu par les mêmes mains qui l'avaient élevé : elle allait payer d'une invasion et d'une sanglante défaite l'antique solidarité de la ville de Rome avec la puissance des papes.

Il y avait longtemps que cette invasion se préparait. Même elle eût été bientôt accomplie, si l'on avait pu s'entendre sur la question de savoir par les armes de quelle puissance elle se ferait. La France aurait voulu qu'elle fût l'œuvre des princes italiens, de Charles-Albert et de Ferdinand II; mais le pape et ses conseillers ne voulaient pas entendre parler de l'un, et ne croyaient pas l'autre assez fort. Ils ne se souciaient pas non plus du gouvernement français, dont l'instabilité les effrayait; les armes de l'Autriche étaient celles qu'ils appelaient dans le secret de leur cœur. La diplomatie eût dû le comprendre : n'était-ce pas l'influence autrichienne qui avait prévalu, lorsque Pie IX était parti pour Gaëte? Mais afin de ménager toutes les puissances protectrices, dès le 18 février, le cardinal Antonelli avait adressé une demande collective d'intervention à l'Autriche, à la France, à l'Espagne et à Naples; il

laissait ainsi aux quatre cabinets l'embarras de s'entendre, et réservait à son maître le droit de se prononcer au dernier moment. Au reste, la résolution du pape était prise. A ceux qui le sollicitaient de s'en rapporter aux princes italiens du soin de le remettre sur le trône : « Il est trop tard, répondait-il ; ils l'ont voulu ! » Il n'était pas trop tard, puisque la France inclinait visiblement à cet expédient. Le 22 février, le grand-duc de Toscane, à son tour, avait débarqué à Gaëte. Sans prendre conseil de personne, il s'était empressé de demander secours à son parent l'empereur d'Autriche, et avait fait décidément pencher la balance de ce côté. M. d'Harcourt ne pouvait plus reculer. Cependant, pour différer encore, il avait proposé des conférences diplomatiques à Gaëte ; mais ces délais irritaient l'entourage du pape, et le cardinal Antonelli ne se gênait plus pour se plaindre « des importunes sollicitations du gouvernement français. »

Sur ces entrefaites, la reprise des hostilités entre l'Autriche et le Piémont était venue rendre courage à M. d'Harcourt, et lui avait suggéré l'idée de faire opérer la restauration du pape par le parti constitutionnel romain. L'idée était excellente ; c'était celle qui devait prévaloir en Toscane ; mais elle faisait supposer que les constitutionnels étaient en majorité à Rome : or, en ce pays tout le monde s'était jeté dans les extrêmes, et voulait ou l'abso-

lutisme pontifical ou la république. L'ambassadeur français, conservant encore des illusions sur ce point, avait fait sonder le triumvir Armellini et Mamiani. Armellini répondit assez étourdiment qu'il ne croyait pas aux dangers dont on lui parlait. Mamiani protesta, dans sa réponse, contre cette prétention de disposer de trois millions d'hommes sans leur aveu; il ajouta cependant que, puisque une intervention était inévitable, il valait mieux la subir des Français que des Autrichiens ou des Napolitains, universellement haïs, les uns, parce qu'ils occupaient une partie de l'Italie, les autres à cause de l'extrême impopularité du roi Ferdinand. Il demandait seulement que la France déclarât, dans un manifeste, qu'elle intervenait pour prévenir une intervention moins amicale et pour sauver le statut. L'avenir devait montrer à quel point les craintes de Mamiani étaient fondées; mais alors on conservait encore quelques semblants constitutionnels, et le cardinal Antonelli s'offensait quand on laissait percer des doutes sur ses intentions et sur celles du Saint-Père à l'égard du statut.

Toutes ces négociations étaient en pure perte : l'Autriche paraissait bien décidée à ne pas attendre plus longtemps. Quand le gouvernement français en eut acquis la certitude, il résolut de prendre les devants et d'assumer la terrible responsabilité d'une intervention. Sa position était difficile. Il avait de-

vant lui une assemblée républicaine dont il devait ménager les susceptibilités, respecter les sentiments, bien qu'il ne les partageât pas. Or, cette assemblée ne pouvait comprendre que la république française allât étouffer la république romaine qu'on affectait d'appeler sa jeune sœur. Il se crut donc obligé, en lui communiquant ses intentions, de déclarer que, sans rien imposer à personne, ni aux Romains, ni au pape, il voulait seulement faciliter la réconciliation. Or, il était clair que cette réconciliation ne serait possible que dans le cas où Pie IX pourrait être replacé sur son trône avec le consentement de la pluralité de ses sujets. Nécessité incontestable, hypothèse hasardée qui étaient le fond de la question, mais que l'assemblée entrevit à peine. On s'en tint à des généralités insignifiantes. M. Jules Favre, rapporteur, dit à la tribune que la défaite du Piémont imposait à la France le devoir de paraître en Italie pour y faire respecter l'humanité. Pitoyable prétexte qui aurait dû conduire nos drapeaux sous les murs de Venise ou de Novare et non sur les bords du Tibre! Le général Lamoricière dit la vérité en deux mots: « Si l'Autriche rétablit le pape à Rome, c'est une contre-révolution complète. » Par Naples ou l'Espagne, c'eût été même chose. Pour que Rome sauvât du naufrage quelques lambeaux de ses libertés, pour que la contre-révolution pût n'être pas

complète, il fallait donc qu'elle se fît par les mains de la France. D'ailleurs, le rôle de protecteur du saint-siége, en perpétuant les traditions de Charlemagne, plaisait au gouvernement français. Il avait séduit le républicain Cavaignac; comment aurait-il répugné au président Bonaparte? 325 voix contre 283 autorisèrent l'expédition; mais cette majorité comprenait un certain nombre de membres qui l'entendaient comme M. Jules Favre, et qui ne tardèrent pas, en voyant dépasser les limites où ils avaient voulu la circonscrire, à voter avec la minorité. Inconséquence singulière de gens qui fournissaient au gouvernement tous les moyens d'agir selon ses vues, et lui défendaient d'en user jusqu'au bout!

Le général Oudinot, chargé de l'expédition, arriva devant Civitavecchia sans que Mazzini et ses collègues eussent pu se persuader qu'il vînt pour autre chose que pour défendre contre l'Autriche le territoire de la république romaine. Cette illusion ne fut pas de longue durée. Avant même de débarquer, le général en chef fit savoir qu'il venait pour rétablir le pape sur son trône. Cette déclaration ne causa pas moins de stupeur à Civitavecchia qu'à Rome; mais Civitavecchia, menacée d'un bombardement, exigea qu'on laissât les Français débarquer sans obstacle. Ceux-ci descendirent à terre en poussant les cris de vive la République! vive l'Italie! auxquels les habitants de la ville envahie répondirent beau-

coup plus clairement : Vive la République romaine! vive la République française! Sentant alors le besoin de s'expliquer, le général Oudinot fit afficher une proclamation dont le sens était qu'il ne venait ni pour soutenir un gouvernement que la France n'avait jamais reconnu, ni pour rétablir des abus irrévocablement détruits par la générosité de Pie IX, mais pour faciliter le rétablissement d'un régime également éloigné de ces abus et de l'anarchie de ces derniers temps. La municipalité répondit en protestant de son dévouement à la république romaine, et en faisant connaître les conditions auxquelles elle regarderait les Français comme amis. Pour toute réponse, le général Oudinot fit fermer la seule imprimerie qu'il y eût à Civitavecchia.

Quand l'assemblée romaine eut enfin compris que les Français venaient en ennemis sinon du peuple romain, du moins de la république, elle commit aux triumvirs le soin de repousser la force par la force. On disposa tout pour la défense : on arma les citoyens, on les prépara au service de la guerre; une commission fut nommée pour diriger l'érection et la défense des barricades, sous les ordres de l'actif Milanais Cernuschi, nommé représentant en même temps que Mazzini et le prêtre vénitien Dall'Ongaro.

Si menaçantes que fussent ces dispositions, elles n'auraient pas arrêté le général Oudinot; mais les dispositions bien connues de l'assemblée nationale

française le plongeaient dans un grand embarras. Il se tenait à Civitavecchia, pour ainsi dire l'épée à la main, et cependant il hésitait à attaquer Rome. Notre ambassadeur à Gaëte, M. d'Harcourt, le poussa en avant. Ce diplomate voyait combien la cour pontificale était mécontente de l'expédition française. Oublieuse de ses protestations précédentes, elle attaquait ouvertement les institutions libérales. Il espéra que, le général Oudinot une fois maître de Rome, il serait plus facile de fixer au pape les conditions de son retour. Il ne comprit pas qu'à un prince dont l'autorité spirituelle fait toute la force on ne saurait imposer de conditions, par cela même qu'impuissant à se défendre, il ne peut subir aucune contrainte sans qu'aussitôt tous ceux dont il dirige les consciences soient intéressés à le protéger. En pareil cas, contre l'usage, c'est le plus faible qui fait la loi. On espérait du moins que ces conditions qu'on ne pouvait imposer au pape, il les accepterait volontairement et par reconnaissance pour le service rendu. Mais quelle reconnaissance pouvait éprouver Pie IX, alors que trois autres nations briguaient l'honneur que s'était arrogé la France, alors que les armes françaises lui faisaient perdre le bénéfice d'une intervention autrichienne et de ce que la grande-duchesse de Toscane appelait *une bonne restauration?*

Quoiqu'il en soit, le général Oudinot entra dans

les vues de M. d'Harcourt et se mit en marche sur Rome à la tête de six mille soldats environ. Il était convaincu qu'il allait être reçu en ami, ou du moins qu'il entrerait dans Rome sans coup férir, « car, disait-il bien haut, les Italiens ne se battent pas. » Les troupes partageaient à ce point la confiance de leur chef, que, le 30 avril, lorsque, aux approches de la ville éternelle, elles entendirent les cloches appeler les citoyens à la défense des points les plus menacés, elles crurent naïvement qu'on sonnait l'angelus de midi. Ayant rencontré devant eux l'avant-garde de Garibaldi, à Brevetta, nos premiers bataillons durent se replier sur la gauche. Guidés par la coupole de Saint-Pierre, ils parvinrent jusqu'aux murs, et tentèrent d'emporter d'assaut les faibles défenses qu'ils avaient devant eux; mais Garibaldi, sortant alors par la porte Saint-Pancrace, les prit de flanc, et, quoique obligé bientôt de se retirer, les empêcha de poursuivre leur dessein, grâce surtout aux troupes de réserve qui dégagèrent aussi les bastions du Vatican, vivement attaqués. Les assaillants se retirèrent sur Castel di Guido. Ils laissaient deux cent cinquante prisonniers que leur confiance dans le bon accueil des Romains avait poussés à s'engager trop avant. Le général Oudinot savait dès lors que les Italiens se battent. Il prouva que son opinion à cet égard s'était modifiée, en se hâtant de demander du renfort à son gouvernement.

L'honneur italien était sauvé, pourvu que cette résistance ne fût pas un feu de paille. Quant à espérer le succès définitif, les Romains n'y pouvaient songer. L'Autriche était à Florence et dans les légations, l'Espagne envoyait des troupes, Naples se tenait prête; la France, d'ailleurs, n'était-elle pas engagée d'amour-propre à venger la surprise du 30 avril? Mais Venise non plus n'espérait pas le triomphe; elle ne voulait, comme Rome, que tomber glorieusement. Les triumvirs déployèrent une grande activité. Des soins donnés aux blessés, une pompeuse sépulture aux morts, des secours à leurs familles, les prisons mieux disposées, le payement des billets ajourné, l'exposition du saint sacrement, dès que les cloches appelaient aux armes, tous leurs actes, en un mot, témoignaient de leur minutieuse attention à ne rien négliger de ce qui pouvait donner du cœur aux assiégés. Les prédicateurs populaires disaient que la guerre contre l'étranger est sainte, que ces mots *Dieu et le peuple* sont le fondement de toute justice, que le devoir du chrétien est de mourir pour son pays, que la puissance temporelle du pape est contraire à la doctrine du Christ. Le peuple bien payé ne souffrait pas et se montrait assez content de ce genre d'existence. Il s'abandonnait toutefois à des désordres, à des violences coupables qu'on n'avait guère le temps de réprimer. Trois prêtres, en qui la haine publique crut voir des

jésuites, furent mis en pièces. Les triumvirs durent rendre un décret sévère pour assurer l'inviolabilité des personnes et des propriétés.

Cependant l'assemblée nationale de France, jugeant qu'on avait mal interprété sa pensée, « invitait le gouvernement à prendre sans retard les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne fût pas plus longtemps détournée de son but. » Mais, outre que cet avertissement de la minorité devenue majorité n'était qu'une inconséquence, le pouvoir exécutif ne pouvait guère en tenir compte, car il pressentait ce que les élections démontrèrent peu après, que l'opinion publique n'était plus avec les républicains. Devait-il obéir contrairement à ses tendances naturelles, au risque d'être blâmé plus tard pour avoir obéi ? C'était plus qu'on ne pouvait lui demander. Il résolut, en attendant les élections, de ne pas se prononcer et de gagner du temps. C'est pour cela qu'il envoya M. de Lesseps à Rome. Cette mission ne pouvait aboutir. Un diplomate plus expérimenté[1] l'eût compris et se fût gardé d'accepter ; mais M. de Lesseps était en fonds d'illusions et de confiance. Arrivé à Rome, il s'empressa de s'aboucher avec les triumvirs qui, malgré leur ressentiment de l'attaque du 30 avril, protestaient prudemment de leur désir

1. M. de Lesseps avait vingt-cinq ans de bons et loyaux services dans les consulats ; mais la gestion d'un consulat n'est pas toujours la meilleure école de diplomatie.

de vivre en bon accord avec la France. Il observa ce qui se passait autour de lui et écrivit au général Oudinot une lettre remarquable. « Dans l'incertitude où nous sommes, disait-il, il est très-important d'éviter toute rencontre; la ville entière est en armes, elle renferme au moins vingt-cinq mille combattants sérieux. Si l'on entrait à Rome de vive force, il faudrait passer sur le corps non-seulement d'aventuriers étrangers, mais de bourgeois, de boutiquiers, de jeunes gens appartenant à ces classes éclairées qui, à Paris, défendent l'ordre et la société. » De son côté, Mazzini faisait remettre au général Oudinot une note habilement rédigée, où il rappelait les faits, à savoir que si, dans l'assemblée romaine, quelques représentants s'étaient montrés hostiles à la république, pas un seul n'avait demandé le maintien du pouvoir temporel du saint-siége; que la république avait fait régner l'ordre, et que si l'agitation avait été continuelle sous le gouvernement pontifical, elle avait cessé depuis l'établissement de la république ; qu'après la nomination des triumvirs, des élections avaient eu lieu, que tout le monde avait voté avec le plus grand calme, et confirmé la forme de gouvernement adoptée. Par malheur, toutes ces assertions eussent-elles été exactes, cela ne faisait rien à l'affaire. Il n'y en avait pas moins plusieurs princes catholiques intéressés à ne pas laisser rétablir le

pape par leurs rivaux et à se faire un mérite auprès de lui et auprès de leurs peuples de l'empressement qu'ils mettaient à accomplir cette restauration.

La France était désormais en position de tenir l'Autriche en échec, et le général Oudinot avait signifié à Radetzky qu'il ne lui permettrait pas de pénétrer plus avant dans les États romains. Ce succès obtenu, il pouvait attendre que les élections pour l'assemblée législative lui permissent d'agir sans crainte de soulever des tempêtes. Il consentit donc, sur la proposition de M. de Lesseps, à conclure une trêve avec la république romaine. Les triumvirs firent preuve de bon vouloir en renvoyant au camp français leurs deux cent cinquante prisonniers, et le général répondit à cette courtoisie en rendant à la liberté le bataillon de huit cents hommes qu'il avait désarmé à Civitavecchia (17 mai).

Les Romains profitèrent de cette trêve pour se tourner contre les Napolitains, qu'ils combattaient avec plus de plaisir que les Français. L'armée napolitaine, forte de seize mille hommes, s'avançait sous les ordres du roi lui-même. Ferdinand II avait signalé son entrée dans les États de l'Église non par des batailles, mais en arrêtant des magistrats républicains, de paisibles voyageurs, d'honnêtes citoyens qu'il jetait dans les prisons en compagnie des vagabonds et des voleurs. Il avait peur de tout, de la France surtout dont il ne s'expliquait pas bien les

desseins, et de Garibaldi, à qui la cour de Gaëte avait fait une légende. Les soldats napolitains, dit l'historien Farini, n'espéraient guère se défendre contre lui que par la vertu des amulettes. C'était en effet un terrible homme. Semblable, par l'extérieur, à un chef de tribu indienne, il était partout, examinant tout par lui-même sous les déguisements les plus imprévus. A l'heure du danger, il donnait ses ordres, animait ses soldats, combattait de sa personne avec une bravoure d'un autre temps. Il prenait ses officiers parmi ses soldats, et les poussait jusqu'aux grades les plus élevés, s'il les en jugeait dignes, ou les faisait descendre au dernier rang lorsqu'ils avaient démérité. Sa légion était un singulier mélange de jeunes gens enthousiastes, de vieux soldats confiants dans leur capitaine, et même, il faut le dire, de coquins qui ne rêvaient que pillage. Les officiers étaient vêtus de rouge, sans ornements, sans insignes de leur grade; ils portaient des chapeaux de toute forme, de toute couleur; ils couraient, se débandaient, se jetaient au fort du danger; aux heures de repos, ils laissaient leurs chevaux en liberté, ou les montaient sans selle et sans bride pour faire la chasse aux bestiaux; ils partageaient entre leurs soldats ce qu'ils avaient pris et mangeaient la même nourriture qu'eux.

Tels étaient les hommes qui, le 7 mai, allè-

rent à la rencontre des Napolitains. Ceux-ci furent facilement mis en fuite. Le 9, contre deux régiments d'infanterie de la garde royale et une division de cavalerie, Garibaldi engagea seulement quatre compagnies des siens. Après une escarmouche de trois heures, les Napolitains se retirèrent. Ils laissaient cent morts sur le terrain et des prisonniers qui, pour adoucir le monstre, n'imaginèrent rien de mieux que de se répandre à l'envi en grossières injures contre Pie IX.

La crainte d'une attaque des Français avait forcé Garibaldi de rentrer à Rome; mais la trêve du 17 mai lui permit de sortir de nouveau, cette fois en expédition régulière et sous les ordres du général en chef Roselli. Les Romains, au nombre d'environ dix mille hommes, voulaient forcer les Napolitains d'accepter le combat; mais le roi se hâta prudemment de battre en retraite, et, pour obtenir un succès contre lui, il ne fallut rien moins qu'une audacieuse désobéissance de Garibaldi, un de ces actes que les anciens Romains punissaient de mort. L'armée était à neuf milles de Velletri; Roselli avait défendu à ses subordonnés de quitter leurs positions. Néanmoins Garibaldi se mit en marche avec l'avant-garde, composée de deux mille hommes, et s'avança jusqu'à un mille de Velletri. Assailli par des forces très-supérieures aux siennes, il fut gravement compromis; mais suppléant au nombre par l'audace, il

chargea la cavalerie et rejeta l'infanterie dans la ville que, grâce à ce hardi coup de main, Roselli put occuper le jour suivant; avec sa prudence ordinaire, le roi Ferdinand l'avait évacuée pendant la nuit. De part et d'autre, il y eut à peine cent morts; la prise de Velletri donna seule de l'importance à cette affaire. On en attribua tout l'honneur à Garibaldi, et c'est un des signes du temps que personne ne songea à lui demander compte de sa désobéissance. Craignant que la trêve ne fût rompue, Roselli voulait revenir à Rome avec toutes ses forces; Garibaldi obtint la permission de continuer à courir la campagne avec six mille hommes. En un pareil moment c'était une faute : il eût été sage de concentrer les troupes, puisqu'on voulait faire honneur au nom italien d'une énergique et longue résistance. L'ennemi sérieux, ce n'étaient pas les Napolitains. Du reste, il fallut bientôt rappeler l'héroïque aventurier.

A Rome, en effet, les choses allaient de mal en pis. M. de Lesseps avait pour première instruction de ne reconnaître en aucun cas la république romaine, et les triumvirs ne voulaient rien entendre avant d'avoir obtenu cette reconnaissance. Dans ces conditions, l'envoyé français essayait, avec beaucoup de bonne volonté et peut-être un peu d'amour-propre, de trouver les termes d'un accommodement. Il proposait de placer les *États romains* sous

la protection fraternelle de la république française, de maintenir les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, de partager le service militaire de la ville entre les soldats français et les soldats romains; enfin d'assembler de nouveaux comices sous la protection de l'armée, et d'inviter tous les citoyens à se prononcer une dernière fois sur la forme de gouvernement qu'ils voulaient adopter.

L'assemblée romaine, alors sous le charme de Mazzini, aurait suivi docilement tous ses conseils; c'est donc à lui que remonte la responsabilité du refus dont elle accueillit les propositions de M. de Lesseps. Le triumvir-dictateur commettait fautes sur fautes. Il était douteux que le gouvernement français approuvât les combinaisons de son négociateur, et surtout qu'il consentît à donner aux Romains l'occasion de se prononcer une fois de plus contre le pape; mais il pouvait accéder à tel ou tel point particulier, et l'important pour les assiégés était de traiter au lendemain d'une victoire, au lieu d'attendre que les Français eussent réparé leur échec en prenant la ville d'assaut. Non-seulement Mazzini eut le tort de repousser des conditions presque trop favorables, eu égard au possible, mais encore, ayant promis à M. de Lesseps de lui envoyer des contre-propositions, il commit la faute grave, inexplicable, de blesser cet unique défenseur du *statu quo* à Rome, en ne tenant pas sa promesse, et

en s'adressant au général Oudinot par l'intermédiaire du général Cass, ambassadeur des États-Unis. Évidemment, il ne pouvait obtenir, d'un soldat désireux de réparer un échec, des conditions plus avantageuses que celles de M. de Lesseps. Impuissant à sauver la république romaine, ce diplomate pouvait lui faire beaucoup de mal. M. Oudinot et ses officiers frémissaient d'impatience; M. de Lesseps seul les retenait. Qu'il se rangeât à l'avis de ceux qui voulaient la guerre, l'eût-on retardée un instant de plus?

Mazzini avait trop de perspicacité pour ne pas comprendre ainsi la situation; d'ailleurs la passion l'eût-elle aveuglé, lord Palmerston s'était chargé de lui faire voir la lumière. « Conseillez à ceux qui gouvernent la république, disait-il au délégué des triumvirs, Marioni, de traiter au moins avec la France, mais de suite, franchement et à des conditions possibles. En cela l'Angleterre vous aidera, vous donnera tout son appui, dans l'intérêt non-seulement de Rome, mais de l'Italie. Ne laissez pas échapper le moment présent où vous pouvez sinon imposer et exiger, du moins espérer des conditions très-favorables. Acceptez le pape avec une constitution large, avec la presse sans entraves, et toutes les garanties pour la liberté et le progrès à venir, avec la condition expresse de la séparation entière et perpétuelle des deux pouvoirs ecclésiastique et sé-

culier. Faites même une condition *sine qua non* de la sécularisation du gouvernement. Mon opinion est que le gouvernement français, quel que puisse être le futur ministère, consentira à être médiateur à ces conditions, et les fera accepter au pape et à son entourage, même quand elles leur déplairaient. Profitez de ce moment favorable ; si vous le laissez échapper, ce sera votre faute et vous vous en repentirez. Profitez de l'état actuel de l'opinion en France, lequel n'est pas éternel, et des fautes du général Oudinot, qui ont donné une nouvelle couleur à l'affaire. Espérez dans l'avenir gros d'événements si considérables, que la prévoyance humaine ne peut ni les mesurer, ni les diriger, mais traitez, traitez de suite. Peut-être, durant les négociations, quelque circonstance nouvelle viendra-t-elle vous permettre de vous montrer plus exigeants. Maintenant contentez-vous du possible. Si vous refusez, ce sera pour votre malheur. Je vous donne ces conseils comme particulier, et, si vous l'aimez mieux, comme ministre de la reine et de la nation anglaise. »

Puis, comme le délégué Marioni protestait contre toute restauration du pape, et demandait que l'Angleterre promît du moins de reconnaître la république romaine quand la France l'aurait fait (on voit que cette entrevue est antérieure à l'expédition), lord Palmerston ajouta : « Peu importe ce qui arri-

vera en France, vous ne serez jamais reconnus comme république. Le pape vous sera imposé de nouveau, sous quelque nom, sous quelque titre, sous quelque couleur que ce soit, alors même qu'en France s'établirait la république rouge, ce qui est fort difficile. Pourquoi ne le rétablirait-on pas en qualité de prince constitutionnel, comme la reine d'Angleterre? La France et l'Angleterre pourraient au besoin garantir des institutions libérales, désormais nécessaires aux États romains. »

Mazzini aurait voulu une intervention anglaise; à ses ouvertures en ce sens, lord Palmerston répondait qu'il n'obtiendrait du parlement ni argent ni soldats pour une telle entreprise. Peut-être comprenait-il qu'un pays protestant serait mal venu à se mêler d'une affaire qui était surtout catholique; mais son véritable motif, il le laissa échapper dans une de ses conversations avec le délégué Marioni : « Les hommes d'État anglais, dit-il, ne verraient pas volontiers la république au cœur de l'Italie. »

Ainsi Mazzini ne pouvait alléguer son ignorance des dispositions de l'Angleterre, le seul État sur lequel il pût encore compter. S'il voulut pousser les choses à l'extrême, c'est donc qu'il pensa qu'une restauration du pape et de l'absolutisme par l'étranger était désormais ce qui pouvait arriver de plus heureux pour la cause de l'unité et de la république en Italie. C'est pour cela qu'il tint secrète la dé-

pêche du délégué Marioni, remise précisément entre ses mains, tandis qu'il faisait l'intérim des affaires étrangères; c'est pour cela qu'il laissa croire que l'Angleterre était sur le point de reconnaître la république romaine; c'est pour cela qu'il ne se prêta pour lui ni pour ses collègues à aucune entrevue avec lord Napier, envoyé officieusement à Rome par le cabinet de Saint-James; c'est pour cela enfin que, ne voulant pas affaiblir le parti de la défense, il se relâcha des sévérités premières de la discipline, et toléra des désordres graves, des auto-da-fé de carrosses, de confessionnaux, des assassinats de prêtres et de moines. Pourrait-on trop déplorer les machiavéliques calculs de ces politiques qui jouent à tout ou rien, à qui perd gagne, quand l'enjeu est la liberté, l'existence des peuples!

Revenons à M. de Lesseps. Blessé dans son amour-propre, il prêta une oreille plus complaisante aux sollicitations de M. d'Harcourt et de M. de Rayneval, notre ambassadeur à Naples, admis en cette qualité aux conciliabules de Gaëte, du général Oudinot enfin, et de ses officiers qui demandaient à en finir au plus tôt. Un incident de médiocre importance acheva sa conversion. Quelques réfugiés français avaient insulté l'un des attachés de notre ambassade. Aveuglé par la passion, M. de Lesseps vit dans cet outrage l'œuvre de tout le peuple romain; il se laissa persuader que la haine des Transtévérins le menaçait

du sort de Rossi. Aussitôt, d'accord avec le général Oudinot, il déclare les négociations rompues, et adresse aux triumvirs une lettre fulminante pour leur reprocher les dangers qu'il courait à Rome et leur annoncer qu'il se retirait au quartier général. En même temps, il écrivait à son gouvernement une longue dépêche où l'on remarque un passage singulier dont voici à peu près les termes :

« Le séjour de Mazzini en Angleterre lui a mis en tête l'idée d'une sorte de protestantisme pour sa patrie. Il entretient des relations fréquentes avec des ministres anglais et méthodistes; cet homme, quoique doué d'une rare intelligence, n'est qu'un ambitieux vulgaire. Inspiré par le génie des conspirations, il n'a pas compris combien il lui serait utile de s'appuyer sur la partie modérée de la population. Venu au pouvoir, il a continué ses trames ténébreuses et infernales. Les longues années qu'il a passées en prison, en Italie et ailleurs, l'empêchent d'ouvrir les yeux, et font de lui un ennemi dangereux de la société. Je regarde l'occupation amicale de Rome par nos troupes comme un danger pour nous. Nous n'avons rien à gagner à nous mêler à cette politique dont le chef Mazzini opprime, terrifie, ruine les habitants de Rome. Au fond de ce système, il n'y a que déficit et banqueroute. J'ai dit à Rayneval que j'avais cherché à arracher le masque à ce Néron moderne. »

La passion respire dans ces lignes et s'appuie sur de grossières erreurs. Si Mazzini était devenu un Néron, la société n'en était pas redevable aux *nombreuses années* de prison qu'elle lui avait fait subir, car il n'y avait passé que six mois en 1830. D'autre part, si, au fond de ce système, il n'y avait que déficit et banqueroute, que penser du général Oudinot qui, sur un rapport écrit de trois de ses officiers, après la prise de Rome, reconnut que non-seulement les caisses étaient intactes et les comptes clairs, mais que les finances avaient été gouvernées sous la république avec une régularité, un soin, un ordre inconnus sous l'administration financière des papes?

Mais M. de Lesseps était honnête et bon. Quand le premier moment fut passé, il regretta d'avoir trop exhalé sa colère, et de nouveaux événements le ramenèrent presque à ses premiers sentiments. A Ferrare, les Autrichiens ayant demandé à la municipalité de faire une démarche pour la restauration du pape, ces magistrats répondirent qu'ils préféraient la république. A Bologne, après une héroïque résistance de six jours contre une véritable armée, l'occupation était suivie d'horreurs exécrables qui déshonorent le nom des généraux Wimpffen et Gorzkowski. Presque ramené vers les Romains par la cruauté de leurs adversaires allemands, M. de Lesseps continua de résister à l'ardeur des officiers français et obtint qu'avant de donner l'assaut

on attendît de nouveaux ordres. Puis il écrivait à Paris pour empêcher ces ordres d'arriver, disant qu'il avait reçu une nouvelle note des triumvirs, que la population inclinait visiblement à un arrangement, etc. Tout cela ne pouvait faire oublier sa précédente dépêche. Il n'était plus dans le secret des opérations préparées, s'il y avait jamais été. M. de Rayneval lui écrivait des choses très-dures et se rendait de sa personne au camp pour neutraliser ce qui lui restait d'influence. L'arrivée du général Vaillant, de l'arme du génie, indiquait assez qu'on songeait à un siége, et qu'on ne voulait pas retarder davantage, à cause de la saison des fièvres.

Toutefois, M. de Lesseps conservait encore des illusions que ses querelles journalières avec le général en chef ne pouvaient dissiper. Une nuit enfin, il lui apporte, radieux et confiant, un projet d'accord avec Rome. Il promettait aux assiégés l'appui de l'armée française, à la condition que celle-ci s'établirait où elle voudrait hors de la ville. A la lecture de ce projet, le général Oudinot saute du lit : « Vous êtes Français, monsieur, s'écrie-t-il; que dis-je? vous êtes délégué de la France, et vous avez pu accepter de pareilles conditions! et vous osez les apporter au camp! Ma main se sècherait avant de souscrire à une pareille infamie! » C'était une rupture. M. de Lesseps, non moins furieux que son interlocuteur, se préparait déjà à partir pour aller

rendre compte à ceux qui l'avaient envoyé de tout ce qui se passait, lorsqu'il reçut avis du ministère des affaires étrangères que sa mission était terminée. De retour à Paris, il eut à subir le blâme du cabinet, la censure du conseil d'État.

Le même courrier apportait au général Oudinot l'ordre d'attaquer immédiatement. Il avait trente-cinq mille hommes, les Romains dix-neuf mille seulement. On a beaucoup dit que presque tous ces dix-neuf mille hommes étaient des étrangers. Voici les chiffres : trois cent cinquante seulement étaient étrangers à l'Italie; dix-huit cents étaient Italiens, mais n'appartenaient pas aux États romains. Ces derniers, en bonne conscience, devraient-ils être rangés au nombre des étrangers? Dans tous les cas, le pape n'avait guère moins de Suisses. L'état-major, il est vrai, composé de vingt-deux personnes, ne comptait que sept Romains et sept Italiens non Romains; les autres étaient étrangers, parmi lesquels le colonel Hang, chef de la légion académique à Vienne pendant la révolution; le Polonais Podulak, aide de camp du général Bem, les Français Laviron et Besson. Faut-il donc s'étonner qu'un peuple si longtemps tenu loin de tout exercice militaire, ait pris où il les trouvait des hommes déjà versés dans l'art de la guerre, et capables de guider son inexpérience et ses efforts?

Le 3 juin, les généraux Mollière et Levaillant at-

taquent avec deux brigades la villa Pamphili défendue par quatre cents hommes qu'ils forcent à battre en retraite. Tout semblait fini sur ce point, lorsque survient Garibaldi, qui engage de nouveau le combat et le prolonge pendant seize heures. Deux fois les Français sont obligés de se replier, deux fois ils reviennent à la charge avec des forces nouvelles; enfin ils se rendent maîtres des villas Pamphili, Corsini, Valentini, qu'il avait paru nécessaire d'occuper pour faire le siége. Les opérations en furent commencées dès la nuit suivante et se continuèrent régulièrement, quoique interrompues de temps à autre par de vives sorties des Romains. Les assiégés déployaient une bravoure à laquelle leurs adversaires ont rendu en mainte occasion un éclatant hommage; mais le plus souvent l'avantage, dans ces rencontres, restait à la discipline, dont les Français donnaient seuls l'exemple. Le général Oudinot ne se pressait pas : il avait reçu ordre de ménager les monuments de la ville éternelle. Il repoussa fièrement le concours empressé que lui offraient les Napolitains, désireux d'entrer glorieusement dans Rome à la suite des Français, sans avoir couru de grands dangers. Il allégua qu'il avait déjà fait un refus analogue au maréchal Radetzky, et que les principes politiques de la France ne lui permettaient pas de s'associer à un gouvernement absolu.

Les Romains s'étaient assez défendus pour leur

honneur ; ils pouvaient céder sans honte à la force. S'ils prolongèrent encore la lutte, c'est qu'ils avaient placé dans le triomphe du parti démocratique à Paris une dernière espérance. Les élections pour l'assemblée législative, et surtout l'échec de la tentative faite par la Montagne pour les sauver (13 juin) leur apprirent qu'ils n'avaient plus qu'à se résigner à leur sort. Seul, Mazzini tenait bon et alléguait, pour résister encore, son accord avec M. de Lesseps; mais l'arrivée de M. de Corcelles, qui venait remplacer ce diplomate, lui ôta ce suprême argument, car M. de Corcelles s'empressa de lui faire connaître le désaveu qui avait frappé M. de Lesseps. Mazzini voulut encore protester. Il envoya au camp une note remarquable par l'élégance du langage et la subtilité des arguments ; mais toute discussion était superflue : il aurait dû rendre Rome en réservant le droit. Ne pouvant se résigner à ce grand sacrifice, il poussait encore à la résistance, au milieu de la confusion toujours croissante. Peut-être sentait-il le besoin de prouver qu'il savait, au besoin, ne pas reculer devant le danger. Il eût laissé prendre Rome d'assaut, si les plus braves n'avaient publiquement constaté l'inutilité d'une plus longue résistance.

Le 30 juin, l'assemblée était réunie au Capitole afin de poursuivre la discussion du projet de constitution. Cernuschi se lève le premier : il propose que l'assemblée déclare impossible toute défense

ultérieure, et qu'elle reste à son poste. En ce moment, Mazzini entrait dans la salle. Il était pâle, défait. « Il n'y a plus que trois partis à prendre, dit-il en entendant ces paroles : se rendre, renouveler l'héroïque sacrifice de Saragosse, ou abandonner Rome et continuer la lutte dans les provinces. Le premier est indigne de nous, les deux autres sont honorables. » Un représentant, le général Bartolucci, annonce alors qu'il a reçu une lettre de Garibaldi, et que le général déclare la résistance impossible. L'assemblée mande aussitôt le vaillant capitaine. Il arrive, tout couvert de sueur, de sang et de poussière. Il propose d'abandonner la moitié de Rome et de fortifier l'autre moitié; mais il ajoute qu'il n'y a pas de temps à perdre. Une voix s'élève alors qui met à nu la vanité de tous ces projets : « En sacrifiant la moitié de Rome, pour combien de temps sauverons-nous l'autre moitié? — Pour quelques jours seulement, » répond avec franchise l'intrépide condottiere. Ce mot cruel décide l'assemblée; elle adopte la proposition de Cernuschi, et commet à la municipalité le soin de traiter avec les Français. Mazzini avait dit son avis sur cette manière d'en finir; il n'avait donc plus qu'à se retirer. A peine hors de la salle des séances, il envoie sa démission conçue en termes pleins de colère et de reproches; mais cet emportement ne fit point oublier les services qu'il avait rendus, ou que du

moins il avait voulu rendre. En acceptant la démission des triumvirs, l'assemblée décréta qu'ils avaient bien mérité de la patrie. Elle nomma pour les remplacer Saliceti, Mariani et Calandrelli, officier distingué. Formalité inutile, puisqu'il n'y avait plus qu'à traiter et que c'était l'affaire de la municipalité.

Mazzini et le ministre de la guerre Avezzana prirent congé des Romains sur les barricades en les félicitant de leur courage et les exhortant à persévérer dans leur foi républicaine. Garibaldi, de son côté, rassemble ses hommes sur la place Saint-Pierre et leur propose de se jeter dans les provinces, de les soulever, de courir sus aux Autrichiens. « Je vous offre, leur dit-il, de nouvelles batailles, une nouvelle gloire au prix de rudes fatigues et de graves dangers; me suive qui a du cœur : me suive qui a encore foi dans la fortune de l'Italie! Nous avons le doigt teint de sang français, nous plongerons la main dans le sang autrichien! » Cinq mille hommes s'inscrivirent aussitôt et jurèrent de le suivre.

Mais on faillit encore avoir besoin de leur dévouement à Rome même. Le général Oudinot avait repoussé les conditions de la municipalité, qui étaient que les Français occuperaient la ville sans se mêler des affaires publiques et feraient le service concurremment avec les troupes romaines. Celles qu'il substitua étaient si dures que le général Vaillant, le véritable vainqueur, s'écria, dit-on : « Eh quoi! les

Français accorderont-ils moins à Rome que les Autrichiens à Bologne ou à Ancône? » Mazzini se crut sur le point de regagner le terrain perdu et renouvela sa proposition de continuer la lutte dans les provinces; mais l'assemblée, après quelque hésitation, la repoussa pour la seconde fois. Elle fit célébrer les funérailles des victimes du siége, donna des secours à leurs familles, le droit de cité à quiconque avait défendu Rome; puis, le 3 juillet, elle fit promulguer la constitution au Capitole et attendit à son poste les événements. La municipalité, refusant avec dignité de proposer d'autres conditions, avait laissé la ville à la discrétion du vainqueur.

Enfin les Français y entrèrent. Ils étaient sombres et silencieux. Ils sentaient qu'ils foulaient en ennemis une terre amie. L'accueil qu'ils reçurent, amical sur quelques points, fut généralement hostile. Ils entendirent résonner à leurs oreilles des insultes, des menaces dont la discipline les retenait à peine de se venger, et que le général Oudinot fut obligé d'interdire, sous peine d'une sévère répression. Le lendemain, quelques soldats dispersèrent l'assemblée. Tous les hommes compromis dans la révolution purent quitter l'Italie avec des passe-ports anglais ou américains, sans être inquiétés[1]. La retraite de Garibaldi mérite seule d'être racontée.

1. Il faut cependant faire une exception à l'égard de Henri

Le 2 juillet sur le soir il était sorti de Rome avec quatre mille fantassins et huit cents cavaliers. Sa femme Anita, jeune Brésilienne qu'il aimait tendrement, l'accompagnait. Elle lui avait déjà donné trois enfants, était enceinte du quatrième et n'en avait pas combattu moins bravement à ses côtés. Ciceruacchio leur servait de guide. Embarrassé de bagages et de munitions, poursuivi par trois colonnes françaises, entouré par les Napolitains au sud, par les Autrichiens dans les légations et en Toscane, Garibaldi sut passer au milieu d'eux, divisant sa petite colonne pour la dissimuler, faisant les marches et les contremarches les plus surprenantes. Serré chaque jour de plus près, il n'eut bientôt plus d'asile que la petite république de Saint-Marin. Il s'y jette par des sentiers ardus et inexplorés, à travers des bois fourrés et des torrents impétueux. Là, le 30 juillet, il rendit leur parole et leur liberté à ceux que tant d'inutiles fatigues avaient découragés. Les magistrats de Saint-Marin, peu jaloux d'attirer sur leur pauvre pays les colères de l'Autriche, voulurent traiter de la reddition de ceux qui restaient. « Nous rendre ! s'écrièrent aussitôt ces intrépides légionnaires. Plutôt mourir ! A Venise ! A Venise ! » Garibaldi tressaillit alors, et levant sa tête altière : « A

Cernuschi, qui fut, par suite d'un fâcheux malentendu, retenu quelque temps prisonnier.

qui veut me suivre, dit-il, j'offre de nouvelles souffrances, les plus grands dangers, la mort peut-être ; mais des pactes avec l'étranger, jamais ! » Puis s'élançant à cheval, il part, suivi de sa femme et de trois cents hommes restés fidèles à sa fortune.

Les Autrichiens, occupés à se rendre maîtres de ceux de ses compagnons qui avaient posé les armes, à envoyer ceux qui étaient Lombards dans les prisons de Mantoue, à remettre les Romains en liberté, après leur avoir fait donner à chacun trente coups de bâton, lui laissèrent le temps d'échapper et de poursuivre sa course aventureuse. A Cesenatico, le 3 août, il frète treize barques de pêche et fait voile pour Venise qui résistait encore. Il était déjà en vue des lagunes, lorsque des navires autrichiens qui l'avaient aperçu lui donnent la chasse. Le vent devient tout à coup contraire, il ne peut fuir. Il essaye de passer à travers ses ennemis et tient ses barques unies; mais les Autrichiens parviennent à les séparer et à lui en enlever huit. Avec les autres, cependant, il échappe à force d'audace, et, le 5 août, aborde de nouveau aux rivages romains. Il avait avec lui sa femme, ses enfants, Ciccruacchio et les siens, et deux ou trois autres compagnons, l'officier lombard Livraghi et le barnabite Ugo Bassi.

Pendant deux jours il continue sa route par

terre, reçu, caché partout, malgré les menaces de mort proférées par les Autrichiens contre quiconque lui donnerait asile. Sa femme épuisée succombe à tant de fatigues. Il abandonne à regret ce pauvre cadavre, mais poursuit, portant son deuil dans son cœur, passe à Ravenne, en Toscane, à Gênes, à Tunis, et, de là, en Amérique. Ciceruacchio et ses enfants saisis sont fusillés, dit-on, quoiqu'ils n'eussent pas pris les armes. D'autres prétendent qu'ils se noyèrent dans leur fuite, au passage d'un fleuve. Livraghi, Ugo Bassi furent mis à mort sans jugement. Ce dernier ne put obtenir le viatique; des historiens sérieux assurent qu'avant de le tuer on lui arracha la peau des doigts et de la tête. Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu d'exécutions firent sur le peuple une impression si profonde : aujourd'hui encore il regarde Ugo Bassi comme un martyr. Depuis que le calme est revenu à la surface, Garibaldi a de nouveau quitté l'Amérique pour se rapprocher de sa chère Italie et se tenir prêt pour les luttes de l'avenir. En attendant, il demande à son ancienne profession de marin les moyens de subvenir à son existence et à celle de ses enfants. Soldat héroïque, on l'a diversement jugé comme général; mais il a conquis l'estime de ses ennemis mêmes. Il y a peu de temps encore, le général autrichien d'Aspre disait à un haut personnage piémontais : « L'homme qui aurait pu vous être le

plus utile dans votre guerre d'indépendance, vous l'avez méconnu : c'est Garibaldi. »

Cependant le général Oudinot montait au Capitole pour entendre de dithyrambiques harangues. A Mgr Marini qui le comparait à Charlemagne, il répondit que Rome était heureuse d'être délivrée du joug étranger. On a vu dans quelle proportion l'élément étranger entrait dans l'armée romaine ; la proportion ne fut guère plus forte dans le gouvernement. Lorsque la déchéance du pape fut prononcée, il n'y avait que deux représentants qui ne fussent pas natifs des États romains, Garibaldi et le général Ferrari ; car Mazzini, Saliceti, Cernuschi, Dall'Ongaro, Cannonieri n'entrèrent que plus tard dans l'assemblée. Dans le comité exécutif, il y avait deux Romains et un Napolitain ; dans le premier triumvirat, deux Romains et un Génois ; dans le second, deux Romains et un Napolitain. De tous les ministres et chefs d'administration, deux seulement ne furent pas pris parmi les Romains.

Une fois établis à Rome, les Français surent s'y distinguer des Autrichiens. Ils ne s'irritèrent point outre mesure de la haine qu'on leur témoigna dans les premiers temps ; leur esprit frondeur attaquait en toute occasion le gouvernement clérical. Lorsqu'ils voyaient tourmenter quelque prêtre, loin de lui porter secours, si sa vie n'était pas en danger, ils se mettaient à rire. Leurs tribunaux militaires

ne jugeaient que les délits contre la sécurité publique; la publicité des débats, la douceur des châtiments étonnaient, ramenaient les Romains. M. de Corcelles réorganisait avec beaucoup de soin les services publics. Quant aux institutions libérales qu'on s'était flatté de rétablir, le pape avait déclaré n'en plus vouloir, et il n'était pas possible de les lui imposer sans recommencer la révolution, cette fois par les mains mêmes de la France. Si l'expédition n'avait eu pour but que de relever son trône, ce but était atteint; mais pour un trône constitutionnel, il fallait des constitutionnels. Or c'est, M. de Rayneval le déclare lui-même, ce qui n'existait pas alors dans les États romains. « L'erreur de notre expédition, dit ce diplomate[1], a été de compter sur un parti modéré qui n'a jamais existé à Rome, et que nous ne parviendrons jamais à créer, quelques efforts que nous fassions. Les populations de l'État romain se partagent en deux fractions bien tranchées, les rouges et les noirs. Il y a incontestablement des nuances, des degrés différents dans le rouge des uns et le noir des autres, mais le parti intermédiaire n'existe pas en ce moment. On ne connaît que deux drapeaux. Sur l'un est écrit : « Tout détruire, » sur l'autre : « Tout relever. » La France cherche à les réunir; la tâche me paraît bien difficile. »

1. Ce sont du moins les paroles qu'on lui prête.

Ces paroles, quoique un peu absolues, peignent assez bien la situation. Le règne des rouges venait de finir, celui des noirs allait commencer malgré la France. Le 17 juillet, le général Oudinot remit tous ses pouvoirs aux cardinaux Della Genga, Vannicelli, Altieri, commissaires du pape. On vit avec quelque surprise la nomination du premier, car, après avoir voté contre Pie IX au conclave, il s'était tenu quelque temps éloigné de Rome pour ne pas plier le genou devant un pape réformateur. Était-ce lui ou le saint-père dont les opinions avaient changé?

Il semblait que si Pie IX eût accepté le programme de la France, il se fût empressé de rentrer dans sa capitale. Ses retards prolongés inspiraient de si vives inquiétudes que le général Oudinot crut devoir l'aller chercher à Gaëte. Accueilli comme un sauveur, il reçut de belles promesses; le souverain pontife espérait se rendre bientôt à Castel-Gandolfo et séjourner quelque temps au milieu de l'armée française. Mais le départ était différé de jour en jour. Pie IX, peu au fait de ce qui se passait en France, croyait à une révolution prochaine qui ferait de notre armée en Italie le plus ferme boulevard de ses ennemis. L'insuccès diplomatique du général Oudinot enhardit les triumvirs rouges, comme les appelaient les Romains. La police pontificale reprit son empire. Les institutions les plus surannées reparurent. C'est alors que le président de la république française

écrivit à M. Edgar Ney, qui était à Rome, une lettre célèbre et trop importante pour ne pas trouver place ici :

« Élysée national, le 18 mai 1849.

« Mon cher Ney, la République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais, au contraire, pour la régler en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide en remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles.

« J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du saint-père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention.

« Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : *amnistie générale*, *sécularisation de l'administration*, *code Napoléon et gouvernement libéral*.

« J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France ni des souffrances de nos braves soldats.

« Toute insulte faite à notre drapeau et à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation.

« Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté; il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

« Dites au général de remercier en mon nom l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que, physiquement même, elle n'était pas traitée comme elle devait l'être; rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

« Recevez, mon cher Ney, l'assurance de ma sincère amitié. « LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Pour que cette lettre produisît l'effet qu'on en attendait, il fallait qu'elle fût connue. Or, le général Rostolan, qui avait remplacé à Rome le général Oudinot, refusa à M. Edgar Ney l'autorisation de la publier. « Elle n'avait, disait-il, aucun caractère officiel, n'étant pas contre-signée par les ministres, et ne pouvait faire que beaucoup de mal. » Entrer dans la voie qu'elle indiquait, c'était ce qu'il appelait courir les aventures. M. Edgar Ney eut beau

prier, menacer, l'obstiné Rostolan offrit sa démission, mais ne céda pas. Il fallut tourner la difficulté, et publier la lettre au loin, dans un journal de Florence.

Tout l'effet qu'elle produisit fut de persuader au pape qu'il n'était pas besoin d'une révolution pour que sa personne et sa liberté fussent compromises au milieu d'une armée française. Il s'applaudit fort d'avoir différé son retour, et, quittant Gaëte qu'il trouvait encore trop près de Rome, il s'achemina, suivi du roi de Naples, vers Portici. C'est de là que, le 12 septembre, il publia un *motu proprio* par lequel il promettait des réformes municipales et administratives, sauf à en fixer lui-même plus tard les principes, un conseil d'État et une consulte des finances. Une amnistie générale fut accordée; elle exceptait seulement: les membres du gouvernement provisoire, du triumvirat et du gouvernement de la république; les chefs militaires; tous ceux qui, ayant profité du bénéfice de la précédente amnistie, avaient manqué à leur parole en participant à la révolution; ceux qui s'étaient rendus coupables de délits communs prévus par les lois pénales existantes. A ceux-là près, personne n'avait à craindre les rigueurs officielles du parti triomphant.

Si l'on veut ne tenir aucun compte de la révolution et se reporter à l'époque antérieure, le *motu proprio* est un progrès, car il donne plus que ne de-

mandait le *memorandum* de 1831; mais c'était moins, beaucoup moins que ne demandait la lettre à M. Edgar Ney. Il fallait pourtant paraître satisfait; car, après avoir accompli l'expédition pour rendre au pape son trône et son libre arbitre, on ne pouvait ni le déposer de nouveau, ni le contraindre; on ne pouvait pas davantage abandonner Rome, ce qui eût été la livrer aux Autrichiens, ni reconnaître qu'il était impossible de vaincre l'obstination de la cour de Gaëte, ce qui eût donné des armes à l'opposition dans l'assemblée française. De tout autre prince on aurait pu exiger, même par la force, le prix de sa restauration, c'est-à-dire des institutions libres et le bonheur de ses sujets; du pape il n'y fallait pas songer. Peut-être MM. de Montalembert et de Falloux, qui dirigeaient l'assemblée législative, jugeaient-ils, dans le secret de leur pensée, que les concessions auraient pu être plus larges; mais ils étaient trop bons catholiques pour le laisser voir, et ils entraînèrent la majorité qui couvrit tout de son approbation.

Le pape ne rentra à Rome que le 12 avril 1850. Il donna ainsi la mesure de la confiance qu'il avait dans la pacification opérée par les Français. Afin de se mieux assurer contre ses sujets, il laissa condamner aux galères pour de longues années des citoyens qui avaient voulu fêter l'anniversaire de la république ou se coaliser, comme jadis à Milan, contre l'usage

du tabac. Si l'on sévit ainsi à Rome, sous les yeux de l'armée française, qu'on juge des rigueurs exercées dans les légations, où régnaient les Autrichiens! Quant au gouvernement, il fut ce qu'on pouvait attendre d'un homme doux et bienveillant par nature, mais qui avait peur. Pie IX n'aurait jamais pris, de lui-même, l'initiative de telle ou telle mesure propre à irriter son peuple, mais il laissait faire. Le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, dirigea la politique du saint-siége avec autant d'ardeur réactionnaire qu'autrefois il avait montré de zèle démocratique. Il ne permit de donner suite aux promesses du *motu proprio* que deux ans après, en 1852. C'est alors seulement que la consulte et les municipes furent organisés. Mais il faut connaître la portée de ces concessions. L'administration des municipes dépend du gouvernement qui en nomme les membres pour la première fois, laissant à un petit nombre d'électeurs choisis le soin des élections ultérieures. La consulte n'est guère qu'un syndicat économique. Chaque province y est représentée par un seul délégué, en sorte que tel d'entre eux représente ici vingt mille âmes, tel autre quatre cent mille. Ils sont nommés par le pape sur des listes dressées par les conseils provinciaux, lesquels sont nommés eux-mêmes par le pape sur les listes dressées par les conseils municipaux. Encore le gouvernement s'est-il réservé le droit de dissoudre la consulte, sans fixer

de délai légal pour sa réorganisation, ce qui lui laisse la liberté de supprimer, quand bon lui semblera, cet unique contrôle. Reconnaissons toutefois qu'il y a aujourd'hui des laïques dans l'administration, et que l'œuvre si nécessaire de la sécularisation est commencée ; mais elle ne se fera sérieusement que le jour où des laïques en contradiction avec des cardinaux pourront quelquefois avoir raison.

Malheureusement les États de l'Église semblent de tous les royaumes de l'Europe les moins susceptibles de progrès. En 1856 la situation est toujours la même. La France continue d'entretenir à ses frais une armée d'occupation, et son gouvernement voit avec douleur que sous l'administration du cardinal Antonelli les finances sont ruinées, les priviléges restaurés, le commerce nul, le développement des études, les chemins de fer, les télégraphes, l'armée nationale vainement réclamés, la contrebande florissante, le brigandage sans répression, l'état de siége permanent, les vengeances atroces, les factions frémissantes, le mécontentement universel. Partout ailleurs rien ne serait plus facile au gouvernement français que de rétablir la concorde, la paix, la liberté, et de favoriser le progrès ; mais, à Rome, le caractère sacré du pontife ne permet pas d'adresser au prince d'énergiques remontrances, et encore moins de le laisser s'arranger avec ses sujets, ce qui serait le livrer à l'Autriche. Les paroles de M. de Ca-

vour au congrès de Paris ont donné du retentissement aux plaintes de trois millions d'hommes : espérons que les grandes puissances, en s'adressant au cœur du pape, obtiendront qu'il améliore leur position.

On comprend que l'administration des cardinaux ait rendu quelque popularité à Mazzini, malgré ses folies comme conspirateur, ses fautes comme dictateur et la puérilité de sa conduite après la prise de Rome. Il s'était rendu en Suisse, et là, oubliant qu'il avait donné sa démission, que cette démission avait été acceptée, que l'assemblée enfin l'avait remplacé au pouvoir, il s'était entouré d'une partie des représentants exilés et, reprenant ses fonctions sur la terre étrangère, il avait sérieusement lancé des manifestes, nommé des ministres et d'autres hauts fonctionnaires. Cette comédie aurait dû le rendre à jamais ridicule; mais telle était encore sa puissance sur les imaginations en Italie, qu'il n'eut qu'à défendre l'usage du tabac et des marchandises françaises, pour qu'on lui obéît un certain temps. Bientôt sa présence au cœur de l'Europe, aux portes de la péninsule, fit ombrage aux gouvernements, et il fut obligé de reprendre la route de Londres, sa seconde patrie, celle de son exil. De là il continue d'entretenir une active correspondance en Italie. Le moindre mouvement qui y éclate, on y voit sa main. Les événements les plus tristes, les déceptions les plus

cruelles ne lui ont, en effet, rien appris. Il conspire aujourd'hui comme il y a vingt ans, et mérite en partie le jugement sévère que ses plus illustres compatriotes ont porté sur lui. « Cet homme gâte tout ce qu'il touche! » s'écriait Garibaldi au milieu des émotions du siége de Rome. Guerrazzi l'accusait d'être infatué d'une idée et impuissant à rien créer de durable. Gioberti écrivait que, sans lui, l'Autriche aurait été vaincue; que, grâce à lui, elle était sûre de triompher. « C'est le mauvais génie de l'Italie! » s'écriait à son tour Montanelli.

Il faut tenir compte des rivalités d'amour-propre et d'influence; il faut reconnaître surtout que tel de ces critiques acerbes est Toscan, tel autre, Piémontais, Napolitain ou Lombard, tandis que Mazzini seul a été, est peut-être encore l'homme de l'Italie. S'il est chez lui à Rome, il y est presque également à Milan, à Gênes, à Florence, partout. C'est là une gloire incontestable. Pourquoi faut-il que par son orgueil, son entêtement, son incapacité pratique, sa facilité à compromettre sans fruit la vie de ses compatriotes, il ait mérité qu'on souhaite de voir les Italiens se tenir désormais en garde contre son influence et ses conseils!

VINCENT GIOBERTI

ET

LE PIÉMONT

VINCENT GIOBERTI

ET

LE PIÉMONT.

Si Rome est le cœur, l'âme, la pensée de l'Italie, le Piémont en est l'épée et le bras. Quand l'armée piémontaise combat dans les champs de la Lombardie, ce ne sont pas seulement les destinées du Piémont et de la maison de Savoie qui se décident, mais celles de l'Italie entière. L'histoire de ces deux États pendant la période révolutionnaire est donc, à proprement parler, l'histoire de la dernière révolution italienne. Dans tout le reste, pour peu que l'on excepte encore l'insurrection milanaise qui arma la main de Charles-Albert, il ne faut voir que de brillants ou de lamentables épisodes, n'ayant qu'une influence médiate et secondaire sur la marche générale des événements. Il faut suivre avec l'attention qu'elles méritent les vicissitudes de ce peuple à

VINCENT GIOBERTI

ET

LE PIÉMONT

lui ramener même ses sujets mécontents ; mais pour rentrer dans la famille des rois, pour dissiper les soupçons que les souvenirs de sa jeunesse faisaient peser sur son âge mûr, que de gages à donner, que de sacrifices à faire ! A la moindre réforme, n'eût-on pas cru voir le bout de l'oreille, n'eût-on pas crié au conspirateur ? Charles-Albert était condamné à se renfermer en lui-même, à dissimuler toujours, à n'accorder qu'en tremblant les plus insignifiantes concessions. Il est possible, d'ailleurs, qu'il n'aimât pas la liberté dont les plus ardents apôtres s'étaient tournés contre lui, et il est certain qu'il fut, comme tout autre prince, plus que d'autres peut-être, accessible aux préoccupations dynastiques. Mais ce qui doit le rendre cher à l'Italie, c'est que la passion dominante de sa vie fut la haine de l'Autriche, et son plus ardent désir l'affranchissement du sol national.

Qu'on suive maintenant ce roi étrange dans sa marche, il n'est rien qui ne s'explique, rien, pas même ses plus étonnantes bizarreries. Pour se mettre en état de résister à l'Autriche, il lui fallut transformer, créer presque son armée qui n'était encore qu'une immense escouade de police, excellente pour arrêter les citoyens et garder les prisons, mais incapable de tenir une heure devant deux ou trois régiments autrichiens ou français. Or, une armée ne s'improvise pas : les efforts, les sacrifices qu'en

coûte l'organisation peuvent absorber pendant des années l'attention d'un prince et son trésor. Une grave erreur politique rendit encore la tâche plus difficile. Soit par instinct, soit pour ne pas s'aliéner les cours du Nord, Charles-Albert s'obstinait à voir une ennemie dans la France, au lieu de comprendre qu'il n'y a pas de puissance plus intéressée à la grandeur du Piémont, tant que l'Autriche règne en Lombardie. A M. de Broglie qui parlait d'envoyer au delà des Alpes une armée française pour l'opposer aux Autrichiens, si un seul de leurs soldats mettait le pied en Piémont, il faisait répondre qu'il regarderait comme un acte d'hostilité l'entrée de tout corps de troupes qu'il n'aurait pas appelé. Il s'ôtait ainsi les moyens de relever les paroles du général autrichien Martini, qui voyait dans le Piémont l'avant-garde de l'Autriche.

Il eût suffi de la position équivoque de Charles-Albert et des soins qu'il donnait à son armée pour expliquer ce retard apporté aux réformes les plus urgentes et par lequel le Piémont restait en arrière de tous les États italiens ; mais il faut ajouter qu'aucun peuple ne paraissait moins les désirer. Les rois ont besoin, le plus souvent, d'être poussés par leurs sujets : les Piémontais ne poussaient pas Charles-Albert. On ne devait donc rien attendre que de l'initiative de ce prince. Or, dès qu'oubliant la ligne de conduite qu'il s'était tracée, il parlait des plus

simples améliorations, son entourage murmurait à voix basse, prenait une mine attristée, comme si l'État courait à sa ruine, ou présentait de respectueuses, mais incessantes objections. Il faut donc savoir gré à Charles-Albert de ses moindres réformes, rédaction d'un code de lois civiles et criminelles, réorganisation des conseils provinciaux, abolition des juridictions féodales, développement de la marine, amélioration des finances, encouragements donnés aux sciences, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie, quoiqu'on puisse reconnaître qu'il eût pu sans danger aller plus loin.

Par malheur la prise d'armes de Mazzini en Savoie, le travail continuel des sociétés secrètes étaient venus lui troubler le jugement. La fameuse lettre de l'infatigable conspirateur lui avait appris à quelles conditions il obtiendrait le concours du parti avancé. Ne pouvant les accepter, il ne vit plus que d'implacables ennemis dans ceux dont il avait autrefois partagé les vues, et pour trouver un point d'appui il se jeta de l'autre côté. Ses croyances religieuses, qui se développaient chaque jour et tournaient à l'ascétisme, lui rendirent cette résolution facile. Ennemi des plaisirs et des fêtes, porté par goût et par habitude vers la vie solitaire et contemplative, il vivait sobrement, lisait beaucoup la Bible, s'entourait de jésuites et de prêtres, conseillers obligés de sa pieuse solitude, et, sans

les aimer, se laissait dominer par eux. Il ne tarda pas à comprendre que, de peur d'un danger, il s'était jeté dans un autre. En 1843, il disait au duc d'Aumale qui l'engageait à entrer plus hardiment dans la voie des réformes : « Que voulez-vous que je fasse ? Je suis entre le poignard des carbonari et le chocolat des jésuites ! »

C'était, sans doute, le chocolat qui lui paraissait le plus à craindre, car les jésuites régnaient en maîtres à sa cour, et n'admettaient au partage du pouvoir que de vieux généraux qui avaient transformé leurs soldats en gendarmes, et la police, qui se montrait ridicule quand elle n'était pas atroce, un jour étouffant dans le sang les plus hypothétiques projets de conspiration, et, le lendemain, faisant remplacer au théâtre le mot de liberté par celui de loyauté [1]. Retiré dans ses sombres et silencieux appartements, Charles-Albert attendait son heure et laissait détruire une à une les améliorations dont il avait pris l'initiative. La confiscation avait été supprimée, le séquestre la remplaça; les tribunaux de commerce avaient été établis, on les abolit. Le code de procédure, que

1. On dit à ce sujet qu'un jour le chanteur Ronconi jouant l'*Elisir d'amore*, avait ce vers dans son rôle : *Vendè la libertà, si fe' soldato* (il vendit sa liberté et se fit soldat). Pour se conformer à l'ordonnance de la police, il chanta avec la variante : *Vendè la lealtà, si fe' soldato*. Le public prit très-bien la chose, mais la police très-mal.

le roi avait ordonné de préparer, ne vit jamais le jour. Si l'on ne peut approuver la conduite de Charles-Albert pendant cette période de son règne, ce prince eut du moins un mérite pour lequel il ne faut pas lui marchander les éloges : il fut probe comme un simple particulier, et il exigea, alors même qu'il était le plus dominé, que l'administration de son royaume se réglât sur les principes de l'honnêteté privée. En toute occasion, il prêcha d'exemple comme de précepte. Lorsqu'il eut besoin d'argent pour sa villa de Racconigi, il ne se fit point ouvrir les caisses de l'État; il emprunta à gros intérêts à des banquiers de Francfort et donna en garantie son domaine privé. Il y avait quelque mérite à se conduire ainsi, quand presque tous les gouvernements italiens donnaient un exemple contraire; mais nulle part plus qu'en Piémont la probité sur le trône ne semblait naturelle. Par leur sens droit, par leur honnêteté proverbiale, les Piémontais étaient dignes de recevoir ce noble enseignement et capables de comprendre cette morale en action.

Ferme sur ce point, Charles-Albert cédait sur tous les autres. Comment donc, avec cette indécision qui faisait sa faiblesse, fut-il conduit à se prononcer plus tôt et plus énergiquement qu'aucun autre prince italien? Cela ne peut s'expliquer que par son idée fixe de résurrection nationale, déve-

loppée, mûrie par le prodigieux mouvement qui, dès l'année 1845, entraînait les esprits.

Celui qui eut l'honneur de ramener l'Italie dans les voies de l'avenir, ce fut justement un Piémontais, l'abbé Vincent Gioberti. Né en 1801, à Turin, d'une famille bourgeoise originaire de la France, et distingué de bonne heure pour ses talents, il fut, jeune encore, au nombre des aumôniers de la cour et des professeurs de théologie à l'université. Ses idées étaient, dès lors, assez conformes à celles du parti le plus avancé pour qu'il publiât dans le journal de Mazzini des articles qu'il signait du nom assez expressif de *Démophile*. Après l'échauffourée de Savoie, il paya de l'exil, sans jugement, sa collaboration à la *Jeune Italie*, et se retira à Paris où il vécut jusqu'en 1835. A cette époque, il se rendit à Bruxelles, devint répétiteur dans une institution libre de cette ville, et là, tandis que Mazzini continuait, pour employer l'énergique expression de Montanelli, à rouler dans le sang le rocher de la conjuration, il mûrit ses idées dans la méditation et le silence. En 1838, il publia un ouvrage de spéculation pure intitulé *Du surnaturel*, puis une *Introduction à l'étude de la philosophie*, qui lui firent la réputation d'un penseur distingué.

C'est en 1843 seulement qu'il commence à s'occuper de politique. Il publie alors son livre *De la primauté morale et politique des Italiens*, dont

un jésuite a dit, non sans raison, que c'était une bâtisse libérale aux armoiries pontificales. Le républicain de 1833 avait disparu. Il ne restait plus qu'un théoricien libéral qui prenait une thèse opposée à celle que soutient Dante dans son livre *De la monarchie*, et qui voulait faire accepter aux peuples la suprématie du pape, assurée par des réformes et rajeunie par le patriotisme. L'idée n'était pas absolument neuve, même pour notre époque. Avant Gioberti, Chateaubriand avait dit : « Les arts italiens ont eu un Léon X ; pourquoi la liberté italienne n'en trouverait-elle pas un autre ? » Mais ce n'en est pas moins un système plus digne du moyen âge que de notre temps : la moitié de l'Europe a secoué le joug spirituel du saint-siége, et quant à sa puissance temporelle, on a vu ce qu'elle deviendrait, si les nations catholiques n'étaient là pour la soutenir à chaque instant. On ne ressuscite pas le passé. Si le livre de Gioberti fut utile à la cause de l'indépendance et de la liberté, ce fut en ouvrant au clergé des horizons nouveaux, en lui persuadant qu'on peut être à la fois prêtre orthodoxe et patriote sincère. Une fois entrée dans cette voie, la partie la plus jeune et la plus intelligente du clergé y entraîna derrière elle une foule de consciences timorées.

D'autre part, dans un nouvel ouvrage qui parut bientôt après sous ce titre : *Prolégomènes à*

la primauté, Gioberti ayant attaqué violemment les jésuites et mis sur leur compte toutes les fautes du clergé et de la papauté dans les temps modernes, vit se rallier autour de lui tous ceux qui se piquaient d'idées libérales, et, par tactique ou par conviction, se faisaient des jésuites un épouvantail. Il fallait que, dès lors, Gioberti eût pris une position bien solide, puisque jamais Rome n'osa mettre les *Prolégomènes* à l'index. En vain commit-il la faute de délayer cet ouvrage en cinq gros volumes (le *Jésuite moderne*, publié en Suisse), où l'on trouve, sans doute, de beaux élans d'éloquence, mais qui ne sont, après tout, qu'une invective passionnée, prolixe et souvent puérile, l'effet des *Prolégomènes* ne fut pas détruit, et l'imprudente réplique des jésuites ne fit qu'augmenter la popularité de l'auteur (1847).

D'autres écrivains piémontais contribuèrent au mouvement intellectuel auquel Gioberti eut la principale part. La *Primauté* inspira les *Espérances de l'Italie* de César Balbo, ouvrage écrit pour rappeler aux Italiens que le premier besoin de leur pays était l'indépendance, et proposer une solution assez singulière de la question. Balbo conseillait d'attendre que, pour prix de ses agrandissements sur la mer Noire, la Russie permît à l'Autriche de prendre la Moldavie et la Valachie : il pensait que l'Autriche, contente de cette acquisition, se

laisserait, sans tirer l'épée, déposséder de l'Italie. Étrange politique qui voulait ressusciter une nationalité en en sacrifiant une autre, comptait sur la Russie pour refaire la carte de l'Europe au profit des peuples, faisait des pauvres principautés l'équivalent de la riche Lombardie, et espérait la plus éclatante marque de désintéressement de la part d'un gouvernement toujours envahisseur! Mais si la conclusion de ce livre supposait possible à l'amiable un arrangement que pourrait seule amener une longue guerre européenne, les exhortations respiraient le plus pur patriotisme; elles tiraient surtout une grande importance de l'accueil amical et familier que Charles-Albert faisait à l'auteur.

Quelques publications encore contribuèrent au réveil de l'esprit public. Qu'il nous suffise de mentionner ici une brochure de M. Maxime d'Azeglio, *Les affaires de Romagne*. M. d'Azeglio jouissait, avant la révolution, d'une grande popularité. Peintre, romancier, publiciste, gentilhomme, à la cour il était le marquis d'Azeglio, frère d'un majordome et d'un jésuite; parmi les libéraux, il était Maxime l'artiste, le bon camarade, prêt à tout et toujours sur la brèche. Il recommandait, comme César Balbo, de ne plus recourir aux insurrections et d'attendre. « La grande œuvre de notre régénération, disait-il, peut se conduire les mains dans les poches. » Ce qui

ne l'empêchait pas de se remuer beaucoup, de courir d'un bout à l'autre de l'Italie, pour faire de la propagande nationale et gagner des partisans à Charles-Albert. On croyait que ces hommes de cour puisaient leurs inspirations dans l'intimité du prince, et les esprits cherchaient à reporter sur lui leurs espérances.

Charles-Albert, en effet, sentait que les temps étaient proches. Ses discours, sa correspondance trahissent l'état de son âme à cette époque. « Dites aux Italiens, répétait-il à l'historien César Cantù, que je pense toujours à l'Italie! » Il écrivait des paroles comme celles-ci : « Ce serait une bonne fortune pour mon cœur qu'on voulût faire outrage à notre indépendance nationale. On verrait alors de quoi je suis capable. » Ou encore : « Si l'on voulait chasser de ce pays l'esprit anti-autrichien, il faudrait commencer par le chasser de moi-même. » Malgré ces déclarations explicites, son indécision habituelle ne lui permettait pas de se conformer avec suite, dans la pratique, à ses plus intimes pensées. Ses ambassadeurs se montraient ouvertement dévoués à l'Autriche, et il ne les révoquait pas. Il avait un ministre libéral, ou à peu près, M. de Villamarina, et un autre dévoué au parti clérical, M. Solaro della Margarita; il acceptait la dédicace d'une tragédie politique de M. Brofferio, et il en défendait la représentation et l'impression. Il décon-

certait ainsi les espérances qui essayaient de se rattacher à lui.

Cependant, l'occasion venue d'engager la lutte, il ne recula pas. Par un vieux traité qui datait de 1751, l'Autriche, pour détourner le Piémont de se fournir de sel en Suisse, lui avait accordé le libre transit par la Lombardie des sels des provinces vénètes. Le commerce sarde, en s'approvisionnant ailleurs depuis quelque temps, causait un léger dommage à l'Autriche. Par représailles, le conseil aulique venait d'augmenter sensiblement les droits qui frappaient les vins piémontais à leur entrée dans le royaume lombard-vénitien. Pour toute réponse, Charles-Albert fit insérer dans la *Gazette* officielle de Turin un article qui laissait percer l'intention de ne point céder dans cette affaire. L'enthousiasme aussitôt fut à son comble. Le passé, les rancunes, les défiances, tout fut oublié; les conseils provinciaux se déclarèrent prêts à tous les sacrifices. Le roi devait paraître à une revue de manœuvres : on se préparait à lui faire une ovation. Il eut la sagesse bien rare, et blâmée alors, de s'y dérober en ne paraissant pas à la revue, pour n'être pas entraîné, du premier coup, plus loin qu'il ne voulait.

Cette circonspection lui était en quelque sorte commandée par la diversité des avis qu'il recevait des ambassadeurs étrangers. La France lui conseillait la conciliation avec l'Autriche, l'Angleterre le

louait de sa fermeté. Il ne pouvait compter sur l'une, s'il s'attirait une affaire en négligeant ses avis, et il savait qu'il ne faut point compter sur l'autre. Son indécision naturelle reprit donc bientôt le dessus, et reparut plus que jamais dans ses actes. Il permettait d'offrir une épée d'honneur à Garibaldi, et défendait à ses officiers d'y souscrire. Il interdisait, puis autorisait l'introduction du *Jésuite moderne* dans ses États, et pendant que ce livre figurait sur tous les étalages, il en faisait arracher les portraits de Gioberti, et ne voulait pas que le nom de cet illustre écrivain fût prononcé dans les journaux.

Ce que voyant, l'ardente Gênes perdit patience. Cédait-elle à son impétueuse nature, ou avait-elle compris que si l'on obtenait des réformes en Piémont, l'Autriche aurait la main forcée, et qu'une charte à Turin amènerait infailliblement une charte et un archiduc à Milan, c'est-à-dire bientôt, comme en Toscane, un gouvernement italien? Quoi qu'il en soit, instinct ou raisonnement, elle demanda, par voie de pétition, une loi sur la presse, la garde nationale, des réformes civiles et des institutions politiques en harmonie avec l'esprit de notre temps. Peine inutile! ses plus considérables citoyens, reçus en audience royale, ne purent rien obtenir. « Le moment est mal choisi, disait Charles-Albert; laissez mûrir les événements. » Puis, revenant à ses préoccupations ordinaires, il ajoutait qu'il ne permettrait pas

à l'Autriche d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Italie, et que ce serait pour lui un beau jour que celui où il pourrait monter à cheval avec ses fils, se mettre à la tête de son armée, et faire comme Schamyl en Russie. Il était clair que tout ce qui n'était pas la guerre lui était importun; mais de si généreuses paroles faisaient prendre patience et presque oublier ses impolitiques refus.

Toutefois, avec le temps revenaient les demandes, car elles étaient dans la logique du mouvement. Bientôt Turin, plus froide et plus réservée que Gênes, s'ébranle à son tour. Des démonstrations s'organisent, les plus inoffensives du monde; malheureusement la police n'avait pas encore perdu ses habitudes de brutale compression. Un jour, par exemple, les Turinois se rendent en foule chez le nonce du nouveau pape, uniquement pour lui faire connaître, par des acclamations, leur sympathie pour son maître; les carabiniers, la police accourent à l'envi, dispersent, frappent, foulent aux pieds les citoyens. C'était se tromper d'époque. Gênes le fit bien sentir au roi, en refusant d'illuminer, le jour de sa fête. Sous le régime absolu, ce n'était pas faire remonter trop haut la responsabilité. Ce que Charles-Albert n'approuvait pas, il aurait dû pouvoir l'empêcher. Il était encore tellement enveloppé dans les langes du parti rétrograde, que le ministre Villamarina crut devoir se démettre de ses fonctions.

On le regretta. S'il était hostile au gouvernement représentatif, à la liberté de la presse, à la garde nationale, il n'était du moins ni clérical, ni autrichien, et il ne s'en cachait pas. Sa démission fit même si mauvais effet que le roi crut devoir, pour contenter l'opinion, renvoyer du même coup M. Solaro della Margarita. Mais cette satisfaction n'était encore qu'un leurre. A M. Solaro succéda M. Broglia de Casalborgone, son gendre, et M. de San-Marzano, clérical, remplaça M. de Villamarina. La congrégation y avait gagné.

Cependant comme les ministres nouveaux, les répressions brutales, les incarcérations même n'empêchaient pas les Piémontais de manifester leurs désirs, Charles-Albert comprit enfin qu'il s'était trompé. Le moment n'était pas mal choisi pour accorder des réformes; il était temps au contraire de céder, si l'on ne voulait voir une agitation pacifique et légale se transformer en révolution. Le 30 septembre 1847, bien après les premières concessions de Pie IX, Charles-Albert accordait la suppression des juridictions exceptionnelles et de certains magistrats ou fonctionnaires inutiles, la publicité des débats judiciaires, la défense orale, une cour de cassation, des conseils municipaux électifs. Les provinces devaient être administrées par des conseils permanents, nommés par le roi sur la présentation des communes; la police était ôtée au ministre de

la guerre et donnée à son collègue de l'intérieur, c'est-à-dire adoucie ; les registres de l'état civil devenaient indépendants de ceux du clergé. Il n'y avait rien d'inattendu, rien d'extraordinaire dans ces réformes. Tous les avantages accordés aux Piémontais, Naples en jouissait depuis quarante ans ; mais pour l'arriéré Piémont le progrès était sensible, et les citoyens eurent le bon goût de se montrer reconnaissants.

Le roi fut fêté partout, même à Gênes ; seulement cette ville sut joindre à l'expression de sa joie celle de ses désirs. Charles-Albert y était venu jouir de sa popularité naissante. Le cortége royal étant venu à passer devant le collége des jésuites, tout à coup les acclamations cessèrent ; un silence morne régna dans la foule. Le collége passé, un cri immense éclate : Vive Gioberti ! Plus loin, on demande l'amnistie. Plus loin encore une voix s'élève : « Roi Charles-Albert, passe le Tessin, nous te suivrons tous ! » D'unanimes applaudissements accueillirent cette parole. Quant au roi, dont elle faisait vibrer toutes les fibres, il pâlit et se tut. En revenant à Turin, il rencontra la foule de ses sujets qui était venue au-devant de lui jusqu'à Moncalieri. Toujours méfiant et sombre, il traversa ces flots de peuple en carrosse fermé, entouré de ses carabiniers, et sans répondre par la moindre inclination de tête à l'enthousiasme populaire.

Un prince ainsi disposé ne pouvait accorder son statut sans hésitation. Il commit la faute de se le laisser demander. M. Camille de Cavour, qui rédigeait le *Risorgimento*, journal fondé, à la faveur de la nouvelle loi sur la presse, pour défendre les doctrines de César Balbo, proposa « de demander au roi de transporter la discussion de la dangereuse arène des commotions irrégulières dans l'enceinte des discussions légales, pacifiques et régulières. » C'était suggérer l'idée, et en laisser pourtant tout le mérite à celui qui l'adopterait. Charles-Albert feignit de ne pas comprendre. Il laissa M. Santa-Rosa demander ouvertement un statut représentatif, l'ambassadeur anglais Abercromby avertir le ministre de l'intérieur San-Marzano qu'accéder à cette demande était peut-être le seul moyen d'éviter de graves complications. Enfin, le 7 février 1848, après de longues délibérations, les bases d'un statut furent arrêtées en conseil et publiées aussitôt. C'étaient celles de la charte française. On remarquait seulement que la religion catholique restait religion d'État; les autres cultes n'obtenaient que la tolérance. Le 4 mars, le texte du statut fut promulgué avec un préambule où le roi parlait de sa couronne *italienne*, mot qui semblait trahir son ambition, et qui éveilla les susceptibilités des cours de Naples, de Rome et de Florence. Le 16 mars, était formé le premier ministère constitutionnel avec César Balbo,

l'ami du roi, à la présidence. On remarquait à côté de lui M. de Revel, placé aux finances, et, à l'instruction publique, M. Buoncompagni, président actuel de la chambre des députés à Turin. Les deux ministres les plus populaires, et en quelque sorte l'extrême gauche dans le cabinet, c'étaient deux Génois, M. Ricci, chargé de l'intérieur, et M. Pareto, des affaires étrangères. Ce dernier avait fait de l'intervention en Lombardie une des conditions de son entrée au conseil.

On venait en effet d'apprendre la nouvelle de l'insurrection milanaise; l'émotion universelle s'était aussitôt traduite en rassemblements considérables. On y parlait de partir tout de suite. Des délégués de la jeunesse allèrent trouver César Balbo pour lui demander une résolution immédiate en ce sens. Le président du conseil les pria de prendre patience. « Il faut y réfléchir, leur dit-il, avant de déclarer la guerre à l'Autriche. Le gouvernement ne veut pas être compromis par l'ardeur exagérée de quelques-uns; en conséquence il a donné ordre aux troupes qui gardent les frontières d'obliger les volontaires qui se présenteraient à rétrograder. » Ces paroles, ces ordres provoquèrent l'indignation générale; et pourtant rien de plus sensé. C'était chose bien grave que d'envahir des provinces autrichiennes sans aucune provocation directe de cette puissance. Il fallait au moins trouver un prétexte,

puisque la cause, la cause véritable, n'était pas avouable, du moins au point de vue international. Que Charles-Albert prît les armes parce qu'il ne voulait plus que l'Autriche possédât un pouce de terrain en Italie, c'était une résolution révolutionnaire qu'il ne pouvait convenir à un roi légitime de proclamer tout haut. Le prétexte qu'il attendait, c'était que les Milanais l'appelassent à leur secours. Il voulait pouvoir dire à l'Europe : « Si je n'interviens pas en Lombardie, la république sera proclamée à Milan. » Il fallait donc attendre; il fallait voir si l'insurrection milanaise ne serait pas une échauffourée sans lendemain; il fallait enfin avoir l'air d'écouter les conseils des ambassadeurs qui, sans excepter celui de la France républicaine, recommandaient tous à Charles-Albert de rester neutre dans la querelle de l'Autriche avec ses sujets lombards.

D'ailleurs, au moment décisif, il se prenait à craindre de n'avoir pas encore fait assez pour rendre son armée capable d'entrer en ligne. Dans les garnisons et les revues, tout allait à merveille; mais les soldats, la plupart dans la réserve, après avoir passé quatorze mois seulement sous les drapeaux, avaient perdu l'habitude des exercices militaires; élevés dans une sainte frayeur de l'Autriche, ils semblaient peu ardents à marcher aux combats. L'état-major était ignorant, les généraux presque tous incapables, ayant vieilli dans les exploits mili-

taires de la police. C'était tout au plus si quelques-uns d'entre eux avaient deux ou trois ans de service effectif dans l'armée française, au temps de l'Empire. Rien ne paraissait donc plus nécessaire que d'attendre que l'enthousiasme des citoyens eût gagné l'armée, et, s'il se pouvait, les chefs, très-mécontents au fond du cœur qu'on les vînt troubler dans leur repos.

Mais enfin le prétexte demandé arriva. Le Milanais Arese était à Turin, suppliant Charles-Albert et son gouvernement de venir en aide à ses compatriotes, et cependant l'armée piémontaise ne s'ébranlait pas (20 mars). Que se passait-il donc et que voulait Charles-Albert? Ce prince avait fini par comprendre qu'il n'y avait pas de prétexte au monde qui pût couvrir son intervention d'un semblant de légalité. Cette guerre qu'on allait entreprendre, c'était, bon gré, mal gré, une guerre révolutionnaire. S'il fallait jouer le tout pour le tout, Charles-Albert voulait du moins, en cas de succès, s'assurer d'une récompense proportionnée à son sacrifice possible, aux risques qu'il allait courir. En conséquence, M. Martini partait pour Milan, chargé de proposer aux Lombards les secours de son maître en échange de la couronne de Lombardie. Que ce fût trop montrer son ambition, cela n'est pas douteux; mais qu'importe, au fond, si la seule chance de salut pour les provinces autrichiennes était pré-

cisément de se réunir au Piémont? Or, par elles-mêmes elles ne pouvaient rien; elles ne devaient pas espérer davantage leur délivrance du roi de Naples et du grand-duc de Toscane, unis à l'Autriche par les liens de la parenté et de l'amitié, non plus que du pape, résolu à ne pas entrer en hostilités avec ses fils en Jésus-Christ.

Si Charles-Albert voulait être récompensé de suite, du moins il entendait bien mériter la récompense. C'est lui qui prononça le premier ce mot funeste autant que fameux : *Italia farà da se*, l'Italie se suffira à elle-même. On a dit que, par cette fière parole, il prétendait séparer sa cause de celle de la République française, et cette supposition n'a rien d'invraisemblable. Charles-Albert disait tout haut qu'il intervenait surtout pour empêcher les Milanais de proclamer la république; logiquement, cette attitude ne lui permettait donc pas de s'appuyer sur la France. C'est pour cela sans doute qu'il se plaignit au gouvernement provisoire de la présence d'une armée française au pied des Alpes. Mais, au fond, son véritable motif, c'est que, pour mériter cette riche couronne de Lombardie dont il voulait orner par anticipation sa tête, il fallait qu'à lui seul les Lombards dussent leur délivrance.

Une seule chose étonne : c'est qu'il ait pu, ne fût-ce qu'un instant, croire au succès. Rien de plus vraisemblable, assurément, que le succès d'une

première campagne : l'armée piémontaise, les volontaires italiens de toute nation pouvaient y suffire; mais un échec sérieux, dès la seconde campagne, devait perdre sans retour la cause de l'indépendance : l'armée piémontaise n'était pas facile à réorganiser, on le vit bien à Novare, tandis que l'Autriche pouvait perdre deux ou trois armées avant de renoncer à ses possessions d'Italie.

Pouvait-on du moins, en refusant d'appeler les étrangers, compter sur le concours des princes italiens et de leurs armées ? Charles-Albert devait les connaître ; il devait savoir que leurs susceptibilités, que leurs jalousies étaient éveillées, et qu'ils ne l'aideraient pas à ceindre la couronne de la haute Italie. Ce qu'il y avait de plus sage, c'était donc d'accepter le concours de la France, quand elle l'offrait, quand elle pouvait et voulait le donner. Malheureusement, Charles-Albert trouvait l'Italie dans un accès de fièvre et d'orgueil national. Cette parole fatale : *Italia farà da se*, devint la devise de tout un peuple. Les dépêches de l'ambassadeur français à Turin ne laissent aucun doute à cet égard.

« Le caractère essentiel du mouvement qui agite l'Italie, disait ce diplomate, ce qui le distingue profondément de tous les précédents, c'est qu'il veut par-dessus tout rester Italien. Chaque parti se croit appelé à le gouverner et à concentrer en un effort suprême les efforts épars qui, abandonnés à eux-

mêmes, seraient inféconds; mais il n'y en a aucun qui veuille substituer la France à l'Autriche. Il faut qu'on le sache bien en France : si l'armée de la République passait les Alpes sans être appelée par les événements, les intérêts et les désirs, l'autorité de la France et les idées françaises seraient pour longtemps perdues en Italie. Dans toute l'Italie septentrionale, comme à Florence, à Rome et à Naples, partout, à la réserve de quelque cercle républicain de Milan, on ne veut le secours militaire de la France que le jour où il sera prouvé par une grande défaite que l'Italie seule est impuissante à chasser les Autrichiens au delà des Alpes. »

Que pouvait faire le gouvernement français? C'était déjà beaucoup que de se réserver hautement le droit d'intervenir, s'il le jugeait nécessaire, pour empêcher l'Italie de retomber sous le joug; et M. de Lamartine déclarait récemment qu'après la défaite de Charles-Albert à Custoza il n'aurait point hésité à donner l'ordre à l'armée de franchir les Alpes, s'il eût été encore au pouvoir. Mais peut-on s'étonner que, voyant ses offres repoussées, et prévoyant la catastrophe vers laquelle courait l'aveugle Italie, il ait prêté l'oreille aux propositions inespérées de l'Autriche? Par l'organe de M. de Hummelauer, cette puissance offrait de rendre à la Lombardie la liberté absolue de disposer d'elle-même; elle aurait, du même coup, constitué la Véné-

tie comme la Toscane, avec un vice-roi et des institutions représentatives. Sans doute, c'était sacrifier une fois de plus la nationalité des Vénitiens; mais outre que cette contrée avait moins d'aversion pour ses maîtres étrangers que le reste de la haute Italie, on lui faisait des conditions assez supportables; et puisque l'Italie, dans son fol orgueil, ne voulait pas prendre le seul moyen qu'il y eût de vaincre l'Autriche sur les champs de bataille, il fallait s'empresser d'accepter des propositions que sa détresse seule dictait à l'empereur et que, le danger passé, il ne serait vraisemblablement pas tenté de renouveler.

Quoi qu'il en soit, avec un désintéressement qu'on ne peut méconnaître, les Milanais refusèrent de fonder leur indépendance aux dépens de la Vénétie. C'est ce qui les excuse d'avoir tant tardé à accepter les conditions de Charles-Albert. Cependant ils eurent tort de ne pas comprendre que l'abnégation absolue est de toutes les vertus la plus rare, et que tout ce qu'on a le droit de demander aux hommes au nom de la morale, c'est de mettre leurs intérêts particuliers d'accord avec l'intérêt général. Le royaume de la haute Italie, tel était l'intérêt évident des provinces lombardes, comme du Piémont et de la Vénétie. Or, quel en pouvait être le roi, si ce n'est le vainqueur de l'Autriche?

Ce furent sans doute des réflexions de ce genre qui déterminèrent Charles-Albert à ne pas s'arrêter aux hésitations des Milanais. Le gouvernement provisoire de Milan lui avait fait répondre qu'il ne se croyait pas le droit d'engager le pays. Cela semblait promettre que le pays serait bientôt consulté. Dans tous les cas, l'annexion avant l'issue de la guerre était un fait sans portée : les Piémontais vaincus ne pouvaient s'en prévaloir ; vainqueurs, au contraire, n'eussent-ils pas été en mesure de recueillir les fruits du triomphe, alors même que quelques Lombards ingrats eussent voulu les leur disputer? Le roi se résolut donc à passer le Tessin sans plus de retard. Le 24 mars, il annonça, par une proclamation habilement rédigée, qu'il mettait la croix de Savoie sur le drapeau tricolore de la patrie italienne pour marcher au secours des Lombards.

II

Départ du roi (26 mars). — Il arrive sur le Mincio. — Il s'empare des passages de cette rivière. — Siége de Peschiera et de Mantoue. — Combat de Pastrengo (30 avril). — Combat de Sainte-Lucie. — Arrivée de Nugent. — Impuissance du général Durando. — Insubordination des volontaires romains. — Double attaque de Vicence par les Autrichiens. — Ils sont repoussés (19, 23 mai). — Radetzky prend l'offensive. — Défaite des Toscans à Curtatone et Montanara (29 mai). — Prise de Peschiera. — Bataille de Goïto (30 mai). — Retraite de Radetzky. — Prise de Vicence. — Combat de Rivoli (10 juin). — Position critique de Charles-Albert. — Tactique de Radetzky. — Bataille de Custoza (26 juillet). — Retraite des Piémontais. — Combat de Volta. — Demande d'intervention à la France. — Entrée de Charles-Albert à Milan (3 août). — Comité de défense. — Possibilité d'une dernière lutte. — Négociation avec Radetzky et capitulation. — Colère du peuple. — Charles-Albert se décide à défendre Milan. — Tumulte devant le palais. — Départ de Charles-Albert. — Explication de sa conduite. — Entrée de Radetzky à Milan (6 août). — Armistice Salasco (9 août).

Le 26 mars, Charles-Albert se mit en route pour rejoindre son armée, qui ne comptait encore que vingt-trois mille hommes. Il entra sans coup férir à Pavie et de là se rendit à Lodi, en laissant Milan au nord, car il n'y voulait paraître qu'après une victoire. Ayant appris que le feld-maréchal Radetzky était à Montechiaro, près du lac de Garde, il se dirigea sur ce point par Crême et Crémone, pour prendre l'ennemi de flanc. Il y avait sans

doute de sérieuses raisons pour suivre ainsi le plus long chemin ; mais à la simple inspection de la carte, on a peine à comprendre pourquoi, en sortant de Pavie, l'armée piémontaise ne fut pas dirigée sur Mantoue, dont la garnison était insuffisante, et où l'on pouvait arriver avant les renforts qu'y envoyait Radetzky.

Le 5 avril, Charles-Albert était à Bozzolo. Le général autrichien, se gardant bien de l'attendre, se replia sur le Mincio qui sort du lac de Garde à Peschiera, et, coulant du nord au sud, passe par Mantoue pour se jeter dans le Pô. Cette rivière se trouvait sur le chemin des Piémontais. Entre Peschiera et Mantoue, on la traverse sur trois ponts. Celui de Goïto, que les Autrichiens défendaient, est enlevé, le 8 avril, après un combat de quatre heures. Les vaincus se retirent, laissant plus de cent morts ou blessés sur le terrain ; mais leur perte la plus sensible fut la désertion d'un bon nombre de soldats italiens qui passèrent à l'ennemi. Le 10, les deux autres ponts, ceux de Valleggio et Monzambano ayant été également franchis, les Autrichiens abandonnèrent Valleggio et Volta après une molle défense. Évidemment, le plan de Radetzky était de n'engager sur aucun point une lutte sérieuse jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts, et de se tenir jusque-là en mesure de fortifier la garnison des places que les Piémontais attaqueraient.

Charles-Albert placé entre les deux forteresses de Peschiera et de Mantoue, sur la ligne du Mincio, qu'avec si peu de monde il ne pouvait avoir la prétention de défendre, pensa que pour aguerrir ses troupes et donner aux populations le temps de s'insurger, il convenait d'attaquer ces deux places. Par cette résolution, il montrait à quel point on a eu raison de dire que, héroïque soldat, il n'était qu'un médiocre capitaine. Il n'avait pas pris le temps de faire venir ses parcs de siége et disposait de trop peu de ressources pour emporter Mantoue. Quant à Peschiera, plus facile à prendre, il eût été avantageux sans doute d'en faire un lieu d'abri pour les malades, de dépôt pour les vivres et l'artillerie; mais une considération devait dominer tout. Puisque Radetzky semblait éviter le combat, il fallait le lui offrir, le forcer à l'accepter dans des conditions désavantageuses, le poursuivre et profiter de l'ardeur italienne, malheureusement trop facile à s'éteindre, pour saisir au vol la victoire, au lieu de se consumer inutilement devant une forteresse et de laisser aux ennemis démoralisés le temps de se remettre et de reprendre courage.

Peschiera était à moitié investie, lorsque le roi s'aperçut que Radetzky, malgré son désir de ne pas combattre, ne se souciait pas d'abandonner, sans la disputer, la forte position de Pastrengo qui assurait le passage de l'Adige, à quelques lieues de Vérone.

Le chasser de là était nécessaire pour faire le siége. Le 30 avril, la lutte s'engagea donc sur ce point, vers les onze heures. C'était un peu tard; pour faire entendre la messe aux soldats, on avait sacrifié toutes les convenances stratégiques. Heureusement la bravoure des Piémontais répara le temps perdu. Les positions ennemies furent emportées. A quatre heures tout était fini. Il était encore temps de poursuivre les Autrichiens, de passer l'Adige après eux, de leur causer des pertes considérables, et de s'établir sur la rive gauche du fleuve. Charles-Albert, présent au combat de Pastrengo, pouvait, en donnant ses ordres en conséquence, tirer de cette journée un sérieux avantage. Il manqua d'audace et de décision.

Cette faute était d'autant plus regrettable qu'il avait besoin d'un grand succès pour provoquer un mouvement plus général dans le pays, où les paysans demeuraient inertes, et pour que son ministère pût se présenter devant les chambres, dont la session allait s'ouvrir. L'occasion perdue, il fallait tâcher d'en faire naître une autre. Charles-Albert conçut le projet de diriger contre les trois positions de la Croix-Blanche, de Saint-Maxime et de Sainte-Lucie, qui entourent Vérone et qu'occupaient les ennemis, une triple attaque dont la conséquence pouvait être, si elle réussissait, ou de prendre la ville de vive force, ou d'y déterminer l'explosion d'un mouvement

national. Or, il n'était pas sans importance de s'emparer de Vérone, principale défense de cette ligne de l'Adige à laquelle l'Autriche n'attache tant de prix que parce qu'elle protége Trieste et ses possessions de l'Illyrie et du Tyrol. Il fallait donc étudier sérieusement l'entreprise. Le conseil de guerre, malgré la demande du général Bava, chargé du commandement, ne voulut pas accorder un seul jour à la réflexion.

Ainsi l'on attaquait une ligne de plus de trois milles d'étendue, sans avoir seulement déterminé le point vers lequel devaient converger tous les efforts des assaillants. On n'avait pas même fait attention que le terrain était couvert de vignes très-hautes, de murs, de fossés et d'arbres qui empêchaient les généraux de voir leurs troupes et celles-ci de marcher. Tout se fit à contre-temps. Les Piémontais occupèrent le village de Sainte-Lucie après une lutte glorieuse; mais à la Croix-Blanche ils furent repoussés; à Saint-Maxime on n'engagea même pas le combat. C'était une affaire manquée. Il fallut battre en retraite. Les troupes chargées de protéger ce mouvement laissèrent l'ennemi s'établir sur les flancs de l'armée et faire un feu meurtrier. Les Piémontais, comme leurs adversaires, n'avaient guère perdu qu'un millier d'hommes; ce qui fut très-funeste, c'est que l'incapacité des chefs, désormais évidente, ôta toute confiance aux soldats. Charles-Albert et le duc de Savoie son fils avaient

eu beau prendre, avec une rare bravoure, leur part de tous les périls; on les admirait, mais on n'en murmurait pas moins, car ce n'était pas seulement de courage qu'il s'agissait.

Sur ces entrefaites approchaient les secours que Radetzky attendait avec tant d'impatience. Le général Nugent, après avoir passé l'Isonzo, qui servait autrefois de limite à l'Italie du côté de Trieste, accourait avec vingt mille hommes. Laissant de côté Palmanuova, place trop forte pour qu'il espérât de la prendre en courant, il s'empare d'Udine, passe le Tagliamento, et, le 30 avril, campe à Conegliano, au bord de la Piave. C'est là seulement qu'il commença de rencontrer des adversaires. Le général Durando était à Trévise avec sept mille pontificaux et un corps de volontaires commandés par le général Lamarmora, qui avait ses avant-postes précisément sur la Piave. Trop faible pour arrêter Nugent, il tâchait du moins de retarder sa marche. Mais il était mal secondé, et secondait mal lui-même les plus heureuses combinaisons.

Au moment où il donnait des ordres au général Antonini, celui-ci en recevait de contraires du gouvernement de Venise dont il relevait. D'autre part, le général d'Arco Ferrari arrivait de Rome avec sept mille cinq cents volontaires, mal équipés, sans chevaux, sans instruction militaire : il ne put obtenir de Durando qu'il lui en prît une

partie pour lui donner en échange des soldats exercés; heureux mélange qui aurait bientôt donné l'instruction et rendu la confiance aux volontaires. Livré à lui-même, Ferrari essaya cependant de disputer le passage aux Autrichiens à Cormuda, au nord de Montebelluno. Après les avoir forcés à se retirer, il passe la nuit sous les armes, recommence le combat le lendemain et le soutient jusqu'à quatre heures. Il avait envoyé avertir Durando, qui n'était qu'à quelques lieues et qui fit dire à trois reprises qu'il accourait; mais recevant de partout des demandes de secours, Durando perdit la tête, ne sut plus où aller et ne se trouva sur aucun des points où l'on avait besoin de lui. Ferrari, désespérant alors de tenir plus longtemps, battit en retraite sur Montebelluno; arrivés là, les volontaires s'écrient que leur chef les trompe ou que Durando les trahit; une terreur panique s'empare d'eux, ils ne connaissent plus de discipline et se retirent tumultueusement sur Trévise. Leur général, obligé de les suivre avec ceux de ses soldats qui étaient restés fidèles, abandonne ainsi forcément aux Autrichiens le val de la Piave.

Il eût pu l'occuper de nouveau si ses volontaires n'avaient refusé de lui obéir, car Nugent s'avançait à son tour vers Trévise. Mais la guerre n'ayant point été déclarée par le pape à l'Autriche, ces soldats improvisés craignaient, s'ils tombaient au pouvoir de

l'ennemi, d'être traités moins en prisonniers qu'en rebelles, en malfaiteurs. Les nouvelles de la contre-révolution de Naples (15 mai) et du retour de l'armée napolitaine dans le midi de l'Italie achevèrent de les démoraliser. Ferrari essaye encore de les conduire contre l'avant-garde ennemie : ils se débandent, prennent la fuite et rentrent en ville. Que faire alors? Le malheureux général songeait à laisser à Trévise quatre mille hommes des plus solides et à faire replier les autres sur Mestre, près de Venise, où ils auraient pu se réorganiser; les habitants de Trévise alarmés se soulèvent, crient à l'abandon, à la trahison, et ferment leurs portes. Le lendemain cependant, la nuit ayant porté conseil, ils laissèrent partir ces défenseurs qu'ils n'avaient pas lieu de regretter. Arrivés à Mestre, un grand nombre de gardes civiques demandèrent leur congé. Une légion disparut ainsi tout entière. Les autres furent réduites de moitié. Et voilà comment les Italiens se suffisaient à eux-mêmes!

Nugent n'attaquait Trévise que pour attirer Durando de ce côté et avoir le passage libre. Durando avait compris le stratagème et restait immobile derrière la Brenta; mais à Venise, à Trévise, faute de comprendre cette tactique, on l'accusait de trahison, de lâcheté. Perdant une seconde fois la tête, il cède à ces clameurs inintelligentes, abandonne sa position et marche sur Trévise. Aussitôt Nugent

s'éloigne de cette ville, passe la Brenta et se dirige en toute hâte sur Vicence qu'il lui importait d'occuper, parce que les routes du Tyrol et du Frioul à l'Adige y aboutissent. Pour réparer sa faute, Durando court à Mestre, y prend le chemin de fer et arrive à Vicence le 19 mai, à temps pour repousser une première attaque. Radetzky gourmanda fort Nugent de s'être laissé devancer. Le 23, nouvelle attaque de nuit par quatorze mille hommes sous les ordres du général Latour-Taxis qui remplaçait Nugent officiellement ou réellement malade. Grâce aux bonnes dispositions de Durando, à la bravoure des troupes et des habitants, la défense fut admirable et heureuse. Pendant le combat, la ville était illuminée, les boutiques ouvertes; ceux qui ne pouvaient prendre part à l'action s'occupaient à éteindre les incendies. Latour-Taxis, après avoir perdu deux mille hommes, se retira sur Vérone.

Du moment qu'on n'avait pu empêcher le passage du corps de Nugent et sa jonction avec Radetzky, le plus sage paraissait être de concentrer les forces italiennes près du Mincio et du Pô. Charles-Albert en donna l'ordre; mais le désespoir des Vicentins fut si grand à cette nouvelle, car c'était les abandonner à l'Autriche, que Durando ému sollicita et obtint du roi l'autorisation de rester auprès d'eux avec dix mille combattants. C'était une nouvelle faute qui contribuait, en affaiblissant l'armée, à

forcer Charles-Albert de se tenir sur la défensive. La grosse artillerie étant arrivée, il se borna à faire en règle le siége de Peschiera (15 mai), pendant que Radetzky, qui n'avait plus de raisons pour ne pas prendre l'offensive, et à qui on en laissait l'avantage, descendait hardiment avec trente mille hommes vers Mantoue pour se joindre à la garnison de cette place, qui était de douze mille hommes, attaquer les Toscans à Curtatone et Montanara qu'ils occupaient, passer ensuite le Mincio, prendre les Piémontais à revers, et s'emparer de leurs magasins et de leurs équipages. Les conséquences de cette marche devaient être d'enfermer les Piémontais entre le Mincio et l'Adige, entre l'armée et les forteresses de l'Autriche, et de mettre à la disposition de Radetzky la Lombardie et les duchés.

Les Piémontais étaient si mal informés, qu'ils n'eurent pas même vent de l'entreprise, et si mal organisés ou si mal commandés, que vingt-quatre heures ne suffirent pas au général Bava pour secourir les Toscans, qui formaient son extrême droite. Ainsi abandonnée, cette phalange d'étudiants qui avait ses professeurs pour capitaines, et ne pouvait opposer que sept mille hommes à trente-deux mille, combattit héroïquement, non pour enlever une victoire impossible, mais pour soutenir l'honneur italien. Après six heures d'un combat acharné, ceux de Curtatone battirent en retraite; ceux de Montanara

n'échappèrent qu'au nombre de quinze cents, et laissèrent deux mille prisonniers, dont un bataillon napolitain, envoyé jadis par le roi de Naples au grand-duc de Toscane. Les rapports de Radetzky n'accusent, pour les Autrichiens, qu'une perte de trois cent quarante combattants (29 mai).

La prise de Peschiera, arrivée le même jour, compensait en partie cet échec. On trouva dans la place cent cinquante pièces d'artillerie, de la poudre, des projectiles et autres munitions de guerre en abondance. Radetzky cependant continuait d'avancer, et remontait le cours du Mincio, sur la rive gauche, depuis Mantoue. Les Piémontais, enfin avertis de son approche, l'attendaient rangés en bataille entre Goïto et Ceresara, faisant face au sud. Le 30 mai, sur les trois heures, l'action s'engage à la gauche des Piémontais, du côté de Goïto. Le général Bava et Radetzky commirent tous deux la faute de laisser inactives le reste de leurs troupes. On ne combattit sérieusement qu'à Goïto. Charles-Albert et le duc de Savoie, qui ne s'épargnaient pas, furent légèrement blessés. Un mouvement heureux, une attaque hardie du bataillon commandé par le major Mollard décida de la victoire. Les Piémontais n'avaient eu, suivant leur rapport, que quarante-six morts et deux cent soixante blessés, tandis que les Autrichiens auraient perdu trois mille hommes, morts, blessés ou prisonniers.

Radetzky se retira. L'heure avancée et la crainte

de dégarnir Goito où étaient les bagages, ne permit pas au général Bava de profiter de la victoire pour le repousser vers la Lombardie, afin de le séparer de l'Adige qui était sa base d'opérations. D'ailleurs le désir de ménager la province l'eût, en tout cas, déterminé à refouler l'ennemi sur Mantoue, et cette résolution, quoique moins heureuse, suffit à effrayer Radetzky ; il accéléra encore sa marche, accompagné des archiducs auxquels il avait voulu donner le spectacle d'une sorte de promenade militaire. L'un des témoins de ses exploits était le jeune François-Joseph, empereur actuel d'Autriche. Pendant cette retraite, quinze cents soldats italiens passèrent encore aux Piémontais. Mais il était écrit que de telles leçons seraient perdues pour l'héritier des Habsbourg.

Radetzky ne s'arrêta point à Mantoue. Il se porta immédiatement sur l'Adige, au sud de Vérone. Puisqu'on ne voulait pas l'enfermer en Lombardie, on aurait pu, du moins, passer l'Adige derrière lui, comme le proposait le chef d'état-major Franzini mais on perdit en délibérations deux jours précieux, et, le 10 juin, ayant reçu du général Welden seize mille hommes qui arrivaient du Tyrol, Radetzky était de nouveau sous les murs de Vicence. Cette fois, quarante mille hommes attaquèrent la courageuse cité.

Le combat porta principalement sur les hauteurs qui la dominent et dont Durando avait confié la

défense à trois mille hommes sous les ordres de M. Maxime d'Azeglio. La lutte fut terrible; mais le résultat était prévu. Une fois les hauteurs occupées, Vicence était perdue. Elle ne reçut de secours ni des Piémontais qui avaient le temps d'accourir, ou du moins de faire une puissante diversion sur Vérone, ni des volontaires épars à Padoue, à Trévise ou dans les environs, et que le départ du général Ferrari, rappelé à Rome, avait livrés à toute leur indiscipline, à toute leur impuissance. Pendant longtemps, toutefois, les défenseurs de Vicence détournèrent Durando de capituler; lorsque enfin il fallut céder à la nécessité, les vaincus obtinrent de sortir de la ville avec les honneurs de la guerre. Une amnistie, l'oubli du passé, étaient promis aux habitants; en revanche, les soldats de Durando ne devaient pas combattre de trois mois. Ils auraient pu, cependant, reprendre leur parole, car Radetzky ne tint pas la sienne et sévit cruellement contre ceux qui s'y étaient fiés; malheureusement le pape, de qui dépendait ce corps d'armée, ne voulut pas profiter de cette déloyauté pour les dégager.

La prise de Vicence fut la perte de la Vénétie. Padoue, Trévise, Palmanuova même, que Nugent avait respectée en avril, tombèrent tour à tour. Dans toute la Vénétie, il n'y avait plus que Venise qui n'obéît pas aux Autrichiens.

Pendant ce temps, Charles-Albert s'était porté de

sa personne à Garde, sur les bords du lac de ce nom. Son but était de s'emparer de Rivoli, où débouche la seule bonne route qui descende du Tyrol entre le lac et le fleuve, afin de protéger la gauche de l'armée; ce n'en était pas moins une faute d'étendre démesurément ses lignes. Le gros des troupes piémontaises était entre le lac et l'Adige, au nord de Vérone. Le 10 juin, le roi attaquait Rivoli où il remportait une facile, mais insignifiante victoire. A ce moment il recevait la nouvelle que Milan et la Lombardie se donnaient à lui. Cet heureux événement aurait dû l'enhardir et le pousser au secours de Durando qui défendait encore Vicence. Il donna des ordres à cet effet; malheureusement une lenteur inexplicable présida à leur exécution. Il fallut trois jours pour réunir l'armée à Villafrança, cinq heures pour traverser cette ville couverte de barricades. Radetzky avait eu le temps de prendre Vicence et de rentrer à Vérone. La victoire de Goïto n'avait pas eu de lendemain.

Tout tournait mal dans cette triste campagne. Un habitant de Vérone vient proposer à Charles-Albert d'attaquer cette place, disant que, s'il se présente sous ses murs, elle est prête à se soulever. Sur le consentement de Charles-Albert, le Véronais part pour un village d'où il comptait, en allumant un grand feu, donner le signal convenu; le colonel qui commandait ce village, en s'y oppo-

sant avec obstination, fit manquer une révolte dont les conséquences auraient été incalculables. Charles-Albert pouvait encore, avec les quarante mille hommes qu'il avait sous la main, le double de ce que réunissait Radetzky, passer l'Adige, secourir Palmanuova, reprendre Vicence, Padoue, Trévise, grâce à la faute que le général autrichien avait commise de disséminer ses troupes du Pô jusqu'à l'Isonzo; mais, en ce moment critique, il est plus excusable qu'auparavant d'avoir manqué de hardiesse, car sa position était désastreuse. Le pape et le roi de Naples ne cachaient plus leur antipathie pour sa cause et pour sa personne : il était seul à combattre l'armée autrichienne, de nouveau maîtresse de la Vénétie, libre dans ses communications avec Vienne, enorgueillie de ses succès, tandis qu'il n'avait que les lauriers déjà flétris de Goïto et de Peschiera pour remonter le moral de ses soldats. Milan lui avait envoyé, non sans peine, huit mille hommes dépourvus de tout, la plupart pères de famille, et plus préoccupés de leurs enfants qu'ils laissaient sans ressource que du désir de combattre. Il avait vingt mille recrues et dix mille malades, les autres étaient démoralisés par les injures que leur jetait, au moindre revers, la presse libre depuis trop peu de temps pour avoir appris à ne pas abuser de la liberté. Enfin, il ne se sentait pas le courage de faire la guerre, comme Radetzky, en ravageant le pays, en

ruinant de pauvres gens qui venaient de se déclarer ses sujets.

Pour tous ces motifs, le général Bava lui conseillait de se tenir trois ou quatre mois derrière le Mincio, sur la défensive, afin d'aguerrir les recrues et d'en faire des soldats. C'était peut-être, dans une telle détresse, le parti le plus sage; mais le conseil prévalut d'attaquer Mantoue en continuant d'occuper le pays, entreprise qui avait l'inconvénient d'enfermer pour longtemps une partie de l'armée dans des marais insalubres et d'étendre presque indéfiniment les lignes : soixante-dix mille hommes occupant 90 milles de terrain ne pouvaient qu'être faibles partout. Radetzky, au contraire, avait concentré ses forces sur quelques points; il eut soin d'attaquer avec la plus grande partie de ses troupes le côté faible de l'ennemi. Prenant les quarante mille hommes qu'il avait dans Vérone ou aux environs, il tombe sur l'aile gauche des Piémontais pour les refouler vers Mantoue où se trouvaient les vingt mille hommes qui composaient la garnison de cette place, soutenus de vingt mille autres campés à Roveredo. Par une série de combats livrés aux environs de Sommacampagna, il força les Italiens à battre en retraite, et même une partie d'entre eux à repasser le Mincio.

Charles-Albert, informé de cet échec à Montemirolo, où il avait son quartier général, se mit aussitôt

en route. On était au 23 juillet; il faisait une chaleur étouffante qui lui tua beaucoup de monde pendant cette marche forcée. Son dessein était, cette fois, très-bien conçu : il consistait à s'emparer de Valleggio, de Custoza, de Sommacampagna, puis de se jeter sur le Mincio, de forcer l'ennemi à le passer et à se retirer sur la rive lombarde, de le séparer par là de Vérone et de le battre, ou, mieux encore, de le réduire à poser les armes. Si ce plan était praticable, comme tout porte à le croire, pourquoi ne s'en être pas avisé plus tôt? Pourquoi surtout être si mal informé, quand Radetzky l'était si bien? Charles-Albert crut que l'ennemi s'était avancé avec des forces insuffisantes, et le succès des premiers engagements le confirma dans cette croyance. Persuadé qu'il était supérieur en nombre, il laissa inactives les troupes qu'il avait imprudemment engagées dans les marais de Mantoue et qu'il aurait dû ramener les premières sur le véritable terrain de la lutte. Radetzky convaincu, au contraire, que le roi avait rappelé tous ses régiments, concentra tous les siens et se trouva ainsi avoir cinquante mille hommes sous la main. Grâce aux retards ordinaires à l'armée piémontaise, il eut le temps de les envoyer et de les établir dans toutes les positions qu'il jugeait important d'occuper.

La bataille s'engagea : les Piémontais se battirent comme de vieilles troupes, électrisés qu'ils étaient

par le courage du roi et de ses fils, partout à leur tête ; mais les dispositions étaient mal prises, les secours n'arrivaient nulle part en temps utile. Charles-Albert comptait que le général Sonnaz amènerait du renfort sur les six heures ; à cinq, le général d'Aspre était maître des hauteurs de Custoza. Il fallut dès lors songer à la retraite. Le duc de Savoie, chargé de la diriger, s'y fit le plus grand honneur (26 juillet).

En arrivant le 27 à Goito, le roi fut fort étonné d'y trouver Sonnaz qui avait quitté sa forte position de Volta. Pour justifier ce mouvement, Sonnaz montra un ordre écrit au crayon ; telle était la confusion, qu'on ne put découvrir qui l'avait donné ; le même embarras se présenta pour celui qu'avait reçu, pendant la bataille, le duc de Gênes, second fils du roi ; on ne sait qui avait pu lui défendre de bouger avant dix heures. Que se passait-il donc dans cette armée ? Faut-il croire que, cette fois du moins, les Italiens n'ont pas eu tort de crier à la trahison ? Quoi qu'il en soit, Sonnaz reçut l'ordre de reprendre immédiatement Volta. Il y fit tous ses efforts dans un combat qui est resté l'un des plus honorables et des plus sanglants souvenirs de la campagne : il n'y périt pas moins de mille hommes de chaque côté.

La gloire qui en rejaillit sur les Italiens ne compensa pas le découragement produit par l'échec.

Les commissaires milanais avaient pris la fuite; l'intendance, les fournisseurs avaient disparu; les soldats désertaient et s'enfuyaient, répandant la terreur dans les campagnes. Radetzky mit à la trêve qu'on lui demandait des conditions déshonorantes; il fallut poursuivre cette lutte désespérée. Charles-Albert, dans son intérêt, aurait dû se retirer en Piémont, car sa ligne de défense était d'Alexandrie à Gênes; il ne voulut pas abandonner au vainqueur, sans coup férir, cette infortunée ville de Milan qui venait de se jeter dans ses bras. Il y revint par la route de Crémone, répondant ainsi par avance, et d'une manière péremptoire, à ceux qui devaient bientôt l'accuser de trahison.

Chose incroyable! Il n'avait pas fallu moins de tous ces malheurs pour persuader à ce prince qu'il ne ferait rien sans la France. C'est le 3 août seulement, le jour même où il entrait à Milan, que ses ministres demandèrent au général Cavaignac l'envoi de quarante mille hommes pour la Lombardie et de dix mille pour Venise. Le chef du pouvoir exécutif se disposait à les confier au général Lamoricière: mais les événements marchèrent si vite, qu'il fallut ajourner toute intervention.

Lorsque Charles-Albert fit son entrée à Milan, il y trouva un comité de défense, composé du général Fanti, de l'avocat Rastelli et du médecin Maestri. Ce comité était en fonction depuis le 28 juillet. Il

avait pris des mesures pour organiser la défense : les magasins contenaient de la farine pour huit jours, des denrées de toute sorte pour quinze, et plus d'un million de cartouches, sans compter qu'on en faisait par jour cent cinquante mille. Le 4 août, les vingt-cinq mille Piémontais qui étaient venus avec leur roi et campaient aux portes de Milan, furent attaqués par les trente-cinq mille hommes de Radetzky. Le combat, soutenu de part et d'autre avec vigueur, dura cinq heures; mais il fallut à la fin rentrer dans la ville.

La guerre stratégique était désormais finie; il ne restait plus qu'une guerre de rues et de barricades. Il n'y avait pas moins de raisons d'en espérer le succès que d'en craindre l'issue. Si une insurrection, avec ses causes ordinaires de faiblesse et le désordre qui en est inséparable, avait suffi, quelques mois auparavant, pour chasser les Autrichiens, les temps étaient changés : Radetzky avait cédé en mars moins aux Milanais qu'à la révolution européenne; cette fois, il revenait avec la certitude que l'heure de la réaction allait sonner partout, et avec toute l'énergie qu'il pouvait puiser dans cette conviction. D'autre part, les Milanais étaient décidés à une lutte désespérée, et la présence de vingt-cinq mille vrais soldats au milieu d'eux ne pouvait qu'augmenter leur courage. Il y avait donc lieu de tenter ce dernier moyen de salut. Malheureusement

les militaires ne croient pas à la puissance de l'enthousiasme, du patriotisme et du désespoir. Ils ne croient qu'aux régiments de vieilles troupes disciplinées. Pour eux les prodiges de 1792 sont des récits mythologiques. Il existait, d'ailleurs, entre Charles-Albert et les Milanais le plus déplorable malentendu. On disait à l'un : Le peuple ne se battra pas, et aux autres : Le roi ne veut pas se battre. De ces propos semés par des bouches inconsidérées ou malveillantes résulta la perte de Milan.

Retiré dans le palais Greppi, Charles-Albert tint un conseil de généraux. Il parut résulter des informations prises que la ville n'avait en quantité suffisante ni argent, ni vivres, ni munitions, car des cartouches ne sont pas tout; on rappela que le parc d'artillerie était à Plaisance, que l'armée était amoindrie, démoralisée. La résistance jugée inutile, on envoya un parlementaire à Radetzky. Le vieux maréchal répondit que n'ayant point de pouvoirs politiques, il ne pouvait, de son chef, rien promettre aux Milanais, si ce n'est que ses troupes respecteraient leurs personnes et leurs propriétés, si mieux ils n'aimaient se retirer avec l'armée piémontaise. Le conseil jugea ces conditions acceptables, preuve du découragement avec lequel il envisageait la situation. Le comité de défense fut d'un avis contraire; il s'efforça de prouver que la ville était suffisamment pourvue et qu'elle devait se dé-

fendre, soutenue ou non soutenue, ne fût-ce que pour sauver son honneur. Mais les chefs de la garde nationale, la municipalité, le podestà (maire) Bassi déclarèrent qu'on ne pouvait rien sans l'armée, et qu'il ne fallait pas, par une vaine jactance, permettre qu'une si belle cité fût mise à feu et à sang. Cette opinion, émanant du plus grand nombre des autorités milanaises, devait confirmer Charles-Albert dans la résolution qu'il semblait avoir prise de traiter.

Quant à la population, elle ne savait rien; elle était tout entière à son désir de combattre. Le premier qui annonça la capitulation fut massacré. Lorsqu'on fut certain que ce malheureux avait dit vrai, la foule accourut au palais Greppi, renversa les carrosses de la cour déjà prêts pour le départ, et commença de faire des barricades. Une députation fut introduite auprès du roi. Celui-ci, après avoir hésité et consulté le général Bava, se tourna vers la députation et lui dit : « Eh bien, soit ! Je vous défendrai, si vous me promettez de vous battre. — Vous aurez cent mille hommes, lui fut-il répondu tout d'une voix. — Pas de phrases, reprit Charles-Albert ; mais battez-vous. » La défiance de ce prince perce dans ces paroles. Le général Bava, cependant, avait pris son parti : « La guerre, soit ! s'écria-t-il. Mieux vaut combattre l'Autrichien que de nous déchirer entre nous sous les yeux de l'ennemi. »

Pour confirmer la résolution prise, car elle n'était pas connue du plus grand nombre et elle trouvait des incrédules, il fallut que le roi parût au balcon. Malheureusement tous ceux qui l'y virent ne savaient pas pourquoi il y venait; de là des insultes mêlées aux applaudissements. La confusion fut bientôt à son comble. La haine de voisinage qui règne depuis longtemps entre le Piémont et la Lombardie reprit le dessus. Les troupes demandaient leur souverain et vomissaient des imprécations contre les Milanais. Quelques bataillons, soit ignorance de la décision prise, soit désir de retourner chez eux, sortent de la ville, et les citoyens voient dans cet acte isolé une preuve de la déloyauté du roi. On s'empare alors du duc de Gênes, qui se rendait au palais, et on le retient en otage. Devant ces attitudes si diverses, en présence de la municipalité qui, malgré la résolution du roi, s'opposait à une plus longue résistance, il n'y avait plus qu'à reprendre la capitulation. L'avis de la municipalité finit donc par prévaloir; ses chefs s'avancèrent sur le balcon du palais, pour annoncer que Radetzky donnait jusqu'au lendemain huit heures à tous les citoyens pour sortir de la ville.

Cette nouvelle, qui annonçait à la population la ruine définitive de ses espérances, fut accueillie par des malédictions et même par quelques coups de fusil tirés sur ceux qui l'apportaient; comme le roi

était dans la salle attenante au balcon, on put croire, et l'on dit qu'un attentat avait été commis sur sa personne. Ceux qui parlaient de mettre le feu au palais donnèrent quelque vraisemblance à cette rumeur, et Charles-Albert lui-même y ajouta foi peut-être. Indigné de ces violences, il fit venir des soldats, et partit au milieu d'eux pour rejoindre ses troupes, au bruit des imprécations, au son des cloches, à la lueur des incendies.

Voilà ce que la rancune d'un parti en Italie appelle une trahison. La haine persistante de l'Autriche contre la personne et la mémoire de Charles-Albert laverait, au besoin, ce prince d'une si injuste accusation. S'il n'eût pas eu, dans le principe, l'intention de défendre Milan, il n'avait qu'à ne pas se détourner de sa route pour y entrer : ses intérêts, la défense de son royaume l'appelaient sur la ligne du Tessin. Malheureusement il fut trompé, à dessein ou autrement, peu importe, sur l'ardeur insurrectionnelle et la solidité des Milanais ; il savait, dans tous les cas, que cette ardeur n'était point partagée par les habitants des campagnes, et qu'il n'y avait à espérer d'eux aucun secours ; il voulut écarter de Milan les horreurs d'une prise d'assaut que, toutes informations prises, il n'espérait plus lui épargner, s'il la défendait ; il fut confirmé dans son dessein par les obsessions de la timide municipalité, par les violences insensées de la population,

par la volonté manifeste des soldats piémontais de ne pas risquer plus longtemps leur vie pour des voisins qui les détestaient et qu'ils détestaient eux-mêmes. Il n'en faudrait pas tant pour expliquer la capitulation.

Une simple observation cependant : si Charles-Albert se fût trouvé à Turin ou à Gênes dans les mêmes conditions qu'à Milan, ne se fût-il pas défendu jusqu'à la mort? L'inertie des citoyens l'eût-elle décidé à abandonner la partie? S'il ne montra pas à Milan la même résolution, c'est donc qu'il conçut des doutes sur la légitimité de cette couronne de fer que les Lombards avaient posée sur sa tête. En cela il se montra au-dessous de sa position. Assurément le vrai moyen d'affermir cette couronne, c'eût été de remporter sur l'Autrichien une éclatante victoire; mais, après tout, la défaite avait été un peu la faute de tout le monde, et les Milanais, en supposant qu'ils ne fussent pas disposés à payer de leur personne, eussent été pleins de reconnaissance pour leur nouveau roi, s'il les avait défendus jusqu'à la dernière extrémité.

Quand le malheur de Milan fut connu ainsi que les limites étroites du temps que Radetzky laissait à ceux qui voulaient partir pour l'exil, la ville offrit un spectacle lamentable. Cent mille personnes la quittèrent en pleurant, à pied, à moitié habillées; les femmes prenaient leurs enfants au cou, les hom-

mes portaient leurs vieux pères sur leurs épaules; on vit des citoyens, à qui le désespoir avait fait perdre la raison, errer furieux par les rues, pousser des hurlements ou des rires insensés, se féliciter de la victoire ou accuser leurs femmes de trahison. Le comité de défense se retira dans le canton du Tessin et y fit partie de la junte insurrectionnelle que Mazzini venait d'y organiser.

Le 6 août, Radetzky rentra vainqueur à Milan, et fut accueilli par un sombre et farouche silence. Trois jours après, il signait avec le chef d'état-major de l'armée piémontaise une convention qui fut appelée, du nom de cet officier, armistice Salasco, et par laquelle les frontières de la Lombardie et du Piémont devaient servir de limite aux deux armées; les Piémontais s'engageaient à évacuer les places qu'ils occupaient encore, Peschiera, Rocca d'Anfo, Osopo, Venise, les duchés, et à retirer leur flotte de l'Adriatique. La passion des Italiens regarda comme ignominieuses des conditions que les nécessités de la défaite imposaient.

III

Actes du ministère Balbo. — Pérégrinations triomphales de Gioberti. — Ouverture du parlement (8 mai). — Interpellations sur la guerre. — Débats sur la capitale. — Ministère Casati (27 juillet). — Débats sur la constituante. — Désordre dans l'État. — Impuissance et démission du ministère. — Ministère Revel (15 août). — Sa politique. — Son impopularité. — Impatience de Charles-Albert. — Préparatifs pour la guerre et situation du pays. — Retraite du ministère Revel. — Ministère Gioberti (16 décembre). — Sa politique. — Nouvelle chambre (1er février 1849). — Attaques contre Gioberti. — Sa retraite. — Explications à la chambre. — Préparatifs insuffisants pour la guerre. — Nouvelle campagne (20 mars). — État de l'armée. — Plan de Chrzanowski. — Combat de Mortara. — Bataille de Novare (23 mars). — Désorganisation de l'armée. — Abdication de Charles-Albert. — Armistice (26 mars). — Retraite et mort de Charles-Albert (28 juillet). — Ministère Pinelli. — Débats dans les chambres. — Insurrection de Gênes. — Mort du général Ramorino. — Gouvernement de Victor-Emmanuel. — M. de Cavour. — Dernières années et mort de Gioberti.

Pendant que ces graves événements s'accomplissaient en Lombardie, le Piémont s'essayait à la vie constitutionnelle avec tous les tâtonnements de l'inexpérience. Les premières lois rendues par le ministère Balbo parurent sages; mais la nomination des sénateurs fut très-impopulaire. Le public ne voulut pas comprendre qu'il était nécessaire de les choisir parmi les personnages les plus considérables et, par conséquent, en grande partie, parmi ceux

qui regrettaient les anciennes institutions. Qu'importait au surplus? La vie des peuples libres se reflète surtout dans les assemblées élues par le peuple lui-même. L'histoire n'a guère à parler des sénats conservateurs, surtout en temps de révolution. Gioberti donna le coup de grâce au sénat piémontais. Il en avait été nommé membre; il refusa et se fit élire deputé. Son arrivée à Turin fut vivement acclamée. Il n'obtint pas de moindres triomphes à Milan, où il alla pour combattre Mazzini et faire décider l'annexion de la Lombardie au Piémont; à Florence, où l'on disait aux paysans, pour le leur faire connaître : C'est le maître de Pie IX! à Rome enfin, qui lui rendit plus d'hommages encore que les autres villes : une garde d'honneur fut mise à sa porte; il reçut le droit de cité; la rue où il habitait fut désormais appelée de son nom.

A son retour de cette triomphale promenade, il trouva la chambre dont il faisait partie presque entièrement composée d'amis des nouvelles institutions. Le 8 mai eut lieu l'ouverture du parlement. Les députés avaient une invincible tendance à interpeller le conseil des ministres sur les faits de la guerre. M. Brofferio, qui s'avouait presque républicain et représentait seul l'opinion radicale, était toujours sur la brèche. Le président Balbo, qui devait à ses relations et au long séjour qu'il avait fait en France une certaine connaissance des institu-

tions constitutionnelles, refusa fort sagement de répondre ; bientôt même, après l'affaire de Sainte-Lucie et la prise de Vicence, pour éviter de nouvelles interpellations, trop fondées sans doute, mais auxquelles il aurait pu d'autant moins répondre, il s'ouvrit en particulier à quelques députés et leur dit que Charles-Albert était dans une position terrible, qu'il invoquait la mort comme une faveur et qu'il ne fallait pas l'abreuver d'amertumes et augmenter ses embarras.

La chambre, laissant alors ces questions épineuses, s'occupa de l'agrandissement du royaume par voie de négociations. Les États sardes s'accrurent ainsi des duchés de Modène et de Parme et de la principauté de Monaco. Bientôt ce fut le tour de la Lombardie et de la Vénétie, dont l'annexion fit naître un sujet de débats misérables. Pour tout autre que des Piémontais, il est clair que dès qu'il existe un royaume de la haute Italie, Milan seule peut en être la capitale. Tout parle à la raison et aux yeux en faveur de cette ville : sa position géographique au centre de l'Italie du nord, son importance matérielle, son influence morale, les souvenirs historiques qu'elle éveille, le vœu de la majorité des citoyens et d'une partie même des sujets sardes, des Génois par exemple. Avec la supériorité de sa raison, Gioberti penchait pour Milan ; mais Turin ne pouvait rester indifférente à cette me-

nace de prochaine déchéance, et le ministère, presque à l'unanimité, favorisa les passions municipales que cette question soulevait. En vain ceux qui soutenaient les droits de Milan proposèrent-ils, avec une sage réserve, d'ajourner toute décision jusqu'à la réunion de la constituante lombardo-piémontaise : cabinet, députés, populations, tout le monde voulait faire décréter par une chambre exclusivement sarde que la capitale d'un royaume qui comprenait Milan et Venise resterait au pied du mont Cenis. Toutefois, grâce au ministre Pareto, seul de son opinion dans le cabinet, le bon sens prévalut et l'ajournement fut prononcé.

Ses collègues donnèrent aussitôt leur démission. Ils ne méritaient guère d'être regrettés, puisqu'ils avaient lié leur existence politique au triomphe d'une si mauvaise cause. Un de leurs actes les plus singuliers avait été d'attendre jusqu'au mois de juillet pour reconnaître la République française. En continuant, néanmoins, de couvrir le Piémont de leur bienveillance, le gouvernement provisoire, la commission exécutive et le général Cavaignac montrèrent qu'ils faisaient de cette puérilité diplomatique le cas qu'elle méritait.

Le nouveau ministère fut composé de telle sorte que toutes les provinces du royaume de la haute Italie y fussent représentées (27 juillet). L'ancien podestà de Milan Casati eut la présidence ; l'ingé-

nieur vénitien Paleocapa, les travaux publics ; le Génois Pareto garda les affaires étrangères ; M. Durini de la Lombardie, M. Gioia du duché de Plaisance, M. Ricci de Gênes et les Piémontais Plezza, Lisio, Rattazzi, Hyacinthe de Collegno, ce dernier exilé de 1821 et longtemps professeur à la faculté des sciences de Bordeaux, complétèrent ce cabinet. Comme, dès sa naissance, le parti municipal le poursuivait de sa haine implacable, Gioberti, qui avait d'abord refusé le portefeuille de l'instruction publique, consentit, pour le couvrir de sa popularité, à être ministre sans portefeuille. Il ne pouvait, dans cette lutte impossible, que s'user lui-même sans profit pour les autres. Il a dit, depuis, qu'un gouvernement occulte neutralisait tous les efforts du ministère. Cela est au moins douteux ; les graves questions à l'ordre du jour suffisaient pour paralyser les forces de ce cabinet hétérogène. Tous les nouveaux sujets de Charles-Albert n'entendaient pas se donner sans conditions. Ils demandaient la convocation d'une constituante du royaume de la haute Italie, et, en attendant, une consulte particulière pour les principales provinces annexées. Les Piémontais du parti avancé, c'est-à-dire la minorité dans la chambre, acceptaient ces deux propositions ; la majorité modérée ou municipale, à la tête de laquelle marchait M. Pinelli, les repoussaient toutes les deux. Celle-ci n'était propre qu'à faire du Pié-

mont une tour de Babel; celle-là pouvait tout remettre en doute. Oubliait-on que la charte piémontaise étant *octroyée*, les chambres n'avaient pas été appelées à la consentir, et que, par conséquent, Lombards, Vénètes, habitants des duchés se trouvaient devant elle absolument dans les mêmes conditions que les Piémontais? Une constituante était, par excellence, un fait révolutionnaire, et les sujets de Charles-Albert n'admettaient point que les nouveaux venus les missent en révolution.

Grâce à ces discussions et à bien d'autres causes encore, le désordre était au comble. On donnait la dictature au roi; le ministre de l'intérieur Plezza ordonnait la levée en masse et personne ne répondait à son appel; le commandant de la garde nationale Maffei recommandait à des hommes armés la résignation chrétienne, tandis que le député Brofferio allait au camp, au nom du cercle populaire, pour supplier le roi de poursuivre la guerre sans se décourager. De leur côté, les ministres Casati et Gioberti, voyant leur impuissance, y venaient apporter leur démission. Charles-Albert fit appeler M. de Revel et l'invita à composer un ministère avec Gioberti, s'ils parvenaient à s'entendre tous deux, et, dans le cas contraire, avec le professeur Merlo. Or, Gioberti croyait qu'il était possible de reconstituer l'armée et de vaincre; M. de Revel, en cela plus clairvoyant, jugeait la chose impossible et

voulait sortir d'embarras par la médiation anglo-française. Gioberti s'étant retiré, il donna la justice à M. Merlo, la présidence à M. Alfieri de Sostegno, les affaires étrangères au général Perrone de Saint-Martin, ancien soldat de l'Empire, la guerre au général Dabormida, l'intérieur à M. Pinelli, et prit lui-même les finances qui réclamaient des soins tout particuliers (15 août).

Ce cabinet, composé d'hommes que, dans la langue du temps, on appelait réactionnaires, trompa l'opinion par une conduite plus nationale qu'on ne s'y attendait. Il destitua le général Salasco et déclara qu'il ne reconnaissait point l'armistice comme fait politique qui pût servir de base à la paix; il l'observait cependant avec le plus grand scrupule, comme fait militaire, et mettait tous les torts du côté de Radetzky. Le pétulant octogénaire, pour éviter de rendre les parcs d'artillerie de Peschiera, alléguait d'abord que les troupes et la flotte sardes étaient encore à Venise; puis, ce prétexte venant à lui manquer, que tel ou tel canon n'avait pas été rendu au duc de Modène, que tel ou tel soldat de ce prince ou d'un autre était encore sous les drapeaux piémontais. Dans les négociations alors pendantes pour la médiation anglo-française, le ministère sut aussi s'abstenir d'un empressement qui aurait compromis sa dignité. Poussé peut-être par l'impatience belliqueuse de Charles-Albert, il disait avec ce prince

qu'à l'expiration de l'armistice on obtiendrait des conditions honorables et conformes aux droits de la nation, ou que la guerre recommencerait.

Mais Gioberti gardait rancune à M. de Revel et à ses collègues. Il ne leur pardonnait pas leur origine et leur faisait une guerre acharnée. Au cercle populaire ou par la voie de la presse, il affirmait qu'ils avaient deux opinions, l'une de parade, pour contenter le peuple, l'autre réelle, pour plaire à l'Autriche. Il les accusait de lui avoir dit à lui-même qu'il était impossible de refaire l'armée, de rendre la confiance aux soldats, de recommencer la guerre; qu'il ne fallait plus penser au royaume de la haute Italie, mais seulement au Piémont. A tort ou à raison, et malgré la réponse que publia M. Merlo, l'opinion générale fut que Gioberti disait vrai, et l'on flétrit le cabinet du nom de ministère des deux programmes.

Charles-Albert s'associait-il à la défiance générale? On serait porté à le croire, en le voyant, au mois de septembre, se montrer furieux de ce que ses ministres ne voulaient pas la guerre, se plaindre de ce qu'on pourrait l'accuser d'avoir fait des hostilités contre l'Autriche une question dynastique, et parler d'un ministère où il aurait placé le député radical Brofferio à côté de Manin, le dictateur républicain de Venise, à qui il faisait offrir, en effet, le portefeuille des affaires étrangères. Le refus de Ma-

nin fit échouer cette combinaison, en supposant qu'elle ait jamais été sérieusement dans les projets du roi.

Charles-Albert dut continuer de ronger son frein. Sombre, triste, soupçonneux, il se cachait au fond de son palais. Il rêvait d'une revanche. Pour vaincre, il consentait à s'effacer; il demandait à la France l'un de ses meilleurs hommes de guerre, Bugeaud, Lamoricière, Changarnier ou Bedeau; aucun d'eux n'ayant voulu compromettre sa renommée en se mettant à la tête d'une expédition entreprise dans les conditions les plus désavantageuses, il fut obligé de se rabattre sur le général polonais Chrzanowski.

Pendant ce temps, le parlement s'assemblait. Des élections partielles venaient de donner une grande majorité au parti de la guerre, et la chambre, en ouvrant sa session le 16 octobre, nommait Gioberti pour son président. Devant la volonté du roi et celle de la nation si clairement exprimée, le ministère devait s'attendre à la guerre et s'y préparer. C'est pourquoi le général Perrone déclarait aux ambassadeurs de France et d'Angleterre que, nonobstant la médiation, le Piémont réservait sa liberté d'action, et qu'il était telle éventualité facile à prévoir qui forcerait peut-être le gouvernement à dénoncer l'armistice. En même temps, il chargeait l'am-

bassadeur sarde à Paris de demander une armée de secours de trente à cinquante mille hommes environ. Pour déterminer le gouvernement français, il présentait la situation sous son plus beau jour. « La discipline se rétablit, écrivait-il; quatre-vingt mille hommes sont prêts à entrer en campagne; trente mille autres sont destinés à maintenir la tranquillité à l'intérieur; la garde nationale est organisée et partout bien disposée, et nous ne tarderons pas à avoir un nouveau parc de siége plus nombreux que celui de la dernière campagne. »

Ces affirmations diplomatiques auraient été fort rassurantes si elles ne s'étaient trouvées en contradiction formelle avec les paroles du ministre de la guerre Dabormida à la chambre des députés : « On ne peut se fier, disait-il, à une armée composée de pères de famille, ayant pour la plupart de quarante à cinquante ans, aussi braves, sans doute, mais infiniment moins disciplinés et moins aguerris que les Autrichiens. Il aurait fallu les renvoyer chez eux et anticiper sur la levée de l'année prochaine. Si je ne l'ai pas fait, c'est que j'ai craint vos reproches. » Cette naïveté parlementaire pouvait faire tort au ministre, mais non infirmer ses paroles. Publiquement dites, elles détruisaient tout l'effet que le général Perrone s'était promis de ses dépêches. Elles étaient donc intempestives. Deux mois plus tôt, elles eussent pu donner au pays, découragé par la

défaite, un plus juste sentiment de la situation; au moment où le roi, les chambres, la nation voulaient la guerre, où le ministre des affaires étrangères faisait de louables efforts pour y entraîner la France, il était souverainement impolitique de montrer à cette puissante alliée qu'elle aurait tout à faire par elle-même. De telles déclarations achevèrent de rendre les ministres impopulaires, tandis que M. Brofferio, qui demandait qu'on reprît immédiatement les hostilités, était reconduit chez lui aux flambeaux et recevait tous les soirs des ovations.

Le cabinet obtint, cependant, un vote de confiance; mais de tels succès sont, d'ordinaire, des symptômes d'agonie; à quelques jours de là, il fallut quitter le pouvoir. La lenteur des négociations, l'excitation produite en Piémont et dans le reste de l'Italie par les derniers événements de Toscane et de Rome (décembre 1848), firent comprendre à M. de Revel et à ses collègues qu'il était besoin d'autres hommes pour inaugurer une politique plus active, et ils saisirent, pour se démettre, l'occasion d'une question d'enseignement où ils s'étaient trouvés en minorité. Ils se fussent retirés moins impopulaires, si l'on avait connu leurs actes diplomatiques. En apprenant que Radetzky levait en Lombardie des contributions énormes, 32 millions en peu de mois (1200 mille livres sur la famille Litta, autant

sur les Borromeo, 800 mille livres sur Mme de Belgiojoso), ils écrivaient à leur ambassadeur à Paris ces nobles paroles : « Si, le 15 janvier, l'envoyé autrichien n'est pas à Bruxelles et n'a pas accepté les bases de la médiation (c'est-à-dire le principe de la nationalité italienne), les hostilités recommenceront. Nous préférons être engloutis dans la catastrophe italienne, si telle est la volonté de Dieu, que de laisser torturer plus longtemps par le vandalisme autrichien la partie de l'Italie qu'il foule actuellement et qui s'est volontairement unie à nous. »

Gioberti appelé par le roi, ou plutôt désigné à lui par sa position de président de la chambre et par une foule de pétitions, composa non sans peine un cabinet. Il croyait à la nécesssité de s'allier au parti démocratique pour sauver l'Italie ; mais n'ayant pas dans ce parti, comme il l'a déclaré lui-même, une entière confiance, il avait voulu s'adjoindre aussi quelques conservateurs. Ce ne fut que sur le refus de tous les personnages considérables de cette opinion, qu'il se résigna à prendre tous ses collègues dans le parti démocratique (16 décembre). Se réservant la présidence et les affaires étrangères, il donna la justice à M. Rattazzi, la guerre au général Sonnaz, l'intérieur à M. Sineo. Le Piémont eut ainsi le ministère démocratique malgré lui.

Gioberti, qui devait le trouver trop démocra-

tique, voulut cependant que dans tous les actes publics il gardât ce nom qui en indiquait l'origine et les tendances. Jamais mot ne fut plus trompeur. Quelles que fussent les opinions des nouveaux ministres, la popularité de leur président était trop grande alors pour qu'ils pussent élever leur drapeau contre le sien. Or, le célèbre abbé pensait que la république était la première alliée de l'Autriche, et qu'il fallait, en conséquence, l'étouffer avant tout, sur quelque coin de terre italienne qu'elle prît naissance. Suivant lui, la question devait rester italienne; c'était donc par les armes du Piémont qu'il comptait restaurer les monarchies du centre de la péninsule, le grand-duc de Toscane et Pie IX. Il aurait ensuite présenté le Piémont à l'Europe comme le vengeur de l'autorité catholique, le restaurateur du pape et des monarchies constitutionnelles, et la gloire qui en eût rejailli sur Charles-Albert lui aurait donné le droit de revendiquer hautement l'indépendance italienne. Ce n'est pas là une conception vulgaire; seulement elle souffrait de grandes difficultés dans la pratique et devrait suffire à prouver que Gioberti n'était point démocrate, ou n'était, du moins, qu'un démocrate inconséquent. L'œuvre à laquelle il voulait attacher son nom ne devenait possible que le jour où la réaction triomphait en Europe, et comment, alors, pouvait-il espérer de faire chasser l'Autriche, di-

plomatiquement ou par les armes, de la Lombardie et des légations?

Rien ne l'arrêta. Enivré de son plan, il envoya des députés à Gaëte, d'abord pour attirer le pape dans les États sardes, puis pour obtenir son assentiment à la croisade piémontaise; mais Pie IX ne voulait pas pour asile d'un État où l'on avait sans cesse à redouter les fluctuations de l'opinion et les changements de ministère, et il ne se souciait guère, comme on l'a vu, d'une restauration libérale. Repoussé de ce côté, Gioberti voulait du moins faire occuper Ancône par la flotte sarde pour prendre position et tenir en gage, comme la France et l'Autriche, un coin de terre romaine; cette fois, ce fut Charles-Albert lui-même qui contraria ses desseins: ce prince voulait avoir toutes ses forces disponibles pour la guerre qu'il préparait et qui n'était point celle de Gioberti. Gioberti aurait souhaité, c'était une partie essentielle de son programme, que le roi consentît à ajourner la reprise des hostilités contre l'Autriche jusqu'après la solution des questions italiennes; or, c'était justement le contraire de ce que le parti démocratique demandait. Ce parti s'associait à ceux qui, de tous les coins de l'Italie, réclamaient la convocation de la constituante italienne; Gioberti admettait le mot, mais non la chose; ce qu'il voulait, c'était une ligue qui ne portât point atteinte à l'autonomie des différents États italiens.

Tel était en peu de mots son programme. Il ne crut pas la chambre qui l'avait nommé président assez identifiée avec lui pour l'aider d'une manière efficace. Il en prononça donc la dissolution. Ce fut une faute grave. L'immense majorité était constitutionnelle, libérale, moins avancée peut-être que le cabinet, surtout en paroles; mais cela même était un avantage. Dans les conditions où se trouvait le Piémont, c'était un danger sérieux pour le pouvoir exécutif d'être poussé trop vite en avant. Gioberti ne comprit pas, en cette occasion, ses véritables intérêts non plus que ceux de son pays, et il paya bientôt son erreur.

La nouvelle chambre se trouva, comme il était naturel, plus démocratique que ceux qui l'avaient convoquée. Elle se réunit le 1er février 1849. Gioberti vint y exposer ses projets. Quand il parla de sa manière d'entendre la constituante italienne, une grande majorité protesta contre cette interprétation : « Pourquoi, disait-on, affaiblir l'Italie en se séparant de la Toscane et de Rome, qui veulent une constituante unitaire ? » Ce dissentiment s'envenima. Les uns applaudissaient Gioberti, et allaient le féliciter de sa fermeté à maintenir son opinion; les autres faisaient des ovations à M. Brofferio, qui avait manifesté l'intention de rompre avec le ministère. On en vint aux injures et aux coups.

Relativement à la restauration du pape, Gioberti

fut moins heureux encore. Il poursuivait ce projet avec d'autant plus de ténacité, qu'il le savait agréable à la France et à l'Angleterre. La précédente chambre y aurait sans doute donné les mains; celle qu'il avait convoquée se montra très-hostile. Cette base renversée, Gioberti vit bien que son système s'écroulait en entier : il n'essaya point de gouverner contrairement à ses idées, et donna sa démission. Les habitants de Turin, généralement moins avancés que les députés des provinces, prirent parti pour le ministre démissionnaire. On l'applaudissait avec frénésie dans les rues, et M. Brofferio, réputé le principal auteur de sa chute, fut gravement insulté : vitres cassées, portes enfoncées, violation de son domicile, menaces à sa vieille mère, injures personnelles, rien ne lui fut épargné.

A la chambre, les explications auxquelles toute démission ministérielle donne lieu dans les pays libres, furent très-scandaleuses. Gioberti, affectant la réserve diplomatique, s'enveloppa de mystère, et promit pour plus tard des explications qui couvriraient ses adversaires de rougeur. Ces paroles étaient une allusion directe à ses anciens collègues du ministère, lesquels avaient fait deviner leur dissentiment en ne le suivant pas dans la retraite. M. Rattazzi ne crut pas devoir rester sous le coup d'une imputation dont le vague faisait toute la gravité; il dit à la chambre que les ministres ne s'étaient pas trouvés d'accord

avec leur président, relativement à l'intervention en Toscane pour rétablir le grand-duc. Les applaudissements qui accueillirent cette déclaration étaient de nature à embarrasser Gioberti; il essaya cependant de répondre que ce n'est pas intervenir que d'entrer dans un pays quand on y est appelé par le prince et par les citoyens. Il termina en donnant à ses contradicteurs un démenti formel, qui lui fut aussitôt renvoyé, au nom de tous les ministres, par M. Sineo, l'un d'eux, et la chambre approuva par son vote la résolution du cabinet de rester au pouvoir.

Gioberti ne le quittait point, comme on voit, avec les honneurs de la guerre. Désavoué par ses collègues et par les mandataires de la nation, il ne trouva pas le roi plus favorable. En vain ses partisans adressèrent-ils des pétitions à Charles-Albert, ce prince les repoussa sévèrement. Et cependant Gioberti n'eut qu'un seul tort, ce fut de tenir trop à ses systèmes, et de n'être, même aux affaires, qu'un idéologue. Il avait toujours voulu l'union de la royauté et de la liberté; constitutionnel, il appelait la république un retour à la barbarie; quoi de plus logique, dès lors, que de réprimer les mouvements qui pouvaient y conduire? Quoique fédéraliste, il admettait la nationalité italienne, et croyait qu'une province n'a pas le droit de faire ce qui est nuisible à la communauté : il appartenait donc, suivant lui,

à l'État italien qui, en l'absence de toute autorité nationale supérieure, avait soutenu le poids de la guerre et pris comme une dictature nécessaire d'intervenir dans les autres États pour en régler provisoirement la destinée, jusqu'à ce que la nation, légalement convoquée, pût prononcer définitivement. Gioberti voyait, d'ailleurs, dans l'intervention sarde, l'avantage d'éviter les restaurations absolutistes que préparait l'Autriche. Ce fut aussi l'un des mobiles qui poussèrent le gouvernement français à imposer au pape ses bons offices, quand il eut repoussé les offres du gouvernement piémontais. Mais comment l'illustre philosophe ne comprit-il pas que ces projets, si beaux en théorie, étaient irréalisables dans la pratique, par cette simple raison que l'Autriche, qui s'arrêta devant la volonté formelle de la France, aurait passé outre à l'opposition du Piémont, et serait entrée à Rome concurremment avec lui, et peut-être avant lui? Gioberti tenait à ses idées au point de ne s'en laisser détourner par aucune objection. Il les avait soutenues au ministère, il les soutint encore à la chambre et sur la place publique. Chaque soir il haranguait la foule, et obtenait de ses amis enthousiastes de faciles ovations.

Il fut remplacé à la présidence du conseil par le général Chiodo, et aux affaires extérieures par M. de Ferrari. Le ministère, désormais vraiment

démocratique, se trouvait dans une situation difficile; il se montra tout à fait au-dessous de cette situation. Il ne sut empêcher ni la propagande quelque peu factieuse de Gioberti, ni les indignes outrages dont on continuait d'abreuver son adversaire Brofferio. S'il donna tous ses soins à la guerre, il ne prit aucune des mesures qui eussent pu en assurer le succès. Il eût fallu arracher l'armée aux influences aristocratiques, stimuler les sous-officiers et les soldats par de sérieuses espérances d'avancement, épurer les états-majors, instruire, aguerrir les soldats, incorporer les volontaires dans les vieux et solides régiments, au lieu d'en faire des légions à part où personne ne donnait l'exemple de la discipline et d'un durable dévouement, chercher enfin des alliés en Italie, au prix même des plus grands sacrifices.

Rien de tout cela ne fut fait. Les ministres irritèrent l'armée, en retirant de Gênes, toujours tumultueuse, les régiments qui y tenaient garnison, et en laissant dire à leur collègue Buffa que la force ne vaut que contre les faibles. Ils se bornèrent à envoyer M. Valerio à Rome et à Florence, mais si tard, que l'armistice était dénoncé, que la bataille de Novare avait eu lieu avant qu'aucun soldat eût pu arriver des États qui consentaient à en accorder. Venise sut seulement le 20 que la guerre était recommencée; la Sicile l'apprit par les

journaux. Rien n'était prêt pour la défense : il n'y avait ni camp retranché à Novare, ni fortifications à Turin ou aux passages du Tessin et du Pô ; enfin les coffres étaient vides. On avait seulement donné aux Lombards un plan d'insurrection. Le centre devait en être Brescia; le 21 mars le jour fixé pour le soulèvement, sur les derrières de l'ennemi. Les insurgés devaient attaquer les convois, détruire les denrées qu'ils ne pourraient cacher, défaire les routes et les ponts après le passage des Autrichiens, les inquiéter, la nuit, par le son du tocsin et des coups de fusil incessants, mais successifs; attaquer les patrouilles, les sentinelles, les courriers, les estafettes, jamais le gros des troupes ; ne faire quartier qu'aux Hongrois. On promit des armes, des munitions; le temps et les moyens manquèrent pour en envoyer.

Charles-Albert aurait pu, ce semble, venir en aide à l'inexpérience militaire de ses ministres, et leur suggérer les mesures nécessaires dont ils ne s'avisaient pas ; mais ce prince n'écoutait que sa généreuse impatience. Tout ce qui pouvait retarder son départ lui était odieux; il n'en supportait seulement pas l'idée. La certitude que l'Autriche ne voulait pas d'un arrangement, l'irritation qu'il éprouvait de voir son trésor s'épuiser pour tenir son armée inutilement sur pied, le portèrent aussi à écouter les conseils du général Pepe qui lui écrivait, de Venise, de repren-

dre les armes sans hésiter ni tarder un instant, plutôt que ceux du général Pelet, qui le conjurait, au nom du président de la République française, d'attendre encore.

On partit donc le 20 mars, jour où expirait l'armistice; mais en quel état! Les troupes, disséminées dans toutes les provinces du royaume, eurent de longues étapes à fournir et arrivèrent à la frontière lombarde exténuées de fatigue. Elles manquaient d'officiers, et se composaient de conscrits ou de soldats de la réserve; les chefs supérieurs voyaient pour la première fois les corps qui leur avaient été confiés; les intendances étaient aussi mal organisées qu'en 1848, les chirurgiens sans instruments, les troupes sans ambulances, l'état-major toujours défectueux, bien qu'on eût mis à la tête un homme capable, le général Lamarmora. Si le général en chef Chrzanowski connaissait l'art de la guerre et avait la science des détails, il manquait de résolution, d'activité et des grandes qualités militaires; d'ailleurs il n'était pas sur son terrain. L'armée comptait à peine cent vingt mille hommes, dont quatre-vingt-dix mille seulement étaient prêts à combattre.

Encore que ce fût peu, au prix de ce que l'Autriche mettait en ligne et de ce qu'elle gardait en réserve, on pouvait, avec une telle armée, faire la guerre, même la guerre offensive, la seule qui pût être avantageuse au Piémont. Il fallait porter les hos-

tiités au cœur de la Lombardie : un grand nombre de soldats piémontais qui étaient mariés ne pouvaient être solides qu'à la condition de n'avoir point la ressource, au premier échec, de se réfugier dans leurs foyers. Il fallait forcer Radetzky de se jeter sur le Piémont; là il aurait rencontré la haine des habitants, les places fortes de Casal et d'Alexandrie pour l'inquiéter. Coupé de ses communications, il n'aurait pu empêcher les Lombards et les Vénètes de s'insurger, ni les Toscans et les Romains d'accourir. Chrzanowski adopta un plan qui tenait à la fois de l'offensive et de la défensive; il étendit ses troupes sur une longue ligne et franchit la frontière orientale au nord du Pô.

Charles-Albert, quoiqu'il se fût déchargé du commandement, avait voulu partager tous les périls de son armée et entrer l'un des premiers en Lombardie. Il fut reçu avec enthousiasme à Magenta, première ville lombarde, pendant que Radetzky, passant la frontière au sud du Pô, envahissait le Piémont. Au lieu de le laisser s'y engager sans obstacle et de poursuivre l'occupation du territoire autrichien, Chrzanowski résolut de s'opposer à sa marche en Piémont. Le vieux maréchal s'avançait lentement, par Garlasco, vers Mortara qui tombe en son pouvoir. Sur l'ordre de son chef, le général Lamarmora s'élance aussitôt pour reprendre cette ville. Après une affreuse mêlée, les

Piémontais, que le souvenir de leurs défaites accablait et qui n'eussent repris courage qu'en se sentant appuyés de quelques régiments français, furent réduits à mettre bas les armes. Le général Lamarmora parvint à s'éloigner, mais suivi seulement de cinquante hommes environ. Cette journée du 21 coûtait à Charles-Albert cinq cents morts ou blessés, deux mille prisonniers et cinq canons. La perte des Autrichiens fut de cinq cents hommes à peine.

Chrzanowski résolut alors de confier les destinées du Piémont aux hasards d'une bataille décisive. Une pareille résolution, toujours grave, le devenait bien davantage par la démoralisation qui s'emparait de l'armée. D'ailleurs une division était déjà perdue; deux autres, fort isolées grâce à la faute qu'on avait commise de trop étendre les lignes, pouvaient être empêchées de rejoindre le gros de l'armée. Le général en chef ordonna cependant que toutes ses troupes se repliassent sur Novare, en faisant face à Radetzky, qui s'avançait de Mortara vers cette ville.

Le 23, la bataille s'engage : l'aile gauche, commandée par l'ancien ministre, général Perrone, en porte surtout le poids. Le général d'Aspre, qui faisait face, fut, un moment, très-compromis. Mais Chrzanowski ne sut pas profiter de cette chance. Au lieu d'engager à la fois toutes les troupes dont il pouvait disposer, il ne les lança que successivement,

et perdit ainsi l'occasion d'être supérieur en nombre à son ennemi et de l'écraser. L'artillerie fit bien son devoir; mais l'infanterie découragée tirait au hasard, se débandait, rentrait à Novare en désordre. Le bruit s'était répandu que la République venait d'être proclamée à Turin. Pour ranimer l'ardeur des siens, le général Perrone s'exposa tellement, qu'il se fit tuer. Charles-Albert n'eut pas le même bonheur : cette mort qu'il cherchait semblait le fuir. Triste et silencieux, il parcourait le champ de bataille : à côté de lui un coup de mitraille tue dix artilleurs, un boulet enlève la tête à un carabinier de son escorte, d'autres tuent trois de ses officiers qui l'accompagnaient, un soldat tombe mort entre les jambes de son cheval; quant à lui, rien ne l'arrête, les projectiles passent, éclatent autour de lui sans l'atteindre.

Néanmoins, des deux côtés on combattait mollement : Chrzanowski parce qu'il se tenait sur la défensive et n'était plus sûr de ses troupes, Radetzky parce qu'il attendait du renfort. Le renfort arrive et les Autrichiens tentent une dernière attaque contre la Bicoque. Cette position enlevée, la déroute commence, les Piémontais s'enfuient dans le plus grand désordre jusqu'à Novare. Ils auraient été écrasés dans leur fuite si l'aile droite et le centre, à peu près intacts, n'avaient tenu les vainqueurs en respect. Ils avaient perdu quatre mille morts ou

blessés, deux mille prisonniers, douze canons. Les pertes des Autrichiens, quoique moins considérables, étaient sensibles encore : elles se montaient à trois mille morts ou blessés et à mille prisonniers.

Pour grave que fut le désastre, il eût été réparable, si l'on avait pu compter sur l'armée; mais la désorganisation en était complète, irrémédiable. On l'a vue commencer et produire son effet naturel pendant la bataille; à Novare ce fut bien pis encore. Plutôt que d'aider aux travaux de défense qu'on essayait de faire autour de la ville et dans les campagnes environnantes, des bataillons entiers, travaillés de ce mauvais esprit qui se propage si vite parmi les hommes assemblés, envahissaient, pillaient les boutiques comme en pays ennemi, et parlaient de brûler la ville. Il fallut, pour les réprimer, le secours de la cavalerie qui était restée fidèle au devoir. Et cependant Charles-Albert parlait encore de se retirer, avec les quarante mille hommes qui lui restaient, derrière les murs d'Alexandrie pour s'y défendre; ses généraux tombèrent d'accord, à l'unanimité, que toute résistance ultérieure était impossible. Il fit alors demander une trêve à Radetzky; celui-ci, incapable d'égards pour le courage malheureux, mit à son acquiescement des conditions déshonorantes que, même dans sa détresse, le roi ne crut pas devoir accepter. Dégoûté des grandeurs humaines, de la puissance et de la vie, il feignit de

craindre que sa personne ne fût un obstacle à de moins désastreux accommodements, et abdiqua en faveur de son fils aîné Victor-Emmanuel, duc de Savoie.

Le 26 mars, le nouveau roi alla lui-même au camp de Radetzky et subit ses conditions : renvoi des soldats hongrois ou polonais qui étaient dans son armée ; rappel de la flotte et des sujets sardes qui se trouvaient encore à Venise ; occupation militaire de la partie du Piémont située entre le Pô, le Tessin et la Sésia, et de la moitié de la place d'Alexandrie jusqu'à la conclusion d'une paix définitive.

Pendant ce temps, Charles-Albert partait seul avec un valet de chambre. Comme il gardait l'incognito, il faillit être mis à mort par les Autrichiens qu'il rencontra sur sa route. Un soldat qui le connaissait lui épargna les ennuis de la captivité en feignant de le prendre pour le comte de Barge : c'était sous ce nom que l'infortuné roi voyageait. A Nice, il se fit donner des passe-ports et dit à l'intendant Santa-Rosa qu'il se retirait à Oporto, en Portugal, afin qu'on ne pût le soupçonner de se mêler plus longtemps des affaires publiques, mais que si jamais un gouvernement régulier prenait les armes contre l'Autriche, les Autrichiens pouvaient être assurés de le retrouver simple soldat dans les rangs de leurs ennemis. Quand il parlait ainsi, ce

malheureux prince touchait au terme de sa vie agitée. Les tourments et les fatigues de la dernière période de son règne avaient aggravé une maladie dont il souffrait depuis longtemps. Il vivait à Oporto dans la retraite la plus absolue. La reine même n'avait pu obtenir la permission de l'accompagner. Le 28 juillet 1849, il s'éteignit doucement : son corps fut rapporté à Turin ; il repose aujourd'hui dans les caveaux de la maison de Savoie, sous les voûtes de cette basilique de Superga, qui domine la ville où règne son fils.

A Turin, les nouvelles de l'armée jetèrent partout le trouble et la confusion. M. Brofferio demandait qu'on appelât le pays aux armes, ressource extrême, à peine praticable dans un grand empire et par laquelle le Piémont ne pouvait se flatter de résister à l'Autriche. Le ministère démocratique, non moins vaincu que l'armée, cédait la place à MM. de Launay, Pinelli, Nigra, etc., cabinet modéré dont M. Pinelli était l'âme. Gioberti fut nommé ministre sans portefeuille et ambassadeur à Paris : c'était un honorable exil. Dans les chambres eurent lieu les débats les plus orageux. L'armistice fut déclaré inconstitutionnel, et le ministère mal accueilli jusqu'au moment où le banquier Nigra déclara qu'il se retirerait immédiatement, si l'on touchait au statut. Là était la question grave ; car si l'on maudissait l'armistice, on n'y pouvait rien changer, il

fallait le subir, tandis qu'on pouvait craindre pour les libertés constitutionnelles. On ne connaissait le nouveau roi que comme un brave officier, élevé par son père dans une soumission absolue et l'éloignement des affaires. Mais ce prince loyal alla au-devant des soupçons. Dans la proclamation où il annonçait son avénement, il conviait son peuple à consolider avec lui les institutions constitutionnelles, et promettait de leur prêter bientôt serment.

L'impétueuse Gênes accueillit par un soulèvement la nouvelle de l'armistice. La garde nationale met à sa tête un exilé de 1821, Avezzana, qui devait, un peu plus tard, diriger à Rome le ministère de la guerre sous la dictature de Mazzini. Les Génois assaillent l'arsenal et forcent ses défenseurs à capituler (2 avril); ils se débarrassent des troupes qui tenaient garnison dans la ville, et transforment le comité insurrectionnel en gouvernement provisoire de la Ligurie, faute qui les affaiblit en éloignant d'eux quiconque n'était pas républicain.

La nouvelle du maintien du statut acheva de perdre leur cause, et, pour vaincre, le général Lamarmora n'eut qu'à se présenter sous les murs de Gênes. Il mit cette ville en état de siége, licencia la garde nationale, désarma les citoyens, supprima la liberté de la presse. Cette insurrection avait coûté la vie à cinq cents personnes. Elle n'avait pas de raison d'être, et fut une œuvre de tempérament plutôt que

de sérieuse opposition. Si Gênes voulait être république, pourquoi, dans la capitulation de l'arsenal, laissait-elle insérer qu'elle resterait indissolublement unie au Piémont? Si elle désirait continuer la guerre, pourquoi s' attaquer à l'armée? Dans l'un et l'autre cas, elle voulait l'impossible.

La mort du général Ramorino couronna ces tristes événements. Fidèle à Napoléon après Waterloo, connu pour la part qu'il avait prise à l'insurrection de Pologne en 1831, chef malheureux de l'expédition de Mazzini en Savoie, général incapable, brave soldat, il mourut fusillé le 22 mai, après un procès militaire qui lui fut intenté pour n'avoir pas obéi à un ordre fort obscur. Combien d'autres en avaient fait autant, dans cette expédition même, qui ne furent pas poursuivis! Mais l'amour-propre national exigeait qu'on fît retomber sur une tête la responsabilité du désastre : Ramorino, suspect par ses opinions, paya pour tous.

A part cette vengeance judiciaire, que le gouvernement piémontais ne sut pas refuser à la passion publique, rien n'est plus honorable que l'histoire de ce pays pendant ces dernières années. Non-seulement le roi Victor-Emmanuel jure d'observer le statut, mais il tient son serment; il résiste à l'Autriche qui lui offre, s'il veut le violer, de se relâcher de ses exigences pécuniaires; s'il consent à signer un traité humiliant, c'est qu'il fallait payer

la défaite, et, dès le lendemain, il donne asile, droit de cité, fonctions publiques à ceux qui fuyaient les persécutions des autres princes italiens. S'il dissout la garde nationale de Gênes, il n'oublie pas de la réorganiser, comme d'autres gouvernements lui en avaient donné l'exemple. Par leur inexpérience politique, les Piémontais lui fournissent l'occasion de supprimer le statut, il dédaigne de la saisir. Le ministère, pour éviter des discussions qui pouvaient compromettre le pays, s'était hâté de dissoudre la chambre et de proroger le sénat. Les électeurs, n'écoutant que leur indignation de l'armistice conclu, renvoient les mêmes députés, animés des mêmes passions. Que le roi se jetât dans les bras de la gauche, il était forcé de recommencer la guerre, ce qui eût été la ruine du Piémont; qu'il se confiât à la droite, elle l'aurait ramené insensiblement à l'absolutisme. Qu'il se fût offensé de la leçon que les électeurs semblaient lui donner, il aurait suspendu, supprimé peut-être le statut. Plus prudent que ses sujets, il s'est tenu dans la ligne de conduite qui lui paraissait la plus sage, sans leur en vouloir de leurs patriotiques emportements. Enfin, il a placé successivement à la tête de ses conseils deux hommes capables et dignes de seconder sa loyale politique, MM. Maxime d'Azeglio et Camille de Cavour.

L'Europe entière connaît aujourd'hui M. de Ca-

vour. Rédacteur du *Risorgimento* pendant la révolution, député conservateur au parlement, ministre des finances dans le cabinet centre-droit présidé par M. d'Azeglio, successeur de ce dernier à la présidence du conseil, il a su, lorsque le danger pour le statut lui a semblé venir de la droite, lorsque l'opinion sérieuse et réfléchie du pays lui a semblé pencher davantage vers la gauche, il a su se rendre sans mauvaise grâce et s'appuyer, pour gouverner, sur les hommes les plus modérés du parti démocratique. C'est ainsi qu'il s'est associé M. Rattazzi, membre autrefois du ministère démocratique, et qui montre chaque jour, par son administration, que les fautes politiques sont souvent l'œuvre des circonstances, plutôt que des hommes.

M. de Cavour gouverne avec les idées de la gauche dynastique, mais sans se laisser diriger par elle, en la combattant même, à l'occasion. Il résiste énergiquement aux prétentions de Rome; il fait passer devant les tribunaux Mgr Franzoni, le turbulent archevêque; il fait exécuter la loi sur les couvents, il restaure les finances, ruinées par la guerre. On a vu comment il a su associer son pays à la grande querelle des nations occidentales contre la Russie, porter le drapeau tricolore italien sur les côtes de la Crimée, effacer le deuil de Novare avec les lauriers de la Tchernaïa, faire asseoir une puissance de troisième ordre au congrès des grandes puissances

et parler au nom de l'Italie entière, sans que personne songeât à lui ôter la parole. Désormais les libertés piémontaises sont garanties contre l'Autriche par la reconnaissance, par la solidarité guerrière de l'Angleterre et de la France avec le Piémont; ce sera l'honneur du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour d'avoir, par leur habile politique, obtenu cet heureux résultat, et placé le Piémont au premier rang des nations italiennes. Les cours de Naples, de Rome, de Florence peuvent bouder, faire à leur voisin une guerre sourde; combien de temps encore résisteront-elles à l'incessante et légitime propagande de l'exemple?

Quant à Gioberti, qui avait tant fait pour la révolution à son début, rejeté par elle dans l'exil, il y reprit facilement ses habitudes studieuses, il y vécut en paix et avec dignité. Il s'aperçut bientôt que son ambassade à Paris n'était qu'un vain titre. On s'adressait, pour les affaires diplomatiques, à M. Gallina, lequel, ainsi que le lui écrivait le ministre des affaires étrangères de Launay, avait reçu de pleins pouvoirs. Il s'empressa aussitôt d'envoyer sa démission à Turin, et continua de résider à Paris. Les honneurs, les récompenses l'y vinrent chercher, il refusa tout, et le grand cordon de l'ordre de Saint-Maurice, et la pension que le nouveau roi lui faisait offrir, et la continuation même de celle que Charles-Albert lui avait accordée après la pu-

blication de son important ouvrage, *Il primato*. La lettre par laquelle il repousse ces faveurs est pleine d'amertume et annonce un homme ulcéré : « Dieu lui-même, dit-il, ne peut annuler le passé. »

Il reprit ses travaux d'écrivain et publia, en 1851, son livre *De la rénovation politique de l'Italie* (*Del rinnovamento civile d'Italia*), où il passe en revue les événements des derniers temps, et en déduit les espérances de l'avenir. Il y juge sévèrement Pie IX, bien qu'il exprime sa persistante et respectueuse affection pour la personne du souverain pontife. Cet ouvrage fut mis à l'index. Par une vengeance misérable, on enveloppa dans cette condamnation les précédents écrits de l'auteur, que Grégoire XVI lui-même avait jugés irréprochables. C'est ce que les tribunaux ecclésiastiques romains, dans un langage peu évangélique, appellent *censura in odium auctoris*.

Gioberti mourut le 26 octobre 1851. Le soir, il s'était retiré chez lui bien portant. Le lendemain, en entrant dans sa chambre, on le trouva étendu sans vie. La Bible, les *Fiancés* de Manzoni étaient ouverts sur son lit. Grand de taille, d'une physionomie franche et ouverte, modeste, simple, bienveillant dans les relations privées, il se montra toujours inflexible dans le domaine des idées, toujours intraitable sur les questions de dignité. Ceux de ses amis qui l'ont approché dans les derniers jours

de sa vie, prétendent que ses convictions s'étaient profondément modifiées et qu'ayant vécu royaliste constitutionnel, il était mort républicain. Quoi qu'il en soit, il a donné au monde le triste exemple d'un grand esprit capable de remuer par sa parole des millions d'hommes, et de les entraîner dans le large sillon de ses idées, mais incapable de résoudre les moindres difficultés pratiques, ou même de les tourner. Gioberti, grand écrivain, penseur subtil et souvent profond, a eu de l'homme d'État l'étendue des conceptions et la hauteur des vues : il lui a manqué l'art difficile de se plier aux circonstances et d'en savoir tirer parti.

CHARLES CATTANEO

ET MILAN

CHARLES CATTANEO

ET MILAN.

Politique de l'Autriche en Lombardie. — Agitation légale. — Motion du député Nazari. — Réformes réclamées. — Intentions de l'empereur. — Émeute au sujet du tabac (1er janvier 1848). — Rigueurs nouvelles. — Troubles dans les provinces. — Folies de la police autrichienne. — Concessions de l'empereur. — M. Cattaneo fonde un journal. — Démarche du maire Casati auprès du gouverneur. — Commencement de l'insurrection. — Menaces de Radetzky. — Timidité de la municipalité. — Conseil de guerre. — Ses actes. — Cruautés des Autrichiens. — Humanité des Milanais. — Parlementaires envoyés par Radetzky. — Réponse des insurgés. — Progrès de l'insurrection. — Secours des provinces. — Négociations des consuls auprès de Radetzky et de la municipalité. — Propositions de Charles-Albert. — Les Milanais ajournent leur réponse. — Institution du gouvernement provisoire (21 mars). — Mauvaise organisation des pouvoirs insurrectionnels. — Comité de la guerre. — Retraite de Radetzky (22 mars). — Mauvaise organisation militaire des Milanais. — Démission du comité de la guerre. — Adresse aux Hongrois. — Vote pour l'annexion au Piémont (29 mai). — Tentative d'Urbino. — Conditions imposées à Charles-Albert. — Derniers actes et retraite du gouvernement provisoire. — Comité de défense.
Mars 1849. — Insurrection des villes de Lombardie. — Héroïque défense de Brescia. — Prise de cette ville par Haynau.

En 1814, les traités de Vienne avaient donné la

Lombardie à l'Autriche, et, par haine de la France, la Lombardie s'était donnée elle-même ; elle eut donc lieu de s'étonner que ses nouveaux maîtres la menassent si rudement. De la part de ceux-ci, c'était un système : rien ne leur semblait plus précaire, malgré le droit écrit et les traités, que cette domination de la race germaine sur cinq millions d'hommes de la race latine. Pour la consolider, ils ne trouvèrent rien de mieux que de se conformer au vieux précepte : *Diviser pour régner*, et de désintéresser les classes populaires de la question d'autonomie, tandis qu'ils dompteraient par la force les classes éclairées et riches, celles qui pensent, qui se souviennent et qui payent.

C'est ainsi qu'on vit se propager dans les provinces autrichiennes une foule d'institutions utiles qui manquaient aux autres États italiens : des salles d'asile, des écoles techniques pour les adultes, des maisons d'éducation pour les sourds-muets et les aveugles, des retraites honorables pour les septuagénaires, des instituts scientifiques publics et privés, des sociétés d'encouragement, des écoles gratuites de chimie et de physique, d'autres pour apprendre aux ouvriers à travailler la soie.... Grâce à ces soins intelligents, le peuple des campagnes et même en partie le peuple des villes, malgré le contact des classes mécontentes, trouvait qu'on pouvait vivre sous la domination de l'Autriche, et paraissait

fort surpris ou fort indifférent lorsqu'on lui parlait de changer de maîtres.

Quant aux bourgeois, quant à la noblesse, le cabinet de Vienne, avec cette perspicacité qui le distingue, comprit de bonne heure qu'il ne les gagnerait pas par des bienfaits. « A quoi bon, disait l'empereur, faire des concessions à un peuple qui ne sera content que le jour où il n'y aura plus un Allemand en Italie? » C'est par suite de ce calcul égoïste, mais fondé, que la Lombardie se vit condamnée, quoiqu'elle ne soit guère qu'un huitième de l'empire autrichien, à fournir le tiers du budget, sans compter certaines dépenses particulières laissées à la charge des provinces et des communes. Milan, centre du mouvement intellectuel, n'eut d'autres journaux qu'une gazette privilégiée; en mettant la fonte à un plus haut prix qu'en Angleterre même, on rendit impossible à l'industrie la construction des chemins de fer. Partout des soldats, partout une police dont les vexations incessantes dépassèrent le but et contribuèrent à hâter la création d'un parti italien. Formé d'abord des bourgeois, des étudiants, ce parti obtint bientôt l'adhésion de la noblesse, convaincue enfin que toutes ses avances à l'empereur ne le feraient pas changer de système.

Malheureusement cette opposition n'était guère propre à mûrir les Lombards, car elle les forçait à

s'abstenir, par dignité, de toute fonction publique, et ne leur laissait le choix qu'entre les rudes travaux de l'agriculture et de dangereux loisirs. Les mécontents auraient pu trouver une force, un instrument dans ce nombreux contingent italien qui passait chaque année sous les drapeaux; mais l'Autriche s'étudiait à disséminer ses jeunes soldats Lombards et Vénètes dans les régiments qu'elle compose, avec un art médité, de Hongrois, de Croates, de Bohêmes, de Galliciens, d'Illyriens, de toutes ces nations enfin qui constituent l'empire le plus artificiel qui fut jamais.

Pour la même raison, l'Autriche ne cherchait point à effacer les haines de race qui divisaient ses sujets; elle s'applaudissait de voir que ses soldats allemands ou slaves se regardaient en Italie comme en pays ennemi; elle favorisait même ces sentiments, tantôt par le simple récit des faits, tantôt par de perfides mensonges. M. de Ficquelmont, connu par certains ouvrages sur les dernières révolutions, et qui occupait alors la plus haute dignité civile dans le royaume Lombard-Vénitien, avait auprès de lui son neveu, M. de Thun, qui se prit un jour de querelle à Milan avec un Italien. L'agression, sinon les premiers torts, était de son côté. L'Italien offensé se vengea en le désarmant et le frappant à la joue. La *Gazette d'Augsbourg* s'empressa de présenter l'affaire comme une tentative d'assassinat dont M. de Thun aurait été victime. Le hasard ayant

voulu que, plus tard, ce jeune officier tombât aux mains des Milanais insurgés, on lui demanda comment il avait pu laisser s'accréditer, sans le démentir, un aussi grossier mensonge. « J'ai été obligé, répondit le prisonnier, d'obéir à mes chefs, et mes chefs m'ont ordonné de garder le silence. »

A Milan donc et dans toute la Lombardie, ces mots hypocrites de *bien-aimés Milanais* (*diletti Milanesi*) ne trompaient personne. On savait que l'Autriche rendait à ses sujets italiens les sentiments de haine dont ils la poursuivent, et qu'elle faisait reposer toute sa confiance sur le nombre de ses canons et de ses baïonnettes. Dans des conditions si défavorables, que pouvaient faire les Lombards? Leur conduite était toute tracée. Ils devaient se renfermer strictement dans la lutte légale, conquérir une à une les moindres réformes, et attendre que quelque événement européen, facile à prévoir, vînt mettre le feu aux poudres et forcer l'Autriche aux plus larges concessions.

En 1847, gouvernants et gouvernés semblaient entrer, les uns malgré eux, les autres par tactique, dans cette voie féconde. Le mouvement imprimé aux esprits par l'élection de Pie IX avait fait comprendre à l'Autriche qu'il lui était impossible de persévérer plus longtemps dans son système de compression et de répression à outrance; mais elle s'y tenait encore, parce qu'elle ne savait comment

en sortir. De leur côté, les Italiens mettaient dans leurs démonstrations un ordre jusqu'alors inconnu. Ils veillaient à ce qu'elles se renfermassent dans de prudentes limites. Les esprits longtemps abattus avaient mis un an à se relever sous le souffle régénérateur qui partait de Rome; l'ardeur n'en fut que plus grande à regagner le temps perdu.

L'archevêque de Milan, qui était Autrichien, venait de mourir : soit par hasard, soit comme gage de concessions futures, le cabinet de Vienne l'avait remplacé par l'Italien Romilli (1er septembre 1847). Les Milanais témoignèrent leur joie par des manifestations bruyantes que la municipalité sembla favoriser. Mais la police, ennemie du bruit, s'empressa de le réprimer à coups de sabre : elle fit mettre la ville en état de siége et régna, de frayeur, plus arbitrairement, plus tyranniquement que jamais. Elle essaya de réveiller la discorde entre les différentes classes de la population : elle complétait les régiments et disait aux ouvriers, aux paysans qu'elle arrachait à leur travail, que la turbulence de l'aristocratie et des bourgeois était la seule cause de cette mesure vexatoire.

Heureusement, ces perfides insinuations tombaient sur un terrain déjà travaillé par une active et mystérieuse propagande. Le pays était inondé de publications sorties des presses du Piémont, de la

Suisse, des Romagnes, et que toute la vigilance de la douane ne pouvait arrêter à la frontière. L'archevêque Romilli osait dire en chaire : « Unissez vos prières aux miennes, afin que ceux qui nous gouvernent soient plus justes et plus humains. » Pendant six mois, l'opposition se fit jour sous toutes les formes, tantôt les plus minutieuses, comme l'abstention de l'opéra, du tabac, de la loterie[1], tantôt les plus sérieuses et les plus dignes d'hommes qui aspirent à être libres, comme des réclamations officielles, des projets de réformes, des plaintes réitérées sur les abus de l'administration.

La seule représentation nationale dont jouît la Lombardie était une assemblée connue sous le nom de congrégation centrale, et composée par moitié de nobles et de propriétaires, sous la présidence du gouverneur de Milan. Les membres en étaient élus par les conseils communaux et les bourgs royaux, le gouvernement ayant le droit de *veto* sur les élections. On comprend ce que pouvait être une pareille assemblée. C'est pourtant de son sein, tant le mouvement des esprits était entraînant et unanime, que sortit la plus formidable machine de guerre contre l'Autriche.

Un député de Bergame, M. Nazari, dont la modé-

1. Si puériles qu'elles fussent en apparence, ces petites conspirations n'en avaient pas moins pour effet de priver l'Autriche d'un revenu annuel de 15 millions environ.

ration n'avait jamais été suspectée, propose de nommer un comité pour faire un rapport sur la situation du pays et sur les causes du mécontentement général. La congrégation étonnée de tant de hardiesse, mais satisfaite, au fond, qu'un de ses membres eût osé attacher le grelot, s'associe à sa demande, et, le soir même, une foule de citoyens vont, en guise de remercîment, s'inscrire à sa port

Le gouvernement irrité autant que surpris, car l'agitation publique l'avait fait renoncer à ses velléités de réformes, aurait bien voulu repousser la requête, mais le courage lui manqua : il consentit à la nomination d'un comité, et ne tarda pas à s'en repentir. Voici en effet les demandes qui lui furent adressées par des hommes dont il avait autorisé l'élection : 1° l'administration du royaume par le vice-roi, assisté de conseillers tous Italiens; 2° le droit pour le royaume de pourvoir à ses propres dépenses et de ne contribuer aux dépenses générales de l'empire que dans une juste proportion avec les autres provinces; 3° la publication des comptes de la dette; 4° l'amélioration du système douanier; 5° la diminution de la durée du service militaire, qui était de huit ans; 6° plus de publicité dans l'administration de la justice et plus de sécurité contre la police.

A ces demandes si explicites, l'empereur fut assez

habile pour ne répondre que par des paroles vagues et qui ne l'engageaient pas. Il fit espérer non pas *ces* réformes, mais *des* réformes. Il espérait par là gagner du temps, car il avait l'intention de ne rien accorder. « J'ai fait pour le royaume Lombard-Vé-« nitien, écrivait-il, tout ce que j'ai cru pouvoir « faire, et je ne suis pas disposé à d'autres conces-« sions. Je compte sur la majeure partie des habi-« tants du royaume pour que des scènes si fâcheuses « ne se renouvellent pas, et, en tout cas, je me « confie dans la valeur et la fidélité de mes trou-« pes. »

Si les Milanais avaient connu cette lettre, ils auraient su ce qu'ils pouvaient espérer de leur maître; à défaut de certitude, ils avaient le pressentiment que tout se passerait en paroles. Ne voyant rien venir, ils prirent le parti de recommencer leur opposition de tous les instants. Invitation fut secrètement adressée à tous les citoyens de s'abstenir de fumer, à partir du 1er janvier 1848. Ainsi les Américains s'interdirent jadis le thé pour causer du dommage à l'Angleterre et se préparer à la guerre de l'indépendance.

La police, avertie de cette petite conspiration, distribua aussitôt trente mille cigares aux troupes et même à des condamnés des prisons. Les soldats, les agents de police, déguisés en bourgeois, paradaient avec affectation dans les rues, le cigare

à la bouche. Quand ils étaient isolés, on les forçait à jeter leurs cigares. Le plus souvent, réunis par groupes de quinze à trente, ils imposaient par leur nombre : on se contentait alors de les suivre et de les huer. L'intervention de l'autorité devenait nécessaire : les rassemblements furent interdits par une proclamation menaçante. Comme on n'en tenait nul compte, les troupes furent chargées de dissiper la foule, ce qu'elles firent avec cette brutalité, avec cette violence à laquelle les Italiens ne pouvaient s'habituer. Cinq personnes furent tuées ; on n'en compta pas moins de quatre-vingts qui périrent des suites de leurs blessures. La population prit le deuil des victimes ; elle déserta les promenades où les massacres avaient eu lieu, pour adopter le cours de la Porte Romaine, qu'on avait appelé cours de Pie IX.

Des députations dont le maire Casati, l'archevêque et l'archiprêtre faisaient partie se rendirent chez le vice-roi et chez le gouverneur pour se plaindre des troupes, et réclamer l'effet des promesses impériales. Le vice-roi répondit qu'on verrait bientôt ce que le gouvernement méditait pour le bien public, paroles ambiguës qui pouvaient cacher une menace. Les faits, au reste, ne tardèrent pas à les rendre plus claires. En revenant du palais municipal, le maire Casati reçut des coups de crosse de fusil. A Brescia, qui avait, ainsi que

Crémone, Côme et Mantoue, suivi l'exemple de Milan, arrivèrent, revêtus de l'autorité publique, Breindl et Benedek, les massacreurs fameux de la Gallicie. Enfin la police obtint la mise en vigueur de la loi stataire, qui prononçait la peine de mort pour le cas de rébellion et de tumulte, sans appel ni recours en grâce, et ne laissait à l'accusé que quinze jours entre l'arrestation et le jugement, que deux heures entre la sentence et l'exécution.

Pendant que ces rigueurs insensées aigrissaient de plus en plus les esprits, arriva la nouvelle des constitutions accordées aux Napolitains et aux Piémontais. L'agitation se traduisit en troubles dans les provinces. N'ayant pas encore bougé, elles n'avaient pas été intimidées, comme Milan, par une cruelle répression. A Pavie, à Padoue, les étudiants quittaient les cours de l'université et rentraient dans leurs familles; les professeurs donnaient leur démission. A Milan, les maisons se fermaient en signe de deuil; il n'y avait plus de société, plus de réjouissances. L'administration redoublait d'absurdité. Elle chassait Mme d'Azeglio, la propre fille du doux et religieux Manzoni, le prince Pio, grand d'Espagne, et sa femme malade. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

Malgré ces folies, la révolution de février en France marqua un temps d'arrêt dans le mouvement, plutôt que de l'accélérer. On comprit alors

à quelle profondeur creusait l'esprit révolutionnaire en Europe, et l'on craignit les conséquences. Un moment les hautes et moyennes classes recommencèrent à souhaiter que l'Autriche accordât des réformes : la crainte de l'inconnu les leur eût fait accepter avec reconnaissance. On remarquait que le consul sarde à Milan faisait à Radetzky des visites journalières. Cela paraissait signifier que, par crainte de la France, Charles-Albert lui-même se rapprochait de l'Autriche. Telle semblait, dès lors, devoir être la politique italienne.

Dans la nouvelle de la révolution viennoise, arrivée le 17 mars 1848, les Milanais virent une sérieuse raison d'espérer que leur attente ne serait pas déçue ; mais par une de ces fatalités qui entraînent les gouvernements et les peuples vers leurs destinées, plus les réformes devenaient nécessaires, moins l'Autriche se montrait disposée à les accorder ; plus elles devenaient probables, moins les Lombards se montraient disposés à s'en contenter. L'empereur, vaincu par les événements, cédait enfin à moitié, supprimait la censure et autorisait la réunion des congrégations centrales ; personne ne se montrait satisfait. Toutefois l'on se mit en mesure de profiter surtout de cette demi-liberté de la presse que l'empereur venait de concéder. Le premier qui fonda un journal, un vrai journal, ce fut le philosophe Cattaneo.

M. Charles Cattaneo était un des penseurs les plus éminents de l'Italie contemporaine. Disciple de Romagnosi, mais plus écrivain que lui, il publiait à Milan un journal scientifique. Il avait pris, grâce à la situation politique où se trouvait son pays, l'habitude et le goût de la vie privée. S'il faisait de la propagande, c'était par ses écrits et dans le pur domaine des idées. Sa maison n'était ouverte qu'à un petit nombre d'amis, et l'on n'y conspirait point. C'est le propre des idéologues de croire que les idées font leur chemin d'elles-mêmes, et que les plus éclairés d'entre les hommes n'ont d'autre tâche que de travailler l'intelligence de leurs semblables pour préparer le progrès. Quand M. Cattaneo reportait sa pensée de la spéculation pure sur la philosophie pratique appliquée au développement, au gouvernement des sociétés, et en particulier de l'Italie, il se sentait républicain et fédéraliste. Il trouvait dans le passé deux méthodes d'*unification* nationale, l'une par annexion, dont on voit chez les Américains un remarquable exemple, l'autre par soumission à une ville dominante, comme chez les Romains et les Français. Il penchait vers le premier système et ne regrettait pas de s'éloigner par là de l'unité italienne, car il croyait qu'elle ne pouvait être l'œuvre que de la monarchie, et il n'en voulait pas à ce prix.

En fondant un journal politique, il ne sortait pas de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il voulait

indiquer au gouvernement autrichien quelques-unes des réformes qui lui paraissaient surtout désirables, par exemple que les soldats italiens fussent tous incorporés dans des régiments indigènes qui ne tiendraient garnison qu'en Italie. Au fond, c'était demander que l'Autriche fournît une armée à l'insurrection. Il se proposait aussi de combattre ceux qu'on appelait déjà les fusionnistes, et qui demandaient la réunion de la Lombardie et du Piémont. Il acceptait bien les Piémontais comme amis, mais il n'en voulait pas comme maîtres, soit par suite de cette antipathie instinctive qui divise les habitants des deux provinces, soit parce qu'il ne voulait se soumettre à personne, étant républicain.

L'excitation produite par les événements s'augmentait chaque jour et devenait si grave que le maire Casati, qui était la timidité même, ne crut pouvoir se dispenser de se rendre au palais du gouvernement pour arracher de nouvelles concessions. Le 17 mars, il fit part de ce projet à M. Cattaneo, qui passait pour un homme de bon conseil et dont l'esprit élevé inspirait aux Milanais une pleine confiance. Il lui fit demander si, dans le cas trop probable où une collision éclaterait, la municipalité devait y prendre part. La réponse du philosophe fut négative. « Le peuple, dit-il, n'a ni armes ni organisation, car ce fameux comité directeur de l'insurrection dont tout le monde parle, n'est qu'une fable

inventée à plaisir par l'Autriche pour intimider les hommes paisibles et justifier ses continuelles perquisitions. Se faire mitrailler sans espoir de succès ne peut que compromettre la cause nationale. »

M. Casati se rendit sans peine à l'avis d'un homme trop habitué à vivre avec sa pensée pour se décider facilement à l'action. Mais il n'osait, par faiblesse, résister à l'impulsion de ses collègues et de ses administrés. Il persista donc à faire la démarche projetée, sauf, si une insurrection éclatait, à prendre conseil des circonstances, et à décliner, au besoin, toute responsabilité. Il était poussé par la foule, loin de lui donner l'impulsion, et, comme on devait s'y attendre, il fut bientôt débordé. A l'arrivée de la multitude, la sentinelle qui montait sa faction devant le palais du gouvernement, avait tiré presque au hasard; on se précipite sur elle, on la tue, on entre dans le palais, on désarme la garde, on jette les meubles par la fenêtre. Un hardi citoyen, Henri Cernuschi, force le vice-gouverneur O'Donnell à paraître au balcon avec les trois couleurs, à décréter l'armement de la garde nationale, et à confier la direction de la police à la municipalité, puis il l'emmène prisonnier (18 mars).

On revenait ainsi à l'hôtel de ville, lorsqu'une patrouille rencontrant la manifestation sur son passage s'arrête et fait feu. Comme personne n'avait d'armes, il suffit de ces quelques coups de fusil pour

que tout le monde se retirât chez soi. Le maire Casati, craignant, s'il poursuivait sa route, de faire d'autres fâcheuses rencontres, se réfugia dans une maison particulière qui devint ainsi le quartier général de l'insurrection. Ce hasard en assura peut-être le triomphe, car le soir même, Radetzky ayant fait canonner et enfoncer les portes de l'hôtel de ville, s'il y eût surpris les chefs, c'eût été fait de toute résistance. Mais il ne trouva personne à châtier, ni dans les salles désertes, grâce à l'incident de la patrouille, ni même dans les rues, à cause du mauvais temps. Réduit provisoirement à l'impuissance, il se retire dans le château. De là il lance ses troupes à travers les principales rues et les dirige sur les postes importants; puis il écrit à la municipalité qu'il ne reconnaît rien de ce qui a été fait, et donne l'ordre de désarmer tous les citoyens, menaçant, si l'on n'obéissait à ses injonctions, de bombarder la ville sans retard ni pitié.

La municipalité alarmée commençait à regretter d'être allée si loin, et ne cherchait qu'une occasion de revenir sur ses pas. Dans ces dispositions peu belliqueuses, elle ne sut point profiter des ressources insurrectionnelles que sa bonne fortune mettait entre ses mains. Le commandant de la gendarmerie ayant eu connaissance du décret d'O'Donnell, qui remettait la direction de la police à l'autorité municipale, était venu mettre aux ordres du maire

les 250 gendarmes dont il disposait; ce magistrat n'écoutant que ses tardifs scrupules de légalité, ne crut pas pouvoir accepter ce précieux secours, et sans doute pour n'être plus exposé à la tentation et se soustraire à la direction du mouvement, il s'alla cacher dans quelque chambre haute dont la médisance eut bientôt fait un grenier. Il fallut que l'entreprenant Cernuschi allât l'en retirer et le forçât, pour ainsi dire, à user de ses pouvoirs.

Il était temps en effet. Les Milanais, prenant l'initiative, avaient spontanément engagé la bataille. Pour avoir des armes, ils avaient tout fouillé, jusqu'aux galeries privées et aux magasins d'antiquités. Grâce à eux, le drapeau tricolore se déployait fièrement dans les rues, et des barricades s'élevaient de tous côtés. Les séminaristes eux-mêmes prenaient part à leur érection et contribuaient à les défendre. On se battait sans ordre, sans direction, mais avec ardeur; les seules armes étaient, sur plusieurs points, des pierres et des tuiles. Quelques combattants avaient eu l'idée ingénieuse autant que singulière de placer des astronomes et des opticiens dans les clochers pour surprendre les mouvements de l'ennemi. Afin de gagner du temps, ces vigies attentives envoyaient aux insurgés, par le moyen de fils de fer, les feuilles qui contenaient le résultat de leurs observations.

On essaya en vain de stimuler la municipalité.

Elle s'était refusée avec raison à proclamer la république, car ce mot eût effrayé la noblesse, et privé l'insurrection de son utile concours. Mais au moins aurait-il fallu faire quelque chose. Or, il y avait déjà trois jours que Milan combattait, et M. Casati, au lieu d'instituer un gouvernement provisoire, se bornait encore à se donner des assesseurs; il les prenait même en partie parmi les employés du gouvernement. Il craignait tant de sortir de la légalité, qu'il se fondait « sur l'absence imprévue de l'autorité, et sur l'ordre du vice-gouverneur prisonnier, » pour permettre aux citoyens de s'armer et de se défendre. A la fin, les citoyens énergiques perdirent patience. Les principaux d'entre eux, abandonnant la municipalité, passèrent dans une autre salle et organisèrent un conseil de guerre qui fut composé de MM. Cattaneo, Cernuschi, Terzaghi et Clerici; Cattaneo, la pensée et la parole; Cernuschi, la hardiesse d'exécution et le bras. Ce conseil écarta aussitôt toute question de franchises municipales et de forme politique, pour ne parler qu'au nom de l'Italie, de l'indépendance et de la liberté.

Coordonner les efforts, régulariser, centraliser la défense, telle était la tâche urgente que M. Cattaneo et ses collègues avaient à remplir. Sur leur ordre, on coupa les postes ennemis qui étaient au centre de la ville, on s'empara de quelques-uns, et l'on réduisit les Autrichiens à n'avoir plus de communications

avec le château que par deux ruelles étroites. Le triomphe de l'insurrection consistait donc en grande partie à rendre complète cette séparation du chef et des soldats. On n'y épargna pas les efforts. Mais quelle que fût l'ardeur de la lutte, le conseil trouva encore le temps de rédiger et de publier une proclamation pour inviter le peuple insurgé à s'abstenir, même par représailles, des cruautés dont se souillaient les Autrichiens.

On voudrait croire que l'imagination et la haine des Italiens ajoutèrent beaucoup à l'affreuse vérité, et qu'il en est de ces prisonniers pendus aux arbres et sur lesquels on tirait comme à la cible, de ces femmes violées jusqu'au sein de la mort, ou qu'on forçait d'arracher elles-mêmes la cervelle à leurs maris, comme de ces fameux gardes mobiles sciés entre deux planches, dont quelques journaux parlèrent pendant la terrible insurrection de juin 1848; mais les hordes de Croates, de Bohêmes, d'Illyriens qui composent en grande partie l'armée autrichienne sont des sauvages qu'il est difficile de laver de tout soupçon de férocité, et les accusations des Italiens sont si générales et en même temps si précises, qu'on est obligé de faire appel à toutes les défiances de la raison et de la critique pour n'y pas entièrement ajouter foi.

Ce qu'il y a de sûr, du moins, c'est que, pour se procurer des vivres, les soldats autrichiens exerçaient

toute sorte de violences sur les habitants des quartiers qu'ils occupaient. Les Milanais, au contraire, dociles à la voix de leurs chefs, s'honorèrent par leur humanité. Les directeurs de la police eux-mêmes, Torresani et Bolza, fameux dans l'Europe entière, étant tombés en leur pouvoir, furent respectés, ainsi que leurs familles; noble leçon dont on voudrait croire que les successeurs de ces hommes impitoyables auront profité !

Cependant la position des Autrichiens empirait. Deux officiers, dont l'un était M. de Thun, furent faits prisonniers. Ils se donnaient pour parlementaires et revendiquaient les droits afférents à cette qualité. « Eh quoi! des parlementaires! s'écria M. Cattaneo : tant pis pour votre armée. Elle doit être dans une bien fâcheuse position pour envoyer sitôt des propositions à des révoltés! » Cette détresse était réelle. Il se peut que l'assertion des deux officiers ne fût qu'un adroit mensonge pour sauver leur vie; mais un vrai parlementaire ne tarda pas à se présenter pour savoir ce que voulait la municipalité. On l'adresse à M. Casati. Celui-ci propose une suspension d'armes de quinze jours, en attendant que Radetzky pût demander à Vienne et obtenir des concessions. Pendant la durée de cette trêve, les troupes auraient été consignées. Mais rien ne pouvait désormais se conclure sans l'avis du pouvoir réel, sinon nominal, de la révolution, c'est-à-dire du

conseil de guerre. Au nom de ses collègues, M. Cattaneo répondit qu'il était impossible d'arracher les citoyens à leurs barricades, et fit comprendre au parlementaire lui-même les exigences de la situation. M. Casati, toujours circonspect et un peu personnel, termina la délibération en priant l'envoyé de Radetzky de faire remarquer à son chef quelles étaient les dispositions des combattants et celles de la municipalité, et de se régler là-dessus. Cette manière de séparer sa cause de celle du peuple témoignait ou d'un médiocre courage ou de peu de confiance dans le succès de l'insurrection, et pouvait compromettre gravement la municipalité. Le conseil de guerre sauva ce qui restait d'autorité à M. Casati en ne parlant pas aux combattants de sa conduite, lorsqu'il leur donna connaissance du refus opposé aux propositions de Radetzky.

L'insurrection continua donc avec plus de résolution et d'acharnement que jamais. On tirait peu, séparément, mais à coup sûr. Comme les munitions devenaient rares, on ne laissait de fusils qu'aux mains les plus exercées. Les hommes aussi étaient en nombre insuffisant. Pour obtenir des secours et soulever les provinces, les insurgés, enfermés dans la ville, eurent l'ingénieuse idée de lancer des ballons remplis de proclamations. Quelques-uns furent poussés par le vent jusqu'aux frontières du Piémont et de la Suisse, malgré les Autrichiens qui, soup-

çonnant la ruse, tiraient dessus pour les crever. Des milliers de paysans, guidés par des étudiants, des médecins, des prêtres, des douaniers se dirigeaient déjà sur Milan. Cinq cents hommes arrivèrent de la Suisse italienne, et, avec le secours de ceux de Côme, firent 1200 Croates prisonniers. D'autres poursuivaient la cavalerie de leur feu. L'inspecteur du chemin de fer de Monza pénétra dans la ville à la tête de deux mille hommes; d'autres bandes armées n'eurent pas moins de bonheur.

La durée peu ordinaire de cette insurrection, les secours qui lui arrivaient, l'issue encore douteuse avaient rempli les consuls étrangers de craintes pour les propriétés et la vie de leurs nationaux. Ils firent une démarche auprès de Radetzky; mais à quoi pouvait-elle aboutir? Le vieux maréchal répondit que ses troupes avaient été assaillies par surprise et contre le droit des gens. Il n'eut pas de peine à persuader aux consuls que du succès de l'Autriche dépendait la paix de l'Europe; si bien que ces magistrats consentirent à se faire, en quelque sorte, ses interprètes auprès de la municipalité, et à proposer, en son nom, trois jours de suspension d'armes.

La municipalité, qui n'était plus que le porte-voix du pouvoir, demanda son avis au conseil de guerre. M. Cattaneo fit comprendre que ces trois jours suffiraient à l'ennemi pour écraser au dehors ceux qui venaient au secours de Milan, et pour faire

abandonner la ville d'abord par les étrangers et les femmes, puis par les hommes prudents, enfin par les plus intrépides; que l'insurrection avait, d'ailleurs, le plus grand intérêt à ce que les étrangers ne quittassent pas la ville, car ils étaient sa seule garantie contre l'incendie et le pillage.

M. Cattaneo avait à moitié deviné les projets de Radetzky. La correspondance du maréchal, saisie plus tard, montra qu'il ne demandait ces trois jours de trêve que pour investir plus commodément la ville et donner à 1200 bombes qu'il faisait venir de Plaisance le temps d'arriver. Mais d'autres, moins clairvoyants, inclinaient à accepter la proposition. « Milan n'a plus de munitions, disait M. Borromeo. — Eh bien ! répondit M. Cattaneo, l'ennemi continuera de nous en fournir. » Par un de ces expédients, en effet, que l'extrême pénurie suggère, on recueillait les projectiles lancés par les Autrichiens, pour les leur renvoyer. « Mais, poursuivaient les partisans de la trêve, nous n'avons plus de vivres que pour vingt-quatre heures. — Vingt-quatre heures de vivres et vingt-quatre heures de jeûne, réplique aussitôt M. Cattaneo, c'est plus de temps qu'il ne nous en faut pour vaincre ! » Parole admirable et digne d'être conservée dans l'histoire ! Le vaillant philosophe montra ensuite que l'ennemi ne pouvait plus tenir longtemps, puisqu'il en était déjà réduit à marauder, et il conclut que, au sur-

plus, il valait mieux mourir de faim qu'au gibet. Il puisait sa force non-seulement dans son énergie, mais aussi dans la volonté populaire dont il était l'éloquent interprète. Pendant la delibération, la foule protestait au dehors contre tout arrangement. Il dut aller la calmer et lui promettre qu'il n'en serait plus question. Quant à M. Casati, on lui laissa l'honneur d'annoncer aux consuls cette décision que sa timidité déplorait.

Après avoir déjoué cette tentative pour pousser les insurgés à se perdre par leurs propres concessions, le conseil de guerre eut à délibérer sur les ouvertures de Charles-Albert, qui offrait de secourir la Lombardie, si on l'en reconnaissait roi. Composé de républicains, le conseil ne crut pas devoir accorder son assentiment. M. Cattaneo disait, non sans quelque raison, au point de vue du raisonnement, que si la proclamation de la république avait paru inopportune deux jours auparavant, il ne pouvait déjà être opportun de proclamer la monarchie; qu'on ne pouvait engager les citoyens à quitter leurs barricades pour délibérer sur une pareille question; qu'il fallait donc ajourner toute décision *a causa vinta;* qu'enfin si Milan était trop faible pour triompher seule de ses ennemis, il fallait faire appel non pas uniquement au Piémont, mais à toute l'Italie. Il aurait pu ajouter que Milan, privée de communications avec le reste de la Lombardie, ne

pouvait engager toute cette province par son acquiescement.

Mieux inspirés, les membres du conseil de guerre auraient subordonné ces considérations aux impérieuses nécessités de la situation. En supposant de la part du pape, du roi de Naples, du grand-duc de Toscane toute la bonne volonté qu'ils n'avaient pas, qu'ils ne pouvaient avoir, Charles-Albert était seul assez près pour arriver à temps et empêcher que la défaite momentanée de Radetzky ne se transformât bientôt en une sanglante victoire. Il fallait donc, à tout prix, acheter son intervention, et ne pas hypothéquer la couronne de fer sur la reconnaissance populaire : Charles-Albert eût bien peu connu les hommes, si son ambition se fût contentée d'une pareille garantie. « Vous ressemblez, disait M. Cattaneo à ses compatriotes, vous ressemblez à un homme pressé d'argent qui se livre à un usurier. » Usurier, soit ; mais le prix réclamé, fût-il hors de proportion avec le service rendu, la question, pour les Lombards, n'était pas là ; elle était de savoir, puisqu'ils n'avaient aucune force militaire organisée et suffisante pour faire respecter leur autonomie, s'il leur valait mieux être sujets de l'empereur d'Autriche ou du roi de Piémont. Le reste importait peu.

Cependant l'ajournement prévalut. Il fallait, dès lors, remplacer la municipalité, qui ne représentait

plus rien, par une autorité officielle qui indiquât mieux la situation, c'est-à-dire par un gouvernement provisoire. Le 21, on parvint enfin à décider M. Casati à passer le Rubicon, à franchir les bornes de la légalité par l'institution de ce gouvernement. Mais toujours timide, ce magistrat n'osa point annoncer officiellement à ses concitoyens cette hardiesse capitale; il la glissa furtivement, et par phrase incidente, au bas d'une proclamation où il était question d'autre chose. Peut-être avait-il raison, car rien ne fut fait avec moins d'intelligence et d'habileté. Les Milanais prouvaient, en ce moment-là même, que s'ils savaient combattre avec héroïsme, ils étaient d'une incapacité ou tout au moins d'une inexpérience politique dont rien ne saurait donner l'idée.

Le gouvernement provisoire, composé en partie de membres de la municipalité, contenait des royalistes et des républicains qui se surveillaient les uns les autres avec défiance, et se poussaient réciproquement à faire des fautes, pour compromettre leurs rivaux et rester seuls maîtres du terrain. Par une imitation involontaire du système autrichien, qui distingue les fonctions aussi peu que possible, afin que chaque fonctionnaire échappe à la responsabilité de ses actes, les portefeuilles ne furent point répartis entre les membres du nouveau gouvernement, ni confiés à des ministres sous leurs ordres.

Chacun faisait un peu de tout. Il n'y eut, dans le principe, qu'un ministre, le ministre de la guerre, et c'était justement celui dont on pouvait le mieux se passer, puisque le conseil de guerre pourvoyait avec une rare activité aux nécessités de la lutte. Deux mois après seulement, on créa un autre département, celui de l'instruction publique, qui fut confié au poëte national Berchet.

Quant aux finances, elles étaient administrées un peu par tout le monde et de la façon la plus déplorable. La Lombardie, qui payait par an quarante millions à l'Autriche, ne trouvait plus d'argent pour ses plus urgentes dépenses. Le gouvernement avait supprimé d'un trait de plume, afin de se rendre populaire, la plupart des impôts, sans les remplacer. Bientôt il fallut payer trois millions par mois à l'armée piémontaise, et les caisses du trésor étaient à sec.

Parmi tous les hommes que le hasard, plutôt qu'un choix intelligent, avait appelés à la tête de la révolution milanaise, un seul, M. César Correnti, jouissait de quelque popularité ; il l'eut bientôt perdue. M. Pompée Litta était estimé plutôt qu'aimé ; M. Théodore Lecchi, nommé général en chef, était un des vieux généraux du royaume d'Italie sous l'Empire, capable peut-être de commander une brigade, mais hors d'état de comprendre les exigences d'une guerre nationale et de s'y plier.

Quelle que fût la faiblesse du nouveau gouvernement, il semble que son existence était incompatible avec le maintien du conseil de guerre; mais tout le monde comprenait si bien qu'il ne suffirait pas seul à guider la révolution vers ses orageuses destinées, que, par un accord tacite, M. Cattaneo et ses collègues continuèrent d'exercer leurs délicates fonctions, tant que dura la lutte armée. Seulement, sur la proposition du philosophe, le conseil, transformé par l'adjonction de nouveaux membres, reçut le nom de comité de la guerre. La présidence en fut confiée à l'historien Pompée Litta, ancien officier d'artillerie, qui avait fait ses preuves aux batailles d'Austerlitz et de Wagram, et dont la nomination ne pouvait qu'être agréable à Charles-Albert[1].

Le comité de la guerre fut auprès du gouvernement provisoire ce que le conseil de guerre avait été auprès de la municipalité. Son premier soin fut de propager l'insurrection dans les faubourgs, où régnait la terreur. MM. Cattaneo, Cernuschi et les autres ne prêchèrent pas seulement de parole, mais aussi d'exemple. Ils payèrent noblement de leur personne. Radetzky, coupé de toutes ses communications, dut enfin se décider à battre en retraite. Il était onze heures du soir, l'insurrection avait duré

1. M. Pompée Litta venait de publier un travail historique sur la maison de Savoie.

cinq jours. Pour protéger la retraite, les canons continuèrent de tirer sur la ville; le vieux maréchal était dans une voiture recouverte de foin et qui ressemblait à un fourgon. Les Autrichiens, au dire de leurs adversaires, avaient perdu 4000 hommes. Du côté des insurgés, il ne périt guère, pendant la lutte, que 350 combattants; mais il faut ajouter à ce nombre 40 femmes, 34 enfants, et 600 blessés qui moururent après avoir traîné quelque temps.

Quand les Milanais furent certains que leurs ennemis abandonnaient la place, ils coururent, pleins de joie, au château. Ils n'y trouvèrent personne. Une partie des prisonniers avaient été mis à mort; les autres avaient été entraînés par les soldats. On ne vit que des corps mal enterrés, des membres épars, des fossés pleins de sang. Le petit nombre des captifs échappés au massacre racontaient des horreurs. En route ce fut pis encore. Des malheureux furent enterrés ou brûlés vifs, des enfants jetés par les fenêtres ou tirés palpitants du sein de leurs mères et foulés aux pieds. Les Milanais eussent empêché une partie de ces crimes abominables, s'ils avaient poursuivi l'ennemi dans sa retraite; mais ils étaient harassés; ils entendaient dire que les Autrichiens allaient revenir ravitaillés et plus nombreux. Ils crurent donc que le plus pressé était de placer entre eux et la ville toutes les forces dont l'insurrection pouvait disposer. On enrôla tous les citoyens

dans la garde nationale ou les colonnes mobiles; on fabriqua de la poudre; on organisa un régiment de cavalerie, on instruisit l'infanterie. Des volontaires armés furent envoyés dans plusieurs villes pour y provoquer un soulèvement.

Cette propagande, œuvre du comité de la guerre, porta ses fruits. A Monza, un bataillon autrichien fut fait prisonnier. A Côme, la garnison se vit réduite à mettre bas les armes; celle de Brescia fut obligée de se retirer du côté de Bergame; à Crémone, à Pizzighettone, trois bataillons italiens s'unirent aux insurgés. Les Autrichiens se retirèrent dans les forteresses de Legnago, Peschiera, Vérone et Mantoue. Peu s'en fallut que cette dernière place ne leur échappât.

Les Lombards étaient libres, dès lors, de s'organiser militairement d'une manière sérieuse. Ce furent les hommes spéciaux qui manquèrent. L'Autriche ne prenant les officiers de son armée que parmi ses sujets allemands, pour trouver des officiers italiens, il fallait remonter jusqu'aux vieillards qui avaient servi sous l'Empire, au temps du royaume d'Italie. Or, ils partageaient tous le préjugé de ceux qui ont passé de longues années sous les drapeaux : ils ne comprenaient qu'une organisation méthodique, et, comme Armand Carrel, qui ne croyait pas au succès d'une insurrection, tant qu'un régiment au moins n'avait pas passé aux insurgés, ils se-

couaient la tête quand on leur parlait d'expédients révolutionnaires. M. Cattaneo eut toutes les peines du monde à obtenir du général en chef Lecchi qu'il permît aux volontaires d'entrer en campagne.

Dégoûtés de toutes les entraves qu'on opposait à leur initiative, les principaux membres du comité de la guerre ne cherchaient qu'une occasion de se décharger de la responsabilité qui pesait sur eux et de rentrer dans la vie privée. Elle ne tarda pas à se présenter. Le gouvernement provisoire, ramené aux conditions normales du pouvoir, jugea que pour qu'il y eût unité de commandement, il fallait que toutes les publications émanées du comité de la guerre fussent soumises à son visa. Le comité vit ou feignit de voir dans cette mesure une marque de défiance, un premier pas en arrière, et donna aussitôt sa démission. M. Cattaneo avait régné douze jours à Milan.

Il ne dépendait que de lui de rester plus longtemps le maître ; mais il n'était point ambitieux, et, s'il désirait occuper dans le gouvernement de son pays la place à laquelle ses talents semblaient l'appeler, il ne voulait la devoir à aucun de ces sacrifices de convictions, à aucune de ces intrigues que l'intérêt commande, mais que la conscience désavoue. D'ailleurs, son naturel nonchalant et contemplatif lui rendait la retraite agréable et facile. Soit pour ne pas se compromettre, soit pour n'être pas

un obstacle au gouvernement, il cessa d'écrire dans les journaux, et même de recevoir ses amis. Toutefois, du fond de sa retraite, il rendit un dernier service à son pays. Il provoqua une adresse aux Hongrois et aux Bohêmes, soulevés contre l'Autriche, pour les inviter à s'associer à l'Italie. Cette adresse, signée par le ministre de la guerre Litta, obtint une réponse favorable, et l'on doit regretter que le gouvernement provisoire, uniquement occupé de son projet d'annexion, n'ait pas donné suite à ce projet d'alliance.

L'annexion était, du reste, le vœu du pays. Les hommes de lettres et la jeunesse instruite, une partie même des négociants voulaient la république ; mais ils étaient trop peu nombreux pour arrêter l'irrésistible élan qui entraînait alors la Lombardie vers le Piémont. Le gouvernement provisoire, avec un peu plus de clairvoyance et d'habileté, aurait donc pu s'abstenir d'une propagande qui donna au vœu public, incontestable dans son expression, je ne sais quelle apparence d'escamotage. Le 29 mai, le peuple fut convoqué dans ses comices. Les paysans votèrent sous les yeux de leurs curés qui les menaçaient de l'Autriche s'ils ne se donnaient au Piémont. On fit faire leur croix à ceux qui ne savaient écrire ; on eut recours à la terreur, sans se douter que, livrés à eux-mêmes, les Lombards eussent voté, presque à l'unanimité, comme on le désirait.

Le même jour, cependant, quelques-uns des plus entreprenants parmi les adversaires du Piémont tentèrent un coup d'État populaire. Un juif nommé Urbino, récemment arrivé de Paris et que personne ne connaissait, mais qui était sans doute l'agent d'une ténébreuse intrigue, souleva quelques personnes contre le gouvernement, entra de force dans le palais, porta la main sur M. Casati, et le contraignit à paraître au balcon pour se démettre publiquement de ses hautes fonctions; puis il proclama un nouveau gouvernement dont il nommait Mazzini président et lui-même secrétaire. Ce coup de main trouva la population si peu préparée, qu'il n'aboutit qu'au ridicule. On répandit que ceux qui soutenaient Urbino étaient partisans de l'Autriche; d'autres voulurent voir en eux des partisans de Mazzini, ce qui fit à ce dernier beaucoup de tort, tandis que le gouvernement provisoire devait à cette folie un retour de popularité.

Les adversaires du Piémont, qu'elle aurait dû abattre, y gagnèrent aussi quelque chose. Ils craignirent moins de manifester leur opposition, et obtinrent que l'on imposerait des conditions à Charles-Albert. Il fut décidé que le statut piémontais serait réformé par une assemblée constituante du royaume de la haute Italie; que cette assemblée serait élue par le suffrage universel; que l'union définitive n'aurait lieu qu'après; que, jusque-là, une consulte

lombarde gouvernerait; que la presse jouirait d'une liberté absolue, et les citoyens du droit de réunion; enfin que le roi ne pourrait dissoudre la garde nationale. Toutes ces stipulations étaient superflues, du moment que Charles-Albert acceptait, en principe, une assemblée constituante; à cette assemblée seule devait appartenir le droit de fixer les institutions du royaume, et la volonté des Lombards ne pouvait obliger que leurs représentants, c'est-à-dire peut-être une minorité, si les Piémontais et les Vénètes se mettaient d'accord contre eux.

L'annexion votée, le gouvernement provisoire cessait d'avoir sa raison d'être. Son regain de popularité n'avait pas été de longue durée. Après l'évacuation de la Lombardie, quelques membres nouveaux, représentant la province, étaient venus s'adjoindre aux anciens et constituer avec eux le gouvernement central provisoire non plus de Milan seule, mais de la Lombardie. L'administration, celle des finances surtout, continua de laisser beaucoup à désirer. Les pauvres payaient plus que les riches. Faisait-on un emprunt? on décrétait qu'il ne porterait pas d'intérêts. C'était le transformer en dons patriotiques et en éloigner les spéculateurs et les hommes d'affaires qui auraient fourni les plus grosses sommes. Aussi cet emprunt ne donna-t-il que huit cent mille livres. Il fallut donc chercher ailleurs des ressources : les impôts avaient été

abolis, on les rétablit; on en créa même de nouveaux, quelquefois mal calculés, comme celui dont furent frappés les héritages : quiconque héritait de vingt-quatre mille livres, payait un pour mille; mais avait-on hérité de cinq cent mille livres, on ne payait plus que un pour dix mille.

De telles injustices, si elles avaient pour but de rendre les hautes classes plus dévouées à la révolution, pouvaient en éloigner les classes populaires; et si elles étaient une preuve d'incapacité, elles devaient rendre plus désirable la chute de ce gouvernement. Insupportable aux Lombards, il ne plaisait point à Charles-Albert. Le maire Casati trouvait presque seul grâce devant lui. C'est à cette faveur que cet homme timide dut de présider bientôt à Turin le premier, l'unique ministère du royaume de la haute Italie. Son dernier acte, à Milan, en cédant la place au général Olivieri, commissaire du gouvernement sarde, avait été d'inviter les citoyens à apporter le superflu de leur argenterie à la Monnaie. Tels étaient encore le dévouement et le patriotisme dans la capitale de la Lombardie, que, sur cet appel d'un pouvoir *in extremis*, on réalisa quatre millions.

C'était le 20 juillet. Déjà, depuis un mois, sur la proposition de M. Cattaneo, un comité de défense avait été créé et composé, comme on l'a vu plus haut, de MM. Fanti, Rastelli, Maestri. Le général Olivieri le confirma dans ses fonctions. Limité dans ses

pouvoirs par Charles-Albert qui ne voulait ni volontaires étrangers, ni levées en masse, ni moyens révolutionnaires, ni d'autre armée que la sienne, le comité ne put qu'essayer de former pour Milan une ligne de défense : il envoyait à cet effet M. Cattaneo à Côme, à Lecco, à Bergame, à Iseo, à Brescia ; il se faisait expédier des fusils et fabriquait des munitions. On a vu comment, malgré son intention de défendre Milan, il fut réduit à l'impuissance par les terreurs de la municipalité et le déplorable malentendu qui régna, pendant ces tristes jours, entre Charles-Albert et les Milanais.

Il ne resterait donc plus rien à dire de la Lombardie, car la prise de la capitale la remit tout entière sous le joug de l'Autriche, si quelques glorieux épisodes de la défense nationale n'occupaient assez de place dans l'histoire de ce temps pour mériter au moins une mention. Quelques villes lombardes, celles que les Autrichiens n'occupaient pas effectivement avec un grand nombre de soldats, répondirent à l'appel du gouvernement piémontais, lorsque, après la dénonciation de l'armistice, les hostilités furent reprises. Le 21 mars 1849, Côme et Lecco se soulevèrent ; Bergame suivit leur exemple et résista jusqu'au 30, attendant des secours qui ne pouvaient arriver et des nouvelles qui n'arrivaient pas.

Mais rien n'égale la glorieuse défense de Brescia.

L'occasion d'engager la lutte fut fournie par les Autrichiens eux-mêmes. Une imposition de cinq cent vingt mille livres avait été frappée sur la ville par le général Haynau, et l'échéance était arrivée pour la seconde moitié de cette imposition. Le commandant de la place s'étant présenté à la municipalité pour réclamer le payement, le peuple, averti sans doute à dessein, se soulève aussitôt et défend à ses magistrats d'acquitter cette dette forcée; il arrête le commandant et même des soldats qui conduisaient des vivres à la citadelle. La lutte s'engage. Les insurgés arrachent leurs armes aux Autrichiens qu'ils rencontrent et tuent ceux qui refusent de les donner.

Brescia obéissait, en se soulevant, au mot d'ordre du ministère piémontais; mais il était déjà trop tard; le canon de Novare avait rendu l'Italie à ses implacables maîtres. Comment se fait-il donc que la nouvelle de ce désastre ne parvint pas jusqu'à Brescia, dont les communications avec le dehors n'étaient point interceptées? Il n'y arrivait que des bruits propres à prolonger une inutile résistance. Les Piémontais, disait-on d'abord, avaient remporté une brillante victoire, leur armée était aux portes de Milan. Lorsque la défaite de Charles-Albert et son abdication furent connues, on répandit que le général Chrzanowski était revêtu de la dictature, que le drapeau rouge flottait à Turin, qu'une guerre à mort était engagée avec Radetzky, que le dictateur

polonais venait de le battre, de le refouler jusqu'à Vérone et qu'enfin les forteresses de Mantoue et de Peschiera étaient aux mains des citoyens. On a peine à comprendre que, malgré le désordre de la défaite, personne dans l'armée piémontaise n'ait songé à faire connaître aux Brescians la triste vérité.

La résistance continua donc malgré les boulets et les bombes de la citadelle. Le 26, Nugent arrive et somme les insurgés de se rendre. « Nous résisterons, répondent ceux-ci, jusqu'à ce que la ville soit en cendres. » Trois fois le général autrichien renouvelle l'attaque, et trois fois il est obligé de battre en retraite. Blessé au pied, il dut subir l'amputation et céder le commandement au féroce Haynau qui venait d'arriver (30 mars). A peine sous les murs de Brescia, Haynau ordonne aux habitants de se rendre à discrétion, sous peine de voir la ville brûlée. « Vous me connaissez, ajoutait-il ; vous savez que je ne manque jamais à mes promesses. » Mais les Brescians croyaient toujours à un armistice qui obligeait les Autrichiens à se retirer derrière l'Adige ; ils sommèrent Haynau de s'y conformer. Celui-ci évita de les dissuader, car il voulait un triomphe sanglant. « Je sais tout, répondit-il ; cela n'empêche pas que si, dans deux heures, la ville ne s'est pas rendue, je la réduirai en cendres. » Cependant Brescia persiste ; un prêtre vient même annoncer au farouche général, de la part des insurgés, que chaque coup de

canon qu'il tirera sera suivi de la mort immédiate d'un prisonnier autrichien. Cette menace d'hommes réduits au désespoir n'était pas de nature à engager Haynau à entrer en arrangements. Le combat continua donc sans ordre de la part des assiégés; ils n'avaient ni drapeaux, ni capitaines. Quoi de plus admirable que cette lutte anonyme d'un peuple qui ne laisse pas de place à la gloire, aux actions d'éclat de quelques-uns! « Je n'aurais jamais cru, écrit Haynau à Radetzky, qu'on pût défendre une si mauvaise cause avec tant de persévérance. » Il ne doutait pas du succès, mais il s'irritait de la difficulté qu'éprouvaient ses troupes à faire les moindres progrès.

Les Autrichiens, non moins exaspérés que leur chef, entraient dans les maisons, mettaient tout à feu et à sang, tuaient les hommes et violaient les femmes avant de les égorger. Ils ont prétendu depuis, pour excuser ces horreurs, qu'ils avaient trouvé les cadavres de leurs camarades prisonniers déchiquetés comme par des cannibales. Il est possible que dans l'ardeur d'une lutte sans espoir, les Brescians se soient laissé entraîner trop loin; mais c'étaient eux, probablement, qui agissaient par représailles. Les Autrichiens ne ressemblent-ils pas à des bourreaux qui se plaindraient de ce que leurs victimes ont manqué de mansuétude et de résignation chrétienne pendant qu'ils les égorgeaient ?

Il était minuit, le combat durait toujours, avec le même caractère de cruauté extrême ; la municipalité, le comité de défense réunis prenaient la résolution de persister dans la résistance. « Le 1er avril, écrit encore Haynau, le son des cloches se fit de nouveau entendre au point du jour, et le combat recommença, avec le plus grand acharnement de la part des insurgés. Je fis aussitôt ouvrir un bombardement terrible et donner le signal d'un second assaut. Les graves pertes que nous avions éprouvées, l'obstination et la fureur de l'ennemi me forcèrent de procéder avec la plus extrême sévérité. J'ordonnai de ne point faire de prisonniers, de tuer sur-le-champ tous ceux qu'on prendrait les armes à la main, et d'incendier les maisons d'où partiraient des coups de fusil. L'incendie et le bombardement s'étendirent ainsi sur plusieurs points de la ville. »

On devine, sous ces expressions affaiblies, de quelles horreurs, ce jour-là, Brescia fut le théâtre. La municipalité, à bout de forces, offrit enfin de traiter; mais, au prix de treize cents des siens, Haynau était désormais le maître. Il ne voulut rien entendre. La lutte terminée, commença le châtiment. Toutes les armes, toutes les munitions durent être remises sous peine de mort ; les citoyens furent contraints à rétablir la cité dans l'état régulier, à réparer à leurs frais les dégâts commis, et à replacer de leurs mains les emblèmes impériaux qu'ils avaient abat-

tus. Ils furent condamnés solidairement à une amende de six millions de livres, somme exorbitante pour une ville de trente-cinq mille âmes, et en outre à payer trois cent mille livres d'indemnité aux blessés ou aux orphelins, et un supplément de solde d'une livre par jour aux soldats; les officiers reçurent aussi un supplément proportionnel à leur traitement. Puis Haynau commença de faire des arrestations, de fouetter des femmes et d'ordonner des exécutions. Le 9 juillet, trois mois après la prise de Brescia, on pendait six des plus honorables citoyens; le lendemain six encore, et ainsi plusieurs jours de suite, avec tous les raffinements de la cruauté.

Ces lamentables événements ne remontent pas à une époque assez éloignée pour que l'on ait oublié le frémissement d'indignation qui en accueillit partout la nouvelle, et ceux-là même qui auraient été portés à taxer d'exagération les récits des Italiens virent bien en Hongrie de quoi Haynau était capable. Faut-il s'étonner si les Anglais ont châtié par leurs huées et leurs rudes insultes l'impudeur de cet homme, qui osait promener sa gloire sanglante dans toutes les capitales de l'Europe?

DANIEL MANIN

ET VENISE

DANIEL MANIN

ET VENISE.

I

Jeunesse de Manin. — Sa modération. — Ses projets. — Sa réputation. — Engourdissement de la Vénétie. — Affaire du chemin de fer. — Activité, succès de Manin. — Sa présence à l'Athénée, au congrès scientifique (septembre 1847). — Motion à la congrégation centrale. — Agitation à Venise. — Tommaseo. — Pétition contre la censure. — Ascendant de Manin. — Arrestation de Manin et de Tommaseo (18 janvier 1848). — Manifestations en leur faveur. — Abandon des poursuites. — Élargissement des prisonniers. — Première lutte entre les soldats et le peuple. — Organisation de la garde civique (18 mars). — Manin rétablit le calme dans la ville. — Concessions impériales. — Assassinat de Marinovich (22 mars). — Manin prend possession de l'arsenal. — Il propose la république. — Négociations d'Avesani et retraite des Autrichiens. — Formation du gouvernement. — Manin président.

Nulle part plus qu'à Venise la révolution ne s'est incarnée dans un homme : les consuls étrangers, dans leurs dépêches, le constataient d'une manière

un peu absolue, lorsqu'ils disaient que Manin était l'âme de la république vénète, et qu'après lui il n'y avait plus rien. Il serait injuste d'oublier d'autres hommes dont les services méritent la reconnaissance des Vénitiens et l'estime de l'Europe; mais on ne saurait nier que Manin fut l'âme de la révolution dans les lagunes. Durant des années il la prépare; du premier jour au dernier il la dirige; sa volonté seule met un terme à la résistance. Sa vie est l'histoire même de Venise, depuis le jour où s'éveilla au sein de cette ville engourdie le désir de secouer le joug.

Daniel Manin naquit à Venise en 1804. Élevé par un précepteur sous les yeux de son père, il puisa dans la société de l'un et de l'autre une maturité précoce et un goût marqué pour les spéculations politiques. De bonne heure il servit de modérateur dans les discussions qui s'élevaient au foyer paternel. Le plus jeune des trois interlocuteurs se montrait le plus calme, le plus prudent, le plus réfléchi. Il ne sortait de lui-même qu'en songeant au dernier doge de la république de Venise, à ce faible vieillard qui pleurait en entendant le bruit du canon, et qui avait laissé une tache sur le nom de Manin. Le réhabiliter était son désir et son espérance. Il tenait à l'honneur de ce nom, devenu son plus précieux héritage, depuis que, suivant l'usage vénitien, son père, israélite converti, l'avait reçu, sur les fonts baptismaux,

du frère même du doge, qui avait consenti à lui servir de parrain. On prétend qu'encore enfant Daniel Manin avait promis à son père de chasser les Autrichiens des lagunes; mais cette promesse ressemble trop au serment d'Annibal pour qu'il soit sage d'y voir autre chose qu'une imagination d'historien, et, en quelque sorte, un commencement de légende.

Docteur ès lois à dix-sept ans, il se vit obligé d'attendre l'âge légal de vingt-quatre ans, pour exercer la profession d'avocat à laquelle il comptait se vouer. Ces loisirs forcés ne furent point un temps perdu. Il arrêta définitivement ses idées politiques: les révolutions lui paraissaient une extrémité redoutable; il n'espérait pas que l'Italie pût leur devoir son affranchissement tant que la France n'interviendrait pas en sa faveur, et, après les déceptions de 1830, il ne comptait plus sur ce concours nécessaire qu'à la suite d'un mouvement radical à Paris.

Encore qu'il dédaignât de faire partie des sociétés secrètes, il exerça bientôt une grande influence sur ceux qui les composaient. La police autrichienne ne s'y était pas trompée. Elle ne le perdait pas de vue. Voici le curieux portrait qu'elle faisait de lui : « Daniel Manin est estimé pour sa conduite morale, ses talents et son caractère désintéressé. Cependant, à côté de ses belles qualités, on a pu remarquer en

lui un caractère hardi, pointilleux, irritable, querelleur et suffisamment rempli de lui-même. Profond légiste, il est très-expert dans l'art oratoire, et sait exposer ses idées avec un ordre et une lucidité admirables. » Depuis la révolution, Manin a trouvé parmi ses compatriotes des censeurs plus sévères que n'était le directeur de la police autrichienne. On l'a accusé d'être vaniteux, de n'avoir pas une grande portée d'esprit, de ne pas toujours comprendre avec une sûreté parfaite l'importance des événements, et de ne pas unir aux qualités qui commandent le respect celles qui attirent la sympathie. Ses manières brusques, son humeur inégale, son goût pour la domination sans contrôle, son impatience de tout obstacle, de toute résistance éloignèrent de lui, ajoutent les mêmes adversaires, beaucoup de personnes qu'il aurait eu intérêt à s'attacher. Ce portrait peu flatté n'est que médiocrement exact; mais le fût-il tout à fait et sur tous les points, il ne serait que plus intéressant de voir comment Manin sut se faire aimer des Vénitiens malgré ses défauts ou triompher, par la force de sa volonté, des obstacles qu'il trouvait dans son propre naturel.

Pour atteindre son but et réhabiliter son nom, il ne pouvait mieux faire que de chasser des lagunes ces Autrichiens que le dernier doge avait laissés s'y établir. On sait qu'en 1797 l'aristocratie vénitienne, pleine de défiance envers le général Bonaparte, ne

voulut pas de l'alliance avantageuse qu'il lui offrait, et, plutôt que de s'attacher à ses destinées, refusa la place de Mantoue qui aurait fortifié la frontière de la Vénétie. Cette faute politique irrita celui qui tenait entre ses mains les destinées de l'Italie, et fut un des motifs qui le décidèrent à signer le fatal traité de Campo-Formio. La sérénissime république devenait ainsi la proie de l'Autriche.

Depuis ce temps, Venise et ses provinces s'étaient peu à peu habituées au joug allemand; elles en souffraient moins que la Lombardie. Le peuple ne s'occupait pas de politique; la bourgeoisie s'était renfermée plus que jamais dans ses habitudes marchandes et s'accommodait de tout, pourvu que le commerce fût florissant; la noblesse faisait presque cause commune avec l'Autriche. Seuls les penseurs et de rares patriotes rêvaient d'indépendance et de nationalité italienne. Il fallait donc procéder avec une sage lenteur pour réveiller au fond des cœurs les sentiments généreux. De là cette pensée de la lutte légale que Manin conçut à Venise, en même temps que d'autres recouraient au même moyen sur divers points de l'Italie. Jamais il ne s'avançait d'un pas sans en avoir calculé les conséquences; constamment le code à la main, il s'étudiait à ne point dépasser les limites étroites dans lesquelles un gouvernement ombrageux avait circonscrit sa liberté d'action.

A dessein il s'enferma dans le cercle des affaires industrielles. Le chemin de fer de Milan à Venise était alors à l'étude, et l'on discutait la question des tracés. L'un était sans doute plus avantageux que l'autre; mais c'était surtout une querelle d'ingénieurs ; Manin parvint à y intéresser la ville entière. Chargé d'aller à Milan défendre, dans une assemblée générale des actionnaires, les intérêts de ceux qui s'étaient rangés de son côté, il y signala sa présence par un commencement de rébellion contre l'autorité. Il demandait la vérification des titres. Des gens intéressés sans doute à ce qu'on passât outre, provoquèrent, à cette occasion, un si violent tumulte, que le commissaire de police présent à la séance se couvrit et invita Manin à se taire. « Est-ce un ordre ou un conseil? réplique aussitôt Manin. Si c'est un conseil, je ne l'accepte pas ; si c'est un ordre, il est injuste, et je ne céderai qu'à la force. — Pas de violences ! » s'écria-t-on de toutes parts. Le commissaire intimidé n'insista plus. C'était la première victoire de Manin. Le soir, dans un banquet, il laissait entrevoir les horizons lointains de sa pensée : « Mes amis, dit-il, nous avons atteint un but plus important qu'un tracé de chemin de fer. »

Pour cette simple affaire, en effet, il avait mis en mouvement la noblesse lombarde et la bourgeoisie vénitienne. C'était chose curieuse que de le voir se multiplier, porter partout des listes de souscription,

enrôler malgré eux les plus récalcitrants, et jusqu'à des membres de l'administration de la police, s'emparer de ceux qu'il rencontrait pour en faire des présidents, des secrétaires du comité d'administration ou de surveillance. Lui-même était déjà assez connu, assez populaire, pour qu'à son entrée dans une nouvelle réunion des actionnaires, à Milan, il fût accueilli par une salve d'applaudissements. Il importait peu, dès lors, que le gouvernement, faute de pouvoir déplacer la majorité que Manin avait ralliée à son opinion, se décidât à dissoudre la société, car, jusque dans cet échec, l'actif Vénitien trouvait l'occasion de faire du bruit et de protester énergiquement.

De telles occasions ne pouvaient se présenter tous les jours; il fallait donc en attendre ou en préparer de nouvelles. Manin songea au congrès des savants, qui, cette année-là (1847), devait se réunir à Venise. Ces réunions, dont la science retirait peu d'avantages, en offraient beaucoup au point de vue politique, car c'était sous cette unique forme qu'existait pour les Italiens le droit de réunion. D'ailleurs, l'exaltation récente de Pie IX devait donner à la prochaine assemblée une vie nouvelle, un relief particulier. Même sur la terre d'Autriche, on agiterait sans doute, ouvertement ou à mots couverts, les questions italiennes, et Manin avait le plus vif désir de se mêler à ces débats. Mais à quel titre? Juris-

consulte distingué, il avait trop recherché la réputation d'un homme pratique pour être mis au nombre des hommes de théorie, de ceux-là seuls qu'on appelait des savants. Il se ressouvint alors que, depuis l'âge de quinze ans, il était correspondant de l'Athénée de Venise. Jamais il n'y mettait les pieds, ne pouvant prendre au sérieux une réunion de lettrés qui se recrutait parmi les enfants. Il commença d'y paraître et même de s'y montrer assidu; il y parlait beaucoup et sur toutes choses, dans l'espoir que ses collègues, émerveillés de sa faconde, le chargeraient d'être un de leurs représentants au congrès. Il ne fut point trompé dans son attente. Il n'avait d'ailleurs qu'à s'applaudir d'avoir ravivé, au sein de l'Athénée, le goût de la discussion; il exerçait ainsi ses concitoyens à l'art de la parole, et les préparait de longue main pour d'autres débats.

Le 13 septembre 1847 s'ouvrit solennellement le congrès. Mais l'attitude très-décidée des autorités autrichiennes ne lui permit pas de tenir tout ce qu'on en espérait. Le prince de Canino s'y présenta en costume de garde civique romain, ce qui ne laissa pas de faire une certaine impression sur la foule et de porter ombrage à la police. Aussi profita-t-elle d'un discours peu mesuré de cet hôte importun pour le faire reconduire en toute hâte à la frontière.

Sans la présence de Manin, le congrès intimidé se

fût peut-être renfermé dans le cercle ordinaire des commérages scientifiques ; grâce à lui aucune occasion ne fut perdue de porter incidemment la discussion sur le terrain brûlant de la politique. C'est tout ce qu'on pouvait désirer, le président n'ayant pas consenti à ce que les questions importantes fussent directement abordées et mises à l'ordre du jour. Manin se multipliait avec tant d'activité qu'un membre lombard, M. Terzaghi, conseiller à la cour d'appel de Venise, lui dit un jour : « Vous serez le rédempteur de ce pays. — Avec ou sans crucifiement? demanda Manin. — Sans crucifiement, je l'espère, répondit M. Terzaghi; mais je ne le garantis pas. » La clôture du congrès fut remarquable par un incident. C'était l'usage, à la dernière séance, de voter des remercîments au gouvernement qui avait donné l'hospitalité à la docte assemblée ; or, personne n'en prenait l'initiative. Un médecin, candidat à une place importante, finit pourtant par s'enhardir et faire la motion ; sa voix fut aussitôt couverte : « Assez, assez! » s'écria-t-on de toutes parts. Et le congrès se sépara, étonné d'avoir tant osé.

Il importait de ne pas laisser à cette agitation naissante le temps de se calmer. Pour cela, Manin continua de fréquenter l'Athénée et les réunions industrielles. Il les transformait en clubs où l'on discutait à voix haute sur des misères ou des inté-

rêts matériels, tandis qu'on s'entretenait tout bas des plus graves questions politiques. La ligne de conduite que les Vénitiens devaient suivre était nettement indiquée par la situation même. Il fallait se garder de demander à l'Autriche des concessions nouvelles, d'abord parce qu'on savait qu'elle n'en voulait pas faire, ensuite parce que Milan et Venise avaient sur le papier plus de libertés que les autres gouvernements de l'Italie n'en avaient promis. L'important était donc d'obtenir que ces libertés ne fussent pas lettre morte, et que la congrégation centrale, cessant d'être un instrument aux mains de l'Autriche, devînt ce qu'elle aurait toujours dû être, une sorte de représentation nationale.

Justement le député Nazari venait de faire à Milan sa patriotique motion; Manin en répandit dans Venise des milliers d'exemplaires, et chercha parmi les membres de la congrégation vénitienne quelqu'un d'assez hardi pour imiter M. Nazari. Parmi tous les députés n'ayant pas trouvé un homme, il fit lui-même la demande et la fit déposer au protocole de la congrégation. C'était là un coup de tête, car Manin, n'étant point membre de cette assemblée, non plus que de la municipalité, n'avait le droit de rien proposer; mais il signalait ainsi aux Vénitiens l'inexcusable timidité des défenseurs officiels de leurs intérêts. Venise entière fit connaître son approbation en se faisant inscrire à sa porte,

comme les Milanais chez le député Nazari. Cette manifestation donna du cœur à quelques-uns. Cinq membres de la municipalité reprirent la motion, la signèrent et l'envoyèrent à la congrégation centrale, qui se trouva ainsi légalement saisie.

De ce moment date le réveil de Venise. Même après le congrès, cette ville était restée calme, l'agitation s'était circonscrite au petit nombre de personnes qui avaient suivi les travaux de cette assemblée. L'exemple de Nazari et de Manin « excita, dit un rapport de police, un mécontentement inextinguible (*sic*), et l'aversion de l'Autriche parmi des populations qui, jusque-là, loin de se croire malheureuses, jouissaient, calmes et tranquilles, des avantages qui dérivent des institutions de l'empire. » Toutes les maisons étaient dès lors fermées aux Autrichiens. Les personnes même qui auraient volontiers continué de les recevoir n'osaient s'exposer ainsi à l'animadversion populaire. Quiconque était supposé favorable au gouvernement voyait son nom écrit sur tous les murs, et entendait murmurer à ses oreilles les mots de traître à son pays. Au théâtre, on applaudissait toute parole qui se prêtait à une allusion. L'inepte police, au lieu de faire oublier ses rigueurs passées, redoublait de sévérité, emprisonnait des enfants pour avoir applaudi, et se donnait le ridicule d'un massacre des innocents, comme disaient les Vénitiens.

Sur ces entrefaites, le poëte Tommaseo revint de Toscane, où il avait subi une sorte d'exil pour la réimpression de son innocent et agréable ouvrage sur l'éducation. Dalmate de naissance, professeur à l'Université de Padoue, il s'était rendu suspect de bonne heure par ses opinions indépendantes. Un article de lui avait fait supprimer, dans le temps, l'*Anthologie* de Florence. Contraint à quitter l'Italie, il avait vécu à Paris, et n'était rentré dans son pays qu'en 1839. Depuis cette époque, il ne s'était pas montré sujet plus facile. « C'est un caractère plein d'orgueil et rempli de lui-même, disait un rapport de police, inaccessible à toute subordination, contempteur insolent de tous ceux qui ne partagent pas ses doctrines politiques. Il est regardé comme un flambeau de la littérature italienne, et ses relations, tant à l'étranger que dans la monarchie, sont très-étendues. Il vit dans l'isolement, et cherche à cacher ses tendances subversives sous le manteau de la religion et de la philanthropie. » En réalité, Tommaseo était une âme de poëte, profondément religieuse et même catholique, propre à s'élever aux plus hautes spéculations plutôt qu'à descendre aux détails de la pratique; écrivain élégant et sensible, orateur plein d'éloquence et de feu, il était une force pour le parti national dont personne mieux que lui ne pouvait exprimer les vœux de vive voix ou par écrit. De son union avec Manin on

pouvait espérer les plus heureux résultats, car ils se complétaient l'un l'autre, Tommaseo excellant à idéaliser et à revêtir d'une forme exquise les conceptions politiques de Manin.

Ils s'occupèrent d'abord ensemble d'une pétition contre la censure. Pour la faire signer, malgré la police, par un grand nombre de citoyens, il fut convenu qu'on annoncerait une lecture de Tommaseo à l'Athénée sur l'état de la littérature en Italie. C'était un moyen assuré d'avoir du monde. Chacun voulait entendre cette voix aimée, depuis si longtemps silencieuse. Le 29 décembre, la salle était comble. Le poëte prit la parole, et des considérations littéraires passa par d'habiles transitions aux aperçus politiques. Il montra que la loi de la presse donnée par l'Autriche, en 1815, était préférable à celle que Charles-Albert venait d'accorder au Piémont, et que Venise n'avait qu'à la faire appliquer selon son véritable esprit. « Adressons-nous donc à qui de droit, ajouta-t-il, pour atteindre ce but. Voici la pétition, vous la signerez tous après moi, j'en suis convaincu. » Il signe aussitôt, et tout le monde dans l'assistance s'empresse d'ajouter son nom. Le succès de cette surprise s'étendit au dehors, dans toute la ville, et jusque dans les provinces.

Dans les autres États italiens l'impression fut très-différente. On remarqua que Tommaseo avait proclamé la supériorité relative des lois autrichiennes;

on ajouta que pousser l'Autriche à concéder des réformes, c'était détourner le mouvement italien de son but véritable, qui est l'indépendance. Il eût été plus juste de reconnaître que Venise, séparée du reste de l'Italie, privée de tout espoir de secours et garrottée plus qu'aucune autre cité de la péninsule, n'avait pas le choix des moyens. Ne savait-on pas d'ailleurs que l'Autriche ne peut rien accorder, et que par conséquent lui demander quelque chose c'est la combattre indirectement ?

Ainsi pensait Manin. Venise lui était redevable de son réveil, et les autorités autrichiennes allaient traiter avec lui de puissance à puissance. Sa motion venait d'être discutée et adoptée par la congrégation centrale (4 janvier 1848). Le lendemain, il est mandé par le directeur général de la police. « Tommaseo et vous, lui dit ce fonctionnaire, causez seuls l'agitation des esprits ; seuls aussi vous pouvez l'apaiser. Faites-le donc, si vous voulez des réformes : le gouvernement n'en pourrait accorder auparavant, sans avoir l'air de céder à l'intimidation. — Cela est fâcheux, répondit Manin, car le calme ne se rétablira pas tant que des réformes ne seront pas accordées. » Étonné de ce langage, le directeur de la police promit d'intervenir pour arracher quelques concessions. Manin sortit de cette entrevue assez fort pour adresser, en son propre nom, des représentations au gouverneur civil Pálffy. Ce-

lui-ci, en sa qualité de président de la congrégation centrale, s'était vu contraint de nommer une commission pour examiner les vœux et les besoins du pays; mais il en avait si bien choisi le rapporteur, que les conclusions ne pouvaient qu'être négatives. « Le pays n'a besoin de rien, disait le rapporteur satisfait, il ne demande rien, et les propositions de M. Manin sont des folies. » — « Est-ce ainsi, écrivait Manin au gouverneur, qu'on espère rétablir le calme et contenter le royaume? » Puis, sous prétexte de remercier la congrégation centrale d'avoir adopté sa motion, il lui adressait un long mémoire qui était une sorte de programme politique, car, suivant une juste remarque d'un de ses biographes, Manin n'était pas homme à dire vaguement : Il y a quelque chose à faire; il disait : Faites ceci ou cela. Il demandait donc que la nationalité italienne fût respectée; que la Vénétie et la Lombardie eussent un gouvernement séparé, une représentation nationale; que le budget fût annuel, la presse, les cultes libres, les lois et les codes revisés, l'union douanière établie, les droits de la police déterminés. « Pour que l'ordre ne soit pas troublé, ajoutait-il, il faut accorder beaucoup, accorder vite et déclarer de suite qu'on a la volonté d'accorder. »

Le gouverneur Palffy se garda bien de communiquer ce mémoire à la congrégation; mais la police

en eut connaissance, et, dès ce moment, l'arrestation de Manin fut résolue. Manin ne se faisait à cet égard aucune illusion : « En ma qualité de légiste, disait-il à Tommaseo, je dois vous avertir que le chemin qne nous suivons conduit tout droit à la prison. — Je le sais, répondit simplement Tommaseo ; mais peu importe pour moi : je suis seul. Quant à vous qui avez une famille, un enfant malade, prenez garde. » Conseils inutiles ! Le parti de Manin était pris : tous deux poursuivirent leur route.

Ils ne tardèrent pas à en atteindre le terme. Le 18 janvier, ils furent arrêtés tous les deux. Les circonstances de cette arrestation sont trop singulières pour n'être pas sommairement rapportées. A l'arrivée de la police, l'un des agents crut devoir s'excuser auprès de Mme Manin : « Oh ! monsieur, répondit-elle avec une dédaigneuse douceur, ces choses-là doivent vous être plus désagréables qu'à nous. » Manin était au lit. On lui demande à visiter ses papiers : il se lève aussitôt, descend dans son cabinet, s'assied à son bureau et jouit un moment de la confusion des agents qui fouillent ses tiroirs et cherchent sans trouver. Mais bientôt : « Épargnez-vous, messieurs, dit-il, une peine inutile. Voici ce que vous voulez. Tout est rassemblé. Je vous attendais. » Et il leur montre un tas de papiers ostensiblement réunis sur son bureau. Puis, comme, selon l'usage vénitien, on apportait le café, il les invite à le

prendre avec sa famille, et les agents, semblant avoir perdu conscience de ce qu'ils faisaient, n'osent refuser. Le café pris, ils conduisent Manin en prison. Les accusations que la police faisait peser sur lui étaient ridicules, absurdes même; les rapports disaient que Manin, Tommaseo et Avesani, chefs du parti modéré (*sic*) à Venise, s'entendaient avec Mazzini et Guerrazzi pour faire le prince de Canino roi d'Italie, et que l'agitation *en Toscane* était l'œuvre de Manin. Ce fut donc au prisonnier de diriger l'interrogatoire, qui se perdait en détails oiseux. « Vous n'arriveriez à rien en suivant cette voie, dit-il au juge instructeur. Pour comprendre les détails, il faut que vous connaissiez l'histoire entière. Je vous dirai des choses que vous n'auriez jamais sues sans moi, et j'accepte d'avance toute la responsabilité d'actes graves auxquels vous me croyez étranger. » Il expliqua alors la part qu'il avait prise à l'agitation publique. Il ne perdit pas un instant sa présence d'esprit. Il a pourtant avoué depuis qu'il avait eu peur du Spielberg.

Quant à Tommaseo, loin d'aider aux recherches, il laissa visiter sa maison dans tous les coins, ouvrir ses armoires, forcer ses tiroirs avec une superbe indifférence et sans donner le moindre renseignement. Dans les bureaux de la police, il protesta contre son arrestation et refusa de signer le registre d'écrou. Durant ses interrogatoires, il s'amusait à

tourmenter son juge, qui était Allemand ; il ne lui répondait que par monosyllabes ou discutait sur le sens de chaque phrase, de chaque mot, pour lui montrer qu'il ne savait pas l'italien.

La détention arbitraire des deux hommes que le parti national s'était habitué à regarder comme ses chefs, acheva l'œuvre commencée. La population prit des habits de deuil, s'abstint, pendant le carnaval, de tout spectacle, de toute fête. Devant les fenêtres de la prison les hommes levaient leurs chapeaux, les femmes agitaient leurs mouchoirs. Des personnes que Manin ne connaissait pas vinrent voir sa famille, lui tenir compagnie; le tailleur Toffoli offrit même de l'entretenir à ses frais. Les avocats s'entendirent pour continuer, à tour de rôle, devant les tribunaux, les affaires dont Manin était chargé; ils réclamèrent contre une détention illégale, que la police prolongeait sans avoir même obtenu un mandat d'arrestation. Ils joignirent à leur requête un certificat du maire, des adjoints et des plus considérables citoyens qui s'engageaient tous, à la réserve du patriarche, dont on ne put obtenir l'aveu, à servir de caution aux deux prisonniers. La police, comme on devait s'y attendre, ne tint aucun compte de la requête, et cette rigueur acheva de tourner contre l'Autriche tous les honnêtes gens. Les murs étaient couverts d'inscriptions injurieuses pour le gouvernement, les familles enne-

mies se réconciliaient pour unir leurs efforts contre l'ennemi commun, le peuple s'organisait, se donnait des chefs. Dix ou douze citoyens dans chaque quartier catéchisaient, instruisaient dans la foi politique les moins éclairés de leurs voisins, et les différents quartiers correspondaient entre eux.

Ces manifestations si diverses et si éloquentes firent comprendre aux autorités autrichiennes qu'il serait dangereux d'accuser Manin et Tommaseo de haute trahison. Au temps de Confalonieri, de Pellico, d'Andryane, ils seraient montés sur l'échafaud ou auraient langui de nombreuses années dans les cachots du Spielberg. Mais on était en 1848 : le tribunal criminel de Milan refusa de retenir l'affaire, qui dès lors perdait toute sa gravité. La détention pouvait tout au plus se prolonger quelque temps, par manière de vexation; encore Manin dut-il concevoir bonne espérance, un jour que, prenant le frais derrière les grilles de sa haute fenêtre, il vit un enfant le saluer et crier ouvertement *vive Manin!*

Ce cri devait trouver bientôt de nouveaux échos. Le gouvernement, intimidé par la révolution de Paris, laissait espérer que le vice-roi résiderait désormais à Vérone et que son conseil modifié, augmenté même, aurait des pouvoirs plus étendus; qu'enfin l'on créerait à Vienne une chancellerie des affaires d'Italie. Tout à coup arrive la nouvelle du mouvement populaire viennois et de la constitution pro-

mise (15 mars). De toutes parts, aussitôt, éclatent les cris de « Vive Manin! Vive Tommaseo! Vive la liberté! » La foule accourt chez le gouverneur pour demander l'élargissement des deux prisonniers. Palffy paraît à son balcon et essaye de parlementer. Un cri unanime l'interrompt : « Nous les voulons, et à l'instant même! » Il fallut céder. Déjà, dans son impatience, le peuple était devant la prison, dont il ébranlait les grilles. Un jeune homme paraît, qui en portait un autre sur ses épaules. « Place au fils de Manin ! » s'écrie-t-il d'une voix forte. Le flot populaire s'entr'ouvre, se referme, et les grilles sont enfoncées.

Manin entendait ce tumulte. Du haut de sa fenêtre il cherchait à voir et à comprendre. Son geôlier accourt effaré, veut le faire descendre, s'éloigne aussitôt, et, dans son trouble, oublie de fermer la porte. Le prisonnier pouvait sortir; il n'en fait rien, et se promène gravement dans sa cellule ouverte. La foule a brisé tout ce qui s'opposait à son passage, elle accourt, elle est devant lui. « Vous êtes libre ! » lui crient des centaines de voix. « Non, non! répond Manin sans s'émouvoir. Je n'entends pas être délivré ainsi. J'ai été illégalement arrêté, je veux être légalement élargi. » Le geôlier inquiet insiste : « Entendez-vous ce bruit au dehors! » dit-il d'un air suppliant. « Cela vous regarde, réplique Manin. — Mais c'est par ordre du tribunal que vous sortez! — Alors,

c'est différent; je vous suis. » Toutefois il hésitait encore et ne se décida que sur une formelle affirmation du président.

La foule le porta en triomphe jusque sous le balcon du gouverneur. Là, forcé de haranguer le peuple, il se trouvait dans une situation plaisante, car il ne savait rien de ce qui s'était passé. Il dut confesser son ignorance et se borner à féliciter ses concitoyens de l'accord qui paraissait régner entre eux. La foule le reconduisit ensuite chez lui et se dispersa; mais bientôt elle reparut dans les rues, ornée de rubans, pour crier partout « Vive l'Italie! » et briser les fenêtres. Par une malicieuse espièglerie, des drapeaux tricolores furent hissés sur les trois mâts du pavillon de la place, et l'on coupa les cordes, afin que la police ne pût faire de sitôt descendre les drapeaux arborés.

Ces légers désordres en faisaient appréhender de plus graves. Soit pour les réprimer, soit pour profiter de la terreur qu'ils inspiraient, quelques amis de Manin, de concert avec lui, entreprirent d'arracher au gouverneur l'autorisation d'armer la garde civique. Ils trouvèrent Palffy occupé de se défendre contre la multitude qui remplissait la place et s'exaltait à chaque instant davantage. A ces cris de « Vive la Constitution! à bas le gouvernement! » les troupes répondent en faisant les sommations d'usage, puis elles tirent. Trois cents balles ne tuent qu'un homme et trois enfants. A la seconde dé-

charge, le peuple furieux ne se contente plus de répondre avec des pierres. Il se précipite sur les soldats et les force à rentrer dans le palais. Quelques-uns des plus animés avaient couru chercher Manin, pour le mettre à la tête de ce commencement d'insurrection; plein de prudence, il refusa de s'exposer sans profit dans une échauffourée.

Le lendemain matin, 18 mars, la ville était au pouvoir des citoyens. Mais les vainqueurs n'avaient pas une grande confiance dans leur triomphe. On était sans nouvelles de Vienne. Les boutiques étaient fermées; des rassemblements se formaient de toutes parts; les troupes, rangées en bataille sur les places et sur les ponts, semblaient n'attendre qu'un signal. Les Vénitiens applaudissaient les soldats italiens, huaient les Allemands, et, pour leur jeter des pierres, dépavaient la place Saint-Marc. Ces insultes attirent sur la foule une décharge de mousqueterie qui, comme la veille, tue peu de monde; mais d'un instant à l'autre la lutte pouvait devenir plus générale et plus chaude; il était urgent d'obtenir la garde civique. Le gouverneur ne consentait qu'à envoyer deux citoyens à Milan pour en référer au vice-roi. Irrité de cette mesure dilatoire, Manin somma la municipalité de faire une dernière démarche; il ajouta même ces paroles menaçantes : « Si vous obtenez l'autorisation, tant mieux; sinon, nous saurons nous en passer. En attendant, mes amis et moi,

nous allons rédiger le règlement provisoire de la garde civique. » Le gouverneur cède alors et permet l'armement de quatre cents citoyens. Il y en eut bientôt quatre mille ; il est vrai que leurs armes n'étaient point uniformes : les uns avaient des fusils de chasse, d'autres des piques, ceux-ci des poignards, ceux-là des épées antiques, exhumées des plus précieuses collections. Des ceintures, des écharpes de linge blanc furent, pour les soldats et les officiers, le signe de reconnaissance. La nécessité de ne pas rompre avec l'Autriche fit ajourner l'adoption des trois couleurs nationales.

Cette organisation ébauchée, Manin comprit la nécessité de se montrer. Armé d'un fusil de chasse, il se mit à la tête de quelques gardes civiques, et parcourut tous les quartiers de la ville, tandis que d'autres patrouilles organisées par lui maintenaient l'ordre et le calme qu'il avait rétabli. Il renvoyait à leur travail les ouvriers qu'il rencontrait sur son chemin, leur promettant de veiller pour eux aux libertés publiques, faisait ouvrir les magasins que la panique avait fermés, et s'engageait à défendre, au prix de son sang, les marchandises qu'ils contenaient.

Le gouverneur put enfin respirer. Il voulut aussitôt profiter de ce répit pour retirer une partie de ses concessions, sous prétexte que l'institution de la garde civique est une anomalie dans une

place de guerre. La municipalité allait céder et préparait une proclamation en ce sens. « Si vous en publiez un mot, s'écrie Manin avec véhémence, ce fusil ne sera plus au service de l'ordre, et j'irai soulever dans Venise une formidable insurrection. » On lui fit observer que l'insurrection ne durerait pas vingt-quatre heures, et que le gouvernement, maître de la place Saint-Marc et du quai des Esclavons, de quelques canons sur la Piazzetta et de quelques chaloupes canonnières sur le grand canal, était sûr de réprimer toute émeute. « Eh bien! faites, répondit Manin, que Venise soit entre mes mains, et, quoique je ne sois pas soldat, je me chargerai de la défendre. » Il n'y aurait eu, en effet, qu'à laisser les troupes du gouvernement seules sur les grandes lignes stratégiques, et à se retirer dans les petites rues, où la résistance est facile et l'attaque impossible. On pouvait d'ailleurs avoir bon marché de ce courage passif et inintelligent du soldat autrichien, qui se fera tuer sur un pont pour en défendre l'approche, si telle est sa consigne, mais qui n'empêchera point les insurgés d'en construire un à côté, si le cas n'a pas été prévu.

Manin l'emporta sur ses adversaires. Le gouverneur consentit même à livrer deux cents sabres d'infanterie et quatre cents fusils pour l'armement de la garde civique. Cette condescendance inattendue s'expliquait par l'arrivée d'un steamer porteur de

nouvelles de Vienne, dont Palffy voulut donner lecture au peuple. L'empereur accordait la liberté de la presse, la garde civique, la prochaine convocation des congrégations centrales. Palffy exprima hautement sa joie d'être le premier gouverneur constitutionnel de Venise. Des applaudissements nombreux couvrirent ses paroles; la ville fut illuminée, la tranquillité régnait partout, la satisfaction était dans tous les cœurs.

Ce qu'aurait duré cet état intermédiaire entre la soumission et la révolte, on ne saurait le dire; mais deux circonstances particulières vinrent précipiter les événements : d'abord le bruit qui se répandit, fondé ou non, que les autorités militaires se préparaient à bombarder la ville; ceux qui y crurent ne pouvaient rester sous le coup de cette menace, sans essayer de préserver Venise d'un tel malheur. Ensuite un crime abominable qui avait eu lieu à l'arsenal (22 mars). Le colonel Marinovich, qui y exerçait un commandement supérieur, s'était rendu odieux aux ouvriers par un excès de sévérité. Ses rigueurs habituelles faisaient oublier qu'il était d'une probité irréprochable. On l'accusait d'avoir causé la mort du jeune archiduc Frédéric, confié à ses soins; on lui reprochait d'avoir partagé les travaux de l'arsenal entre les forçats et les ouvriers libres, qui en avaient eu jusque-là le privilége exclusif.

Les heures d'effervescence populaire sont malheureusement favorables à l'explosion des haines longtemps concentrées. Quand on vit l'agitation qui régnait dans la ville, le maréchal Martini, commandant supérieur de la marine, craignant pour les jours de son subordonné, l'envoya à bord d'un navire de guerre. Le 21, un retard survenu dans l'ordre qui lui était envoyé d'y rester encore, fit croire au malheureux colonel qu'il devait revenir à terre. Après un moment d'hésitation, il partit. « Un soldat, dit-il, ne doit pas craindre de mourir. » A sa vue, l'irritation redouble; on l'enferme dans une tour pour le sauver : les ouvriers en brisent les portes à coups de hache. Forcé dans sa retraite : « Me voulez-vous vivant ou mort? s'écrie-t-il. — Vivant! vivant! » répondent les assaillants. Il livre alors son épée, soumission qui aurait dû protéger sa vie. Néanmoins, quelques misérables se jettent sur lui et le massacrent avec leurs outils. Cruauté lâche et sans excuse! Si elle ne servit pas d'instrument à la haine des partis pour déshonorer la révolution de Venise, c'est que les passions n'étaient pas encore surexcitées comme à Rome, lorsque eut lieu le meurtre de Rossi.

Si les ouvriers avaient pu commettre un tel crime en présence des troupes qui occupaient l'arsenal, c'est évidemment qu'ils en étaient les véritables maîtres. Ils purent bien se retirer pour quelques

heures, honteux peut-être de ce qu'ils venaient de faire; mais les bataillons autrichiens étaient démoralisés, et auraient craint, en essayant de résister, qu'on ne leur fît un mauvais parti. C'est sans doute ce qui explique comment Manin put entrer dans l'arsenal, quoique à peine suivi de quelques hommes. Il reproche vivement au maréchal Martini le crime qu'il a laissé commettre sous ses yeux, tandis que la garde civique avait suffi pour maintenir l'ordre dans la ville; puis, parlant déjà en maître, au grand ébahissement de Martini, il déclare que le peuple veut des gages sérieux; que les troupes croates seront éloignées, les officiers qui ont menacé le peuple, remplacés, les munitions, les canons remis à la garde civique, les ouvriers armés.

Il est impossible d'approuver cette dernière exigence. Les meurtriers de Marinovich ne méritaient pas l'honneur de porter les armes pour leur pays. Plusieurs se servirent mal de celles qui leur furent remises, et l'on eut beaucoup de peine à les leur reprendre, quand on voulut procéder à un armement régulier. Mais, pour le moment, ils étaient une force révolutionnaire. Manin ne crut pas pouvoir se passer d'eux. Cette concession fut, du reste, celle qui parut coûter le plus aux chefs militaires de l'arsenal. On ne trouvait pas les clefs de la salle d'armes. « Une montre! » s'écrie Manin. Un garde civique donne la sienne. Si, dans cinq minutes,

reprend l'avocat patriote, les clefs ne se sont pas retrouvées, qu'on enfonce la porte ! Les clefs se retrouvent alors ; ouvriers et gardes civiques sont munis d'excellentes armes de guerre. Le maréchal Martini, remplacé au commandement de l'arsenal par le colonel Graziani, est provisoirement retenu prisonnier, soit par précaution, soit pour protéger ses jours.

Manin revint ensuite vers la ville. Il osa alors pour la première fois jeter le cri de ralliement de la révolution, « vive l'Italie ! vive la république ! vive saint Marc ! » Après avoir pris une heure de repos (depuis cinq jours il n'avait pas dormi), il se rend sur la place, monte sur une table, commande à la garde civique de se former en carré, et lui propose de proclamer la République, qui est seule dans les traditions de Venise, et qui, dépouillée des vieilles formes aristocratiques, est, dit-il, l'avenir logique de tous les gouvernements. Mais, comme il faut, avant tout, entrer dans la famille des États italiens confédérés, Venise républicaine se prêterait à tout changement de forme politique, si l'intérêt général de la péninsule venait à l'exiger. La foule des assistants montra qu'elle adoptait les idées de Manin, en répétant après lui les cris de : « vive la République ! vive l'Italie ! »

On a fort reproché à Manin l'empressement qu'il mit à proclamer la République. On a prétendu qu'il

préjugeait ou préparait par là l'opposition de Venise au futur royaume de la haute Italie. A cette époque, personne, dans les lagunes, ne soupçonnait l'ambition de Charles-Albert et la tendance des Lombards à se donner à lui, pas même le consul de Sardaigne, qui fut un des premiers à conseiller, sans même qu'on l'eût consulté, la proclamation de la République, et qui offrait de crier dans la ville : « vive Manin président ! » D'ailleurs, le discours de Manin montrait suffisamment qu'il subordonnait la forme républicaine à la volonté de l'Italie, prêt à s'y soumettre dès qu'elle aurait pu se manifester : mais il y avait pour lui, à la proclamation immédiate de la République, un avantage évident. Convaincu, comme il l'était, que la révolution ne pouvait triompher en Italie sans le concours de la France, il devait souhaiter que Venise, indépendante et libre, se constituât en république, ne fût-ce que pour mériter les sympathies et l'assistance de la France républicaine. Agir ainsi, c'était prêcher d'exemple et indiquer à l'Italie une ligne de conduite qui eût peut-être assuré son salut, si elle n'avait mieux aimé se suffire à elle-même, c'est-à-dire succomber une fois de plus.

Pendant que Manin haranguait le peuple et la garde civique sur la place Saint-Marc, un autre citoyen, fort injustement impopulaire, l'avocat Avesani, menait sans bruit à bonne fin une grave né-

gociation. Il épargnait aux Vénitiens les horreurs d'une lutte sérieuse, et les affranchissait de la domination autrichienne. Délégué avec quelques collègues auprès du gouvernement civil par la municipalité, il réclama au nom de celle-ci la remise de tous les pouvoirs. Palffy, effrayé à la seule pensée des comptes qu'il lui faudrait rendre à Vienne, s'estima heureux d'éviter toute responsabilité en résignant ses fonctions entre les mains du gouverneur militaire Zichy. Ce fut donc avec ce dernier que se poursuivirent les négociations. Après une longue résistance de sa part, l'avocat Avesani obtint le départ des troupes allemandes, l'autorisation, pour les troupes italiennes, de rester à Venise, l'abandon du matériel de guerre et des caisses de l'armée, à la réserve de ce qui était nécessaire pour la solde de trois mois des régiments qui allaient s'éloigner. Le général Zichy dut même s'engager à rester en quelque sorte en otage, c'est-à-dire à ne partir que le dernier. Ce fut probablement ce qui lui coûta le moins.

Si l'on ne savait que, l'heure venue, il y a un Dieu pour les révolutions, on aurait peine à comprendre que dans une place de guerre suffisamment pourvue de munitions et occupée par six mille hommes, dont la moitié parfaitement sûrs, un chef militaire n'ait pas essayé de résister. Mais Zichy aimait Venise, qu'il habitait depuis vingt-cinq ans; il ne voulait

pas que son nom y devint l'objet de l'exécration publique. « Je pourrais laver vos rues dans le sang, dit-il; je ne le ferai pas. En abandonnant Venise, je signe peut-être mon arrêt de mort. Rappelez-vous du moins que j'ai payé à l'Italie ma dette de reconnaissance, et quand vous maudirez les soldats de l'Autriche, exceptez mon nom. » A Vienne, il fut jeté en prison et n'échappa que par la gravité des événements dont cette ville et l'empire étaient le théâtre, à la condamnation qui l'attendait.

La municipalité apprit aux Vénitiens, par une proclamation, la retraite de leurs ennemis. Il avait suffi, en effet, de quelques chaloupes canonnières embossées devant les casernes pour réduire à néant les velléités de résistance du régiment Kinski et de quelques autres corps qui n'auraient pas été fâchés de faire payer cher aux Vénitiens leur mauvais accueil, et qui avaient, pour cela, refusé d'adhérer à la capitulation. Au lieu d'exciter la joie, la proclamation de la municipalité fut mal accueillie : les noms de Manin et de Tommaseo n'y figuraient pas. Ce n'était pourtant la faute de personne : Zichy ayant stipulé qu'un gouvernement provisoire serait organisé sur-le-champ, la municipalité envoya chercher Manin : il reposait, et sa porte était gardée par quelques hommes bien résolus à ne pas la laisser franchir pendant son sommeil. La municipalité avait ajourné la formation du gouvernement; mais

elle avait cru, non sans raison, ne devoir pas attendre pour informer les Vénitiens qu'ils étaient libres.

A son réveil, Manin s'occupa de constituer un ministère. La présidence et les affaires étrangères lui revenaient de droit ; il donna l'instruction publique à Tommaseo, portefeuille peu important, sans doute, dans un si petit État et en temps de révolution, mais qui convenait à la répugnance avouée du poëte pour les détails de l'administration. Parmi les autres collègues que Manin s'adjoignit, on remarquait l'ingénieur Paleocapa, aujourd'hui ministre à Turin, l'israélite Pincherle, financier capable, dont la présence était une déclaration implicite en faveur de la liberté des cultes, et le tailleur Toffoli, qui représentait les classes populaires.

Manin se rendit à la municipalité avec sa liste. « Le temps nous manque pour la discuter, dit-il ; il faut l'adopter sans délai. » C'était un ordre, et bien des personnes murmurèrent des allures autocratiques que prenait déjà le chef de la révolution ; mais Manin était maître de la situation, nul n'osa lui refuser son assentiment. D'ailleurs, sa liste était bien composée. Le consul de France Limpérani écrivait qu'il eût été difficile de mieux choisir, et qu'au nouveau gouvernement se trouvaient des citoyens connus par leur désintéressement et leur patriotisme. Quand le général de la garde civique,

Mengaldo, proclama leurs noms sur la place Saint-Marc, ils furent accueillis par d'unanimes applaudissements.

II

Difficultés de la situation. — Organisation militaire. — Rapports de Venise avec les provinces. — Dissentiment entre Tommaseo et Manin. — Consulte d'État. — Mécontentement et séparation des provinces. — Troubles de la place publique. — Négociations avec la France et l'Angleterre. — Guerre contre les provinces. — Leur mécontentement. — Leurs prétentions. — Négociations avec Charles-Albert. — Pepe à Venise. — Difficultés de la défense. — Réunion de l'assemblée vénète (3 juillet). — Discussion sur l'annexion. — Elle est prononcée. — Gouvernement sarde à Venise (7-11 août). — Manin reprend provisoirement le pouvoir.

La situation était difficile. En vain le patriarche voyait le doigt de Dieu dans le triomphe du peuple et bénissait les drapeaux de cette même main qui avait refusé de signer pour l'élargissement de Manin; en vain les consuls de Sardaigne, de Suisse, d'Amérique reconnaissaient immédiatement la république; en vain Pie IX lui envoyait sa bénédiction. Venise avait à se défendre sur trois points : à la frontière du Tyrol, à celle du Frioul, et du côté de la mer. Or, elle était de tous les États italiens le moins prêt pour la guerre. Tout y était nouveau, improvisé, la marine, les finances, l'administration, bien que Manin eût maintenu en place les employés de

l'administration autrichienne, seuls assez rompus aux affaires pour les expédier promptement. Tous les officiers, étant Allemands, avaient quitté Venise, et l'on n'avait pas un soldat exercé dans les armes spéciales, car l'Autriche n'y admettait pas les Italiens. En quatre jours, on eut bien quatre mille hommes de garde civique; mais comment sans officiers faire leur éducation militaire? Un moyen s'offrit au gouvernement de Venise. Il avait sous la main trois mille hommes de troupes italiennes, exercées dès longtemps au métier des armes: au lieu de les tenir sur pied et d'en faire le noyau d'une armée, les modèles, les instructeurs des volontaires et des recrues, il commit la faute énorme, pour ne pas conserver des cadres autrichiens, de les licencier et de les disséminer dans d'autres corps non encore formés, hors d'état de rendre des services.

Pour comble de malheur, dès le premier jour la flotte fut perdue. Elle était mouillée à Pola, et le bateau à vapeur qui portait à Trieste l'ex-gouverneur Palffy, avait mission de transmettre, en passant, aux vaisseaux qui la composaient l'ordre de rentrer à Venise : mais Palffy exigea du capitaine qu'il ne se détournât pas, et à Trieste les autorités autrichiennes retinrent la nouvelle et le bateau, jusqu'à ce que l'escadre impériale pût s'emparer des navires vénitiens. Le gouvernement dut se contenter de garnir les canaux de barques armées.

La question des provinces fut aussi une source de graves embarras. En deux ou trois jours, elles s'étaient toutes, à la réserve de celle de Vérone, affranchies du joug autrichien. Manin et ses collègues s'empressèrent de déclarer qu'elles étaient libres, pour montrer que la nouvelle république vénète ne voulait pas, comme l'ancienne république de Venise, régner sur des esclaves, et que les idées démocratiques remplaçaient celles de la vieille aristocratie. L'égalité des droits et des devoirs entre la capitale et les provinces qui adhéreraient à la révolution, devenait la base de l'ordre social.

En attendant que les institutions du pays fussent réformées par une assemblée constituante, quelle part les provinces prendraient-elles aux actes du gouvernement? Sur ce point, les deux principaux ministres, Manin et Tommaseo, ne purent s'entendre. Ce dernier voulait que les provinces qui avaient adhéré envoyassent des députés pour constituer le pouvoir exécutif. Manin, au contraire, craignant les bavardages et tout obstacle possible à sa liberté d'action, n'accorda aux sollicitations de son collègue qu'une consulte d'État où devaient figurer, avec les trois représentants de Venise, trois députés de chaque province. Cette consulte se réunit le 12 avril. Toutes les provinces, Venise, Padoue, Vicence, Bellune, Rovigo y avaient envoyé leurs mandataires. Vérone seule manquait à l'appel : l'ennemi n'avait cessé de l'occuper.

Comme on devait s'y attendre, les députés réclamèrent leur droit d'initiative, qu'une grande inexpérience les rendait peu capables d'exercer avec fruit. Manin les avait jugés ; il était peu disposé à leur permettre de l'entraver dans sa marche : aussi la discorde régna-t-elle entre eux et lui dès le premier jour. Il n'écoutait pas leurs représentations, il leur adressait des mots durs, des reproches, et refusait de les recevoir. Peut-être avait-il raison au fond ; mais il se donna tort dans la forme, et c'est ce que les hommes ne pardonnent pas. Peu à peu les provinces s'accoutumèrent à séparer leur cause de celle de Venise : elles finirent par rompre le pacte en refusant l'impôt, ce qui ne les empêcha point de demander à Venise, comme par le passé, des secours en hommes et en argent. Plus tard, elles se donnèrent au Piémont, sans attendre l'avis du gouvernement central.

A ces difficultés, déjà si nombreuses et si graves, venaient encore s'ajouter celles de la place publique. Les uns reprochaient aux dépositaires du pouvoir de montrer trop d'énergie, les autres d'en déployer trop peu. Les soldats se révoltaient et exigeaient que les ministres accourussent pour écouter leurs réclamations à domicile. Durant une absence de Manin, le tailleur Toffoli courut risque de la vie en cherchant à les calmer. Toutefois il obtint d'eux quelques jours de dévouement à la république. Une

autre fois les dragons vendaient leurs effets. Le premier succès de Toffoli décida ses collègues à s'en rapporter à lui du soin de les ramener à l'ordre. Sa chaleureuse indignation excita leur repentir et les décida, tout honteux, à racheter ce qu'ils avaient vendu.

Un jour, le 30 mars, la foule voulait retenir un steamer récemment arrivé de Trieste, en représailles de violences exercées dans cette ville contre des matelots vénitiens. Le gouvernement s'y refusait. Les agitateurs appelèrent alors Manin pour s'en expliquer avec lui. Manin accourt irrité : « Je vous parle peut-être, dit-il, pour la dernière fois. Aucun gouvernement n'est possible, s'il lui faut à chaque instant justifier ses actes sur la place publique. Quant à moi, je ne me soumettrai jamais à une pareille obligation ; relativement au steamer, je tiendrai ma parole. Je suis prêt à abandonner mon poste ; mais, tant que j'y resterai, je ferai respecter mon autorité et ne mettrai pas moins de zèle à maintenir l'ordre que je n'en ai mis à chasser l'Autriche »

Le pouvoir s'usait à triompher ainsi, presque chaque jour, des orages populaires. On est surpris malgré soi de voir, au milieu de tant de difficultés, Manin conserver toujours la force de vaincre et la présence d'esprit nécessaire pour traiter les graves questions diplomatiques que soulevait l'indépendance de Venise.

Il était fort important pour la jeune république d'être reconnue par la France. En supposant un refus à cet égard, la présence de quelques bâtiments français dans l'Adriatique, dussent-ils n'y paraître que sous couleur de neutralité, pouvait du moins la couvrir du côté de la mer; enfin elle aurait voulu que le gouvernement provisoire lui vendît des fusils et des bateaux à vapeur. Malheureusement, la France se trouvait en proie à de grandes perplexités. Liée par les traités de 1815, elle maintenait bien le droit des peuples de les briser à l'intérieur, comme elle avait fait elle-même; mais elle ne pouvait y aider chez les autres sans soulever une guerre européenne où nous aurions eu contre nous l'Angleterre, fidèle observatrice de traités qui lui ont tant profité; la Russie, prête à intervenir pour le principe; l'Autriche, résolue à conserver à tout prix ses plus riches provinces. Le parti républicain, dans l'assemblée constituante, était alors divisé : les uns voulaient agir sans retard; les autres pensaient qu'il était plus sage d'asseoir définitivement la république à l'intérieur, et de rayonner ensuite au dehors par la propagande de l'exemple, comme fait aujourd'hui le Piémont. Dans ce cas, ne voulant pas intervenir par les armes au fond de l'Adriatique, quand le reste de l'Italie nous repoussait, il fallait se garder d'une reconnaissance officielle qui nous aurait brouillés avec l'Autriche et aurait

amené vraisemblablement la guerre qu'on voulait éviter. C'est à ce dernier parti que le gouvernement s'arrêta, résolu, du reste, à prendre conseil des événements.

Venise pouvait compter bien moins encore sur l'Angleterre. Peu sensible pour tout autre qu'elle aux questions d'indépendance et de nationalité, cette orgueilleuse nation voulait le maintien des traités de 1815 comme base du droit public en Europe. Elle craignait la guerre, soit parce que son organisation militaire était insuffisante, soit parce qu'elle trouvait dans la paix un emploi plus avantageux de ses ressources, et, par-dessus tout, elle haïssait les républiques, qui auraient pu être, disait naïvement M. Dawkins, son consul à Venise, d'un mauvais exemple pour ses sujets indiens. C'est pourquoi lord Palmerston écrivait à ce fonctionnaire de communiquer avec le gouvernement vénitien pour le service, mais sans préjuger la reconnaissance du nouvel ordre de choses par le cabinet anglais. Lord Palmerston et ses collègues plaçaient le suprême bonheur pour les Italiens dans quelques concessions de l'Autriche ; ils n'entendaient point empêcher cette puissance de dompter par les armes des provinces révoltées, et se bornaient à lui conseiller, quand elle les aurait reconquises, de les soumettre à un régime plus libéral. C'était parler par acquit de conscience : il était clair que l'Autriche

victorieuse et avide de vengeance n'accorderait pas ce qu'on avait eu tant de peine à lui arracher à l'heure critique de la révolution.

A moitié reniée par la France et l'Angleterre, Venise ne pouvait plus compter que sur l'union des forces de l'Italie, ou du moins de la haute Italie. Or, déjà l'on commençait à comprendre quelles conditions Charles-Albert mettait à cette union, et bon nombre de Vénitiens semblaient disposés à les accepter. Un détail retardait cependant les progrès du parti piémontais, et venait en aide à la résistance de Manin et des républicains : Venise prévoyait qu'elle ne serait plus capitale et ne pouvait s'y résoudre. Tout le sacrifice qu'elle consentait à faire, c'était d'alterner avec Milan. Des droits de Turin, on n'en parlait même pas. Rien ne paraissait plus ridicule que les prétentions d'une ville située au pied des Alpes, et l'on ne s'apercevait pas que les lagunes ne sont pas moins éloignées de la position centrale qui convient seule à la capitale du royaume de la haute Italie.

Sur ces entrefaites, la guerre avait commencé, non contre Venise, mais contre ses provinces, que Radetzky voulait à tout prix reconquérir, parce qu'elles étaient son unique voie de communication avec Vienne. C'était donc dans la Vénétie qu'allait se décider le sort des Italiens. Voilà ce que ni Charles-Albert ni personne ne comprit : en Italie

on ne voit jamais que l'ennemi qu'on a en face de soi.

Par position et par devoir, Venise se trouvait obligée de faire la guerre sur son véritable théâtre ; mais, isolée, que pouvait-elle? Dès le 7 avril, son gouvernement avait fait partir une légion de croisés ou volontaires dont l'enthousiasme était extrême, et que les prêtres, placés sur le seuil de leurs églises, bénissaient au passage, au milieu des plus vives acclamations. C'était preuve de bonne volonté, pas davantage. Les troupes napolitaines n'étaient point arrivées; Durando et ses pontificaux avaient reçu deux ordres contradictoires : se borner à défendre la frontière des États de l'Église et obéir à Charles-Albert. Il ne restait point de place dans leurs instructions pour une défense de la Vénétie au gré de ses habitants. Ceux-ci, loin de comprendre que les chefs seuls doivent être initiés aux plans de la campagne, demandaient du secours dès qu'ils se croyaient menacés, et auraient souffert qu'on quittât tout pour les défendre. Peu ardents pour l'indépendance, surtout dans le Frioul, le mécontentement de se voir abandonnés acheva de les exaspérer. Sans devenir partisans de l'Autriche, volontiers ils se seraient soumis à cette puissance au prix de quelques libertés.

Charles-Albert, informé de ces dispositions, ne se pressait pas de secourir la Vénétie. « Il faut bien faire quelque chose pour lui, si vous voulez qu'il

fasse quelque chose pour vous ! » disait le vieux général Lamarmora, que le roi avait envoyé à Venise sur la demande de Manin[1]. M. Maxime d'Azeglio laissait échapper le secret des hésitations de ce prince : « Comment voulez-vous, s'écriait-il, qu'un roi vienne en aide à une république ? » Attentif à ces ouvertures indirectes et à d'autres encore, le gouvernement de Venise se montra désireux d'y répondre, et envoya au camp M. Paleocapa, ministre de l'intérieur et des travaux publics, avec mission d'accepter la flotte et les troupes sardes, mais de réserver à l'assemblée constituante, dont la convocation était prochaine, la question de savoir si Venise, renonçant à la république, consentirait à faire partie d'un royaume de la haute Italie, avec Milan pour capitale. Bien que ces paroles n'engageassent personne, Charles-Albert feignit de s'en montrer satisfait et ne marchanda pas davantage son appui. Il donna ordre à Durando de marcher avec toutes ses troupes au secours de Venise. Malheureusement, il était déjà trop tard : l'Autriche campait sur l'Adige, dernière ligne de la défense nationale, et Vicence tombait au pouvoir de Radetzky.

Au reste, Venise n'avait pas joué cartes sur table avec Charles-Albert. L'appel à la constituante n'eût

1. Cet officier général était l'aîné de trois frères, tous les trois au service du Piémont. C'est l'un d'eux qui commandait le contingent sarde en Crimée.

été que le respect du droit populaire, s'il n'y avait eu, au fond, dans l'esprit de ceux qui l'invoquaient, l'intention bien arrêtée d'en retarder le plus possible la réunion et de tout faire pour amener le rejet de l'annexion. Au moment où les provinces menacées se donnaient au Piémont, Manin, qui avait suspendu jusqu'au 21 juin la convocation de l'assemblée, la prorogea encore jusqu'au 3 juillet, ce qui fit beaucoup murmurer. Il y eut même du tumulte. Des *fusionnistes*, on commençait déjà d'employer ce mot, crièrent : « Mort à Manin et à Tommaseo ! » La perte des provinces était un argument contre les chefs de la révolution vénitienne : secourues à temps, disait-on, elles ne seraient pas retombées sous le joug de l'étranger. En vain les républicains alléguaient, pour se disculper, que la guerre aurait cessé d'être italienne pour devenir piémontaise : la présence des Napolitains, des Toscans et des pontificaux aurait dû les rassurer contre ce danger. Ils ajoutaient que l'ambition de Charles-Albert pouvait éloigner des champs de bataille le pape et le roi de Naples; mais Pie IX avait assez fait connaître qu'il ne fallait pas compter sur un concours sérieux de sa part, et Ferdinand n'avait pas attendu les succès de Charles-Albert pour accomplir sa contre-révolution. Que Manin, en refusant de livrer Venise au Piémont, voulût éviter de porter ombrage aux princes italiens, le but pouvait

être bon, mais le moyen était mauvais. C'était sur Milan, non sur Venise que ces princes avaient les yeux fixés; une fois Milan livré au Piémont, le mal était fait, et Venise, n'ayant pas, dès lors, de plus grand intérêt que d'augmenter la force de Charles-Albert, devait se donner aussi.

Cependant la contre-révolution avait éclaté à Naples (15 mai 1848). Le vieux général Pepe, vétéran de toutes les guerres d'indépendance depuis la fin du siècle dernier, conduisait une armée napolitaine au secours de la haute Italie : il reçut l'ordre de rétrograder. Si Pepe avait eu la moindre clairvoyance, il aurait compris, à la simple lecture de ses instructions, que ce rappel avait toujours été dans la pensée du roi Ferdinand, car elles portaient qu'arrivé sur les bords du Pô, il s'arrêterait pour attendre de nouveaux ordres. Il ne comprit rien, et au lieu de se hâter de compromettre son armée par quelque démarche décisive, il demeura plusieurs jours dans l'indécision, laissant les émissaires royaux travailler l'esprit des soldats qui le connaissaient à peine et ne demandaient pas mieux que de reprendre au plus tôt leurs molles habitudes. Il n'entraîna, dans sa patriotique désobéissance, que deux bataillons de volontaires, une batterie d'artillerie et une compagnie de sapeurs. Incapable, avec si peu de monde, de tenir la campagne, il s'achemina vers Venise, où Manin s'empressa de le substituer au gé-

néral Lamarmora dans le commandement de la garnison. Pepe avait pourtant dix ans de plus que son prédécesseur, et ne rachetait pas ce désavantage par des talents supérieurs; mais il avait, aux yeux du parti républicain, le mérite de n'être pas Piémontais.

Venise aurait eu cependant besoin d'un chef militaire éminent. Neuf mille Autrichiens campaient déjà au bord des lagunes et l'empêchaient de recevoir des provisions autrement que de nuit. Ce n'était pas d'ailleurs une petite affaire que d'organiser la défense d'une ville bloquée par mer et par terre, formée de 138 îles, partagée en deux parties presque égales par un grand canal où viennent aboutir 157 petits canaux. A défaut de grands talents chez quelques-uns, il y eut du dévouement chez tous.

Pendant que s'organisait la défense, Venise recevait enfin ses représentants (3 juillet). Sur cent quatre-vingt-douze qui avaient été élus, cent trente-trois seulement étaient présents; l'occupation autrichienne retenait les autres dans leurs provinces. Une pensée unique occupait tous les esprits : Venise se donnerait-elle au Piémont? C'est pourquoi l'assemblée écouta avec quelque impatience le rapport que fit Manin sur son administration, jusqu'au moment où il dit qu'ayant refusé de demander à la France, suivant le conseil de quelques-uns, des secours qu'il savait bien qu'elle n'accorderait pas, il s'était borné à

solliciter ceux du pape, du grand-duc de Toscane et du roi de Piémont. Les deux premiers, ajouta-t-il, ont refusé, le dernier ne s'est pas encore prononcé. C'était assez dire ce qu'attendait Charles-Albert. Après Manin, le chef du parti fusionniste, Castelli, membre du gouvernement, prit à son tour la parole pour rendre compte de la gestion financière : il montra toutes les ressources épuisées, même les dons volontaires, ce qui était une manière détournée de faire toucher du doigt la nécessité où était Venise de se jeter dans les bras du Piémont.

Justement, le bruit venait de se répandre fort à propos, trop à propos peut-être, que M. Martini, arrivé à Venise, annonçait l'acceptation par le parlement piémontais de l'acte d'union de la Lombardie et des provinces vénètes, ainsi que l'ordre donné par le roi à deux mille soldats de marcher au secours de Venise. Charles-Albert semblait ainsi faire entendre qu'il croyait la capitale d'accord avec les autres villes de la Vénétie, ce qui ne pouvait être pour le parti piémontais qu'un stimulant nouveau.

Manin voyait bien que la partie était perdue pour la république ; il tenta cependant un dernier effort et pria Tommaseo de prendre cette cause sous le patronage de son éloquence. Le poëte y consentit et prononça un remarquable discours sur ce thème à peu près unique : « C'est faire injure au roi que de supposer qu'il met ses services à prix ; nous n'avons

donc pas besoin de nous presser. » Ce raisonnement eût été juste, si l'on devait faire état du désintéressement humain ; or, il est certain que Charles-Albert mettait ses services à prix, sans qu'on puisse le lui reprocher comme un acte peu honnête, puisque ses propres intérêts étaient, en cette occasion, ceux de l'Italie. Un seul des arguments de Tommaseo semblait tiré de la situation et avoir quelque valeur. « Alors même que vous vous donneriez au Piémont, dit-il, vous ne pourriez être secourus sur-le-champ ; restez donc provisoirement en république ; nous verrons plus tard. » Encore eût-il fallu démontrer que les secours ne pouvaient être immédiats, et l'impuissance où Tommaseo se trouvait à cet égard donnait beau jeu à son collègue Paleocapa. M. Paleocapa s'était chargé de répondre, sans s'inquiéter de savoir s'il était très-convenable que le gouvernement révélât, même à la dernière heure de son existence, le secret de ses dissentiments. Moins éloquent que son adversaire, il eut cependant plus de succès que lui : il parlait dans le sens d'une majorité passionnée.

Manin prit alors son parti avec sa décision ordinaire, et cessa de faire une opposition inutile. « Je m'adresse à vous, dit-il, comme député, non comme président. Je professe toujours la même opinion que le 22 mars, lorsque, dans l'arsenal et sur la place Saint-Marc, je proclamai la répu-

blique. Beaucoup qui avaient alors cette opinion comme moi ne l'ont plus aujourd'hui. La mienne n'est pas changée, ne changera jamais; mais la situation est autre, l'ennemi est à nos portes, il souhaite notre désunion, je ne veux prononcer que des paroles de concorde. Un parti doit décider, dans l'intérêt de Venise en danger : ce parti sera le mien, et c'est pour cela que je m'adresse de préférence à mes frères politiques, aux républicains, en leur disant : « Je réclame de vous un « suprême sacrifice; oubliez qu'il y a dans cette « enceinte des royalistes et des démocrates, et « soyons tous Italiens. Tout ce qui a été fait jusqu'à « présent et tout ce qu'on fait en ce moment n'est « que provisoire; l'avenir nous appartient, et l'as- « semblée constituante décidera d'une manière dé- « finitive à Rome. » Ces paroles, Manin les prononça avec tant d'émotion qu'on l'emporta sans connaissance. L'enthousiasme fut à son comble. Castelli s'élance à la tribune : « Maintenant, dit-il, la patrie est sauvée, vive Manin! » — Rien n'était sauvé; mais, en un instant, Manin avait reconquis, parmi les classes moyennes et le parti fusionniste, la popularité qu'un dissentiment politique lui avait fait perdre. 127 voix sur 133 prononcèrent l'annexion immédiate au Piémont.

Le soir même, Manin et Tommaseo se démirent de leurs fonctions. Le lendemain, 5 juillet, il fallut

donc reconstituer le pouvoir exécutif, pour gouverner jusqu'au moment où Charles-Albert pourrait prendre possession de Venise. Au premier tour de scrutin, Manin obtint une immense majorité. Il refusa d'accepter de nouveau la présidence. « Hier, dit-il, j'ai fait un sacrifice, je n'ai point renié un principe. » Il voyait bien, d'ailleurs, que, suspect au parti piémontais dès ses premiers actes, et grâce à ses antécédents, il ne pourrait s'appuyer, pour gouverner, que sur une majorité insuffisante. Dans la retraite, au contraire, il était sûr de retremper sa popularité. Ne pouvant lui témoigner autrement leur reconnaissance, les députés décrétèrent qu'il avait bien mérité de la patrie; ils mirent ensuite à la tête du nouveau gouvernement les deux chefs du parti fusionniste, Castelli et Paleocapa.

La joie fut grande à Venise; mais elle devait être de courte durée. Les deux mille hommes, les huit cent mille francs que Charles-Albert s'était empressé d'envoyer n'étaient qu'une faible compensation pour la levée du blocus de Trieste, qu'il ne se croyait plus en état de maintenir. La campagne touchait à sa fin; le 7 août, l'armée piémontaise repassait le Tessin, le jour même où les commissaires de Charles-Albert prenaient, en son nom, possession de Venise. Le 11, arrive la nouvelle de l'armistice Salasco. Tout le monde était inquiet;

les plus timides demandaient ce qu'il y avait à faire, les autres criaient : « Vive Manin ! mort aux commissaires ! Nous sommes vendus ! nous voulons Manin ! » Castelli donna aussitôt sa démission. L'un des commissaires piémontais, le général Colli, qui avait perdu la jambe sur les champs de bataille, refusait de suivre cet exemple et de céder à l'intimidation. Enfin, vaincu par les instances de ceux qui l'entouraient, il s'avança sur le balcon et dit à haute voix : « Peuple de Venise, devons-nous donner notre démission ?—Oui, oui ! s'écria une foule immense. A bas le gouvernement royal ! vive Manin ! »

Il fallut aller chercher ce dictateur préféré du peuple dans ses moments de détresse, et le calme ne se rétablit que lorsque, à son tour, il parut au balcon. Il annonça la démission des commissaires, la réunion des représentants pour le surlendemain, à l'effet de nommer un gouvernement, puis il ajouta, de sa voix énergique et sonore : « D'ici là, pendant quarante-huit heures, c'est moi qui gouvernerai ! » Un moment après, il reparut au balcon. « Tout à l'heure, dit-il, on battra la générale ; des hommes d'élite, choisis dans chaque bataillon, se mettront en marche cette nuit même vers la forteresse de Malghera, menacée d'une attaque de l'ennemi. — Nous irons tous ! répond la foule ; des armes ! des armes ! — Vous en aurez, reprend Manin, car tout sert d'armes à une nation qui veut se dé-

fendre. Pensez au 22 mars et souvenez-vous avec quelles armes nous avons chassé les Autrichiens! Maintenant, évacuez la place; le silence et le repos sont nécessaires. »

Et tout le monde disparut aussitôt. Telle était la docilité du peuple à la voix de Manin, telle était sa confiance. Ce sentiment était partagé par toutes les classes, par ceux-là mêmes qui connaissaient le moins Venise et son dictateur. On était venu avertir les commissaires de Charles-Albert que la multitude, irritée de ses déceptions, menaçait de brûler les vaisseaux sardes. « Nous nous sommes entendus avec Manin, dit le général Colli; il nous a donné sa parole; nous n'avons rien à craindre. » Il est heureux que Manin n'ait usé que pour le bien de sa prodigieuse influence; mais cette docilité universelle n'accuse-t-elle pas l'inaptitude actuelle des peuples de ces contrées à vivre, à se mouvoir par eux-mêmes? On ne concevrait pas en France qu'un homme pût exercer sur ses concitoyens cette autorité absolue; les ouvriers ne laisseraient à personne le soin de les défendre; les marchands auraient plus de confiance dans leurs volets que dans la parole de qui que ce fût. Peut-être la multitude ferait-elle des sottises, mais, à coup sûr, elle ferait quelque chose, et montrerait que si elle n'est pas encore mûre pour la vie politique, elle a du moins la ferme volonté de s'y préparer.

III

Triumvirat. — La république n'est pas proclamée. — Départ des Napolitains. — Situation financière. — Mesures extrêmes. — Isolement de Venise. — Lettre de M. Bastide. — Conseils de lord Palmerston. — Manin refuse un traitement. — Prise de Mestre par les Vénitiens (27 octobre). — Attitude de lord Palmerston. — Tommaseo à Paris. — Réunion d'une nouvelle assemblée (15 février 1849). — Émeute populaire. — Manin confirmé dans ses pouvoirs. — Prorogation de l'assemblée. — Sommations de Haynau et de Radetzky. — Refus des Vénitiens. — Leurs espérances. — Attaque de Malghera. — Le colonel Ulloa. — Échec, propositions et préparatifs de Radetzky. — Nouvelle attaque de Malghera (24 mai). — Belle retraite d'Ulloa (27 mai). — Négociations avec M. de Bruck. — Rupture de ces négociations. — Joie et désordre populaires. — Comité de défense. — Situation précaire de Venise. — Les subsistances. — Bombardement de Venise (29 juillet). — Choléra. — Sorties des Vénitiens. — Conduite de la marine. — Sac du palais du patriarche. — Négociations finales. — Agitation populaire. — Capitulation (24 août). — Départ de Manin et de Tommaseo. — Opinion de la presse sur la révolution de Venise. — Politique actuelle de Manin.

Réunie de nouveau, l'assemblée n'hésita pas à confier à Manin une sorte de dictature. Manin accepta, mais il s'adjoignit deux hommes compétents dans les questions spéciales, le contre-amiral Graziani et le colonel Cavedalis, et constitua ainsi un triumvirat. Cavedalis ne se souciait pas de prendre sa part d'un gouvernement qui répugnait à ses habitudes militaires; il ne comprenait pas l'immixtion de la multitude dans les affaires publiques. Les ad-

jurations de Manin triomphèrent seules de ses répugnances. Une fois au pouvoir, il rendit les plus grands services. La république ne fut point de nouveau proclamée; le gouvernement n'étant nommé qu'à titre provisoire, la question de forme fut laissée intacte. C'est que les circonstances étaient changées. On avait eu surtout en vue, la première fois, d'attacher les Vénitiens à la révolution en réveillant leurs vieilles traditions, leurs patriotiques souvenirs, et de mériter l'appui de la France républicaine en se faisant à son image. A l'époque où nous sommes parvenus, on savait bien qu'il ne fallait rien espérer de la France, et les Vénitiens n'avaient plus besoin d'être gagnés à la révolution.

C'était fort heureux pour Venise, qui ne pouvait résister que grâce au dévouement absolu de ses défenseurs. Sa position empirait chaque jour. Lorsqu'elle s'était donnée à Charles-Albert, le plus grand nombre des Napolitains qui avaient suivi le général Pepe s'étaient empressés de dire bien haut qu'ils n'avaient pas traversé l'Italie pour faire les affaires du roi de Piémont. Ils demandèrent qu'on les renvoyât à Naples, et, pendant les quatre jours que dura l'administration piémontaise, il fallut en embarquer 700 pour cette destination. Il ne resta bientôt à Venise que les volontaires et quelques réguliers. Pepe, leur général, était mécontent : convaincu qu'une dictature entre les mains d'un seul homme est né-

cessaire pour défendre militairement et sauver un pays, il se plaignait tout bas qu'il y eût à Venise un président, des triumvirs, une assemblée, un général en chef, plus tard un comité de défense, et que la multiplicité des ordres nuisît à leur exécution; mais son patriotisme et son noble caractère le retinrent toujours de semer la discorde. Il accepta tous les inconvénients, toutes les restrictions apportées à son pouvoir, et, ne pouvant faire ce qu'il voulait, il fit ce qu'il put.

L'état des finances était pour Venise une autre cause de faiblesse. Manin fit part de sa détresse aux principales cités de l'Italie : il n'en obtint que de belles paroles. Pour se procurer de l'argent, il eut alors recours à ces procédés que les classes aisées subissent, mais dont elles murmurent : il donna un cours public aux billets émis et garantis par la Banque, ce qui lui procura trois millions de livres; il ordonna de remettre à la Monnaie, dans les quarante-huit heures, tous les articles d'or et d'argent, en échange d'un reçu portant intérêt à 5 pour 100. Les personnes qui ne se conformeraient pas à ce décret devaient encourir la forfaiture et autant de jours d'emprisonnement que les objets celés vaudraient de fois cent livres.

Avec de telles ressources, on ne pouvait aller loin. Déjà l'on commençait à croire, les dépêches du consul anglais en font foi, que Venise ne résisterait pas

longtemps et que le parti autrichien reprendrait bientôt courage et tendrait la main aux ennemis du dehors. « Manin, disait M. Dawkins, exige trop des Vénitiens ; ils ne le suivront pas jusqu'au bout. Je crois, du reste, que, s'il n'espérait pas l'intervention française, il proposerait une capitulation. » Les événements prouvèrent à quel point se trompait le consul ; mais ses paroles ne sont qu'un écho de ce qui se disait pour lors à Venise. Il est clair qu'on ne comprenait pas Manin. Le dictateur aurait souhaité, sans doute, l'intervention ou du moins la médiation de la France et de l'Angleterre, et il s'en était ouvert à ces deux gouvernements ; mais les réponses qu'il en reçut, quoique fort différentes au fond et dans la forme, ne lui laissaient presque aucun espoir. Voici ce que lui écrivait M. Bastide, ministre des affaires étrangères à Paris.

« Monsieur, j'ignore quel avenir Dieu réserve à mon pays ; mais tant que je dirigerai ses affaires au dehors, la France n'abandonnera pas la cause de Venise, car vous êtes de braves gens qu'une nation de cœur ne peut laisser périr. Je considère qu'une attaque contre Venise serait, de la part des Autrichiens, une violation de notre médiation acceptée ; qu'il en serait de même d'un blocus conduit de manière à amener la reddition forcée de Venise. J'ai, en conséquence, pris toutes les mesures en mon pouvoir pour empêcher attaque et blocus effectif.

Les bâtiments de notre station de l'Adriatique ont été forcés de se retirer pour faire des vivres; d'autres les remplacent immédiatement. Il y a, je le sais, une politique qui voudrait faire de Venise la rançon de la Lombardie. Cette politique n'est pas la mienne; jamais je n'accepterai un traité de Campo-Formio. Si donc j'étais sûr de rester au pouvoir, je vous dirais d'avoir toute confiance; mais la France touche à une crise qui peut amener d'autres hommes et d'autres principes. Je ne réponds que de ma volonté et de celle de mon gouvernement. Voilà ce que j'avais à vous dire pour répondre à la franchise avec laquelle vous m'adressez votre question. »

Ces paroles loyales étaient une prophétie. Plus brutal et moins sympathique, lord Palmerston ne s'exprima pas moins clairement. « Capitulez, faisait-il dire à Manin par le consul Dawkins, capitulez, car vous ne recevrez de secours de personne; le Piémont ne se relèvera pas. Une plus longue résistance ne ferait qu'irriter l'ennemi et rendre plus durs les termes de la capitulation. »

Il y avait à Venise bien des personnes qui, à bout de sacrifices et impatientes de la résistance, partageaient l'opinion du ministre anglais et formèrent ouvertement un parti d'opposition aux triumvirs. Battue ainsi en brèche au dedans et au dehors, la défense eût cessé bientôt, si des événements imprévus n'avaient rendu le courage aux plus timides.

On apprenait en même temps qu'une seconde révolution avait éclaté à Vienne, bien plus terrible que la première, que l'empereur était en fuite, que la Hongrie venait de se soulever. Il était permis d'espérer qu'aux prises avec ses nouveaux ennemis l'Autriche se verrait réduite à abandonner Venise, du moins pour le moment, et laisserait à ses défenseurs le temps de se procurer des vivres, des munitions, de nouveaux auxiliaires.

On avait compté sans la Russie. Plutôt que de dégarnir les lagunes des troupes qui les assiégeaient, l'Autriche implora contre les Hongrois le secours de sa puissante alliée. Venise fut donc obligée de continuer à soutenir le siége dans les conditions les plus désavantageuses, car, de jour en jour, le succès de la révolution à Vienne et en Hongrie devenait moins probable.

Quelques détails de cette résistance monotone mériteraient d'être sauvés de l'oubli. On était au mois d'octobre. Le président de l'assemblée Rubi propose un traitement pour les triumvirs. Manin prend alors la parole : « Tant que Venise sera pauvre, dit-il, je n'accepterai rien. Si j'ai besoin d'argent, je m'adresserai à mes amis. » En même temps, il montre que les dangers ne sont plus aussi grands qu'au mois d'août, et il propose la suppression de la dictature. Mais l'assemblée, heureuse de se reposer sur lui, voulut lui continuer ses pleins pouvoirs.

Au dehors, le 27 octobre, la prise de Mestre par Pepe et le colonel Ulloa illustrait les armes vénitiennes. Les Autrichiens se défendirent inutilement dans les maisons de la ville où ils s'étaient fortifiés. Obligés de prendre la fuite, ils laissèrent aux mains des assiégés environ cent cinquante hommes tués ou blessés, cinq cents prisonniers, six canons, des approvisionnements et des munitions. Ils étaient pourtant sur leurs gardes, car des espions les avaient avertis qu'on préparait à Venise un coup de main. Cette circonstance donne plus de prix à la victoire. Malheureusement, elle fut sans lendemain. De Trévise arrivèrent des renforts considérables qui reprirent Mestre, village ouvert, et forcèrent les Vénitiens à la retraite.

Insensible à ces preuves de courage, lord Palmerston blâmait vivement les sorties. « Elles sont, disait-il, une violation flagrante de l'armistice, qui est le seul terrain sur lequel les puissances médiatrices puissent s'appuyer pour engager l'Autriche à s'abstenir de donner l'assaut. » Lord Palmerston aurait dû, dans sa sollicitude, adresser aux assiégeants de semblables observations. Sans doute ils n'avaient pas donné l'assaut; mais c'est qu'ils n'étaient pas encore en mesure. Loin de se tenir dans leurs positions, ils avançaient toujours. Était-ce donc observer l'armistice?

Lord Palmerston blâmait aussi les mesures finan-

cières du gouvernement vénitien, les émissions de papier-monnaie, qui s'élevaient à six millions, sans qu'on en retirât de grands avantages, puisque les autres États italiens refusaient de recevoir ce papier, les taxes additionnelles, douze millions frappés sur les immeubles, etc. Il eût été plus juste de se rendre un compte exact de la situation. Les revenus ordinaires, ne pouvant être perçus que dans les lagunes, atteignaient à peine deux cent mille livres par mois, et les dépenses étaient de deux millions et demi. Le gouvernement avait fait de louables efforts pour les réduire : du 21 mars au 12 août, elles avaient été de vingt et un millions; du 12 août au 31 décembre, elles ne furent que de quatorze millions cinq cent mille livres. Une pareille gestion méritait des encouragements plutôt que des critiques; mais le chef du Foreign-Office se montrait d'autant moins bienveillant que la réaction européenne faisait plus de progrès. Au mois de février 1849, elle triomphait partout en Italie ou du moins menaçait partout.

C'était pour Venise d'un sinistre augure, et le retour de Tommaseo, que le gouvernement avait envoyé en mission à Paris, acheva de décourager les plus robustes espérances. Le poëte n'avait rien obtenu. A ses pressantes réclamations M. Bastide répondait que l'Italie ayant repoussé l'appui de la France quand celle-ci se déclarait prête à intervenir,

le gouvernement français, sans rien répudier de ses sympathies et de ses déclarations, avait le droit et le devoir de consulter aussi ses propres intérêts, et de prendre en considération ceux de la paix générale.

Tommaseo pouvait d'autant moins répondre à ce langage que les gouvernements de Toscane, de Rome, de Sicile, invités par Manin à s'associer à sa demande d'intervention, avaient répondu que, malgré les défaites subies, la cause n'était pas assez perdue pour en venir à une extrémité si grave. En vain distinguait-il les peuples de leurs gouvernements; l'appel à la France n'était point le vœu unanime des peuples, et l'eût-il été, une puissance étrangère ne pouvait le connaître, officiellement du moins, que par l'organe des cabinets. Tommaseo était aigri de l'insuccès de sa mission. La cause eût-elle pu être gagnée, il l'aurait perdue par son caractère indépendant et ombrageux. Oubliant la réserve qu'un diplomate doit s'imposer, il écrivait à Paris dans l'*Ère nouvelle*, journal du P. Lacordaire, un article où le lecteur surpris trouvait qu'une larme de Pie IX était plus précieuse que tout le sang versé pour la liberté italienne. Il compromettait ainsi son gouvernement, car Manin ne s'était prononcé ni contre le pape, pour n'avoir pas à se déjuger plus tard, ni contre la république romaine, pour ne pas combattre un principe qui était le sien. Il se brouil-

lait avec le général Cavaignac, qui l'avait fait attendre un instant dans son antichambre, et revenait à Venise mécontent de tout le monde, excepté du président de la république française, lequel avait exprimé le regret que l'Assemblée nationale lui liât les mains et l'empêchât de rien faire pour Venise. Tommaseo reprit son siége au parlement et se fit, dès son retour, le chef d'une ardente opposition.

Le 15 février 1849 une nouvelle assemblée s'était, en effet, réunie. Ennemi des bavardages, quoique avocat, et plutôt partisan de la dictature, en temps de révolution, que des discussions parlementaires, Manin s'était empressé de dissoudre la précédente chambre, sous prétexte que, nommée pour prononcer sur la fusion et composée de députés dont les provinces étaient retombées sous le joug autrichien, elle n'avait plus sa raison d'être. Débarrassé de censeurs importuns, il n'en avait convoqué d'autres qu'assez tard, lorsque l'opinion publique l'y avait forcé. Telle était cependant sa popularité et celle de son gouvernement, qu'il venait d'être élu dans neuf colléges, et son collègue Cavedalis dans huit.

Tommaseo nommé président refusa cet honneur. Sa nomination avait été moins un acte d'opposition au gouvernement qu'un hommage rendu au patriotisme et au talent de l'illustre poëte. Cependant les partis s'agitaient dans l'assemblée. Les uns voulaient que le pouvoir exécutif fût soumis de fait

comme de droit aux mandataires du peuple, les autres demandaient le maintien de la dictature. La multitude qui était pour la dictature, par amour pour le dictateur, se montrait fort mécontente. Le 5 mars, elle envahit la place, et s'ameute aux portes du palais ducal où siégeait l'assemblée. On n'entendait que les cris de : « Mort aux Autrichiens ! Vive la Hongrie ! Vive la constituante italienne ! » On demande Manin, il paraît. « Je n'ai plus besoin, dit-il, de développer mes opinions ; je l'ai fait en mars, en juillet et en août. Je n'ai rien à ajouter ; je vous prie seulement de rester unis, car celui qui chercherait à semer la division parmi vous, quand l'ennemi est à vos portes, serait un traître plus dangereux cent fois que les Croates. » Au lieu de se calmer comme à l'ordinaire, l'émeute continua ses vociférations. « J'entends encore le cri de : *Mort aux Autrichiens !* reprit Manin. Vous oubliez que nous ne tuons nos ennemis que sur le champ de bataille. En attendant que nous en soyons là, respectez en vous la gloire jusqu'ici pure de la pauvre Venise. Et si vous m'aimez, si vous êtes vraiment Italiens, dispersez-vous. » Il fallut, cette fois, plus d'une heure pour que la foule suivît ce sage conseil ; encore diverses bandes ne tardèrent-elles pas à se rejoindre et à faire mine d'envahir l'assemblée. La garde civique ne parvint qu'après beaucoup d'efforts à repousser cette folle attaque et à fermer les portes du palais sans enga-

ger de lutte sérieuse. Manin, averti, accourt l'épée à la main, et, dans un langage très-ferme, commande de nouveau à la foule de se retirer. Elle obéit enfin, mais non sans faire entendre des menaces violentes. Des placards furent même affichés où le pouvoir du peuple souverain était exalté, et où l'on menaçait de mort quiconque prendrait parti contre Manin.

Ces événements déplorables intimidèrent l'opposition dans l'assemblée. Le 7 mars, Manin est nommé à l'unanimité chef de l'exécutif, avec le titre de président. Il reçut de pleins pouvoirs pour la défense intérieure et extérieure, y compris le droit d'ajourner l'assemblée elle-même. Sur ce dernier point, toutefois, sous couleur de confiance, on apportait une restriction à l'autorité de Manin. Lui reconnaître le droit de proroger l'assemblée, c'était lui refuser celui de la dissoudre, puisqu'en parlant de l'un on passait l'autre sous silence. L'intention des représentants ne saurait être douteuse : ils poussèrent les précautions jusqu'à spécifier que la prorogation ne pourrait durer plus de quinze jours, au bout desquels le président de l'exécutif serait tenu de leur communiquer les motifs de l'ajournement. Manin accepta ces conditions, appela de nouveau à ses côtés ses deux anciens collègues, Cavedalis et Graziani; puis, usant aussitôt de la faculté qui venait de lui être concédée, il prorogea l'assemblée

jusqu'au 14. Ce jour-là, suivant la légalité nouvelle, elle se réunit pour entendre les explications du chef du gouvernement. Dès le lendemain, elle fut encore prorogée pour une quinzaine. Le message disait que l'assemblée comprendrait les motifs de cette mesure, et, en conséquence, il s'abstenait de les publier. Il ajoutait que, en tout cas, elles lui seraient complétement expliquées à la prochaine réunion, si toutefois les événements ne les justifiaient pas auparavant. Manin, on le voit, usait largement des pouvoirs que les représentants vénitiens se repentaient peut-être déjà de lui avoir donnés.

Après tout, jamais dictature n'avait été plus nécessaire. Libre du côté du Piémont par la victoire de Novare, Radetzky entourait Venise de trente mille hommes et remplaçait le loyal Welden par le féroce Haynau. A peine arrivé, celui-ci somme Venise de se rendre, lui fait connaître l'armistice conclu avec Victor-Emmanuel et l'avertit que plus tard elle n'obtiendra pas d'aussi bonnes conditions (27 mars). Après Novare, en effet, Venise n'était plus, pour les cabinets européens, qu'une ville rebelle qui devait se soumettre; la médiation anglo-française tombait d'elle-même. L'assemblée, n'écoutant que son courage, déclare, malgré tout, que Venise résistera à tout prix. Pour toute réponse, Manin fit passer à Haynau copie de ce décret.

Un peu plus tard (4 mai), Radetzky, venu de Milan, adressait aux Vénitiens une nouvelle sommation, promettant, s'ils se soumettaient, d'accorder aux sous-officiers et aux soldats amnistie entière, et à tout le monde la faculté de quitter Venise pendant quarante-huit heures. Manin s'appuya sur le décret pour répondre qu'il ne pouvait vouloir que ce que voulaient les représentants du peuple, la résistance; mais il commit la faute de proposer une suspension d'hostilités pour tout le temps que durerait la médiation, sans songer que toute médiation était impossible après la victoire de l'Autriche. Radetzky répondit, comme il aurait dû s'y attendre, que l'empereur son maître n'admettait pas de médiation entre lui et ses sujets.

Pour éviter de plus grands malheurs, il eût été sage peut-être d'accepter alors des conditions que Venise fut obligée de subir trois mois plus tard; cependant toute espérance ne semblait pas perdue: la Hongrie luttait encore, et Kossuth offrait à Manin son alliance; on s'attendait à de graves changements dans la république française, grâce auxquels Rome eût pu recouvrer sa liberté d'action et prendre les Autrichiens à revers. Si quelque coup du sort venait de nouveau bouleverser l'Europe, quel regret Venise n'aurait-elle pas d'avoir cédé!

Certain d'avoir devant lui des ennemis déterminés, Haynau se tint prêt pour l'attaque du fort de

Malghera, qui était, sur la terre ferme, la principale défense de Venise. On comptait sur un succès immédiat. Les journaux allemands ne parlaient qu'avec dédain des assiégés. Radetzky était arrivé avec deux archiducs pour leur donner le spectacle d'une sorte de récréation militaire; mais c'était compter sans le colonel Ulloa. Ce jeune et brave Napolitain avait été chargé par le général Pepe de la défense de Malghera. On remarquait en lui un heureux mélange des qualités les plus opposées et les plus rares : un égal amour de la discipline au service et de la liberté dans la vie politique, une âme bienveillante et une volonté de fer, une grande docilité aux conseils d'autrui quand il s'agissait de préparer quelque entreprise, et une intraitable obstination à poursuivre jusqu'au bout ce qu'il avait une fois commencé.

Grâce à lui, grâce à ses braves soldats, toutes les attaques furent repoussées; Radetzky eut l'humiliation de demander une suspension d'armes de vingt-quatre heures; pour couvrir sa honte, il envoyait à Venise de paternelles propositions. Quand il apprit qu'on refusait tout, trêve et soumission, il entra, malgré ses quatre-vingts ans, dans une fureur que les archiducs stupéfaits eurent toutes les peines du monde à calmer. Les travaux recommencèrent donc, cette fois, avec une sorte de rage. Les dispositions prises étaient

si menaçantes, qu'un parlementaire autrichien vint apporter aux consuls étrangers l'invitation formelle de faire partir leurs nationaux. Trois mille personnes évacuèrent la ville, et l'escadre impériale la bloqua rigoureusement du côté de la mer. Dès lors les effets du blocus commencèrent à se faire sentir d'une manière terrible. Tout fut dans Venise à des prix exorbitants, sauf le pain que le gouvernement maintint à un taux relativement peu élevé.

Le 24 mai, la lutte recommença. Cent cinquante pièces autrichiennes tonnèrent contre Malghera pendant trois jours. En vingt-quatre heures plus de quinze mille boulets avaient été lancés; cependant la forteresse, démantelée de toutes parts, tenait toujours. Le colonel Ulloa avait recours au feu et à l'eau pour détruire les assiégeants. Il en avait noyé plusieurs milliers, en provoquant, au moyen d'écluses, l'inondation des canaux de Mestre et de l'Osellino. Il voulait encore soutenir l'assaut; mais les munitions tirant à leur fin, le 27 mai, Manin, Pepe et le conseil de défense décidèrent qu'il fallait évacuer ces glorieuses ruines. Ce n'était pas perdre Venise qui restait protégée par ses lagunes, c'était sauver ses défenseurs. La retraite fut très-bien conduite par Ulloa. Pendant qu'une partie de la garnison rentrait à Venise, le reste continuait de riposter aux Autrichiens, pour leur donner le change. Enfin, à mi-

nuit, quand tous furent en sûreté, Ulloa se retira précédé de ses Napolitains qui avaient tiré les derniers coups. Le lendemain, le général ennemi, étonné de ne rien entendre, lança des chasseurs styriens en éclaireurs. Ils revinrent bientôt, annonçant que Malghera était évacuée. Le général Thurn, qui avait remplacé Haynau, nécessaire en Hongrie, fit aussitôt occuper cette place. Un des forts qui avait été miné sauta bientôt après et couvrit la mer de débris et de cadavres. Pendant les trois derniers jours, les Autrichiens avaient lancé plus de quarante mille projectiles, mis cinq cents hommes hors de combat et démonté presque toutes les batteries de la défense.

Quelques jours après, le 31 mai, M. de Bruck, ministre du commerce de l'empire, faisait proposer aux triumvirs d'entrer en arrangement. Manin ne fut pas médiocrement étonné de ces avances. Fallait-il les attribuer à l'éclat de la résistance de Malghera, bientôt connue et admirée de toute l'Europe, ou aux embarras intérieurs du gouvernement autrichien ? La dernière hypothèse était de beaucoup la plus vraisemblable : l'héroïsme d'Ulloa et des siens avait abouti, en fin de compte, à une défaite, et Radetzky, s'il n'y avait eu autre chose, aurait dû, plus que jamais, exiger la soumission absolue. Manin fut donc conduit à croire, en l'absence de nouvelles précises, car le blocus ne laissait rien arriver jus-

qu'à lui, que la révolution reprenait le dessus au dehors, et, dans cette pensée, il se montra disposé à exiger davantage.

Les deux négociateurs qu'il envoya à M. de Bruck, MM. Caluci et Foscolo, furent chargés de demander l'indépendance absolue de Venise et de tout le territoire nécessaire à son existence économique. Ces prétentions étaient tout ensemble trop ambitieuses et trop modestes. L'Autriche, après tant de combats, ne pouvait renoncer à tout droit sur Venise : on ne pouvait que l'irriter en le lui demandant; d'autre part, quoique la séparation des provinces n'eût pas eu lieu par la faute de la métropole, il ne convenait pas que celle-ci ne stipulât rien en faveur de ses anciennes possessions.

Quant à l'excuse donnée depuis, que les délégués ne demandaient beaucoup que pour obtenir moins, M. de Bruck déjoua d'un mot cette ruse en indiquant avec précision les bases sur lesquelles il était autorisé à négocier : un lieutenant général de l'empereur assisté d'un conseil d'État; Vérone pour capitale du royaume lombard-vénitien; le pouvoir législatif exercé par un sénat et une chambre des députés; le suffrage à peu près universel; la guerre et les affaires extérieures réglées à Vienne par la diète générale de l'empire, à laquelle les Italiens enverraient leurs représentants. Dans le cas où ce système ne conviendrait pas aux Vénitiens, M. de

Bruck leur proposait encore deux combinaisons : ou de séparer la Vénétie de la Lombardie, si Venise tenait à rester capitale, et de lui octroyer les mêmes institutions, ou de la séparer de ses provinces, qui seraient alors réunies à la Lombardie, et d'en faire une ville impériale, comme Trieste, gouvernée par un municipe.

Sans doute, il y avait là matière à un sérieux arrangement, et Manin se garda bien de repousser de pareilles bases; mais il s'attendait à quelque perfidie. C'est pourquoi, avant de se livrer, il fit demander de plus amples explications. Quel ne fut pas l'étonnement des délégués, lorsque M. de Bruck leur déclara que ce n'étaient point des propositions formelles, mais un projet qu'il était chargé d'élaborer, et dont il ne pouvait même laisser copie, puisqu'il n'avait pas encore été soumis à la sanction impériale! Ce qu'on voulait, c'était donc que, sur de lointaines espérances, Venise renonçât à se défendre. Réduites à ces termes, les négociations devenaient inutiles.

Cependant Manin ne se décourage pas. Le 21 juin, il envoie MM. Caluci et Pasini rejoindre M. de Bruck à Vérone, et discuter du moins avec lui les termes de la constitution future. Au premier mot, le ministre autrichien arrêta les négociateurs par cette simple déclaration que, les bases de la constitution ayant été fixées par l'empereur lui-même, il

n'y avait pas lieu à les discuter, et que c'était à prendre ou à laisser. Or ces bases définitives, c'étaient la réunion au reste de l'empire et la suppression de la nationalité. Tous les sujets de l'empire pourraient être appelés à des fonctions publiques en Italie, et les Italiens pourraient être envoyés dans les provinces allemandes, non-seulement pour le service militaire, mais même pour les emplois civils. Les concessions se bornaient à la convocation annuelle d'une diète provinciale, composée d'un sénat et d'une chambre des députés; mais toutes les grandes affaires devant se traiter à Vienne, sénat et chambre des députés n'étaient guère que des conseils communaux ou provinciaux. Il était évident qu'on voulait payer de mots les malheureux Vénitiens.

Ce qui achevait de rendre ces concessions dérisoires, c'est que la prétendue constitution, immédiatement accordée, ne devait être mise en vigueur que plus tard, c'est-à-dire lorsque la paix serait rétablie en Italie et en Europe. Jusque-là, les provinces italiennes de l'Autriche resteraient soumises au régime militaire. Était-ce assez clair? Pouvait-on ne pas comprendre que dans le temps qui s'écoulerait avant le rétablissement de la paix universelle, tel ou tel événement s'accomplirait ou même serait provoqué dans la Péninsule, qui servirait de prétexte au maintien du *statu quo?* C'est que l'Autriche promettait là ce que sa position difficile

en Italie ne lui permettrait pas de tenir. Elle avait fait à Milan, qui lui était déjà depuis longtemps soumis, des promesses analogues; pourquoi ne les a-t-elle pas accomplies, puisque la paix et l'ordre règnent en Europe?

On ne peut donc qu'approuver Manin de ne s'être point prêté plus longtemps à cette comédie, et, dès le 1er juillet, d'avoir rompu les négociations. Sa conduite obtint l'approbation de l'assemblée. Sur 118 deputés, 13 seulement votèrent pour la soumission, et leur opinion, librement manifestée, faillit leur coûter cher. Manin dut protéger leurs personnes, et adresser à ceux qui voulaient les maltraiter une de ces réprimandes qui lui donnent plutôt l'air d'un pédagogue au milieu de ses écoliers, que d'un homme d'État. « Croyez-vous, Vénitiens, leur dit-il, que cette conduite soit digne de vous? Non, car vous n'êtes pas le peuple, vous n'en êtes que le rebut; jamais je ne réglerai mes actes sur les caprices d'un amas de perturbateurs. Je me dirigerai uniquement d'après le vote des représentants du vrai peuple de Venise; mais à vous, je vous dirai toujours la vérité, alors même que vos fusils ou vos poignards seraient dirigés contre moi. Maintenant que vous êtes avertis, retirez-vous. »

Quand Manin avait ainsi gourmandé son peuple, il pouvait compter sur quelques jours de repos et s'occuper d'affaires sérieuses. Il avait, cette fois, à

décider son collègue Cavedalis à ne pas quitter le pouvoir, pour fuir l'impopularité qui commençait à le poursuivre; il avait à organiser un comité de défense, afin d'utiliser non-seulement pour l'action, mais aussi pour la direction, ceux dont le siége avait mis les talents en lumière. La présidence en fut confiée au général Pepe, dans l'intention de sauver son amour-propre et d'éviter les conflits d'autorité; les principaux membres furent Ulloa, nommé général en récompense de sa belle conduite à Malghera, homme de conseil autant que d'exécution; Sirtori, qui avait quitté le froc pour courir aux combats, et qui s'était fait remarquer par son intelligence et sa bravoure; Baldisserotto, enfin, bon officier de marine.

Pendant cette dernière période, Ulloa fut l'âme de la défense, et l'on eut lieu de regretter de ne la lui avoir pas confiée plus tôt. On avait fait sauter 19 arches du fameux pont des lagunes, qui relie Venise à la terre ferme, et qui n'a pas moins de 222 arches et 3600 mètres de long sur 9 de large, avec des squares de 600 en 600 mètres. C'est sur ce point et sur les forts encore occupés par les Vénitiens, que se porta principalement l'attaque; mais les succès en étaient très-restreints, car, durant la nuit, les assiégés réparaient activement les dégâts de la journée, et, le matin, il n'y paraissait plus.

Néanmoins, cette situation ne pouvait se prolonger indéfiniment, car la durée de la résistance était subordonnée à la quantité de vivres contenue dans une place qui ne pouvait se ravitailler. On avait calculé, à quelques jours près, combien de temps Venise jouirait encore de son indépendance, et, en assignant à chaque jour une quantité fixe de vivres, on était assuré d'éviter les horreurs de la famine et des accaparements. Dans le dernier mois du siége, la viande ne pénétrait plus à Venise; mais le petit pain ne se paya jamais plus d'un sou, tandis qu'en 1814, pendant la défense du général Sarras et des Français contre les Anglais et les Autrichiens réunis, on l'avait payé jusqu'à dix francs. Encore le général Sarras ne s'était-il occupé que d'approvisionner ses troupes, tandis que Manin pourvoyait en même temps à la subsistance des citoyens et des soldats.

A la conscience de cette situation précaire venaient s'ajouter les sinistres avertissements de Radetzky qui ne négligeait rien pour décourager les assiégés. Il jetait à la mer des bouteilles cachetées contenant toutes les mauvaises nouvelles qu'il avait pu recueillir; le reflux portait ces bouteilles à Venise. C'est ainsi qu'on y apprit la prise de Rome et les désastres des Hongrois. Les Autrichiens essayèrent de ballons qui laissaient tomber des grenades; le vent détruisit l'effet de cette invention ou la rendit funeste aux Autrichiens eux-mêmes. Enfin l'on

imagina une combinaison nouvelle d'artillerie, l'inclinaison des canons et obusiers à 45 degrés, ce qui permettait de lancer les boulets à 5000 mètres, et, par conséquent, d'atteindre l'intérieur de Venise.

Le 29 juillet, à minuit, pendant que la ville entière se reposait des fatigues de la journée, commença le bombardement. La population effrayée de ce bruit, de ces écroulements, de ces incendies provoqués par les boulets rouges, se réfugie en toute hâte, à moitié nue, dans les quartiers les moins menacés. Manin fait ouvrir les portes du palais ducal, et les citoyens, chassés de leurs maisons, s'y précipitent sans faire entendre un murmure. Après trois jours et trois nuits de bombardement sans interruption, Radetzky ne comprenait pas que Venise ne se rendît point encore. Il eût été bien plus étonné, s'il avait su que le choléra sévissait dans la ville. Ce fléau était l'inévitable conséquence de la chaleur, de la fatigue, de la nourriture mauvaise et insuffisante qui ne se composait plus que de légumes, enfin de l'agglomération des citoyens dans les quartiers que les bombes n'atteignaient pas.

Voilà ce qui aurait pu décider les Vénitiens à se rendre, plutôt qu'un bombardement dont on s'exagère les horreurs, quand on ne les connaît que par le récit des historiens. Les projectiles creux, ordinairement lancés à une trop grande distance, ne font, au dire des militaires, que peu de mal, et si

les incendies sont fréquents, il est facile de les éteindre. Il n'y eut à Venise, durant vingt-quatre jours de bombardement, que 7 tués et 30 blessés. Une maison et une église seulement furent brûlées. Il faut dire, toutefois, que ce fut un hasard si les chefs-d'œuvre de l'art, si les monuments ne souffrirent aucune atteinte ; Radetzky fit preuve de barbarie en bombardant une ville admirable qui ne pouvait manquer, faute de vivres, il le savait, de tomber sous peu de jours entre ses mains.

Les Vénitiens apprirent bientôt à ne plus avoir peur des bombes; et ils osèrent faire des sorties, couronnées quelquefois d'un entier succès. Le 2 août, une colonne de 1200 hommes, sous les ordres de Sirtori, et dans laquelle Manin avait voulu servir en qualité de volontaire, s'élance vigoureusement sur les Autrichiens, qui se retirent à son approche. Deux autres colonnes imitent cet exemple. Les Vénitiens rentrèrent dans la ville ramenant avec eux des armes, des munitions, un drapeau, 12 prisonniers, et, ce qui était bien plus précieux dans ce moment-là, 50 barques chargées de vivres et 200 bœufs. Le peuple joyeux se flattait de se pourvoir ainsi de toutes choses aux dépens des ennemis; cette illusion ne fut pas de longue durée. Les Autrichiens, sur leurs gardes, repoussèrent les sorties ultérieures. L'escadre vénitienne, commandée par un officier capable nommé Bucchia, et composée

de 14 bâtiments, aurait pu, quoique très-inférieure en nombre et en forces à la flotte autrichienne, essayer, à la faveur de la nuit ou d'un heureux combat, de ravitailler Venise, comme l'avait fait Sirtori. Seule, dans ce siége héroïque, elle se montra indigne de la confiance que le gouvernement avait placée en elle; jamais elle ne voulut se risquer, pas même pour sauver son honneur. Ainsi, dans Venise, jadis la reine des mers, c'étaient les marins qui se montraient dégénérés!

Malgré toutes ces déceptions, personne encore ne parlait de se rendre. Le premier qui l'osa, ce fut le patriarche. Il voyait le doigt de Dieu dans les malheurs de Venise, et se croyait protégé par sa robe. Il fit rédiger une demande de capitulation que quatre-vingts personnes environ signèrent, et que l'on présenta ensuite à l'assemblée. Le peuple alors, transporté de colère, courut à l'archevêché. Aux cris de : « Mort au patriarche! » il casse les vitres, il enfonce les portes, il jette les meubles dans le canal. Le palais eût été démoli, si Tommaseo ne fût accouru à la tête de la garde civique. Si quelque chose pouvait excuser ces violences coupables, ce serait leur motif même. Ce peuple, qui combattait et souffrait depuis dix mois, s'indignait en effet, non de ce qu'on voulût prolonger ses souffrances, mais de ce qu'on parlait de les abréger. Tant de constance dans le malheur toucha l'archevêque de Paris, M. Sibour.

Le 9 août 1849, ce prélat, bien qu'il eût déjà connaissance des outrages subis par le patriarche de Venise, écrivait à M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, pour implorer l'intervention de la France en faveur du noble peuple vénitien.

Personne ne devait écouter cet appel suprême. A bout de ressources, Manin voyait l'heure venue de terminer la lutte. L'assemblée, voulant se décharger de toute responsabilité, lui remit tous ses pouvoirs. Alors, après avoir pris l'avis de Cavedalis, d'Ulloa et de tous les hommes de guerre, il se prépara à clore ce grand drame d'une manière digne de Venise. Un parti peu nombreux, fort seulement par sa violence, voulait résister encore. A sa tête était le général Morandi. Le 7 août, à dix heures du soir, une bande d'hommes armés arrive sous les fenêtres du palais et crie : « Manin au balcon ! » Longtemps celui-ci refusa de paraître; enfin, cédant à son impatience, il se présente : « Que me veut le peuple? dit-il. — Le peuple veut s'armer et demande une levée en masse. — Le peuple n'a pas besoin de faire cette demande, car il sait que les registres d'enrôlement sont toujours ouverts. Si vous voulez vous battre, faites-vous inscrire, et vous trouverez quelqu'un pour vous commander. Je suis las de vous entendre sans cesse crier ainsi; il me faut des actes et non des paroles. » Puis il descendit seul sur la place Saint-Marc, se fraya un passage, se fit donner une

table, et demanda les noms de ceux qui voulaient se battre, prêt à les inscrire. Les émeutiers, honteux, se retirèrent comme d'habitude ; une vingtaine environ s'étaient inscrits.

Enfin, le 13 août, après avoir passé en revue la garde civique et adressé à ces braves de tristes félicitations, il écrivit à M. de Bruck qui était à Milan, non pour mettre Venise aux pieds de l'empereur, mais pour obtenir une capitulation honorable. En attendant la réponse, il contracta un dernier emprunt (déjà les précédents s'élevaient à la somme de quarante-trois millions) et passa les derniers jours de sa dictature à réprimer les désordres que la certitude d'une soumission prochaine avait excités. Ne fallait-il pas que Venise composât son maintien pour tomber ?

Un jour, une partie des troupes réclame tumultueusement trois mois de solde. Manin se fait envoyer deux délégués, paraît avec eux au balcon et demande aux soldats s'ils les reconnaissent pour interprètes : « Oui, oui ! » répondent des voix menaçantes. Manin rentre alors avec ces hommes, cause un instant avec eux et ne les renvoie vers leurs camarades que décidés à leur faire entendre raison. Une autre fois, des malheureux à figures sinistres s'assemblent en foule devant le palais et demandent insolemment à connaître le résultat des négociations. Manin consent à donner quelques explications. N'ayant

point réussi par cet acte de condescendance à calmer ces audacieux, il les fait rentrer en eux-mêmes par une de ces véhémentes apostrophes dont il avait le secret. Cependant une voix l'interrompt, un cri parvient à son oreille : « J'ai faim ! » Comme un lion blessé, il se relève, s'interrompt et répond à cette plainte : « Personne ici n'a encore le droit de proférer ce cri. Que celui qui dit : « J'ai faim ! » vienne à moi, je confondrai son imposture ! » Des acclamations unanimes lui apprennent qu'une fois de plus il a vaincu les mauvaises passions : « Vive Manin ! » s'écrie-t-on de toutes parts. Il descend alors l'épée à la main, se met à la tête d'une patrouille, parcourt les différents quartiers, et ne rentre que lorsque l'ordre est rétabli partout, du moins en apparence, car au fond des casernes fermentait l'insurrection.

L'artillerie, la marine voulaient à leur tour trois mois de solde d'avance. Manin se rend auprès de ces hommes égarés ; eux, se défiant de son influence, l'accueillent par une violente décharge de mousqueterie. Il continue cependant d'avancer. « Tuez-moi si vous voulez, mais auparavant écoutez-moi. » On y consent, et déjà il commençait à parler, lorsque le général Ulloa, qui avait pris ses mesures, accourt avec des troupes fidèles, cerne les émeutiers, leur fait cinquante prisonniers et ravit à Manin l'honneur de triompher une dernière fois par la parole et la persuasion.

Le 24 août 1849, la réponse de M. de Bruck étant enfin parvenue à Venise, les conditions de la capitulation furent arrêtées, et Manin déposa son pouvoir entre les mains du conseil municipal. La soumission fut entière. Seulement, les officiers impériaux ou étrangers qui avaient pris part à la défense purent quitter Venise, ainsi que quarante citoyens nominativement désignés. Manin et Tommaseo partirent le 27 août, l'un pour la France où l'attendaient les plus cruelles douleurs, la perte de sa femme et de sa fille, l'autre pour Corfou, d'où il est revenu depuis à Turin. Le 28, le général Gorzkowski fit son entrée dans la ville, et le 30 eut lieu celle de Radetzky. Le vieux maréchal put se convaincre que ce n'était pas la terreur du bombardement qui avait vaincu Venise.

Ainsi se termina ce siége mémorable. La défense, comme l'attaque, avait été mal dirigée; les généraux en chef n'étaient, de part ni d'autre, remarquables par leurs talents. Les choses eussent peut-être pour un temps changé de face, si le général Ulloa avait eu, dès le commencement, la direction militaire sous l'inspiration patriotique de Manin; mais le résultat final n'en eût pas moins été le même. Venise ne perdit dans les combats que neuf cents hommes, et l'armée autrichienne douze cents; mais les maladies emportèrent sept ou huit mille Autrichiens, et en mirent un nombre égal hors d'état de servir.

Ceux qui mesurent l'importance des événements aux ravages qu'ils font dans les rangs des mortels peuvent donc ajouter le siége de Venise aux siéges mémorables dont l'histoire garde le souvenir. Pour une raison contraire, elle honorera d'un éloge mérité l'administration de Manin. Rien ne ressemble moins à un gouvernement régulier que ces continuels colloques entre le dictateur et le peuple ; mais au milieu des difficultés extraordinaires qui l'assiégeaient, et malgré des fautes qu'il serait puéril de nier, Manin a fait preuve de la plupart des qualités qui font l'homme d'État. C'est à lui, c'est à son aptitude diplomatique que Venise dut d'avoir un gouvernement que la révolution et la guerre ne parvinrent pas à détourner de sa voie. Quant à ce bonheur qu'a eu l'antique cité de ne souiller ses jours de réveil et d'indépendance par aucun excès grave, à la réserve du meurtre de Marinovich qui est antérieur à la révolution proprement dite, c'est encore à lui, c'est à sa fermeté, à son dévouement de toutes les heures qu'il faut, pour une bonne part, en faire remonter l'honneur, sans refuser aux Vénitiens celui de s'être montrés dociles à ses sages conseils.

L'Europe entière, à l'heure de la chute, manifesta hautement ses sympathies pour cette révolution qu'elle n'avait pas voulu secourir. Le *Times* signala, comme principale cause de la gloire qu'elle

avait jetée sur Venise, l'union constante du peuple avec le gouvernement; le *Journal des Débats* reconnut que jamais Venise n'avait tendu la main à l'anarchie, et qu'au moment de l'occupation, pas un désordre, pas un cri n'était venu irriter la colère du vainqueur. « Il est vrai, ajoutait cette feuille, que pas un signe n'a non plus montré aux Autrichiens l'espérance de voir se réveiller dans les cœurs vénitiens quelque sympathie secrète et longtemps comprimée pour la domination qu'ils rétablissent aujourd'hui (n° du 5 septembre 1849). »

Il faut citer enfin les paroles du *Lloyd*, journal autrichien dont l'opinion, favorable à Venise, est le plus concluant témoignage qu'on puisse citer en faveur de cette ville malheureuse : « Nous n'hésitons pas à rendre, sous plusieurs rapports, justice complète à un ennemi vaincu, et à louer comme elle le mérite la prodigieuse activité déployée par le gouvernement provisoire, et l'ordre qu'il a mis dans l'expédition des affaires par les bureaux. Il a eu quelquefois des employés habiles, énergiques, infatigables, et a pris plus d'une mesure qui mérite des éloges sans réserve à cause de son utilité générale, et pourrait servir de modèle à tout gouvernement légal et régulier (n° du 28 janvier 1850). » Qu'on ne l'oublie pas, ces paroles étaient écrites sous le coup de la censure autrichienne, dans une feuille qui soutient le gou-

vernement impérial, puisqu'elle existe. Cet aveu que lui arrache la vérité, on peut donc le regarder comme émané du cabinet de Vienne. L'éloge est insuffisant et incomplet sans doute, mais on ne saurait demander davantage à un ennemi.

Depuis son départ de Venise, Manin habite Paris, uniquement occupé de sa chère Italie. Il n'est personne qui n'ait lu dans les journaux italiens, anglais ou français ces lettres nombreuses qu'il y publie, et qui ne sont, dit-il, que des articles courts et signés. On y voit assez clairement qu'il est prêt à sacrifier ses convictions républicaines à la grande cause de la nationalité. Le roi de Piémont, Victor-Emmanuel, a une armée qui porte glorieusement le drapeau tricolore, un gouvernement qui marche d'un pas ferme dans les voies de la liberté; que la Péninsule entière tourne vers lui les yeux et soit prête à le proclamer roi d'Italie, s'il l'affranchit du joug étranger; que, par une agitation légale de tous les jours, de toutes les heures, les peuples italiens ébranlent le trône de leurs princes, pour n'avoir, quand le moment viendra, qu'à les renverser par un dernier effort, et à y substituer celui du loyal héritier de Charles-Albert, voilà la politique de Manin, celle qu'il conseille chaque jour à ses compatriotes.

Ce n'est pas ici le lieu de se demander s'il n'espère pas trop facilement le triomphe de l'idée

d'unité, la soumission de tous les Italiens à une famille dont l'ambition a soulevé tant de défiance dans le cœur des peuples comme dans celui des princes; il fonde ses lointaines espérances sur une guerre sérieuse entre la France et l'Autriche, ou sur la révolution européenne; en attendant il recommande aux peuples cette agitation virile, mais légale, qui forme des hommes sans fournir de prétexte aux rigueurs d'une police ombrageuse; il les tient constamment en éveil, acquiert chaque jour sur eux plus d'influence, et, par son exemple, montre à Mazzini dans quelle mesure un exilé peut prétendre à diriger ses concitoyens.

JOSEPH MONTANELLI

ET

LA TOSCANE

JOSEPH MONTANELLI

ET

LA TOSCANE.

I

Situation de la Toscane. — Le ministre Fossombroni. — Abaissement du caractère florentin. — Résurrection des esprits (1829). — Réformes accordées. — Sociétés secrètes. — Formation du parti national. — Mouvement réformiste. — Montanelli, sa jeunesse. — Sa popularité naissante. — Direction nouvelle des sociétés secrètes. — M. Baldasseroni ministre. — Premiers actes d'opposition. — La presse clandestine. — Tiraillements des partis. — Loi sur la presse. — journaux créés. — Tactique de Montanelli.

S'il est vrai que le malheur soit le meilleur des maîtres, il n'y a pas en Europe de situation plus propre que celle de l'Italie à tremper fortement les âmes. Soumis depuis des années bien longues au joug de dominateurs étrangers ou à l'autorité non moins ombrageuse de princes nationaux, les Ita-

liens vivent constamment dans l'attente d'une de ces crises qu'amène presque toujours l'explosion de colères longtemps concentrées. Une province, cependant, semblerait à l'abri d'une telle destinée : c'est la Toscane. Gouvernée par une dynastie de princes dont les concessions spontanées et la persistante douceur avaient fait oublier l'origine étrangère, elle ne gémissait, au commencement de ce siècle, ni sous la soldatesque allemande, comme la Lombardie, ni sous le clergé souverain, comme Rome, ni sous l'aristocratie maîtresse, comme Naples et le Piémont. Les lois léopoldines au XVIIIe siècle, la domination française, dans les premières années du XIXe, y avaient acclimaté une administration sage et modérée. La réaction de 1814 compromit gravement ces conquêtes : le Code Napoléon, les garanties judiciaires disparurent, l'armée ne trouva plus à se recruter parmi les honnêtes gens, quand on vit qu'au lieu d'envoyer les criminels au bagne on les faisait passer sous les drapeaux ; le gouvernement tomba aux mains de la police, comme sous Cosme Ier des Médicis.

Cette désorganisation profonde fut l'œuvre d'un homme bien remarquable pourtant, du ministre Fossombroni. En succédant au prince Rospigliosi, chargé, en 1814, de prendre possession de la Toscane au nom du grand-duc, Fossombroni passa facilement pour un libéral, et, à certains égards,

mérita sa réputation. C'est grâce à lui que les Autrichiens échouèrent dans la prétention qu'ils affichaient de tenir garnison en Toscane, c'est lui qui accueillit les réfugiés italiens, les journaux français, et fit respecter, à défaut de mieux, les franchises commerciales des lois léopoldines. Il osa refuser de soumettre à l'approbation de l'Autriche la notification de l'avénement du grand-duc (1824), et ne voulut jamais demander son intervention qu'elle faisait invoquer par ce prince même (1831). Mais plein de dédain pour les grandes passions, auxquelles son âme sceptique était inaccessible, il s'efforça d'ôter à son pays la vie politique; il soumit la presse nationale à une sévère censure, et supprima tous les droits collectifs. Cette tâche accomplie, il ne s'en imposa pas de plus rigoureuse que de ne rien faire. Il avait pour principe que les gouvernements doivent ne pas faire parler d'eux et promulguer le moins de lois possible; il n'aimait pas le zèle, et mettait volontiers un danseur en la place qu'un calculateur aurait dû obtenir.

Le système de cet homme singulier résume l'histoire de la Toscane pendant une assez longue période. Dans une immobilité si profonde, cette belle province apparaissait au voyageur comme une oasis au milieu du désert, comme une terre promise où le bruit même des discordes humaines ne pouvait

pénétrer. Mais on n'achète l'apparent bonheur d'être exempt de passions qu'au prix de l'abaissement des caractères : tel avait été le résultat de la politique des Médicis, que Fossombroni parut avoir pris à tâche de continuer. Nulle part la dégradation ne fut plus marquée. Rogantino, le type populaire du Romain, a encore quelque dignité; il a sans cesse à la bouche le *Romanus sum civis* des anciens; c'est un pygmée, mais il menace comme un géant. Stenterello, le type populaire du Florentin, est un valet qui flatte son maître par devant et se moque de lui par derrière. Il est fourbe et lâche sans avoir honte, il est pauvre et rit de sa misère, il caresse tout le monde et n'aime personne : manger, dormir, aiguiser l'épigramme, voilà sa vie.

Une telle existence est trop indigne de l'homme pour que, après l'heure d'abattement que produit la défaite, il ne sente pas le besoin de se relever. Le signal fut donné par la jeune littérature. Dans des ouvrages dramatiques, des poésies populaires, des romans et des journaux, Niccolini, Giusti, Guerrazzi essayèrent de réveiller les sentiments patriotiques et généreux. Les philosophes, les jurisconsultes unirent à ces voix aimées leur voix austère; enfin un Genevois, que ses services et ses sympathies ont depuis longtemps naturalisé en Toscane, M. Vieusseux, se fit, dès 1820, le centre de tous ceux qu'animait la pensée de résurrection, et leur

ouvrit une tribune en fondant un recueil mensuel, *l'Anthologie*. Dirigé avec intelligence et désintéressement, rédigé avec talent par les premiers écrivains, par les plus nobles cœurs de l'Italie, ce recueil fournit pendant treize ans sa carrière, et exerça la plus heureuse influence.

Le gouvernement, que la mort de Fossombroni avait fait passer en d'autres mains, eut le mérite assez rare de suivre ce mouvement, au lieu de le comprimer : il apporta dans les codes, dans l'administration de la justice, de sages réformes; il permit les congrès scientifiques; il donna des emplois importants et surtout des chaires aux exilés des autres États italiens.

Malheureusement, rien ne fut fait pour amoindrir l'autorité dominatrice, avilissante de la police. Cette tyrannie minutieuse et de tous les instants, en irritant les esprits, ne leur permit pas d'apprécier les progrès obtenus. L'impatience de la jeunesse se traduisit en de dangereuses imitations du carbonarisme. Des sociétés secrètes se formèrent, et, comme les mystères n'en étaient pas encore percés à jour, elles purent rendre quelques services, pendant qu'un mouvement d'une autre nature se préparait dans l'ombre. Du fond de l'exil où il vivait, Gioberti adressait à son pays des ouvrages où il s'attachait à montrer la possibilité d'un accord entre la religion et la liberté. La portée de ces différents écrits peut

être discutée; mais en un pays où le catholicisme est si profondément entré dans les mœurs, une telle alliance, si elle était possible, semblait à beaucoup d'esprits sérieux la meilleure chance de salut que pût espérer l'Italie. Niccolini et Giusti eurent beau continuer à soutenir qu'il n'y avait rien à espérer de la papauté, leur voix se perdit dans le mouvement irrésistible qui entraînait alors les nobles, les modérés, le clergé lui-même.

Pour conserver à la cause nationale de pareils auxiliaires, il fallait opérer un changement de front : il ne pouvait être question avec eux ni de l'insurrection à main armée que proposait Mazzini, ni de la propagande antichrétienne dont M. Ricciardi se faisait le promoteur. Un programme moins hardi devenait nécessaire. C'est à ce besoin que répondit une *Gazette italienne* où Mme de Belgiojoso, Leopardi, Massari, Falconi se bornèrent à demander des réformes. Cette prudente réserve ouvrait aux plus timides les rangs du parti national et fut d'une habile politique. Un agent autrichien, M. de Meuz, écrivait à M. de Metternich, *avant l'exaltation de Pie IX :* « Les révolutionnaires s'adressent maintenant au clergé, qui a une grande autorité sur le peuple italien. On ne peut nier que ce plan ne soit de beaucoup le plus dangereux de tous ceux que la propagande révolutionnaire a employés jusqu'ici, et si elle parvenait à gagner du ter-

rain par cette voie, de grands événements menaceraient le repos de l'Italie. »

Ce système avait, en effet, l'avantage de ne pas trancher de prime abord la question de forme politique, et de laisser croire que le vœu populaire se bornait aux institutions libérales compatibles avec le pouvoir absolu, sans exclure des exigences plus radicales pour des temps ultérieurs. Ainsi les plus modérés et les plus avancés pouvaient, sans apostasie, combattre sous le même drapeau. Le *réformisme*, pour parler la langue du temps, fit donc, sous différentes formes et par des moyens divers, de rapides progrès dans toute la Péninsule. Dans les Romagnes, en Piémont, les écrits de MM. Canuti et d'Azeglio; à Naples le congrès scientifique de 1845, ce jubilé des savants, comme l'appelait le ministre Delcarretto, contribuèrent beaucoup à propager l'idée nouvelle. En Toscane, cette tâche échut à Montanelli.

Né en 1813 d'un musicien obscur mais distingué de Fucecchio (Toscane), Joseph Montanelli sut déchiffrer ses notes plus tôt que les lettres de l'alphabet. A l'âge de huit ou neuf ans, le charme et la pureté de sa voix lui avaient déjà valu une petite célébrité : c'était à qui, des curés du voisinage, l'aurait pour mieux fêter le patron de sa paroisse. Son père parlait de l'envoyer à Naples étudier la composition. Mais c'était compter sans ses oncles. Il en avait deux, deux chanoines, qui voulurent faire de

lui un savant et l'enfermèrent au collége de Sainte-Catherine, à Pise, dont l'un d'eux était recteur. Là, Montanelli étudia surtout la musique, malgré la surveillance de ses oncles qui lui avaient ôté jusqu'à son piano. Entré au collége à neuf ans, il en sortait à treize, après avoir parcouru le cours entier des études latines, grecques et *philosophiques*. Quel fruit avait-il pu tirer d'études si incomplètes et si hâtives? En revanche, il avait déjà vu ses croyances religieuses fortement ébranlées par ces mille pratiques de dévotion dont l'abus est encore plus sensible en Italie que partout ailleurs. Et c'est ainsi désarmé, sans avoir eu le temps d'emprunter à la philosophie une armure nouvelle, qu'il entrait sans transition dans la vie indépendante et libre des universités! On voit que les institutions politiques n'ont pas seules besoin de réformes en Italie.

Les parents de Montanelli auraient voulu qu'il étudiât le droit; il eût, quant à lui, préféré la médecine. Contrarié dans ses goûts, il s'occupa plus que jamais de musique, et ne fit de la médecine qu'en amateur et par contrebande. Il touchait de l'orgue dans les différentes églises de la ville, quand il en était prié. Les vieux habitués de l'église *del Carmine* se rappellent encore avec plaisir les harmonieux accords du jeune étudiant.

Un peu plus tard, cédant enfin au vœu de sa famille, il entreprit l'étude du droit, et y mit cette

ardeur déréglée qu'il portait dans toutes choses. Il s'attachait à la taille un cordon de sonnette afin d'être réveillé au moindre mouvement qu'il ferait pour s'abandonner au sommeil. Il ne quittait plus M. Carmignani, l'un des plus savants professeurs de l'université de Pise. On se ferait une fausse idée des universités d'Italie, si on les comparait à nos écoles, à nos centres d'instruction. Dans une ville de vingt mille âmes comme Pise, les étudiants, loin de se perdre dans la foule, forment, comme chez nous au moyen âge, un corps redoutable et redouté. Ils se groupent autour de leurs professeurs, et la meilleure part de l'enseignement n'est pas celle qu'ils reçoivent du haut de la chaire. Leurs succès sont, en quelque sorte, ceux de leurs maîtres, et c'est fête à l'université quand un étudiant estimé passe ses examens.

Montanelli était déjà quelque chose de plus qu'un écolier, lorsqu'il subit cette épreuve. Quelques mois plus tard il lisait à l'athénée de Florence deux discours littéraires qui lui valurent les applaudissements des meilleurs juges et les éloges de *l'Anthologie*. M. Vieusseux l'accueillit aussitôt, malgré ses dix-neuf ans, au nombre de ses collaborateurs. On était en 1832. Montanelli s'était remis à travailler dans le cabinet de M. Carmignani, lorsque le saint-simonisme passa les Alpes. Séduit par la nouvelle doctrine, le jeune publiciste entreprit de la propager à Pise, et ouvrit

sa demeure aux synodes des premiers néophytes. Mais les principes bien arrêtés de la police toscane en matière de religion le forcèrent de dissoudre la société naissante et de renoncer à ses velléités prématurées d'apostolat. La poésie, la musique le consolèrent de sa mésaventure, jusqu'au moment où les pressantes sollicitations de sa famille, qui dénotaient un sentiment très-juste de la vie positive, le contraignirent à se livrer tout entier à sa profession d'avocat. A ce moment, finissait pour lui cette heureuse et libre vie d'études spéculatives et désintéressées, cette vie d'université, de bohême honnête, si l'on peut dire, qui est celle de toute la jeunesse intelligente en Italie.

Avocat au barreau de Pise, il triompha heureusement du préjugé qui refuse à toute organisation d'artiste ce sens des affaires dont les esprits médiocres voudraient s'arroger le privilége exclusif. Il montra qu'on peut être musicien, publiciste ou poëte, sans passer pour un détestable avocat. En 1840, il accepta la chaire de droit commercial, nouvellement créée à l'université de Pise. Il pouvait employer son temps d'une manière plus lucrative, car il avait une brillante clientèle; mais il espéra trouver dans l'enseignement un moyen de répandre les idées dont il croyait la propagation utile à son pays. Ses premières leçons eurent un de ces succès qu'on n'obtient qu'en Italie: les étudiants

accompagnaient le nouveau professeur jusqu'à sa demeure; ils l'applaudissaient dans les rues, et le forcèrent plus d'une fois de paraître à sa fenêtre pour recevoir une nouvelle salve d'applaudissements.

Montanelli profita sans retard de sa popularité. Dès l'année 1840, la direction des sociétés secrètes était tombée aux mains des exilés. Persuadé qu'elles ne pouvaient plus, dans ces conditions, rendre aucun service, Montanelli imagina, vers la fin de 1843, de les remplacer par une association nouvelle, dite des *Frères italiens*, qui aurait ses racines dans le pays. Il eût mieux fait de tenter des voies inexplorées; n'osant rompre en visière à ses devanciers, il se borna à rajeunir l'institution, en proposant un but nouveau à ses efforts, c'est-à-dire en donnant pour base à la régénération nationale la régénération individuelle. On ne pouvait mieux poser la question : relever les caractères, n'était-ce pas le premier service à rendre à la malheureuse Italie? Niccolini et Giusti avaient essayé de les retremper dans le patriotisme, Manzoni dans la religion; ni les uns ni les autres n'avaient réussi qu'à moitié. Instruit par l'expérience, Montanelli espéra mieux de l'union de ces deux forces.

Toutefois, le moment ne semblait pas favorable. La mort du ministre Neri-Corsini avait fait entrer dans le cabinet toscan un homme qui ne devait

pas tarder à y prendre la première place (novembre 1845). Sous la présidence nominale de M. Cempini, héritier du scepticisme et de la nonchalance de Fossombroni, M. Baldasseroni fut bientôt de fait premier ministre. Il apportait au pouvoir des qualités rares, surtout en Toscane : l'amour du travail, une volonté ferme et persévérante, et, si on le peut dire, la religion de son emploi. Directeur général des douanes, il avait réformé tant d'abus que son nom était parvenu au comble de l'impopularité. Il était d'ailleurs de ceux dont le patriotisme ne dépasse pas les frontières de leur province ; il dédaignait les libertés politiques, et, en pratique comme en théorie, il attachait une importance extrême aux plus minutieux exercices de la religion.

Le premier acte du ministère ainsi modifié fut un gage donné à la contre-révolution. Le réfugié Renzi fut livré aux soldats du pape, malgré les traditions de la politique plus humaine, plus intelligente de Fossombroni, et même malgré l'avis contraire de la consulte. Renzi avait en partie mérité son sort. Protégé une première fois par le grand-duc, il avait été envoyé en France sous condition de ne pas revenir en Toscane. Sa parole, qu'il avait donnée, ne l'empêcha pas d'y rentrer bientôt après. Néanmoins, le mécontentement fut général ; mais comment amener le plus patient des peuples à le manifester? Montanelli ne

trouva, pour commencer, qu'une espiéglerie d'écolier. Il fit écrire sur les murs de Pise : « Vive la consulte! à bas le ministère jésuitique! » Cette hardiesse peu compromettante réussit au delà de toute espérance. Sans doute elle était proportionnée au tempérament affaibli des Toscans. De semblables inscriptions se lurent bientôt sur tous les murs.

Il fallait tirer parti de ce premier succès. On prépara une démonstration populaire qui devait avoir lieu dans toute la Toscane; mais, au moment décisif, les chefs libéraux à Florence craignirent de s'être trop avancés, et proposèrent de frapper seulement une médaille en l'honneur du ministre Neri-Corsini, mort depuis peu, sous prétexte qu'il avait maintenu la dignité du prince et de la patrie. C'était un choix bien malheureux, car, en 1843, don Neri-Corsini avait lui-même livré au pape le réfugié Violi, que la commission militaire de Bologne s'était hâtée de condamner à quinze ans de fers. Montanelli refusa de prendre au sérieux un tel acte d'opposition, et il paraît qu'il n'eut pas tort, car le grand-duc lui-même s'empressa de souscrire et de joindre son nom à celui des prétendus opposants.

Évidemment la campagne était manquée, et avec un gouvernement dont le plus grand soin fut toujours de ne rien faire, il n'était pas facile de trouver l'occasion de la recommencer. Montanelli se vit donc réduit à rédiger contre le rétablissement pro-

jeté des jésuites une protestation pour laquelle il arracha plutôt qu'il n'obtint de nombreuses signatures. Le gouvernement fit réprimander les professeurs de l'université de Pise ; ceux-ci maintinrent hardiment leur droit dans une lettre qui fut publiée. Si futile qu'en fut le motif, cette double protestation parut un premier pas dans la voie de la résistance légale. M. Gino Capponi, dont la modération n'est pas suspecte, écrivit qu'on avait donné là un grand exemple ; le *Journal des Débats* publiait la lettre avec éloges ; un réfugié lombard de 1821, M. Arconati, disait : « Un jour une pierre attestera que le mouvement italien a reçommencé dans la maison de Montanelli. »

C'était beaucoup de bruit pour rien. Il ne faut pas non plus attacher grande importance aux souscriptions signées que Montanelli essaya d'ouvrir en faveur des Polonais, aux banquets offerts à M. d'Azeglio chassé de Toscane, et aux ovations qui l'accueillirent sur son passage. L'unique mérite de ces manifestations, puériles dans leur forme, était d'habituer les Toscans à manifester leur opinion sans sortir de la légalité. Cet exemple trouva des imitateurs, surtout dans les États du pape. Mais il fallut comprendre enfin que tous ces expédients devaient céder la place à un moyen puissant dont l'importance grandit, loin de diminuer, à mesure qu'on l'emploie : il était temps de saisir cette arme

terrible de la presse qui, au lieu de s'émousser à l'usage, devient chaque jour plus redoutable.

Il ne s'agissait, bien entendu, que de la presse clandestine, car le gouvernement ne reconnaissait pas le droit d'écrire sur les matières politiques. La presse clandestine n'était pas une nouveauté en Italie; mais l'idée d'en faire quelque chose de régulier ou à peu près, et surtout de modéré, était à la fois juste et nouvelle, et ne pouvait manquer de réussir. Jusqu'alors ce n'était qu'en passant, et avec une violence indigne de la bonne cause, que les libéraux de la vieille école avaient semé aux vents leurs feuillets clandestins. Après avoir placé ses presses dans le duché de Lucques, encore indépendant de la Toscane, Montanelli commença hardiment la publication d'un mystérieux journal. Il étonna ses lecteurs par l'extrême modération non-seulement du langage, mais encore des idées. Le désappointement fut général parmi les patriotes; c'était précisément l'effet que le nouveau publiciste avait voulu produire : on ne pouvait voir sans étonnement qu'il fût séditieux de réclamer des réformes comme la suppression de la loterie ou l'établissement de quelques écoles primaires; on avait peine à comprendre que le gouvernement refusât de les accorder.

Montanelli n'eut bientôt d'autre embarras que de voir tout le monde de son avis; mais il savait trop

que la contradiction est la vie de la presse, pour ne pas s'inquiéter de cette unanimité. Ne trouvant personne qui osât entrer en lice contre lui, il imagina de se répondre à lui-même, en tout bien, tout honneur : il se bornait à montrer, dans la réplique, que les réformes proposées, bonnes d'ailleurs, étaient insuffisantes. Cette innocente ruse suffit pour assurer l'existence de ses publications. Outre le journal qui se publiait sous le titre de *Nouvelles d'Italie*, de ces presses si soigneusement cachées sortait une multitude de brochures où les questions étaient traitées plus au long. Florence et Sienne finirent par suivre l'exemple de Pise, et « malgré les efforts désespérés de la police, dit Montanelli lui-même, les feuilles prohibées, comme au coup d'une baguette magique, jaillissaient de toutes parts. Elles voyageaient avec les ordres du président du conseil, elles pleuvaient des galeries et des loges au théâtre, elles volaient dans les voitures, elles s'introduisaient dans les maisons par les fentes des portes et des volets au rez-de-chaussée, on en trouvait jusque sous les pieds des danseurs à la cour. » Le pouvoir se trouvait ainsi en présence d'une phalange d'élite, composée de jeunes gens intrépides qui bravaient la prison et redoublaient d'activité à mesure qu'on redoublait contre eux de rigueur. C'était là un spectacle nouveau et un signe indubitable de résurrection.

Ce succès aurait été plus grand encore, si l'action

du parti réformiste n'avait été gênée par la résistance de ceux qui tenaient à honneur de s'appeler modérés, et par l'impatience des révolutionnaires-formalistes, M. Gino Capponi d'une part, et de l'autre Mazzini. Le parti modéré s'enhardissait jusqu'à demander au ministère le droit de publier, une fois la semaine, une Revue sur la liberté du commerce, l'éducation publique, la bienfaisance et l'histoire contemporaine, et ses délégués étaient fort surpris de s'entendre répondre que le gouvernement préparait et promulguerait avant peu une loi beaucoup plus large, qui consacrerait, non un privilége, mais le droit de tous. De son côté Mazzini protestait contre le système de Montanelli, l'entravait de son mieux, et ne voyait de salut pour l'Italie que dans l'insurrection.

Montanelli n'en persistait pas moins. Convaincu qu'en présence de la presse octroyée par le pape aux États romains, le grand-duc de Toscane ne pourrait revenir sur la parole donnée par ses ministres à M. Gino Capponi, il attendait. Cette attente n'était, au reste, rien moins que de l'inaction. Sa maison était remplie de libéraux qui allaient et venaient pour porter des instructions. Il continuait d'écrire des feuilles, des brochures, des articles pour les journaux romains et piémontais, des leçons de droit commercial, des consultations et des plaidoyers pour les journalistes ou les écri-

vains qui avaient des procès. Il avait une correspondance étendue en Italie et au dehors ; il lui fallait se transporter de sa personne dans différentes localités où la confiance qu'on plaçait en ses lumières le faisait appeler. Il était malade ; on le menaçait de lancer contre lui un mandat d'arrestation ; il n'en continuait pas moins d'user sa vie au service de sa cause.

Cette agitation mettait le ministère dans un grand embarras et le poussait tantôt à résister, tantôt à céder au mouvement. L'expulsion des réfugiés, les persécutions contre les protestants, les avertissements que recevaient les chefs du parti démocratique, les entraves apportées aux manifestations dont Pie IX était le prétexte, témoignaient des craintes du gouvernement ; mais, d'autre part, le mouvement général de l'opinion entraînait le grand-duc à créer à Rome une ambassade toscane, distincte pour la première fois de l'ambassade autrichienne, à établir une école normale, à charger une commission d'organiser l'enseignement primaire, à revenir aux principes économiques des lois léopoldines.

Quant aux concessions vraiment politiques, il ne fallut rien moins, pour les arracher à ce pouvoir timoré, que l'exemple de Pie IX. Par le *motu proprio* du 14 avril 1847, les députés des provinces pontificales étaient convoqués à Rome ; le 6 mai, moins d'un mois après, le ministère toscan pro-

mulgua la loi qui permettait *de discuter respectueusement les actes du gouvernement*. Que de bien ne pouvait-on pas se promettre de la libre discussion ! Peu importaient les restrictions nombreuses dont ce droit nouveau était entouré. « Elles ne pouvaient empêcher de tout dire, remarque très-bien Montanelli, si la révolution prenait le dessus ; si, au contraire, le gouvernement restait le plus fort, on ne pourrait rien dire malgré toutes les concessions. La tactique était de prendre ces réformes comme des à-compte, de les louer plus qu'elles ne méritaient, de tenir pour virtuellement accordé ce qui n'était pas dans les intentions du pouvoir, de s'ingénier en somme à lui arracher le plus de liberté qu'on pourrait. »

C'était là un succès que la population intelligente était seule capable d'apprécier. La multitude regardait avec quelque étonnement des démonstrations de joie qu'elle avait peine à comprendre, et si elle s'y associa, ce ne fut que par son goût naturel pour le bruit. Je fais grâce au lecteur des banquets donnés à M. Richard Cobden, des harangues qui y furent prononcées, et des solennités populaires auxquelles donna lieu, malgré le gouvernement, l'anniversaire de l'exaltation de Pie IX ; il vaut mieux suivre les libéraux toscans dans la partie la plus sérieuse de leur tâche et voir comment ils usèrent du droit nouveau qu'ils venaient de conquérir.

Plus de vingt journaux se fondèrent, mais il ne fut

donné qu'à trois seulement d'avoir une grande publicité et une réelle influence. L'école doctrinaire-libérale eut pour organe la *Patrie*, rédigée par l'avocat Salvagnoli; le Sicilien Lafarina rédigeait l'*Aube*, au nom du parti démocratique; Montanelli créa l'*Italie*, organe de la jeunesse éclairée et du clergé libéral. L'ex-saint-simonien s'était rapproché du catholicisme depuis le jour où il avait pu croire que, grâce à l'influence de Gioberti et de Pie IX, la religion romaine et la révolution ne seraient plus incompatibles. Son programme était renfermé en deux mots : *réformes* et *nationalité*.

Que d'efforts ne fallut-il pas pour triompher des difficultés matérielles d'une telle entreprise! Il fallait des capitaux? Quinze ou seize patriotes firent chacun une mise de fonds de quarante francs. Il fallait des bureaux? Montanelli donna sa maison. Il fallait des serviteurs? Comme on n'avait pas de quoi les payer, les rédacteurs, dans les premiers jours, se servaient eux-mêmes : ils allaient à la censure, veillaient à l'impression, pliaient les journaux, mettaient les adresses. Que de sacrifices, que de dévouement afin de jouir d'un droit précaire plus d'une fois compromis par les tentatives du pouvoir pour revenir sur ses pas! Mais le flot populaire montait encore, et chacune de ces tentatives ne fut pour ceux qui les faisaient qu'une déroute de plus.

Les choses en vinrent au point que les cen-

seurs, menacés par l'opinion, gourmandés par les ministres, tantôt pour avoir été trop faciles, tantôt pour s'être montrés trop sévères et avoir provoqué par là de dangereuses manifestations, perdirent courage et laissèrent tout dire. La presse jouit en Toscane d'une liberté que les ambassadeurs et les cardinaux comprimaient à Rome et qui n'existait encore en Piémont que pour les questions de nationalité. Dans ce dernier royaume, les journaux toscans furent arrêtés à la frontière. Montanelli n'a donc pas tort de dire qu'il fallait les alimenter par une sévère exposition des principes et s'abstenir de toute polémique. Autant cette résolution eût été déplacée en des temps calmes et sous le régime parlementaire, autant elle était sage au moment où la moindre exagération dans la forme pouvait compromettre le succès, et où la presse tenait lieu de chaire, de tribune, de gouvernement. Ainsi put régner un temps la concorde, car les organes du parti national avaient beau différer théoriquement sur certains points, ils étaient encore trop loin de voir leurs espérances réalisées pour ne pas se retrouver d'accord dans la pratique. Mais bientôt la civilisation, dans sa marche irrégulière, allait employer plus d'une fois les arguments de la barbarie. Ici cesse l'agitation réformiste et commence la révolution, s'il est possible d'assigner une date précise à l'éclosion de la tempête.

II

Concessions accordées. — Garde civique. — Manifestations populaires. — Ministère Ridolfi. — Ses actes. — Ses intentions. — Statut (9 février 1848). — Coopération de la Toscane à la guerre. — Réaction au sein du ministère. — Montanelli dans le Tyrol et à Curtatone. — Sa captivité. — Honneurs qui lui sont rendus. — M. Ridolfi premier ministre. — Ouverture des chambres (26 juin). — Discours belliqueux du grand-duc. — Incapacité des députés. — Opposition au ministère. — Mesures répressives. — Attaques de Guerrazzi. — Ministère Capponi (17 août). — Ses embarras. — Soulèvement de Livourne. — Montanelli au parlement (septembre). — Il est nommé gouverneur de Livourne. — Retraite du ministère Capponi (12 octobre). — Ministère Montanelli. — Politique de Montanelli. — Actes et politique de Guerrazzi. — Nouvelles élections. — Ouverture des chambres (10 janvier 1849). — Le grand-duc parle en faveur de la constituante. — Il s'enfuit à Vienne. — Montanelli l'y rejoint. — Nouvelle fuite du prince. — Triumvirat. — *Pronunciamento* de Laugier. — Tiraillements dans le gouvernement. — Défaite de Laugier. — Émeute à Florence. — Montanelli l'apaise. — Désorganisation du pouvoir (28 mars). — Guerrazzi nommé dictateur.

Les concessions déjà obtenues étaient un encouragement à en réclamer d'autres. A Rome, le père Ventura ayant terminé l'oraison funèbre d'O'Connell par ces mots : « Demandez ! demandez ! » tel fut le mot d'ordre dans toute l'Italie. Soit répugnance naturelle, soit docilité aux instructions de l'Autriche, les gouvernements essayèrent de résister. Le grand-

duc de Toscane, pour ne pas créer la garde civique réclamée par ses sujets, alors que déjà elle existait à Rome, donna l'un des premiers l'exemple de céder sur d'autres points : il accorda une consulte d'État, il abolit la peine de mort, il fit d'autres réformes qu'on ne lui demandait pas, mais il défendit qu'on lui reparlât de la garde civique. Il avait reçu de M. de Metternich une réprimande, comme on en adresserait à un enfant désobéissant, et il n'avait pas su y répondre, comme Charles-Albert, qu'il n'entendait pas qu'on se mêlât des affaires intérieures de son royaume.

Les Livournais triomphèrent de sa résistance en menaçant de se révolter. Mieux eût valu céder spontanément que de reculer devant l'émeute ; car, une fois le mauvais exemple donné, l'insubordination, assurée du succès, se répandit partout, jusque dans les rangs du clergé. Les *Te Deum* patriotiques avaient été défendus par le ministère ; néanmoins, au milieu des offices, une voix l'entonnait sous les voûtes de Sainte-Marie de la Fleur ; prêtres et fidèles répondaient, et l'officiant entraîné récitait l'*oremus*. A Pise, le curé Valli protestait contre les ordres du gouvernement, au nom de la liberté ecclésiastique.

Ainsi encouragé, comment le peuple serait-il resté dans de justes bornes ? Déjà c'était l'heure des fédérations, des promenades patriotiques et

des harangues en plein air. Les chefs populaires voyaient peut-être avec plaisir ces démonstrations, toutefois les plus sages d'entre eux s'abstinrent généralement d'y prendre part. Telle fut la règle de conduite que s'imposa Montanelli. La réserve dont il fit preuve dans cette circonstance ne l'abandonna pas dans la question délicate de la constitution : il contint l'ardeur de ses amis qui voulaient marcher, sans plus de retard, à cette nouvelle conquête. C'était d'une politique prudente. Comment l'Autriche, encore libre de ses mouvements, aurait-elle permis à un prince autrichien de prendre l'initiative d'une telle concession ? Et si elle intervenait, pouvait-on espérer que les grandes puissances prendraient parti pour un petit duché qui ne pouvait avoir à leurs yeux l'importance de Naples ou du Piémont ? A quoi bon affronter tant de périls pour la conquête d'un mot, puisque la Toscane avait déjà des armes, la liberté de parler et d'écrire, le drapeau tricolore, et qu'il lui suffisait désormais de demander pour obtenir ? Pour des raisons analogues, les libéraux avancés se montraient peu désireux d'un changement de ministère. Les modérés furent moins patients, et, afin de leur donner satisfaction, il fallut appeler au pouvoir MM. Ridolfi et Serristori. En sacrifiant leur impopulaire collègue, le ministre de l'intérieur Paver, les ministres Cempini et Baldasseroni avaient cru sauver leur influence, comme ils

sauvaient leur portefeuille ; mais c'était compter sans les circonstances qui l'effaçaient devant celle de M. Ridolfi.

Avant d'accepter la tâche difficile de conduire et de contenir la révolution, M. Ridolfi voulut s'assurer que le parti populaire n'exigerait pas de lui l'impossible, et il fit demander à quelles conditions les libéraux accorderaient leur concours. Montanelli répondit qu'il suffirait, pour le moment, d'armer le pays, d'affranchir les communes, et de faire, par voie diplomatique, la motion d'une ligue italienne. On doit cette justice au nouveau ministère qu'il se montra fidèle à ce programme autant que les circonstances le permirent ; en outre, il réduisit la puissance de la police, véritable tyran de la Toscane ; il obtint, comme par avancement d'hoirie, l'accession du duché de Lucques, en sacrifiant, il est vrai, la Lunigiane ; enfin, en prévision d'une guerre possible avec le duché de Modène, il ordonna la formation du camp de Pietra-Santa. Cette dernière mesure fit voir à quel point le gouvernement de la police avait abâtardi, rendu impuissante et ridicule l'armée toscane ; mais ce n'était pas la faute de M. Ridolfi ; on pouvait même compter sur son désir de réparer le mal, et, en toutes choses, sur l'honnêteté de ses intentions.

En un pareil moment, ce n'était pas assez. Il aurait eu besoin de mieux comprendre les nécessités

d'une époque révolutionnaire. A Livourne, le mouvement patriotique dégénérait en désordre. L'avocat Guerrazzi, maître absolu dans cette ville, criait à la trahison, demandait la destitution des ministres, s'emparait du palais du gouvernement. Le ministère ne pouvait laisser ces excès impunis. M. Ridolfi se rendit à Livourne. Il eut l'imprudence (c'en était une en ces temps agités) de laisser conduire le célèbre romancier dans la forteresse de Portoferrajo, et par là irrita sans profit les nombreux partisans du prisonnier.

Mais de plus graves événements allaient détourner l'attention de ces discordes intestines. L'heure des constitutions avait sonné. Le 28 janvier 1848, le roi de Naples accordait un statut à ses sujets. Charles-Albert s'empressait de l'imiter, et le grand-duc Léopold, n'osant rester en arrière, donnait aussi son statut (17 février). Le duc de Lucques, devenu duc de Parme, le pape enfin promettent à leur tour. Dans ces premiers temps, tout semblait venir en aide à l'Italie. La guerre devint possible, facile peut-être par cette révolution inespérée de Vienne qui livrait l'armée de Lombardie à elle-même, sans espoir de secours. Quand arriva la nouvelle de l'insurrection de Milan et de Venise, les transports de joie, l'élan belliqueux des provinces même qui n'avaient jamais gémi sous le joug autrichien, firent bien voir que, malgré le mot cruel de M. de Metter-

nich, l'Italie est autre chose qu'une expression géographique.

Entre tous les autres États de la Péninsule, la paisible Toscane se distingua par son ardeur. Résolue à courir aux armes, avec ou sans l'autorisation du gouvernement, la jeunesse révolutionnaire espérait que cette autorisation serait refusée et que, de là, naîtrait l'occasion de renverser le ministère. Il était dès lors d'une bonne politique, pour ôter tout prétexte aux impatients, de s'associer à l'entraînement général et d'envoyer en Lombardie ceux dont l'opposition commençait à devenir inquiétante. C'est pourquoi, dès le 21 mars, le grand-duc prononçait ces paroles : « L'heure de la complète résurrection de l'Italie est arrivée. Quiconque aime notre patrie commune ne peut lui refuser les secours qu'elle réclame de lui. Je vous ai promis de seconder de tous mes efforts l'élan de vos cœurs, me voici prêt à tenir ma parole. » Un tel langage parut nouveau dans la bouche d'un prince. Léopold II avait devancé Charles-Albert lui-même : il le pouvait sans trop de danger, étant de sang autrichien.

Ainsi se trouvèrent déjoués les projets du parti avancé. On dit bien que les mesures militaires avaient été mal prises, que les armements étaient trop incomplets pour qu'il fût possible de recueillir les fruits de la victoire, si la cause italienne triomphait ; on répandit bien partout que le ministère

était indigne de diriger l'entreprise; on murmura même le nom de Montanelli, que l'opinion publique appelait au pouvoir; mais le professeur pisan voulait sa part des dangers que ses élèves allaient courir sur les champs de bataille, et il empêcha qu'on continuât à le mettre en avant. D'ailleurs M. Ridolfi ayant publiquement déclaré que des ordres étaient donnés pour que la jeune Toscane volât au secours des Lombards, le ministère reconquit pour quelques heures une apparence de popularité.

Peu de jours après, les volontaires partirent en deux colonnes. Quoique capitaine dans le bataillon des étudiants, Montanelli voulut s'engager comme simple soldat. Il crut qu'il appartenait aux libéraux les plus marquants de donner l'exemple de l'abnégation, de refuser les épaulettes et les grosses payés. Sur la route, les colonnes étaient saluées par de sympathiques acclamations, les fleurs pleuvaient sur les baïonnettes brillantes, les cloches des villages sonnaient leurs plus joyeuses volées. Mais qu'était-ce que des phalanges d'étudiants et de lettrés pour sauver l'Italie! Des levées en masse, comme chez nous en 1792, auraient pu seules intimider un ennemi qui affichait le plus profond dédain pour tant d'inexpérience; or il n'allait avoir devant lui qu'une poignée d'hommes, et ce n'est pas sans raison que l'historien Cantù reproche à un grand nombre d'hommes jeunes et robustes d'être restés paisi-

blement chez eux au moment du danger, et d'avoir cru faire assez pour le pays en s'enrôlant dans les rangs sédentaires de la garde nationale.

Le gouvernement toscan était donc assuré de trouver des appuis dans une partie de la nation, quand, après le départ des volontaires, l'influence de M. Ridolfi dut céder à celle de son collègue Baldasseroni. Les marques de ce changement dans la politique du cabinet ne se firent pas longtemps attendre. A peine arrivées à Massa, les colonnes expéditionnaires reçurent l'ordre de s'arrêter et d'empêcher la proclamation de la république dans le duché de Modène. Il fallut obéir. Quelques-uns cependant refusèrent de prendre leur part d'une semblable tâche.

De ce nombre fut Montanelli. Il se hâta de quitter ses compagnons, promettant de les rejoindre devant l'ennemi, et il poursuivit son chemin vers la Lombardie. Arrivé à Milan le 27 mars, il n'y resta que le temps d'admirer le magnifique spectacle de cette ville rendue à elle-même après un demi-siècle d'oppression et de souffrance. Le gouvernement de Brescia l'avait chargé de parcourir le Tyrol italien, d'apprendre aux montagnards quels événements venaient de s'accomplir en Lombardie, de les préparer à bien recevoir les corps francs, et de concerter avec les principaux patriotes du pays la réorganisation des bandes alpestres.

Après s'être acquitté de sa tâche, Montanelli voulut voir s'il était possible de réveiller Trente. A peine avait-il fait cent pas dans la ville, que la police lui demanda ses papiers. « Des papiers! s'écrie-t-il, j'en avais plein les poches : j'avais des proclamations, notamment une de ma propre main que je comptais bien répandre dans la ville. » Mais quoiqu'on fût fort aise d'avoir ces papiers-là, ce n'étaient pas précisément ceux qu'on lui demandait; aussi fut-il arrêté. Il allait être fusillé sans autre forme de procès, lorsqu'il se souvint que la garde civique devait, depuis quelques jours, exister à Trente, comme dans les autres provinces de la monarchie autrichienne. Il s'arrête alors et s'écrie qu'il n'ira pas plus loin, s'il n'est conduit par la garde civique. La police hésite; mais, pour en finir plus vite et éviter une de ces esclandres qu'on fuyait à cette époque, elle confie le prisonnier à un soldat citoyen, avec mission de le conduire aux autorités militaires. Montanelli suit alors son nouveau guide; chemin faisant, il se fait connaître à lui; il est perdu si on le conduit aux autorités militaires. A cette confidence; le brave homme se trouble, arrive au corps de garde sans mot dire, et là, s'excuse d'avoir quitté son poste pour servir de guide à un étranger qui avait affaire à Trente. Pendant qu'il essuyait les reproches et les menaces de son lieutenant, un de ses camarades qui a tout compris fait évader Montanelli. Deux

heures après, le fugitif était en sûreté dans les montagnes, et, au bout de deux jours, il revoyait avec un sensible plaisir les trois couleurs des corps francs.

Cette petite armée, au nombre de trois mille hommes, guerroya bravement dans le Tyrol, et y remporta même quelques avantages. Bientôt cependant l'étoile de l'Autriche reparut à l'horizon : il fallut regagner la plaine, pour y défendre la cause sainte, déjà perdue dans les montagnes. Tout semblait avertir les patriotes que leur dévouement ne sauverait pas l'Italie. Loin de s'associer à eux, les paysans de la Lombardie laissaient passer l'ennemi avec indifférence et sans l'inquiéter. Les gouvernements, soit manque de discernement, soit pénurie de généraux, donnaient pour chefs aux bataillons des hommes profondément incapables qui laissaient les soldats sans habits et ne s'inquiétaient pas d'avoir des munitions. En racontant ces misères, Montanelli a le tort de crier à la trahison, comme l'ont fait la plupart des Italiens. La trahison n'explique rien; elle dispense seulement de rechercher les véritables causes de la défaite.

Le cabinet toscan ne montra dans cette circonstance ni habileté ni ardeur; néanmoins, poussé par la nécessité, il fit quelques efforts. Il ordonna une levée de douze mille hommes sur le contingent de 1849; il augmenta d'un tiers une partie des im-

pôts, il fit même une retenue sur les appointements des fonctionnaires; il ouvrit enfin un prêt volontaire de soixante mille écus. Ces mesures étaient bien insuffisantes sans doute pour soutenir une si grande guerre; mais à la réserve de l'appel à la constituante, qu'on ne pouvait raisonnablement attendre d'un prince, on verra que Montanelli, dans son ministère, ne fit pas beaucoup plus.

Quoi qu'il en soit, la petite armée toscane était enfin en présence de l'ennemi; mais elle y était seule. Battus par le général Nugent, les volontaires romains étaient réduits à l'impuissance, et le vainqueur opérait sa jonction avec Radetzky. D'autre part la contre-révolution qui venait de triompher à Naples le 15 mai, rappelait le contingent napolitain. La victoire était donc impossible, et, à vrai dire, les Italiens n'y songeaient pas. Ce qu'ils voulaient, c'était de démentir au prix de leur sang l'opinion peu favorable qu'avait l'Europe de leur aptitude militaire. Ils allaient se battre un contre six, ils se seraient battus un contre mille. Leur résolution était le produit de la réflexion plutôt que de l'héroïsme : l'héroïsme ne vint qu'à l'heure du combat.

Montanelli prit part à celui de Curtatone. En apprenant que ses compagnons avaient fini de faire la guerre aux petites républiques, qu'ils étaient en ligne contre l'Autriche, il s'était empressé de les rejoindre. Blessé pendant la lutte, il raconte ses im-

pressions dans ce moment : « Je sentis comme un coup de barre de fer. Je fléchis, mais je ne tombai pas. Je demande à un voisin où j'étais blessé, et celui-ci, ne voyant que le trou par où la balle était sortie, me répond : derrière l'épaule. Malenchini accourt pour me secourir; il voulait m'emmener. Je résiste, me croyant encore assez de forces pour poursuivre le combat. Pendant ce court débat, mes yeux se voilent, une sueur glacée court par tous mes membres; je crus que ma dernière heure était venue. Oh! que la mort est belle sur le champ de bataille! Un léger nuage troublait seul ma joie de mourir en combattant, c'était de croire que j'étais blessé par derrière. Il me semblait entendre mes ennemis politiques m'accuser d'être mort d'une blessure ignominieuse. C'est pourquoi je dis à Malenchini ces paroles qu'il répéta religieusement plus tard : « Tu témoigneras que je suis tombé en « regardant l'ennemi. »

Montanelli gisait mourant. Deux de ses compagnons d'armes étaient restés auprès de lui; ils aimaient mieux partager sa captivité que de l'abandonner dans un état si déplorable. Une horde de Croates les entoure. « Faites ce que vous voudrez de nous, s'écrient ces deux braves gens, mais sauvez notre blessé. » — « Ne craignez rien, répond le capitaine; nous sommes tous chrétiens. » Ces chrétiens, cependant, séparent Montanelli de ses

amis. Sans égard pour ses souffrances et pour son malheur, ils hurlent par dérision à ses oreilles le cri de *Vive Pie IX*, et l'emportent dans un des hôpitaux de Mantoue.

Là, nous perdons le prisonnier de vue. Il passe sous silence dans ses mémoires les tortures physiques et morales qu'il éprouva pendant trois mois. A Florence, on le crut mort. Ce fut un deuil public dans toute la Toscane. On lui fit de magnifiques funérailles. Les journaux de l'Italie et même de l'étranger, partageant l'erreur commune, payèrent au généreux combattant de Curtatone un juste tribut d'éloges. La postérité avait déjà commencé pour lui.

Pendant que les Autrichiens, vainqueurs à Curtatone, achevaient de détruire l'armée piémontaise, la Toscane s'essayait aux institutions parlementaires. Le ministre Cempini ayant été nommé président du sénat, M. Ridolfi le remplaça comme président du conseil, et, une fois encore, sembla l'emporter sur M. Baldasseroni. C'est qu'à ce moment (vers la fin de juin), malgré ses récentes victoires, l'Autriche, aux prises avec la Hongrie, semblait peu à craindre, et que chaque prince italien caressait de chimériques projets d'agrandissement. On prêtait au grand-duc de Toscane de secrètes convoitises sur les légations, qu'il aurait voulu, disait-on, détacher des États romains à son profit; on prétendait même

qu'il rêvait pour son second fils la couronne de Sicile, et son langage belliqueux, le 26 juin, à l'ouverture des chambres nouvellement élues, sembla confirmer ces suppositions. Il parlait de guerre à soutenir, de ligue italienne ; il donnait aux Siciliens révoltés le nom de frères. Peut-être aussi essayait-il, par de telles paroles, d'atténuer le fâcheux effet produit par l'insuccès de l'expédition précédente. Il ne put désarmer l'opposition.

La tâche de la chambre des députés était celle que le gouvernement n'avait pas su accomplir : réprimer les désordres locaux, les menées du parti rétrograde, apaiser le mécontentement des paysans, et pour cela rendre directement au pouvoir une force qu'il ne pouvait plus puiser dans la police, puis coopérer vigoureusement à la guerre nationale. Elle ne sut rien faire de tout cela, et le mois dans lequel se décidaient les destinées de l'Italie, elle le perdit en vains bavardages. M. Ricasoli, homme aussi modéré qu'honorable, M. Salvagnoli, orateur éloquent, et l'abbé Lambruschini dirigeaient contre le ministère les plus rudes attaques.

Pour conjurer l'orage, M. Ridolfi proposa d'appeler les Français, et comme le grand-duc s'y refusait obstinément, il s'empressa de donner sa démission. Il ne cherchait qu'une occasion. Honnête, mais timide et manquant d'initiative, il avait pris dégoût du pouvoir en voyant la garde civique et la multi-

tude lui faire une opposition tumultueuse que l'inertie de son administration par rapport à la guerre ne justifiait que trop. Porté par son inclination à écouter les sages conseils de M. Benoît-Champy, ministre de France, qui l'engageait à arborer franchement le drapeau libéral, s'il voulait regagner le terrain perdu, il ne sut pas triompher par sa fermeté des répugnances du grand-duc. Mais M. Ricasoli ne put former un ministère, et comme, pendant cet interrègne ministériel, le général Welden menaçait d'occuper la Toscane, M. Ridolfi, rappelé, reçut des pouvoirs extraordinaires. Il en profita aussitôt pour fermer les clubs et emprisonner les principaux agitateurs. Peut-être eût-il continué de marcher dans cette voie un peu différente de celle qu'il avait suivie jusqu'alors, quand Guerrazzi, qui avait échoué aux élections générales, entra au parlement où trois colléges venaient de l'envoyer. Fort de ce triple succès autant que de son éloquence, le romancier livournais attaqua aussitôt le gouvernement avec une véhémence extraordinaire, lui reprochant d'avoir trahi l'Italie. Peu habitués à la vivacité des débats parlementaires, les ministres perdirent la tête et s'empressèrent de déposer leurs portefeuilles.

M. Gino Capponi, appelé à recueillir leur succession, fut plus heureux ou plus habile que M. Ricasoli ; il parvint à former un cabinet (17 août 1848). En des

temps calmes, aucun choix n'eût été plus populaire que celui d'un homme dont l'Italie entière connaissait la vertu et les talents; mais à l'heure la plus critique de la révolution, prendre pour ministre dirigeant un vieillard aveugle, dont l'âge et l'infirmité augmentaient encore l'irrésolution qu'il avait héritée de ses ancêtres, c'était, il faut l'avouer, une singulière pensée.

M. Gino Capponi eut à lutter contre deux difficultés considérables. La première, c'était que, pour avoir la majorité dans la chambre, il fallait montrer plus d'énergie et plus d'ardeur effective pour la guerre que les précédents ministres, tandis que pour obtenir la confiance du grand-duc, il ne fallait, par aucun acte décisif, le compromettre vis-à-vis de l'Autriche. La deuxième difficulté, c'était la rébellion persistante de Livourne. L'insurrection de la seconde ville de Toscane était, en effet, une grave affaire pour un si petit État. Or, tout était aux Livournais un motif suffisant pour recourir à l'émeute : tantôt l'ordre de ne pas laisser débarquer le P. Gavazzi, tantôt une distribution de fusils à la garde civique. Le ministère envoyait pacificateurs sur pacificateurs; le dernier venu défaisait l'œuvre du précédent; on se battait dans les rues; les troupes, moins aguerries que les simples citoyens, se laissaient vaincre, puis fraternisaient avec le peuple; la ville était hérissée de barricades, et nulle part on

ne se montrait disposé à marcher sur Livourne pour les enlever. Enfin, de guerre lasse, le ministère abandonna à elle-même cette importante cité. C'était presque reconnaître le droit à l'anarchie et provoquer les autres villes au désordre, en leur laissant espérer l'impunité.

On touchait alors à la fin de septembre. Montanelli, rendu à la liberté par l'armistice Salasco, entrait à la chambre comme député de Fucecchio, sa ville natale. Avant de s'engager dans l'opposition, il profita des rapports personnels qu'il avait eus autrefois avec M. Gino Capponi pour lui conseiller de terminer au plus tôt l'affaire de Livourne, en donnant pour gouverneur à cette ville Guerrazzi dont la popularité pouvait tout arranger. Le ministère préféra nommer Montanelli lui-même, et celui-ci, en considération du service important qu'il espérait rendre à son pays, accepta sans hésiter ces fonctions délicates qui l'éloignaient du parlement. Accueilli avec faveur par les Livournais, il réussit non à les calmer, tel n'était pas son dessein, mais à les réconcilier avec le gouvernement, et à proposer un but nouveau à leur ardeur sans frein. C'est parmi eux qu'il sema publiquement, pour la première fois, l'idée d'une constituante italienne, rêve de sa vie politique. Il pouvait entreprendre cette œuvre de propagande sans trahir la confiance que le ministère avait en lui, puisque M. Gino Cap-

poni avait demandé par voie diplomatique la convocation d'une diète nationale, ce qui était, au fond, la même chose. Au reste, M. Capponi, découragé par les difficultés nouvelles qu'il rencontrait à chaque pas, donna bientôt sa démission (12 octobre). Pour le remplacer, on parla un instant de MM. Salvagnoli et d'Azeglio ; mais des députations populaires, la diplomatie anglaise, M. Capponi lui-même s'accordèrent à indiquer le gouverneur de Livourne au grand-duc.

Appelé au palais Pitti, Montanelli reçut de pleins pouvoirs pour former un cabinet. Il se réserva la présidence du conseil avec les affaires étrangères, et confia le portefeuille de l'intérieur à Guerrazzi, moins par l'effet d'une sympathie qui ne paraît pas avoir été jamais fort grande entre ces deux chefs de parti, que par la nécessité où il crut être de s'assurer l'appui de Livourne et le concours du plus capable et du plus populaire parmi les démocrates toscans. Il eut quelque peine à triompher à cet égard des répugnances du grand-duc, et, chose singulière ! ni le prince ni le nouveau ministre ne savaient bien, en cette circonstance, ce qu'ils faisaient. Montanelli aurait dû comprendre que Guerrazzi, esprit vigoureux et dominateur, rusé comme un légiste, retors comme un paysan, violent comme un esclave qui rêve d'affranchissement, mécontent de tous et de lui-même, plein de haine pour les oppresseurs, de

mépris pour les opprimés, de dédain pour la popularité, d'indifférence pour les principes, ne pouvait entrer dans un cabinet que pour y être le maître; le grand-duc, de son côté, s'il avait mieux connu les hommes, aurait vu dans Guerrazzi un ambitieux prêt à le servir avec autant de zèle que de talent, pourvu qu'il obtînt la première place.

Quoi qu'il en soit, le cabinet constitué, Montanelli en fut le théoricien et la pensée, Guerrazzi la volonté et le bras. Quelles idées apportait au pouvoir le président du conseil? Le but était pour lui, comme pour tous les autres ministres patriotes, l'affranchissement du sol, l'indépendance nationale; le moyen, c'était la guerre, et par conséquent l'union militaire de toutes les puissances italiennes. Jusque-là rien de particulier dans son programme; mais il croyait à l'impossibilité de cette union, tant qu'on n'aurait pas réalisé dans une certaine mesure l'union politique, et celle-ci ne pouvait, selon lui, résulter que d'un appel au peuple, en d'autres termes d'une constituante.

Ces deux propositions devaient être contestées : elles le furent avec beaucoup de vivacité par M. d'Azeglio qui écrivit, avec quelque apparence de raison, qu'un congrès des princes italiens serait bien plus capable de diriger la guerre qu'une assemblée où la jalousie, la vanité, le bavardage entraveraient tout. Mais Montanelli ne croyait pas

à la possibilité d'un accord entre des princes qui avaient des intérêts opposés ; et, pour éviter cet écueil, il se heurtait à un écueil plus dangereux encore. L'œuvre d'une convention, car tel était le vrai nom de la constituante qu'il rêvait, n'était possible que dans un pays profondément imbu, comme la France, de l'esprit d'unité.

Si l'idée à laquelle obéissait Montanelli, et que partagèrent, entre autres personnages considérables, le poëte Giusti, le P. Ventura, le prince de Canino, était impraticable, il est facile de comprendre que, consacrant tous ses soins à en préparer le triomphe, il n'ait pas rendu à la Toscane, pendant son ministère, les services qu'on aurait pu attendre de lui avec un but plus pratique et plus immédiat. Il perdit le temps à nouer avec Rome, Naples, Turin, des négociations impossibles, et obtint à peine une réponse. Mais il n'était pas homme à se décourager. Avec la rare douceur de son caractère, il savait quelquefois vouloir. Le pape hors des États romains, il proposa de convoquer la constituante italienne à Rome, sous la présidence honoraire du grand-duc Léopold. L'intérêt évident des princes de ne pas accéder à cette proposition et les rivalités provinciales furent un obstacle insurmontable. Il fallut se résigner à prendre l'initiative au nom de la Toscane, ce qui ne laissait aucune chance de succès.

Pendant que Montanelli se débattait ainsi contre

l'impossible, Guerrazzi s'occupait de pratique et de détails. Il faisait accorder une amnistie pour les troubles de Livourne, et en même temps chassait de Toscane ceux qui, le 30 juillet, avaient demandé la déchéance du prince; il provoquait un décret pour repousser les volontaires qui se présenteraient à la frontière et ne voudraient pas s'inscrire dans les milices. Aux clubs qui injuriaient les Autrichiens, il répondait : « On bat l'ennemi, on ne l'outrage pas. L'insulte avant la victoire n'est que sotte jactance; après, que lâche bassesse. » Tous ces soins, toutes ces préoccupations ne l'empêchaient pas de suivre avec attention les progrès des plans de Montanelli. La première fois qu'il eut un entretien avec le grand-duc, il lui demanda s'il tenait sérieusement à la constituante italienne. Léopold répondit affirmativement. « Votre Altesse a-t-elle bien pensé, dit alors Guerrazzi, qu'elle court le risque d'y perdre sa couronne? — J'y ai pensé, dit le grand-duc; mais comme je n'ai pas démérité de mon peuple, j'espère qu'il me sera fidèle. » Après quelques instants de silence, le ministre reprit : « Si Votre Altesse vient à se repentir de sa résolution, elle n'aura qu'à me le faire savoir, je lui fournirai l'occasion de renvoyer honorablement son ministère. » A partir de ce jour, le prince témoigna une certaine confiance à Guerrazzi, tandis qu'il continua de n'avoir avec Montanelli que des rapports officiels. Il avait com-

pris que le théoricien se montrerait inflexible, mais qu'il serait avec l'homme pratique des accommodements.

Cependant des élections nouvelles avaient eu lieu, non sans quelque tumulte. Le ministère fit preuve, à cette occasion, d'une grande honnêteté politique. Les principaux membres du cabinet se transportèrent de leur personne sur les points où l'on signalait de l'agitation. Non-seulement ils parvinrent à calmer les esprits, mais ils firent recommencer les élections aux lieux où elles avaient été troublées, et favorisèrent ainsi, en plus d'un endroit, la nomination de candidats que les démocrates voulaient exclure. L'ouverture des chambres eut lieu le 10 janvier 1849. Quelques jours après, Montanelli présenta à la signature du grand-duc le décret qui appelait tous les citoyens à nommer 37 représentants à la constituante convoquée à Rome. Le prince hésitait; lord Hamilton, frère du chargé d'affaires anglais, le décida. Les chambres furent unanimes en faveur du projet; personne ne parla contre, malgré les vives critiques qu'a fait entendre depuis le parti modéré.

Mais le grand-duc n'avait donné son adhésion qu'à contre-cœur. Il craignait les tendances de son ministère, et, en envoyant sa famille résider à Sienne, lorsqu'il avait consenti à le former, il avait bien laissé entendre quels étaient ses véritables

sentiments. Son entourage était plus hostile encore. Un matin, Florence apprend que Léopold II est parti secrètement et s'est retiré à Sienne, qu'on appelle déjà la capitale de la Vendée toscane. Effectivement, des manifestations y eurent lieu aussitôt en faveur du prince fugitif et contre la constituante de Montanelli, comme on l'appelait. Mais Sienne n'était pas tout à fait une Vendée. Elle contenait de nombreux démocrates qui organisèrent des démonstrations contraires. On en vint aux mains, on tira les couteaux, les stylets, et le sang coula sous les yeux mêmes du grand-duc. C'était le 30 janvier 1849. Le corps diplomatique, à la réserve des ministres de France et d'Angleterre, se hâta de le rejoindre, et le maréchal Radetzky lui écrivait qu'après avoir soumis les Piémontais, il accourrait aussitôt mettre ses sujets à la raison.

Le ministère était fort embarrassé. Interpellé par les chambres, il envoya le gonfalonier Peruzzi auprès du grand-duc, pour le prier de revenir sur-le-champ à Florence ou de prendre d'autres conseillers. Léopold répondit qu'étant malade, il ne pouvait parler encore de son retour, mais qu'il priait ses ministres de ne pas abandonner la conduite des affaires. Il exprima même de vive voix le désir d'avoir l'un d'eux auprès de lui.

Montanelli partit aussitôt pour Sienne. Il trouva le grand-duc au lit, la tête enveloppée, parlant peu,

à voix basse, et comme accablé par la fièvre. Mais le lendemain matin (7 février), ce prince était déjà debout et de fort bonne humeur. « Je me sens tout autre qu'hier, dit-il à son ministre. J'ai passé une bonne nuit, je vais manger un morceau, puis j'irai prendre l'air. — Puisqu'il en est ainsi, lui répondit Montanelli, nous pourrons, je l'espère, retourner demain à Florence. » Et il pria Léopold de jeter les yeux sur le projet de loi relatif aux élections pour la constituante italienne. Le prince s'excusa sur sa maladie, et, changeant de conversation, félicita son ministre de n'être pas allé au cercle et d'avoir empêché les démocrates de lui donner une sérénade. En le quittant, il lui serra la main.... Le soir, Montanelli reçut deux lettres de lui. Dans l'une, le prince recommandait ses amis, qu'il disait ignorants de ses desseins; dans l'autre, il avouait qu'il avait craint que la constituante italienne ne tombât avant peu sous le coup des excommunications récemment prononcées par le pape; qu'il avait voulu s'en informer auprès du Saint-Père; que la réponse de Gaëte ne lui avait laissé aucun doute, et que plutôt que de précipiter ses bons sujets dans les voies de l'enfer, il préférait se retirer. Mais il ne disait pas où, il ne nommait point de nouveaux ministres. Ainsi il mettait son *veto* sur une loi qu'il avait approuvée; il permettait au pape de s'ingérer dans ses affaires, il obéissait à ses décrets. On

voit que les ministres libéraux n'étaient pas seuls à commettre des fautes.

Informés de ce qui se passait, les Florentins s'assemblent tumultueusement et proclament sur la place publique la déchéance du grand-duc. Pendant ce temps, les ministres consultaient les chambres sur ce qu'il y avait à faire. Montanelli lisait à la tribune la lettre du prince, lorsqu'un délégué de la multitude apporte le décret rendu par elle. Ce coup d'audace intimide et met en fuite la plupart des députés. Le président Vanni se couvre et les suit. C'en était fait des institutions et du gouvernement, si Guerrazzi n'eût jeté avec beaucoup de sang-froid le messager à la porte, tandis que Montanelli ramenait le président à son fauteuil, et avec lui les fugitifs.

La séance est reprise; MM. Ricasoli, Gino Capponi parlent en dignes citoyens, et la chambre nomme, conformément au décret populaire, un gouvernement provisoire composé des trois principaux ministres, Montanelli, Guerrazzi, Mazzoni. Chacun d'eux devait présider à son tour. Pour lever toute équivoque sur la situation, Guerrazzi s'empresse de déclarer que les triumvirs entendent gouverner au nom du peuple et nullement au nom du prince. « Il a trompé toutes mes espérances, ajouta le fougueux Livournais. J'avais cru que le principe monarchique et la liberté n'étaient pas incompati-

bles. Je reconnais maintenant mon erreur. » Il ne tarda pas cependant, comme les événements le feront voir, à reprendre ses illusions. Le sénat dissimula son mécontentement, de peur de livrer le pays à l'anarchie, et, forts de l'assentiment apparent des élus de la nation, les triumvirs laissèrent sans réponse une protestation du grand-duc. Leur projet était de ne pas se prononcer jusqu'à la convocation d'une assemblée unique, composée de cent vingt représentants nommés au suffrage universel et direct, et destinée à remplacer le sénat et le conseil des députés.

Au fond, c'était la république, moins le mot, et cette situation nouvelle allait diviser profondément le parti national, au moment où l'union était si nécessaire. Les opinions extrêmes s'enhardirent; le parti rétrograde souleva les paysans et les soldats déserteurs. A la porte San-Frediano de Florence, à Empoli, il fallut l'intervention de la force armée. D'autre part, des démocrates inconsidérés provoquaient une expédition populaire à Santo-Stefano pour s'emparer du grand-duc, et le gouvernement laissait faire cette autre expédition de Rambouillet, qui donna au prince un trop légitime prétexte de s'embarquer pour Gaëte. Les miliciens de mauvaise volonté profitèrent du changement politique qui venait de s'opérer pour demander séditieusement qu'on les renvoyât dans leurs foyers. Le général

Laugier, qui était à la frontière avec deux mille soldats, se prononce pour le prince fugitif et commence la guerre civile. Grande rumeur aussitôt dans Florence. Le peuple, accouru sur la place, offre un banquet aux volontaires qui venaient défendre l'indépendance et la liberté de l'État; il coiffe du bonnet rouge la statue de Ferruccio, le grand citoyen. Mazzini venait d'arriver. Présent au banquet, il engage les Florentins à s'unir avec Rome. Un plébiscite est rédigé qui nomme un comité de défense composé de Guerrazzi, Montanelli et Zanetti commandant de la garde nationale, et prononce la déchéance définitive du grand-duc.

Ce plébiscite fut présenté au gouvernement, qui faillit le sanctionner, en ce qui concerne du moins la proclamation de la république. Mais Guerrazzi voulait l'ajournement. Il fit triompher habilement son opinion, en ayant l'air de l'abandonner. « Eh bien! citoyens, dit-il, puisque vous voulez la république à tout prix, la république soit; à condition, cependant, que vous m'ameniez demain deux mille jeunes Florentins armés et disposés à combattre pour elle. — Vous en aurez dix mille! s'écrient les hableurs populaires. — C'est assez de deux mille, reprit Guerrazzi; mais qu'ils viennent! » De fait, personne ne vint. Si les démonstrations continuèrent, personne n'osa plus souffler mot de la république.

Vainqueur sur ce point, Guerrazzi dut faire des

concessions à l'opinion de son collègue Montanelli, relativement à la constituante. L'assemblée romaine ayant invité les Toscans à imiter Rome et à s'associer à ses destinées, il fut décidé que le jour fixé pour les élections à l'assemblée toscane, on élirait aussi des représentants à la constituante italienne. Il eût été sage peut-être de ne pas faire double emploi et de se borner à ces dernières élections; mais Montanelli n'avait plus une foi aussi robuste dans l'avenir de ses plans; Guerrazzi lui prédisait chaque jour les malheurs qui allaient fondre sur Rome, et tenait à laisser à la Toscane son action propre pour sauver du moins la liberté.

Malheureusement la divergence d'opinion des deux principaux triumvirs se trahissait par des mesures incohérentes, contradictoires, suivant que l'un ou l'autre était forcé de courir aux frontières pour les défendre contre les ennemis extérieurs ou l'insubordination des soldats. On profitait de l'absence de Montanelli pour dénaturer ses combinaisons. Une autre fois, Guerrazzi et le général d'Apice marchaient contre Laugier, qui se vit abandonné des siens sans avoir tiré un seul coup de fusil; Montanelli était au lit malade; les mécontents profitent de cette fâcheuse coïncidence pour essayer d'un soulèvement. Le 21 février 1849, des feux s'allument sur les collines qui environnent Florence, des coups de fusil retentissent aux portes de la ville. Partout le son des

cloches et du tambour. La garde nationale s'arme, la foule accourt, mais sans ordre, sans direction, sans savoir quel est l'ennemi qu'il faut combattre. A cette nouvelle, Montanelli saute du lit, court au palais, et, du haut de la balustrade, pâle, amaigri, il rassure le peuple florentin de sa voix dont l'ardeur patriotique et l'émotion doublaient la puissance; il dit tout ce que le gouvernement a fait pour protéger le nouvel ordre de choses contre une surprise. La confiance se ranime alors, et les paysans, découragés, se débandent et s'enfuient, ou se rendent prisonniers.

Cependant la généreuse imprudence de Charles-Albert, qui venait de dénoncer l'armistice, força Montanelli de surseoir à l'exécution de ses plans, et de ne plus songer qu'à défendre, sur la frontière du Piémont, la nationalité menacée. Ordonner aussitôt un prêt forcé, créer des bandes alpestres, hâter la formation d'une légion de quatre mille Français, mobiliser une partie de la garde civique, proposer une union militaire à la république romaine, en attendant qu'on pût revenir sur le projet d'union politique, telles furent les mesures prises d'urgence par les triumvirs; mais tout cela demandait du temps, et l'Autriche était pressée d'en finir. Le 25 mars, l'assemblée nouvelle ouvrait ses séances; le 28, arrivait à Florence l'annonce du désastre de Novare, le Waterloo de l'Italie. Dès lors toute

mesure révolutionnaire devenait un crime : on eût infailliblement appelé les Autrichiens. Les adversaires du gouvernement, forts de son impuissance, l'accusèrent du malheur public, et il ne resta plus aux triumvirs qu'à résigner leurs pouvoirs entre les mains de l'assemblée. Quelques membres proposèrent aussitôt de les remettre tous à Guerrazzi. En appuyant cette motion, Montanelli la fit passer, malgré les républicains ses amis qui auraient voulu l'investir lui-même de la dictature ; puis, comme quelques personnes semblaient voir en lui le chef naturel de l'opposition, il prit le parti de s'éloigner, et accepta la mission de représenter la Toscane à Paris.

III

Embarras de Guerrazzi. — Tendance des esprits. — Émeute des Livournais à Florence (11 avril). — La municipalité s'empare du pouvoir. — Attitude de Guerrazzi. — Soulèvement contre lui. — La commission de gouvernement le jette en prison. — Illusions et actes de la commission. — Ses délégués à Gaëte. — M. Serristori nommé lieutenant général par le grand-duc. — Entrée des Autrichiens à Florence (5 mai). — Abolition du statut. — Condamnation des anciens ministres. — État actuel de la Toscane.

Resté seul au pouvoir exécutif, Guerrazzi se vit aussitôt exhorté de toutes parts à proclamer la république et à réunir la Toscane à Rome. Dans

une si extrême détresse, le système de Montanelli parut à ceux qui ne voulaient pas rappeler le grand-duc, une dernière planche de salut. Mais le dictateur sentait bien que son pouvoir était plus apparent que réel; aussi recula-t-il devant une décision que la majorité, monarchique ou imbue de préjugés provinciaux, n'aurait pas sanctionnée; il se borna donc à renvoyer les députés recueillir les vœux de leurs commettants. C'était un moyen de gagner quelques jours et d'attendre les événements : l'opinion publique les devança. Une crainte unique préoccupait les Toscans, la crainte des Autrichiens. Pour les empêcher de mettre le pied sur le territoire, tout moyen eût semblé bon; on n'en trouva pas d'autre que de rappeler spontanément le grand-duc, et d'ôter par là tout prétexte à l'intervention. Une fois que cette pensée de quelques-uns, rapidement propagée, fut devenue celle de la foule, l'occasion de renverser le nouveau gouvernement ne tarda pas à se présenter.

Le 11 avril, des volontaires livournais qui se trouvaient à Florence, ayant commis quelques excès (ils insultaient les femmes, ils ne payaient pas leur écot à l'auberge, etc.), la population se souleva contre eux, s'unit à la garde nationale et les réduisit facilement. Cette répression, pour être aisée, n'en fut pas moins cruelle. Il y eut dix-neuf morts et bon nombre de blessés. Guerrazzi se porta par-

tout de sa personne. Les uns lui jetaient des pierres dont il fut atteint en pleine poitrine. D'autres lui disaient : « Nous n'avons rien contre vous, mais renvoyez les Livournais. » Il dut se conformer au vœu public. Le lendemain matin, les paysans, armés, pour la plupart, d'instruments de labour, arrivent en ville par petites bandes, s'unissent à la populace florentine et crient : Vive Léopold II ! pendant que les chefs constitutionnels, réunis au palais Riccardi, envoyaient Serristori à Gaëte et poussaient au mouvement. En vain le tambour battit le rappel. Des démocrates, les uns étaient aux frontières, d'autres ne tenaient pas à défendre Guerrazzi et une dictature établie malgré eux ; ceux-ci pensaient qu'après Novare tout était fini, ceux-là avaient peur.

En l'absence des députés, qui étaient presque tous dans leurs provinces, le conseil municipal de Florence déclara qu'il prenait les rênes du gouvernement; et pour que ce coup d'État fût plus généralement approuvé, il s'adjoignit quelques-uns des principaux citoyens du parti modéré, entre autres MM. Gino Capponi, Ricasoli, Serristori, et, malgré les protestations du petit nombre de députés présents à Florence, il se transforma en une commission de gouvernement et déclara que la nouvelle commission dirigerait provisoirement les affaires publiques au nom du grand-duc.

Dans ces graves circonstances, Guerrazzi, qui

avait sans doute compris l'impossibilité de tenir plus longtemps, ne joua guère qu'un rôle de médiateur. D'abord il empêcha les députés de faire arrêter les délégués de la commission qui étaient venus lui communiquer la résolution qu'ils venaient de prendre; puis, se tournant de l'autre côté, il conseilla aux constitutionnels de ne rien faire sans l'assentiment de l'assemblée, afin de ne pas paraître imposer l'opinion de Florence à la Toscane pour le régime constitutionnel, faute qu'ils avaient précisément voulu empêcher pour la république. Les démocrates l'écoutèrent, parce qu'ils sentirent leur impuissance; les modérés, se croyant plus forts, ne voulurent pas même reconnaître la légalité des actes antérieurs de l'assemblée qui allait se retirer devant eux. Ils donnèrent au dictateur l'ordre d'évacuer immédiatement le Palais-Vieux, siége ordinaire du gouvernement, où la commission entendait se transporter.

Guerrazzi eut l'imprudence de différer son départ, et cette même foule qui le saluait au passage, quelques jours auparavant, de ses plus vives acclamations, n'eut pas de honte de s'ameuter contre un homme tombé et dont le pouvoir avait trop peu duré pour qu'on pût élever contre lui des accusations sérieuses. Les paysans accourus brisaient tout ce qui était aux trois couleurs, mutilaient la statue de Ferruccio, le dernier des Italiens, criaient : « Vive

l'Autriche! » et, sous les fenêtres de Guerrazzi : « Mort au voleur! » Ils croyaient que le dictateur allait emporter deux millions, tandis que la municipalité se voyait obligée de lui payer son voyage jusqu'à Livourne où l'on comptait l'envoyer pour calmer les insurgés. Elle eut à peine assez d'autorité pour protéger sa personne; elle n'osa pas refuser aux émeutiers l'accès de la chambre où il s'était retiré; elle ne crut pas pouvoir sans danger le faire sortir de Florence, et, pour éviter des violences plus graves, elle le fit enfermer dans une prison d'où il n'est sorti que plus de trois ans après, pour comparaître devant les juges chargés de prononcer contre lui. La conduite de la commission à son égard a été vivement blâmée, et toutes les apologies qu'on en a essayées ne la disculpent qu'à moitié. Qu'elle ait enfermé l'ex-dictateur, soit; mais qu'elle n'ait pas trouvé les moyens de le sauver, c'est ce que la conscience publique refuse d'admettre et ce que la commission aurait pourtant le plus besoin de prouver pour son honneur.

Quoi qu'il en soit, la partie la plus facile de la tâche qu'elle s'était imposée se trouvait accomplie : elle avait pris possession du pouvoir sans effusion de sang. Dans quel esprit allait-elle gouverner et jusqu'où s'étendaient les espérances de son patriotisme? Elle voulait que le grand-duc revînt dans ses États, rappelé par la volonté natio-

nale, et non ramené par les baïonnettes étrangères; elle comptait que, par reconnaissance pour cet honneur unique d'une restauration spontanée et populaire, le grand-duc maintiendrait les institutions constitutionnelles qu'il avait jurées, et préserverait le pays d'une invasion. Pour ôter tout prétexte à une réaction absolutiste, elle supprima toutes les institutions démocratiques qui ne semblaient pas compatibles avec une monarchie constitutionnelle; elle alla même jusqu'à désarmer le pays et à implorer le secours des Français contre Livourne. Ce fut sa plus grande faute. Comment des hommes éclairés ne comprirent-ils pas qu'en l'absence de toute force nationale, le grand-duc, s'appuyant sur un tel précédent, appellerait les Autrichiens, ou les accueillerait du moins quand ils viendraient le protéger contre l'éventualité d'une émeute? Or, les Autrichiens à Florence, c'en était fait des institutions constitutionnelles.

Mais la commission avait besoin, pour justifier sa conduite, de croire à la réalisation possible de ses désirs. Elle envoya des délégués à Gaëte auprès du grand-duc. Dans son adresse, elle exprimait très-catégoriquement le vœu de conserver la constitution libérale. Le prince fit très-longtemps attendre une lettre banale de remercîments qui ne contenait aucune réponse à ce vœu. Enfin, le 1er mai, il chargea M. Serristori de gouverner

jusqu'à son retour, et prononça la dissolution de la commission. Cette fois, il parla du statut comme d'un bienfait dont il avait été mal récompensé. Ce reproche était de sinistre augure. Mais, s'attachant aux moindres semblants d'espérance, le parti qui avait renversé Guerrazzi voulut voir dans le choix de M. Serristori, ancien ministre constitutionnel, une preuve que le grand-duc ne nourrissait pas de desseins hostiles à la liberté.

Malheureusement cette illusion ne fut pas de longue durée. Le 5 mai, dix-huit mille Autrichiens entraient en Toscane. La proclamation du général d'Aspre, leur chef, passait sous silence le mouvement monarchique du 12 avril, et ne faisait mention que des droits méconnus du souverain. D'Aspre disait bien haut, pour se couvrir, qu'il opérerait d'accord avec M. Serristori, et celui-ci lui infligeait un cruel démenti en déclarant qu'il n'était pour rien dans tout ce qui se faisait. De son côté, la commission de gouvernement protestait de la pureté de ses intentions, et ajoutait que si les événements du 12 avril devaient aboutir au malheureux baptême d'une invasion étrangère, il aurait mieux valu qu'ils ne fussent point arrivés. Or, la volonté de Léopold ne fut pas un instant douteuse. Le 29 avril, le prince Schwartzemberg, premier ministre à Vienne, écrivait à l'ambassadeur au-

trichien à Londres, qu'il n'avait fait, en Toscane, qu'adhérer aux demandes réitérées du grand-duc et du pape.

Quoique rappelé par ses sujets, Léopold attendit, pour rentrer dans ses États, qu'ils fussent occupés militairement, et que Livourne, la dernière debout, fût enfin soumise. Loin de conserver à son peuple des institutions qui, du reste, ne pouvaient fleurir à l'ombre des baïonnettes étrangères, il supprima les trois couleurs, au nom du statut, et bientôt le statut, au nom de l'Italie. Son retour fut signalé par d'impolitiques rigueurs, telles que le procès de ses anciens ministres révolutionnaires. Guerrazzi, Montanelli, Mazzoni, Romanelli furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité; puis, par commutation, à un exil perpétuel, qu'ils subissent avec dignité, Guerrazzi en Corse ou à Marseille, Montanelli à Paris, s'abstenant, avec une modération rare, de pousser l'Italie à des luttes dont le résultat pourrait être de leur rendre une patrie, mais auxquelles l'éloignement ne leur permettrait pas de prendre part. Fermes d'ailleurs dans leurs opinions, ils attendent. C'est de Montanelli qu'est cette phrase : « La révolution est comme la mer : beaucoup l'aiment du rivage et se complaisent à en exalter l'orageuse sublimité; mais à peine embarqués, ils manquent de cœur, ils crient terre et maudissent l'onde agitée. Quant

à moi, je ne suis pas de ceux qu'a vaincus le mal de mer de la révolution. »

A Florence, le pouvoir ne pouvait que passer aux mains de ceux en qui se personnifiait, aux yeux des Toscans, le système de la résistance. M. Baldasseroni, rentré au ministère en qualité de président du conseil, mit tous ses soins à renouer les traditions. Si les Autrichiens ont évacué la Toscane, c'est par des raisons indépendantes de la volonté du grand-duc et de son ministre; s'il y a dans ce pays quelques hommes odieux de moins, il n'y a pas plus de liberté. Florence persécute les protestants, s'occupe de passer avec Rome un concordat pareil à celui de l'Autriche, expulse les sujets sardes, et remet en question les lois léopoldines, un bienfait du XVIIIe siècle. Indice curieux de la situation! L'unique adversaire officiel du concordat, l'unique défenseur des lois léopoldines parmi les dépositaires du pouvoir, c'est l'ennemi des libertés sardes, le persécuteur des protestants, M. Baldasseroni.

CHARLES POERIO

ET

LE ROYAUME DE NAPLES

CHARLES POERIO

ET

LE ROYAUME DE NAPLES.

I

La famille Poerio. — Naples sous François. — Viglia. — Delcarretto. — Expédition contre Tripoli (1830.) — Règne de Ferdinand. — Folies de ce prince. — Mauvaise administration. — Les brigands. — L'armée. — Émeute à Messine et à Reggio (1er septembre 1847). — Manifestation populaire (14 décembre). — Répression violente. — Premières concessions (18 janvier 1848). — Exigences des Napolitains. — Nouvelles manifestations (27 janvier). — La cour recule. — Exil de Delcarretto. — Ministère Sarracapriola. — Bozzelli. — Promulgation du statut (10 février).

Le nom de Charles Poerio, inscrit en tête de ces pages, témoigne d'une grande disette d'hommes dans la partie continentale du royaume des Deux-Siciles. Ce n'est pas que Poerio ne soit un homme distingué; mais il est loin d'avoir exercé sur son

pays une influence semblable à celle de Gioberti en Piémont, de Manin à Venise, de Montanelli en Toscane, de Mazzini à Rome et partout. Pendant la révolution, on ne le trouve qu'au second plan, depuis il languit dans les cachots. Et cependant il est si bien la plus éminente incarnation du parti national en ce beau pays, que, dans une de ces lettres par lesquelles Manin essaye de donner aux efforts divers des Italiens un but unique, Poerio est présenté comme le président du conseil naturel et nécessaire dans le futur ministère constitutionnel du roi Ferdinand. D'autres écrivains se répandent sur son compte en éloges si exagérés qu'on doit s'abstenir de les reproduire.

D'où vient donc cette popularité extrême d'un homme que sa destinée n'a encore placé au premier rang que dans les prisons? Il est possible que cette captivité injuste, cruelle et prolongée soit pour beaucoup dans l'attendrissement et l'amour des Napolitains pour leur cher Poerio; mais la véritable raison, c'est sans doute que ce nom n'éveille pas seulement en leur esprit le souvenir d'un homme, mais aussi celui d'une famille, et, si l'on peut dire, d'une légion. Le père de Charles Poerio avait été le plus célèbre avocat de Naples et procureur général à la cour de cassation; il connut en 1815 et en 1821 les douleurs de l'exil; son oncle Raphaël combattit dans les

rangs de l'armée sarde; son cousin Henri fut blessé dans la guerre d'indépendance, en 1848; son frère Alexandre, un des meilleurs poëtes italiens de ce temps-ci, savant philologue qui connaissait toutes les langues de l'Europe et le sanscrit même, fit partie, en qualité de volontaire, de l'armée que le général Pepe conduisait vers la haute Italie; avec lui il franchit le Pô, tandis que l'armée rétrogradait, obéissant à l'ordre de Ferdinand; il s'associait aux défenseurs de Venise, et mourait à Mestre, en combattant les Autrichiens. Charles Poerio, enfin, exilé, jeté trois fois en prison, par mesure de police, mais relâché, faute de preuves, et souffrant enfin, depuis 1848, les tortures de la captivité, qui ont épuisé sa santé et le rendent pensionnaire habituel de l'hôpital des forçats, voilà cette famille de martyrs que Naples honore et vénère dans le dernier survivant.

« Naples, a dit un Napolitain, est un paradis terrestre gouverné par des diables. » Pour souscrire sans réserve à cette dure sentence, il n'y aurait qu'à définir les diables dont il s'agit. Diables, sinon de la pire espèce, du moins de la plus infime, cruels et voleurs, lâches et bas, tyrans avec les sujets, serviles avec les maîtres, mais toujours pour dominer : *omnia serviliter pro dominatione.* Le roi François, qui régnait à Naples du temps de la restauration, n'est pas, on l'a déjà remarqué, sans

quelque ressemblance avec Claude, l'empereur romain. Comme lui, il se laissa gouverner; comme lui, il supporta la honte des débauches auxquelles sa famille se livrait dans son palais, et les insolences de ses serviteurs. Son ministre Medici, son barbier Viglia, la femme de chambre de la reine Isabelle, Catherine de Simone, gouvernaient l'État et vendaient publiquement les faveurs royales. Le ministre des finances, Caropreso, avait dû, pour obtenir sa nomination, payer à Viglia trente mille ducats.

Viglia ne savait ni lire ni écrire. C'était une des qualités requises par les règlements de la cour de Naples, pour la charge qu'il occupait, afin que les secrets du palais fussent moins exposés aux indiscrétions. Mais cette ignorance ne l'empêchait pas d'être un fort habile homme. Lorsque François donna sa jeune fille, Marie-Christine, mère de la reine actuelle d'Espagne, en mariage au vieux Ferdinand VII, Viglia fut chargé d'acheter des joyaux en grand nombre, que le roi se proposait de distribuer lui-même à la cour de Madrid, où il avait accompagné la belle fiancée. Les joyaux furent achetés et donnés. Ils étaient faux, et le roi de Naples passa pour complice de son valet de chambre. Cette humiliation aurait dû, ce semble, mettre un terme à la faveur de Viglia : Viglia ne fut point destitué; il resta en charge jusqu'à la mort de son maître.

L'odieux ne manquait pas à côté du grotesque. Il serait trop long de raconter, d'indiquer même les persécutions dont les libéraux furent victimes durant ce règne ; mais comment passer sous silence les exploits du fameux Delcarretto ! Le général marquis Delcarretto, commandant de la gendarmerie, était un ancien carbonaro, rentré en grâce parce qu'il avait prouvé, pièces en main, qu'il ne s'était introduit dans les ventes que pour les trahir. Chargé de réprimer la plus insignifiante des insurrections, il faisait un grand déploiement de forces, charlatanisme militaire qui laissait croire à de nombreux ennemis, et doublait, aux yeux du vulgaire, le mérite du triomphe. Il massacrait, brûlait tout, laissait les cadavres sans sépulture, fusillait sans jugement, rasait des communes avec défense de les relever. Il n'avait pas même l'excuse de la fureur qu'engendre l'action chez les âmes violentes : il avait en poche un décret royal qui autorisait par anticipation toutes ces horreurs. Puis, venait l'œuvre des commissions militaires ; après avoir tué sans jugement, on exécutait juridiquement ; les têtes des victimes étaient mises dans des cages de fer et promenées, exposées dans les villages, sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants. Cela s'appelait faire des exemples. C'étaient quelquefois des têtes de prêtres, car jamais la cour de Naples n'a subi complétement le joug du parti clérical ; ou plutôt

la haine du libéralisme l'a toujours emporté chez elle sur le respect du clergé.

On peut dire du moins que, sous ce règne, il n'y eut point de disparates : tout était en harmonie, l'extérieur répondait parfaitement à l'intérieur. En 1828, François avait envoyé une flotte brillante contre la régence de Tripoli qui infestait de ses corsaires les côtes du royaume. La flotte revint sans avoir tiré des barbares aucune vengeance. L'impunité accrut leur audace, et le chef d'escadre fut acquitté par le conseil de guerre, sous prétexte qu'il n'y avait pas de loi qui eût prévu le cas. Pour avoir la paix avec Tripoli, François compta de l'argent. Il mourut, en 1830, de la révolution de juillet.

On crut tout d'abord que le règne de son fils Ferdinand serait une réparation. Désireux de gouverner par lui-même, ce prince chassa les ministres du règne précédent et nettoya la cour. Viglia, malgré son importance, ne fut pas épargné. Il dut rentrer dans la vie privée, mais il y rentra riche. L'avarice du nouveau monarque parut un bienfait aux peuples qui avaient encore présentes à la mémoire les prodigalités folles de François. On s'applaudissait de le voir donner ses soins à la réorganisation de l'armée, qui avait été jusque-là une dépense plutôt qu'une force.

Il fallut bientôt renoncer aux espérances qui naissent si facilement dans le cœur des hommes à

chaque avénement. Le gendarme Delcarretto était nommé ministre de la police et jouissait de toute la confiance de son maître. Il devint bientôt assez puissant pour faire nommer son fils, *âgé de dix ans*, trésorier de la caisse d'escompte, avec 500 ducats de traitement *par mois*. Un confesseur, Mgr Cocle, archevêque de Patras, exerça bientôt au palais une influence non moins grande que celle du valet de chambre Viglia sous le règne précédent. Bientôt l'on vit le roi tomber dans les puérilités les plus singulières. Il faisait enfermer à l'abri de tous les regards les tableaux qui représentaient des nudités et la Vénus de Praxitèle; il réglait lui-même la longueur des jupes des danseuses et ordonnait que leurs maillots seraient verts, pour exciter moins les jeunes imaginations, sans s'apercevoir que, dans les loges, les dames continuaient d'étaler leurs charmes sans maillots d'aucune couleur. Il ordonnait l'expulsion des filles publiques et souffrait que la police leur vendît des permis de séjour. Ami zélé des jésuites, il accordait à saint Ignace de Loyola les honneurs militaires et la paye de maréchal de camp, que les bons pères empochaient. On cite enfin de lui un acte de rigueur qui achève de le peindre. Il vivait en mésintelligence avec son frère cadet, le prince de Capoue. Pour échapper à ses mauvais traitements, le prince de Capoue s'enfuit du royaume avec une jeune Irlandaise qu'il voulait

épouser. Ferdinand, furieux, s'empresse aussitôt de rendre un décret par lequel il était défendu à tout membre de la famille royale de sortir de l'État sans sa permission expresse, ou de se marier sans son consentement. Puis, donnant à cet acte un effet rétroactif, il poursuivit son frère de toutes ses rigueurs. Depuis bien des années il n'a point oublié ses rancunes, et le prince de Capoue vit encore aujourd'hui dans la disgrâce, à Paris.

Était-ce Delcarretto ou Mgr Cocle qui exerçait sur l'esprit du roi le plus d'influence? Cela était un mystère et pour eux-mêmes et pour tous. Delcarretto faisait la cour à Mgr Cocle, et Mgr Cocle à Delcarretto. Ils se détestaient réciproquement, mais faisaient cause commune pour le plus grand bien de l'État. Outre sa liste civile, le roi prenait pour lui l'excédant des recettes; le meilleur moyen de lui plaire, pour les ministres, c'était donc de lui offrir le plus gros excédant possible. Aussi, lésinait-on sur toutes choses. La mauvaise administration était cause que, dans ce beau royaume de Naples, le jardin de l'Europe, trois hommes sur quatre étaient réduits à la misère. A l'hospice des enfants trouvés il mourait quatre-vingt-dix enfants sur cent. Naples avait le bonheur d'être régie par le code Napoléon; l'ordre judiciaire et l'administration civile y étaient calqués sur les institutions françaises; le système hypothécaire était, en général, réputé préférable à ce-

lui de la France même; l'instruction primaire était réglée par de bonnes lois; mais l'arbitraire gâtait tout. La déposition des gendarmes faisait foi jusqu'à preuve contraire, ainsi que les assertions du magistrat, en sorte que ce n'était plus à eux d'établir la culpabilité, mais à l'accusé de prouver son innocence. Et voilà comment il est facile de dénaturer profondément, sans toucher à la lettre, l'esprit des meilleures institutions. La seule garantie qui restât aux Napolitains, c'était la publicité des débats. Or, par une simple ordonnance de police, Ferdinand rétablissait le supplice des verges, auquel une commission de trois personnes condamnait sans procès, sans témoins, sans défense, sans appel, et la sentence était immédiatement exécutée dans les lieux les plus fréquentés.

Malgré tant de rigueurs, jamais le crime ne fut plus florissant, ni plus assuré de l'impunité, sur cette terre de brigandage. Il existait un fameux brigand calabrais, nommé Joseph Talarico. Pour avoir voulu venger l'honneur de sa sœur, il s'était vu obligé de quitter les ordres où il était engagé, et d'abandonner la vie régulière. S'identifiant avec sa nouvelle situation, il était devenu le plus rusé coquin du royaume. Tous les gendarmes, tous les agents dont pouvait disposer la police furent si bien et si longtemps dépistés par lui, qu'il fallut que Delcarretto lui-même entrât en campagne et, de

guerre lasse, s'abouchât avec lui. On lui accorda sa grâce, dix-huit duçats de pension par mois, douze pour chacun de ses compagnons et pour tous le libre séjour de l'île de Lipari.

Le reste à l'avenant. Les lois sur l'instruction tombaient en désuétude, et tout ce qui pouvait contribuer à la répandre était l'objet de la plus rigoureuse surveillance. Les livres étrangers ne pénétraient qu'à bon escient dans le royaume, c'est-à-dire presque jamais. Le commerce, l'industrie, tous les progrès, de quelque nature qu'ils fussent, intellectuels ou matériels, étaient entravés de toute façon. N'a-t-on pas vu le roi Ferdinand s'opposer à ce que ses sujets concourussent à l'exposition universelle de Paris?

L'armée seule prospéra sous ce règne étrange. Ferdinand la gouvernait lui-même; il était le véritable ministre de la guerre. Il soumettait ses soldats et surtout ses officiers à une discipline rigoureuse. Conséquent avec lui-même, et n'exigeant d'eux que la plus aveugle obéissance, il ne voulait pas qu'ils fussent instruits. Il caressait, tutoyait le simple soldat puis, par une bizarrerie propre à détruire toute discipline, il lui donnait raison contre ses supérieurs en présence de ceux-ci, qu'il injuriait, qu'il souffletait publiquement. Le lendemain il autorisait ces généraux, si mal traités la veille, à faire le commerce, à trafiquer de toute manière, et il les proté-

geait contre leurs créanciers dans leurs faillites. C'est ce qu'il fit en particulier pour sa plus illustre épée, le général Filangieri, fils du célèbre écrivain de ce nom.

Voici comment Charles Poerio, dans un mémoire inédit qu'il adressait à lord Palmerston avant 1848, résume le système du gouvernement napolitain. Les détails qui précèdent étaient nécessaires pour que ses expressions ne parussent pas exagérées : « La réaction, devenue gouvernement, s'organisa comme une secte; elle démonta toute la machine sociale, s'empara de tous les emplois, réduisit la nation à l'ilotisme, abrutit le peuple en le maintenant obstinément dans l'ignorance et en fomentant la superstition; elle l'épouvanta par les supplices, elle l'épuisa, l'appauvrit par les extorsions; s'appuyant uniquement sur la force brutale, elle appliqua avec une impassible perversité l'atroce principe que la superstition et la misère des sujets sont les plus fermes colonnes du trône, et elle fonda sa puissance sur l'oppression de tous. »

Faut-il s'étonner que de 1821 à 1847 il n'y ait pas eu d'année où quelque province ne se soit partiellement insurgée? Ce fut bien pis lorsque l'agitation nationale eut conduit le pape et le grand-duc de Toscane à faire des concessions à leurs sujets. Cette nouvelle fit trembler Ferdinand sur son trône. Il s'empressa de faire écrire dans ses journaux que

Naples possédait déjà tous les avantages récemment concédés ailleurs; et cela était vrai, tant qu'il ne fut question que de réformes administratives ; mais il ne pouvait donner le change aux Napolitains et leur faire oublier que le bon plaisir détruisait tout l'effet des meilleures institutions. Le 1er septembre 1847, un mouvement en quelque sorte préparatoire avait lieu simultanément à Messine et à Reggio. Rien de plus mal combiné ni de plus imprudent. Les chefs libéraux de Naples et de Palerme avaient écrit de ne pas se hâter, qu'on n'était pas prêt. Ces tentatives furent donc facilement réprimées ; mais le châtiment n'en fut pas moins sévère : il y eut pour Reggio 47 condamnations à mort, commuées, il est vrai, en nombreuses années de galères. On arrêta jusqu'à Naples les hommes les plus considérables qui n'en étaient pas sortis, Charles Poerio, Trinchera, Mariano d'Ayala, plus tard ministre de la guerre à Florence, sous le ministère Montanelli. D'éclatantes récompenses furent accordées aux vainqueurs de l'émeute.

Mais quand une révolution est mûre, tout lui sert, rien ne l'arrête. Les journaux de Rome et de Florence, devenus libres, racontaient fort au long et avec commentaires les prévarications du ministre Santangelo, chargé à Naples du portefeuille de l'intérieur. Le scandale fut si grand que le roi se crut obligé de destituer un serviteur qu'il aimait. La

joie publique éclate aussitôt; les Napolitains se livrent sans malice à ces démonstrations qui sont dans leur caractère. Les cris de Vive le roi! retentissent, proférés d'abord par quelques hommes politiques qui voulaient engager Ferdinand dans une voie nouvelle en lui faisant goûter les douceurs de la popularité, répétés ensuite par la foule machinalement et sans but. Mais à Naples rien ne se fait comme ailleurs. Pour répondre à l'allégresse publique si modestement manifestée, le roi fit emprisonner de nombreux citoyens, mettre le palais en état de défense, et prohiber par une proclamation de la police le cri de Vive le roi! comme pouvant amener des désordres.

Cette défense n'arrêta personne. Le 14 décembre, les événements avaient marché dans la Péninsule. Le soir, des cris de Vive le roi! éclatent de nouveau, mêlés cette fois de clameurs plus désagréables, plus séditieuses encore, celles-ci, par exemple : Vivent les réformes! Vive Pie IX! Vive l'Italie! Pour le coup, Ferdinand n'y tint plus. Les soldats reçurent l'ordre de dissiper la foule. Une lutte s'engage, le sang coule de part et d'autre, on parle de graves blessures, les arrestations recommencent. C'est en parlant de cette soirée que M. Thiers disait : « Un seul prince, le roi de Naples, quand son peuple se pressait autour de lui, lui a montré la pointe de son épée, et ce peuple s'est jeté dessus. » Le 25 du même mois, les ma-

nifestations se renouvellent; seulement, cette fois, les Napolitains dociles ne crient plus Vive le roi! mais Vive Palerme! Palerme avait osé demander la garde civique.

Quelques jours après, arrivèrent de bien autres nouvelles. Le 12 janvier 1848, Palerme s'était soulevée, et, à son exemple, la Sicile entière. Le découragement s'empare alors de la cour et de l'armée, tandis que les Napolitains sentent redoubler leur audace naissante. Décidé à ne pas renoncer à la Sicile, Ferdinand comprit qu'il avait besoin, pour le moment, de vivre en bonne intelligence avec ses sujets de la terre ferme, s'il ne voulait avoir tout le monde contre lui, et que le seul moyen de les mettre de son côté était d'entrer, comme les autres princes Italiens, dans la voie des concessions. Le 18 janvier, plusieurs décrets parurent, par lesquels la consulte d'État et les conseils provinciaux recevaient des attributions nouvelles, les droits de la censure étaient restreints, une amnistie était accordée. Quelques mois plus tôt on eût crié au miracle, Naples n'aurait pas eu assez de reconnaissance; mais les prétentions populaires augmentaient à mesure des événements. Ces réformes furent jugées insuffisantes. « N'obtiendrions-nous pas davantage, disait-on de toutes parts, si nous imitions les Siciliens? » Et des pétitions se signaient aussitôt pour demander un statut, et un comité secret se mettait

en rapport avec les insurgés de Messine et de Palerme. La gloire de ceux-ci, grandissant chaque jour, empêchait les Napolitains de dormir; l'armée, qui revenait vaincue de l'île, avait intérêt à exagérer les exploits et les forces des Siciliens pour diminuer sa propre honte. D'autre part, l'Autriche, non encore troublée par l'insurrection milanaise, avait voulu courir au secours du roi de Naples en danger; mais le cardinal Ferretti refusait aux Croates le passage à travers les États pontificaux, et disait avec une énergie soldatesque qu'il irait plutôt défendre lui-même la frontière au prix de son sang.

C'en était assez pour enhardir de plus en plus les Napolitains. Toutefois, soit timidité naturelle de caractère, soit crainte d'une répression sanglante et sans mesure, le mouvement n'eut point à Naples la spontanéité, l'énergie qu'il eut ailleurs. Le 27 janvier, on eut beau risquer une démonstration pacifique, les rues étaient pleines de soldats, l'artillerie prête, et le roi parlait déjà de sévir comme pour une rébellion en armes, s'il n'eût trouvé de la résistance dans ceux-là même sur lesquels il comptait pour infliger à ses sujets un rude châtiment. Le général Statella, gouverneur de Naples, lui fit entrevoir les plus graves dangers, et le général Ruberti, qui commandait le fort Saint-Elme et dont le dévouement à la dynastie n'était un secret pour personne, offrit sa démission plutôt que de tirer sur la ville sans mo-

tifs sérieux. Le général Filangieri lui-même s'unit à ses collègues pour conseiller à son maître de céder. Ferdinand, vaincu par tant d'instances, renonça pour le moment à ses projets. Un souvenir lui rendit la résignation facile : il se rappela qu'en 1820 le vieux roi Ferdinand, son aïeul, avait cédé aussi aux conseils du général Nunziante, mais que bientôt les événements lui avaient fourni l'occasion de revenir sur sa parole et de regagner le terrain perdu.

Pour entrer, en attendant, sans trop d'invraisemblance dans la voie nouvelle, il lui fallait faire retomber sur quelqu'un de ses instruments la responsabilité de tant d'actes odieux qui avaient signalé son règne. Delcarretto fut le bouc émissaire, la victime expiatoire. Chassé par l'influence de Filangieri, comme il avait fait lui-même chasser son prédécesseur Intonti, il fut jeté sur un bateau à vapeur, sans avoir eu le temps de prendre congé de sa famille, sans les honneurs dus à son rang, sans les égards dus à tout homme. Insulté sur son passage à Livourne, à Gênes, il alla cacher sa disgrâce et sa honte à Montpellier, d'où il revint plus tard dans le royaume, sous le déguisement d'un valet de chambre. Mgr Cocle le suivit de près dans l'exil.

Ces deux hommes partis, Ferdinand s'empressa de promettre une constitution. En vain les envoyés d'Autriche, de Russie et de Prusse l'engageaient à résister : « Il faut bien que je cède, répondit-il ; mes

généraux déclarent que la force armée ne suffirait pas à maintenir l'ordre dans mes provinces, ni même dans ma capitale. » Le peuple voulut recevoir de sa bouche l'assurance de ses bonnes intentions, et il dut se montrer au balcon de son palais. On remarqua que, pendant ce peu de jours, ses cheveux avaient blanchi. En rentrant, dit un historien, il fut pris d'un accès de son mal ordinaire, l'épilepsie.

Désormais, il était obligé de jouer au prince libéral. Il faisait des promenades dans la belle rue de Tolède, et y était salué de nombreuses, de sincères acclamations. Quelques personnes demandaient l'adoption de la cocarde tricolore : « Non, dit-il, cela pourrait faire croire à d'ambitieux desseins. Mieux vaut la cocarde rouge, c'est la couleur du cœur. » La cocarde rouge fut adoptée, et, en rentrant chez lui, il disait à quelques intimes : « Nous l'avons échappé belle! » Le même jour, il faisait bombarder Messine et formait à Naples un ministère libéral (29 janvier). A la tête de ce cabinet était le prince de Serra-Capriola, ancien ambassadeur à Paris. Un Sicilien y figurait, le ministre de l'instruction publique, Scovazzo; mais, seul de cette province dans un ministère hostile à l'indépendance sicilienne, il se retira bientôt. La nomination la plus significative fut celle du général Garzia, qui était déjà directeur au même département et par

conséquent suspect d'être dans les errements du passé. Il était clair que le roi voulait, comme auparavant, se réserver la suprême direction de l'armée et des choses militaires.

Bientôt la retraite du ministre de l'intérieur Cianciulli donna place dans le cabinet à un homme très-populaire à Naples, M. Bozzelli. C'était un écrivain, un avocat distingué. Sensualiste en philosophie, jacobin en politique, plus tard chef du parti français et *muratiste*, comme on dit en Italie, il fut exilé en 1821, vécut en Angleterre, en Suisse, en France, et publia plusieurs ouvrages, les uns en français, les autres en italien. Rentré dans son pays en 1838, il y exerça la profession d'avocat et se tint éloigné de la cour. On parlait de lui comme d'un Caton. De 1839 à 1844, il prit part à plusieurs tentatives d'insurrection qu'il voulait commencer dans les provinces, pour se rendre ensuite maître de Naples. Durant cette période, il fut trois fois mis en prison. Il y était encore lorsque les infortunés frères Bandiera descendirent en Calabre; depuis le réveil de l'esprit national, il présidait le comité insurrectionnel qui s'était mis en rapport, comme on l'a vu, avec Messine et Palerme. Sa présence dans le ministère était, aux yeux du parti libéral, une réponse péremptoire à toutes les craintes que de rares esprits clairvoyants exprimaient sur les tendances des autres ministres.

On applaudit aussi à la nomination de Charles Poerio comme directeur général de la police. Ce nom était une garantie que ce premier de tous les pouvoirs dans l'État allait changer de système.

Bozzelli avait été chargé de rédiger le statut. Il le présenta à la signature du roi, et, quand ce prince eut signé, il se jeta à ses pieds en lui disant : « Sire, si j'avais connu Votre Majesté, je n'aurais jamais conspiré. » Ferdinand sourit en voyant combien il est facile aux princes de s'attacher leurs sujets, et il reprit courage. Le statut fut promulgué le 10 février. Il ne différait que par quelques détails des chartes ordinaires aux monarchies constitutionnelles. Le roi ne devait plus avoir de Suisses ni d'autres troupes étrangères à son service; il n'en pouvait plus entrer dans le royaume, même pour le traverser, sans un vote spécial du parlement; l'exercice de tout culte autre que la religion catholique était sévèrement interdit; les officiers de l'armée étaient nommés par les soldats jusqu'au grade de capitaine, et au-dessus par le roi. La presse était libre, mais la censure préventive était maintenue pour tout ouvrage traitant *ex professo* de matières religieuses. Enfin la loi électorale, ne reconnaissant d'autre propriété que celle du sol, éliminait les capacités.

II

Attaques contre le ministère. — Remaniement du cabinet. — Politique à l'égard de la Sicile. — Éloignement de Saliceti. — Outrage à l'Autriche (25 mars). — Politique de Bozzelli. — Retraite de Poerio. — Programme de Saliceti. — Retraite de Bozzelli. — Ministère Troya (3 avril). — Projets et réformes de ce ministère. — Désordres dans les provinces. — Incapacité politique des Napolitains. — Politique du cabinet relativement à la guerre. — Départ de Pepe. — Élections (15 avril). — Serment exigé des députés (13 mai). — Réunion préparatoire. — Négociations. — Barricades élevées. — Gabriel Pepe. — Conduite du roi. — Attitude des députés. — Inaction de l'amiral Baudin (16 mai).

Cette constitution n'eut pas, plus qu'ailleurs, le privilége de calmer les esprits. Octroyée spontanément à une époque de calme, elle eût comblé de joie tous les Napolitains et les eût sincèrement attachés à leur prince, dans un pays où il n'y a presque pas de républicains. Mais ce n'est point ainsi que vont les choses : toute concession arrachée perd son mérite et reste impuissante à arrêter le mouvement, en vertu de cette loi que l'effet ne peut rien sur sa cause. Les désordres, jusqu'alors insignifiants, prirent même plus de gravité : dans les provinces, les paysans se vengeaient de leur longue misère en se partageant les biens domaniaux et quelquefois même en portant atteinte à la propriété privée. A Naples, on attaquait vivement le ministère. On lui

reprochait de ne rien régler relativement à la presse, et, en la laissant passer sans transition d'un mutisme obligé à la liberté absolue, de l'exposer à des excès qui en amèneraient la suppression. L'on se plaignait qu'à la garde nationale, organisée par une loi bonne en elle-même et que l'esprit de parti attaquait à tort, il n'eût point donné de chefs expérimentés. Pourquoi, ajoutait-on, avoir maintenu en charge d'anciens fonctionnaires, odieux pour leur passé, et par conséquent sans autorité pour commander sous un régime plus doux, sans influence pour maintenir ou rétablir l'ordre?

Tous ces actes pouvaient être défendus; le plus impolitique, ce fut d'avoir laissé se répandre l'opinion que la révolution était une victoire du peuple sur l'armée. De là pour celle-ci le désir d'une revanche. On espérait prévenir les troubles qui pouvaient naître de cette situation en consignant dans leurs casernes soldats et officiers; mais on ne parvenait par là qu'à les irriter davantage, à les empêcher de se faire citoyens par de faciles communications avec le peuple et à leur rendre désirable la chute de la constitution. Enfin, au moment où l'Italie entière était animée d'un sentiment commun, le ministère et Bozzelli, qui en était l'âme, restaient exclusivement Napolitains et affectaient de ne se point mêler des choses du dehors, qui, seules, faisaient vibrer tous les cœurs.

Une question vitale pour le royaume de Naples, et sur laquelle les ministres ne purent s'entendre, la question de Sicile, fut cause de la dislocation du cabinet. Ceux de ses membres qui étaient le moins en faveur auprès du peuple durent se retirer. Parmi ceux qui les remplacèrent, il faut citer Charles Poerio, qui accepta le portefeuille de l'instruction publique, et Aurelio Saliceti, savant jurisconsulte, magistrat intègre, celui de la justice. Le duc de Serra-Capriola garda la présidence du conseil, mais se déchargea des affaires étrangères sur le prince de Cariati, ancien officier de Murat et ambassadeur en 1820. Il fallait, avant tout, adopter une ligne de conduite par rapport à l'insurrection sicilienne; il est certain que des Napolitains ne pouvaient consentir aux prétentions de l'île à l'indépendance; mais, à part cette concession impossible, ils firent des propositions acceptables qu'on verra plus loin, lorsque nous parlerons de la Sicile, et qui n'eurent que le malheur d'arriver trop tard. La révolution de février, qui venait d'éclater à Paris, avait exalté les espérances des Palermitains : ils refusèrent follement ce que, quinze jours plus tôt, ils auraient peut-être accepté.

Ce premier échec était de mauvais augure pour le cabinet : les plus anciens ministres se montrèrent jaloux de leurs nouveaux collègues et parurent craindre d'être supplantés par eux. Ils s'attaquèrent

principalement à Saliceti, le plus hardi, le plus avancé de tous. Bozzelli l'accusa auprès du roi d'être républicain ; Ferdinand trouva que son visage avait quelque ressemblance avec celui de Robespierre. Sa perte était décidée, lorsque, lui-même, il en hâta le moment. Le premier, il avait osé réclamer la réforme de la magistrature, l'expulsion des jésuites. Cette dernière proposition fut si bien accueillie du public que le roi se vit contraint d'y accéder (13 mars); mais la coupe était pleine. Saliceti était retenu chez lui par une grave indisposition : on lui fit signifier d'avoir à se rendre au conseil, ou d'envoyer sa démission. Il n'hésita pas.

Se priver d'un des ministres les plus populaires était en ce moment une rare imprudence. Les Napolitains, ne voyant plus au ministère personne en qui se fier, car Bozzelli avait en peu de jours perdu le fruit de vingt années d'opposition et d'austérité, ne prirent plus conseil que de leurs sentiments. Seuls dans toute l'Italie, ils n'avaient pas encore manifesté leur joie de l'affranchissement de Milan et de Venise. Le 25 mars, dans la soirée, une foule de citoyens se rassemblent, courent à l'ambassade autrichienne, détachent de dessus la porte les armes impériales, et les mettent en pièces. Le prince de Schwarzenberg demanda aussitôt une éclatante réparation. Le ministère, trop faible pour la don-

ner, traînait en longueur. L'ambassadeur indigné partit sans attendre la conclusion de l'affaire.

Les ministres étaient, en cette occasion, plus malheureux que coupables. Leur grande préoccupation du moment, c'était la guerre de l'indépendance, sur laquelle il fallait prendre un parti. Naples y enverrait-elle ou non ses soldats ? Bozzelli, entêté de sa politique exclusivement napolitaine, penchait pour la négative et entraînait après lui la majorité du cabinet. Les membres les plus décidés de la minorité, Poerio et Savarese, se retiraient aussitôt et ne laissaient au pouvoir que des hommes déjà mal notés dans l'opinion. Pour mettre le comble à la confusion, Saliceti faisait imprimer dans les feuilles libérales et circuler un nouveau programme politique. Il demandait la réforme du statut, la suppression de la chambre des pairs, la faculté pour la chambre des députés de réformer la constitution, enfin une déclaration de guerre à l'Autriche. A la réserve de cette dernière exigence, qui était dans la situation et aurait dû servir d'arme unique aux opposants pour battre en brèche le ministère, tout ce programme était inopportun. N'était-il pas absurde de demander la réforme de la constitution avant de l'avoir vue à l'œuvre, et cela dans un pays où l'on devait s'estimer heureux d'en avoir une, si imparfaite qu'elle fût ? Dire que les Napolitains, n'ayant pas confiance dans la sincérité du roi, voulaient lui

arracher sans cesse de nouveaux gages, c'est à peine excuser leur faute, car, en supposant le roi de mauvaise foi, plus on lui arracherait de concessions, plus il serait tenté de revenir sur ses pas.

Cependant les idées de Saliceti faisaient des prosélytes, et la volonté générale était surtout bien marquée à l'égard de la guerre. L'agitation croissait, grâce au silence ministériel. Le 26 mars, Ferdinand fut obligé de paraître au balcon, de recevoir les délégués et de s'engager à faire la guerre, résolûment et vigoureusement. La conséquence naturelle était la retraite de Bozzelli : elle fut accueillie avec joie. Cet outrage, joint au ressentiment de son échec, aigrit profondément l'âme de l'ancien patriote et le prépara au rôle qu'il devait jouer plus tard. Privé de son chef véritable, le ministère ne pouvait plus tenir.

La charge de le recomposer fut confiée au vieux général Guillaume Pepe, soldat de la cause populaire depuis les mauvais jours de la république parthénopéenne en 1799, et qui avait eu un moment dans les mains, en 1821, les destinées du royaume. Il revenait d'un exil de 27 ans, dépourvu d'intelligence politique, incapable de comprendre les nécessités du moment; ses amis lui firent mettre à son entrée au pouvoir des conditions inacceptables. Il demandait au roi que la chambre des pairs devînt élective avec un cens plus élevé que pour être

député ; il voulait la confédération italienne, le départ des troupes régulières pour la Lombardie, la remise des forteresses aux mains de la garde nationale ; c'était rendre le refus trop facile et, en apparence, trop légitime. Le roi répondit avec modération qu'il ne pouvait violer la constitution jurée, mais que les chambres pourraient s'entendre avec lui pour la développer ultérieurement. Cela dit, il remercia Pepe et chercha des ministres ailleurs. Il donna la présidence du conseil à M. Charles Troya, écrivain distingué, exilé de 1821, guelfe attardé qui refaisait l'histoire du moyen âge pour montrer dans la papauté la fidèle gardienne de la nationalité latine ; les affaires extérieures à M. Dragonetti, qui avait connu aussi l'exil et les prisons, sans que son dévouement à la cause nationale en fût affaibli, homme doux et bon, aimé de tous les partis. Parmi les autres ministres, il faut signaler l'avocat Conforti, choix singulier, puisque M. Conforti avait signé le programme de Saliceti (3 avril).

C'était enfin un ministère italien. Sa pensée principale fut de rattacher aussi étroitement que possible le royaume de Naples aux autres États de la Péninsule. Pour satisfaire l'opinion, il réforma la loi électorale qui consacrait le cens beaucoup trop élevé de 240 ducats. Il promit que les chambres, de concert avec le roi, reviseraient le statut, notamment au sujet de la chambre des pairs. La pre-

mière de ces concessions était sensée, la seconde fut une faute. Que le roi, en effet, se refusât à donner au statut tel ou tel développement demandé, il perdait aussitôt le bénéfice de la position nouvelle qu'il avait prise. Annoncer éventuellement des réformes, c'était lui forcer la main, et ôter à ces réformes, si elles étaient consenties, tout le mérite de l'imprévu et de la spontanéité.

Malgré ses bonnes intentions et par manque de fermeté, le ministère Troya ne fut pas à la hauteur de sa tâche. Il ne voulait pas employer la force matérielle, et on le savait ; c'est pourquoi les patrouilles qui paraissaient dans les rues étaient ridicules. On sifflait, on les huait au passage. L'anarchie faisait des progrès déplorables. Les désordres continuaient dans les provinces. La presse, encore dans l'enfance, avait sans cesse l'injure à la bouche, et délaissait les voies fécondes de la discussion. De curieuses circonstances peuvent servir à caractériser cette période. On raconte qu'un jour le ministre des finances Ferretti étant assailli de solliciteurs, l'heure fixée pour la séance du conseil vint à sonner. Il se lève en toute hâte, congédie son monde et s'apprête à sortir pour se rendre où il était attendu, lorsque le garde national qui montait sa faction devant la porte du ministère, l'arrête au passage et lui dit : « Avant d'être ministre du roi, vous êtes ministre du peuple. Vous ne devez donc

pas aller au palais avant d'avoir reçu ceux qui vous attendent; restez ici. » Une autre fois, une femme entre dans le cabinet de Ferretti, présente d'une main sa pétition et, de l'autre, arme un pistolet dont elle menace de se servir immédiatement, s'il n'est fait droit à sa demande.

Faible à l'intérieur, le ministère s'était promis du moins de tenir bon sur la question de la guerre. Deux de ses membres semblaient disposés à entrer dans les vues de la cour et à traîner en longueur, le colonel Degli Uberti, ministre des travaux publics, et le ministre des affaires ecclésiastiques, Ruggiero. Ce dernier s'étant trop avancé dut donner sa démission. « C'est en Lombardie, disait au roi le président du conseil, que Votre Majesté reconquerra la couronne de Sicile. » Aussi le plan du ministère était-il de ne point poursuivre la guerre contre l'île révoltée. Le 29 mars, un premier départ eut lieu pour la haute Italie. C'étaient en grande partie des volontaires, accompagnés pourtant du 10e de ligne que le roi Ferdinand mettait à la disposition du grand-duc de Toscane. Marié à une princesse autrichienne, il eût voulu éviter de faire ouvertement la guerre à l'empereur son parent; mais les ministres, soutenus par le vœu général, n'eurent pas de peine à triompher de ses répugnances. Dès les premiers jours de mai, il envoya sa flotte se joindre dans l'Adriatique aux

escadres sarde et vénitienne; il confia 16 000 hommes au général Pepe, lui en promit encore 24 000 et lui enjoignit de se rendre sur les rives du Pô, et là, d'attendre de nouveaux ordres.

Cette précaution trahit les secrètes intentions du prince. Son peu de goût pour la guerre d'indépendance était partagé par la plupart des généraux. Ceux que Pepe voulait emmener s'excusèrent les uns sur leur âge, les autres sur leurs infirmités ou leurs blessures. Un peu plus tard, dans la guerre de Sicile, tous demandaient à reprendre du service; les années, les infirmités, les blessures avaient disparu comme par enchantement. Les officiers, qui ne pouvaient refuser de marcher et d'obéir, étaient dans les mêmes sentiments. Il eût été prudent, puisque c'est l'officier qui fait le soldat, de les remplacer par des hommes mieux disposés pour le succès de la cause nationale; le roi ne voulut pas enfreindre la règle de l'ancienneté.

Enfin, le choix même du général en chef n'était pas heureux. Si personne ne paraissait comparable au vieux Pepe pour le dévouement et le patriotisme, son âge, ses talents médiocres et surtout son long exil le rendaient impropre à commander une armée qu'il ne connaissait pas et qui ne le connaissait pas. Lorsqu'il fut question de franchir le Pô malgré les ordres du roi, les troupes eussent probablement suivi, en plus grand nombre du moins,

un chef qu'elles auraient eu le temps de connaître et d'aimer. Mais le roi était trop jaloux du dévouement exclusif de ses soldats, pour permettre qu'un chef restât longtemps à leur tête et parvînt à partager avec lui leur affection. C'était toujours lui qui gouvernait l'armée; il en avait logé l'état-major dans son palais, comme s'il n'y avait pas eu de ministre de la guerre, et, sur ce point, il ne voulut jamais obtempérer aux observations de son conseil.

Cependant les élections s'étaient accomplies avec beaucoup d'ordre et de calme (15 avril). Poerio fut nommé dans deux colléges; Bozzelli et Saliceti échouèrent : on repoussait partout les hommes d'opinions extrêmes. Quant aux pairs, ils devaient être choisis par le roi sur des listes de trois noms dressées dans chaque collége; plusieurs provinces refusèrent de voter, disant qu'elles ne voulaient pas de pairs. C'est à cette circonstance que faisait allusion un écrivain de l'*Univers*, lorsqu'il disait, dans une étrange brochure, qu'à Naples, dans un collége de cinq mille électeurs, le candidat élu n'avait pas réuni plus de trois voix. En oubliant de dire que c'était de pairs qu'il s'agissait, l'écrivain en question laissait croire à une indifférence des Napolitains pour les institutions libérales qui n'existait que dans son imagination.

Le 15 mai, les chambres devaient s'assembler

pour la première fois. Deux jours auparavant, le 13, les formalités du cérémonial furent publiées. De ce nombre était la formule du serment que devaient prêter pairs et députés. Comme ce serment fut la cause ou le prétexte de la contre-révolution qui allait éclater, on ne trouvera pas mauvais que nous nous y arrêtions un instant. Les représentants de la nation devaient s'engager : 1° à professer et faire professer la religion catholique, engagement dont la seconde partie les aurait transformés en inquisiteurs; 2° à demeurer fidèles au roi des Deux-Siciles, ce qui impliquait que la Sicile était inséparable du reste du royaume, et n'aurait pu soulever de difficulté sérieuse que si les Siciliens avaient été appelés à prêter ce serment; or ils étaient absents, à cause de l'insurrection de l'île, et les Napolitains étaient, presque à l'unanimité, partisans de l'union des deux couronnes : 3° à observer la constitution du 10 février : par là on semblait exiger des députés qu'ils n'en demandassent point la révision. Cette dernière partie du serment avait seule de la gravité. Il était clair que le roi ne pouvait exiger des mandataires du peuple qu'ils se transformassent en missionnaires catholiques, et qu'eux-mêmes passeraient facilement condamnation sur la Sicile, s'ils étaient de bonne foi. Quant au premier article, un léger changement de rédaction, et tout eût été dit.

Les députés s'étaient réunis en séance prépara-

toire au palais de Monte-Oliveto, siége de la municipalité. Ils étaient dans leur droit, car cette réunion n'avait aucun caractère officiel. Ils élevèrent des difficultés sur les trois parties du serment, et firent prier les ministres de les modifier ou de tout supprimer. Ceux-ci semblaient disposés à céder; mais le roi, après une longue attente, déclara qu'ayant prêté lui-même, le 24 février, le serment dont il avait donné la formule, il ne voyait pas pourquoi les députés n'en feraient pas autant. Les ministres, ne sachant plus que faire, offrent leur démission. Ferdinand la refuse, et ne se relâche en rien de ses prétentions. Toutefois, bientôt il se ravise, et, sur le troisième point, qui était seul sérieusement en discussion, il reconnaît aux chambres le droit non plus de développer, d'accord avec lui, la constitution, mais de faire les lois organiques. En français rien ne semble plus différent; en italien, la racine identique des mots *svolgere*, développer, et *leggi di svolgimento*, lois de développement, permettait de donner le change.

Les députés jugèrent avec raison que c'était là un subterfuge indigne de la royauté et d'eux-mêmes, pour leur retirer les promesses du 3 avril; cependant il eût été sage de leur part de passer condamnation et de paraître satisfaits, parce que le roi n'avait pas fait de bonne grâce cette promesse du 3 avril. Si, dans la forme, il avait tort de re-

venir sur sa parole, il avait peut-être raison, au fond, de ne pas vouloir modifier sitôt une constitution à peine en exercice. S'il est vrai, comme on l'a dit, que le roi ne cherchât que l'occasion de quelque désordre grave pour retirer le statut, comment les députés étaient-ils assez imprudents pour la lui fournir en provoquant une émeute, plutôt que de rien abandonner de leur droit? S'ils n'étaient pas prêts, comme ils l'ont reconnu depuis, à frapper le roi de déchéance et à proclamer la république, comment ne firent-ils pas tous les sacrifices imaginables pour conserver du moins la constitution?

Leur insistance passionnée se communiqua au peuple et lui mit les armes à la main. On entourait le palais de Monte-Oliveto, on encourageait les députés à ne pas céder. Tout à coup on apprend que la troupe est sortie de ses quartiers et que des barricades s'élèvent. Lequel de ces deux faits fut la cause de l'autre, c'est ce qu'il n'a pas été possible de savoir. Sur la proposition du député Ricciardi, la défense de la ville fut confiée au général Gabriel Pepe, frère de Guillaume Pepe, qui commandait alors, sur les rives du Pô, l'armée napolitaine. Gabriel Pepe, représentant de Naples, où il était fort aimé, avait reçu le commandement en chef de la garde nationale[1]. Grâce à lui, la lutte ne s'enga-

1. C'est le général Gabriel Pepe, qui, étant à Florence, provo-

gea pas sur-le-champ. Le petit nombre de ceux qui avaient élevé les barricades reçurent et suivirent le conseil d'attendre les ordres des députés, et ceux-ci reculaient avec raison devant la responsabilité de la guerre civile.

Il faut rendre au roi cette justice qu'il semble avoir éprouvé, de son côté, cet honorable scrupule. Ses actes, pendant ces moments difficiles, ont pu être mal interprétés, défigurés par la passion et l'esprit de parti, mais ils sont de ceux qu'on peut avouer. On a dit que Ferdinand aurait dû, pendant la nuit, faire détruire les barricades, qui n'étaient pas défendues, et l'on a vu dans son inertie le désir secret de laisser le mal s'aggraver. Rien n'était pourtant plus sage que d'empêcher les troupes d'approcher des barricades, même non défendues, tant qu'il y avait espoir d'accommodement. Qui peut dire que le peuple n'eût pas pris pour un acte d'hostilité la destruction des barricades? Le roi fit mieux : il ordonna de rédiger une nouvelle formule de serment qui donnât pleine satisfaction aux députés. On lui a reproché de ne l'avoir point fait imprimer et répandre dans la ville; c'était là une négociation particulière entre les députés et lui; de quel droit, à quel titre en exiger la publicité? La nou-

qua et blessa en duel M. de Lamartine, à l'occasion de cette expression, que les Italiens n'ont pu lui pardonner : « L'Italie est la terre des morts. »

velle formule fut communiquée aux députés ; ils apprirent en outre que, s'ils le préféraient, le roi consentait à supprimer provisoirement tout serment, et que, dans l'un ou l'autre cas, il les priait avec instances d'employer leur autorité pour faire disparaître les barricades. On était au 15 mai. Le matin, à cinq heures, les députés se déclarent satisfaits, remercient la garde nationale et le peuple de leur attitude, ce qui semblait dire que le roi avait cédé seulement à l'intimidation, et invitent tous les citoyens à détruire leur inutile ouvrage et à se retirer. Puis, levant cette séance préparatoire, qui n'avait pas duré moins de vingt heures, ils se séparent et s'ajournent à dix heures pour l'ouverture légale du parlement.

On vit alors se vérifier une fois de plus le mot de Brantôme : « Et voilà comment il ne fait pas bon acharner un peuple, car il y est après plus âpre qu'on ne veut. » La plupart des citoyens avaient quitté la rue pour rentrer chez eux. Quelques-uns des plus ardents s'obstinaient encore à garder les barricades sous les plus futiles prétextes ; ils se plaignaient que la nouvelle formule du serment ne leur eût pas été communiquée, comme s'ils étaient eux-mêmes députés, et voyaient, dans la persistance des troupes à demeurer sous les armes au fond de leurs quartiers, une insolente provocation, comme s'il était possible de ne pas les tenir prê-

tes, tant que les barricades ne seraient pas abandonnées.

Les esprits s'échauffant de plus en plus, les députés accoururent en toute hâte à Monte-Oliveto, et envoyèrent au roi une députation, dont Poerio faisait partie, pour le supplier de devancer l'heure de l'ouverture du parlement, seul moyen, disaient-ils, d'empêcher un malheur. Malheureusement il était trop tard : les premiers coups de feu étaient partis. On accusa un domestique du palais d'avoir, le premier, déchargé son pistolet d'une fenêtre qui donne sur la place Saint-Ferdinand. Les délégués trouvèrent autour du roi les hommes qui, le lendemain, furent ministres. Déjà, dit un témoin oculaire, ils semblaient exercer le pouvoir et déclaraient que le gouvernement, étant dans son droit, ne pouvait pas, ne devait pas, ne voulait pas empêcher que la rébellion fût étouffée dans le sang. Les ministres, cependant, insistaient encore auprès du prince. Mais Ferdinand n'était plus le même homme. « Occupez-vous de vos affaires ! » répondit-il sévèrement. Puis il ajouta en latin : « Pour vous aussi le jour de la justice n'est pas éloigné. » Les ministres se démirent aussitôt et sortirent du palais, poursuivis par les outrages des courtisans. Ils les supportèrent en hommes de cœur. Ils avaient la conscience d'avoir loyalement servi leur pays. Le ministère Troya avait hâté la convocation du parle-

ment, envoyé une flotte dans l'Adriatique et 15,000 hommes sur le Pô, tout fait enfin pour éviter la guerre civile. Son tort principal fut sa faiblesse ; ses fautes furent le résultat presque inévitable de sa difficile position.

La lutte dura huit heures. Du côté des insurgés, on ne compta guère plus de trois cents combattants, et néanmoins il fallut employer le canon pour les déloger des barricades. L'issue ne fut pas un instant douteuse. La garde nationale resta impassible, malgré les excitations dont l'accusation, dans le procès du 15 mai, supposa Saliceti coupable. Les provinces que, suivant le même document, deux citoyens, Piscicelli et Mileti, étaient allés soulever, n'arrivèrent pas à temps. Les députés, toujours rassemblés à Monte-Oliveto, montrèrent sans doute beaucoup de dignité, mais ne surent prendre aucun parti décisif. Puisque le mal était fait, ils auraient dû ou se ranger ouvertement du côté du roi, s'ils jugeaient que les insurgés eussent tort; ou se proclamer pouvoir souverain et se mettre à la tête du mouvement, s'ils étaient indignés de la conduite de Ferdinand. Ils ne surent faire ni l'un ni l'autre. Sur la proposition du député Ricciardi, ils nommèrent sans doute un comité de salut public que Bozzelli décora plus tard, dans ses récriminations, du titre pompeux de gouvernement provisoire; mais ce comité, composé d'hommes timides,

ne fit et n'empêcha rien. Il se contenta d'envoyer des délégués à l'amiral français Baudin qui était mouillé devant Naples. Enchaîné par ses instructions que ne contrariaient point ses opinions personnelles, l'amiral ne se crut le droit d'intervenir que pour recommander au roi la modération et la clémence. Ses conseils ne furent point écoutés. S'il faut en croire de nombreux récits, toutes les horreurs que commettent d'ordinaire les hordes autrichiennes, les soldats napolitains et les Suisses s'en rendirent coupables. Les lazzaroni à qui le roi avait dit : « Allez, Naples est à vous ! » ne purent que glaner partout où les soldats avaient passé.

Tout était fini que l'assemblée siégeait encore. Personne n'avait fui ce poste dangereux. Sur la proposition du député Mancini, aujourd'hui professeur de droit à l'université de Turin, une résolution de se réunir au plus tôt et où faire se pourrait fut signée de tous, « avec cet enthousiasme du martyre, dit très-bien l'historien Lafarina, qui se rencontre à un degré éminent chez les Napolitains, comme si ce peuple, qui avait oublié la vertu de vaincre, avait concentré toutes ses forces dans la vertu de mourir. » Un officier entre dans la salle et somme l'assemblée de se séparer. Mais l'archiprêtre nonagénaire Cagnazzi, président d'âge, répond avec gravité : « Veuillez vous retirer, l'assemblée délibérera. » L'officier stupéfait salue et

obéit. Alors, au milieu des vainqueurs qui entourent la salle des séances, le président ouvre une courte délibération, fait rentrer l'officier, lui remet la protestation signée et déclare la séance suspendue. Tous sortent alors avec cette dignité triste qui ne les abandonna pas un seul instant.

Le roi avait régné vingt-quatre heures sans ministres. C'est donc à lui que remonte la responsabilité de la répression. Beaucoup d'obscurité enveloppe, du reste, les événements de cette fatale journée. Ferdinand avait fait preuve d'abord d'une prudente modération ; tout à coup il devient furieux et ne veut plus rien entendre. Faut-il croire que quelques coups de fusil, qu'il n'était pas difficile de prévoir, produisirent un si grand changement, ou plutôt n'est-il pas probable que les ennemis du régime constitutionnel, que ceux qui, dans une émeute vaincue, espéraient reconquérir un portefeuille, une charge importante, exagérèrent au prince les dangers que couraient sa personne et sa dynastie et le déterminèrent à ne plus rien ménager ? Le mouvement insurrectionnel, sans motif sérieux, puisque tout était arrangé entre les députés et le roi, fut l'œuvre de quelques forcenés, non du parti libéral. Si le parti libéral y avait été pour quelque chose, on eût vu les députés derrière les barricades, et la garde nationale ne fût pas restée l'arme au bras. Naples paya la folie de

quelques-uns, et le roi qui n'avait cédé, le 29 janvier, que parce qu'il se croyait le plus faible, préparé par les conseils intéressés de son entourage, saisit avec empressement l'occasion de reconquérir en un instant ses prérogatives perdues et de rendre au trône son prestige. Une fois lancé, il s'étourdit sur la responsabilité qui pesait sur lui. Le 16, le sac de la ville continuait encore. Pour le faire cesser, il fallut que l'amiral Baudin, indigné, menaçât de descendre à terre avec ses marins, si l'ordre n'était entièrement rétabli à trois heures. A trois heures précises, les lazzaroni et les soldats cessèrent de piller et de détruire.

III

Ministère Bozzelli. — Actes de compression. — Rappel de l'armée. — Déclarations constitutionnelles. — Réforme de la loi électorale. — Nouvelles élections (15 juin). — Ouverture des chambres (1er juillet). — Discours ministériel. — Adresse des députés. — Insurrection des Calabres. — Secours des Siciliens. — Discordes parmi les insurgés. — Leur fuite. — Captivité des Siciliens. — Leur procès. — Assassinat de Mileti et de Carducci. — Session du parlement. — Inexpérience des députés. — Attitude de Bozzelli. — Influence de Poerio au parlement. — Ses interpellations. — Outrages prodigués à l'assemblée. — Manifestations de l'armée. — Dissolution du parlement (5 septembre). — Désordres et répression par le peuple. — Mécontentement du roi. — Élections partielles. — Nouvelle convocation de l'Assemblée (1er février 1849). — Agonie du parlement. — Expulsion des députés. — Leur fuite. — Arrestations. — Procès. — Procès de Poerio. — Situation actuelle. — Nouveaux procès. — Mécontentement général. — Observations de la France et de l'Angleterre. — Paroles de lord Clarendon. — Rupture des relations diplomatiques. — Attentat contre le roi.

Pendant ce temps, le roi se formait un ministère à son gré. Parmi les nouveaux ministres la population fut surprise de trouver trois hommes que leurs antécédents libéraux semblaient forcer, pour le moment du moins, de rester à l'écart : le prince Cariati, chargé de la présidence et des affaires extérieures, Ruggiero, des finances, et Bozzelli, de l'intérieur. Ces nominations ranimèrent l'espérance : on pensa généralement que, puisque de tels hommes

acceptaient le pouvoir, le roi ne nourrissait point de projets anticonstitutionnels. Poerio lui-même partagea ces illusions. « Ce ministère, écrivait-il à Lord Palmerston, n'était que faible ; il fut emporté par la réaction triomphante. » Il est possible, en effet, que le désir de sauver les institutions nouvelles eût déterminé ces trois anciens patriotes à braver l'impopularité qui devait, en un pareil moment, s'attacher au pouvoir. Malheureusement, blessés peut-être de voir leurs intentions méconnues, et piqués au jeu, ils entrèrent par esprit de vengeance dans la voie où on leur reprochait d'être entrés par goût. Perdus à jamais auprès du parti libéral, ils se jetèrent dans les bras du seul parti qui consentît encore à les accueillir. L'amour du pouvoir et des dignités acheva de les réconcilier avec leur nouvelle position et de les mettre en paix avec eux-mêmes.

Les premiers actes du nouveau ministère furent la mise du royaume en état de siége, la suppression de la liberté de la presse, du droit de réunion, le désarmement de la garde nationale, qui n'avait pris, comme on l'a vu, aucune part à l'insurrection, enfin l'ordre donné à la police d'opérer de nombreuses arrestations. Après ces mesures de circonstance, vinrent des actes par lesquels se faisait mieux connaître la pensée intime du gouvernement, le rappel de l'armée expéditionnaire, qui mit de généreux officiers dans la nécessité de choisir entre

leur roi et la patrie italienne, et fut cause que le colonel Lahalle, entre autres, se brûla la cervelle à la tête de son régiment; la dissolution d'un parlement non encore constitué et, par conséquent, l'annulation des élections, mesure subversive de tout régime constitutionnel.

Il ne paraît pas cependant que le roi et les ministres eussent l'intention de revenir immédiatement à l'absolutisme formel ; ils en étaient retenus par la crainte de donner des forces et un trop légitime prétexte à l'insurrection qui éclatait de toutes parts dans le royaume ; ils n'auraient pas été fâchés de gouverner selon leur bon plaisir à la faveur des institutions représentatives, en d'autres termes, de ne rien céder au fond, malgré d'apparentes concessions. C'est ainsi sans doute qu'il faut expliquer, si on les rapproche des événements qui suivirent, et la proclamation du ministère, où il était parlé de la ferme intention du roi de maintenir les libertés accordées par le statut, et un édit royal où se lisait ce qui suit :

« Notre ferme et immuable volonté est de maintenir la constitution du 10 février en la préservant de tout excès. Seule compatible avec les vrais besoins de cette partie de l'Italie, elle sera l'arche sainte qui conservera les droits de nos peuples bien aimés et de notre couronne. Reprenez donc vos occupations habituelles, et ayez confiance avec

toute l'effusion de votre cœur dans notre loyauté, dans notre religion, dans le serment sacré que nous avons spontanément prêté. » (Proclamation du 24 mai 1848.)

L'effet suivit de près les paroles. Pour ramener le statut à son texte primitif et à l'idéal qu'il avait rêvé, le roi Ferdinand abrogea la loi électorale que lui avait arrachée le ministère Troya, et rétablit la première, qui fixait le cens au taux élevé de deux cent quarante ducats. S'il espérait ainsi obtenir des chambres d'un esprit différent, ses prévisions furent cruellement trompées : les électeurs haut-censitaires, réunis le 15 juin, renvoyèrent au parlement les mêmes députés que les troupes royales avaient dispersés. Il faut dire que, par respect pour la liberté des élections, l'état de siége avait été levé.

Le 1er juillet, le gouvernement se hâta d'ouvrir la session. Il avait besoin du concours au moins apparent du pays, car jamais sa position n'avait été plus difficile : la Sicile maintenait son indépendance, et les Calabres étaient en feu. Sur cent soixante-quatre députés élus, soixante-dix seulement assistaient à la première séance ; les autres étaient en fuite ou craignaient de s'exposer à un nouveau 15 mai. Le roi, n'osant plus sortir de son palais, avait chargé M. de Serra-Capriola de le remplacer. Cet ancien ministre était alors vice-président du conseil d'État. Il ne fut plus question de serment. Le discours

d'ouverture fut lu par Bozzelli : il contenait de nouvelles protestations de la sincérité du gouvernement et de son désir de conserver le statut. Le ministre paraissait embarrassé de son rôle : les souvenirs du passé le gênaient. Il fut accueilli par un sombre silence. Au bout de huit jours, la chambre, se trouvant à peu près en nombre par l'arrivée tardive de quelques députés, vota à l'unanimité son adresse en réponse au discours ministériel ; elle ne comprit pas qu'en des circonstances si critiques, et quand, du jour au lendemain, on craignait un coup d'État que les mandataires du peuple auraient été impuissants à empêcher, il fallait se bien garder de fournir une occasion par des paroles imprudentes. Or, l'adresse exprimait le vœu d'un changement de ministère, d'une participation sérieuse et immédiate à la guerre d'indépendance, et d'un retour sincère aux pratiques constitutionnelles. Par les deux premières demandes, les députés avaient le tort de ne tenir aucun compte de l'événement du 15 mai, et de réclamer ce qu'il était évident que le roi n'accorderait pas ; la troisième était une grossière injure, après les déclarations du discours officiel. L'injure fut sentie. Le roi refusa de recevoir l'adresse, les ministres s'abstinrent de venir aux séances. L'inexpérience, la précipitation des députés venaient de compromettre gravement, de perdre peut-être le gouvernement constitutionnel.

Pendant ce temps, les provinces étaient en proie à une agitation extrême. On ne considérait que la majesté nationale outragée par la dispersion du parlement et l'annulation des élections. Dans la ville d'Ariano les officiers royaux étaient expulsés; à Foggia, dans les Abruzzes, dans la Basilicate, on essaya d'un soulèvement; mais, faute de résolution, toutes ces tentatives échouèrent. Si le Cilento, si les Calabres prirent plus sérieusement les armes, ce fut sans accord préalable, tant la surprise des événements avait été grande. Les chefs naturels de la révolte étaient absents. Forcés, le 15 mai, de se réfugier à bord des vaisseaux français, les députés n'avaient pu obtenir qu'on les jetât sur la côte. Conduits à Malte ou en Sicile, il leur fallut du temps pour revenir dans les provinces insurgées. Cependant Ricciardi, Musolini, Mauro, Petruccelli, Mileti, d'autres encore, parvinrent jusqu'à Catanzaro, jusqu'à Cosenza dans les Calabres, et y organisèrent des comités insurrectionnels. Mais ils furent abandonnés du plus grand nombre. En voyant que le roi et ses ministres paraissaient respecter encore les formes constitutionnelles, même après l'événement qui aurait permis de les supprimer, les députés libéraux devaient se rendre à leur poste, et leur présence au parlement impliquait l'immobilité des provinces qu'ils représentaient. Des républicains, des partisans quand même d'une autre dynastie

pouvaient seuls prendre les armes; encore restait-il à savoir si le moment était opportun. Or, la certitude qu'il n'y avait dans le royaume qu'un très-petit nombre de républicains, l'inaction de la plupart des provinces, l'approche de l'armée qui revenait de la haute Italie et qu'on avait portée, sans l'intervention du pouvoir législatif, de quarante mille hommes à cent mille, recrutés au besoin jusqu'aux galères et dans les prisons, tout cela aurait dû faire comprendre aux chefs que leur tentative était désespérée, qu'elle ne trouverait point un appui suffisant dans la nation, enfin, qu'elle pouvait servir de prétexte à un prompt retour au régime absolu.

L'époque de ces insurrections violentes qui réussissent parce qu'elles ne ménagent rien, était si bien passée, que, dans les Calabres même, Ricciardi et ses amis voulurent jouer au gouvernement régulier. Ils exigèrent que rien ne fût changé, ni dans les villes ni dans les campagnes. Sur leur invitation, les tribunaux continuèrent à rendre la justice, et, ce qu'il y a de plus singulier, au nom du roi; les commerçants durent vaquer à leurs affaires, les paysans aux travaux des champs. L'armée insurrectionnelle comptait huit mille hommes, chiffre considérable, à tout prendre, puisqu'elle ne s'était recrutée que dans une province. Cependant c'était trop peu pour tenir la campagne. On comptait beau-

coup sur le concours des Siciliens : il n'en arriva que cinq cents, avec sept pièces de campagne, le tout sous les ordres du colonel Ribotti, qui s'était fait un nom en Espagne, en Portugal, dans les Romagnes, partout où l'on avait combattu pour la liberté. On a lieu de s'étonner que la Sicile n'ait pas secondé avec plus d'énergie et d'ardeur une insurrection où c'était elle surtout qui devait trouver son avantage.

Pour comble de malheur, les chefs ne s'entendirent pas. Ils agissaient séparément. Les capitaines inexpérimentés calculaient mal leur temps et ne venaient au secours des troupes compromises, qu'une fois le combat fini et la défaite consommée. Arrive le moment de la moisson : les paysans qui avaient pris les armes abandonnent leurs drapeaux pour aller faire leurs récoltes et couper leurs foins. Il y eut néanmoins de brillants combats. Le général Nunziante, à la tête de deux mille hommes, vit trois cent cinquante Calabrais lui résister pendant onze heures. Efforts superflus ! Ribotti, se croyant pressé par un cnnemi très-supérieur en nombre, se repliait sur Cosenza. Le comité lui fit d'amers reproches ; la querelle s'aigrit, ces compagnons d'armes faillirent en venir aux mains. Il fallut cependant reconnaître qu'il était impossible de tenir plus longtemps à Cosenza, et chercher asile dans d'autres cités ; mais la plupart, voyant la cause perdue, espérèrent mé-

riter leur pardon en refusant d'accueillir les fugitifs. Quatre mille hommes environ se réfugièrent dans les bois et les montagnes. Ricciardi et quinze autres chefs se jetèrent dans une barque, et, après mille efforts pour l'éloigner du rivage, après avoir essuyé une violente tempête, ils arrivèrent à Corfou (12 juillet). Quant aux Siciliens, ils avaient demandé à leur gouvernement quelques vapeurs pour les ramener dans leur pays. Voyant que rien n'arrivait et qu'ils risquaient d'être pris, s'ils attendaient davantage, ils montent sur de petits navires qu'ils trouvent sur le rivage de Catanzaro, et s'embarquent avec leur artillerie pour Corfou (7 juillet), accompagnés d'une centaine de Calabrais. Bientôt ils se voient suivis par un bateau à vapeur. Est-ce un ami qui les escorte ou un ennemi qui leur donne la chasse? Le navire inconnu arbore le pavillon anglais, et les Siciliens, pleins de confiance, se laissent aborder. En un instant ils sont prisonniers d'un équipage napolitain qui les ramène à Naples et les jette dans les souterrains du fort Saint-Elme.

En apprenant l'abus qu'on avait fait de son pavillon, l'Angleterre réclama vivement; mais si les captifs affirmaient, le commandant niait; il fut impossible d'établir une preuve juridique. On fit aux Siciliens leur procès. Poerio présenta leur défense, mais ne put les empêcher d'être condamnés à mort. Heureusement l'amiral Parker obtint que ces con-

damnations fussent commuées : le colonel Ribotti et les autres chefs siciliens obtinrent de n'être que détenus à perpétuité. Les chefs napolitains de l'insurrection, qui n'avaient pu s'enfuir, périrent misérablement, Mileti à coups d'épieux, Carducci, colonel de la garde nationale et député, attiré dans un guet-apens par le prêtre Peluso et poignardé de sa main. Peluso porta la tête de sa victime à Naples, dans un panier, fut présenté au roi et reçut une pension.

On a dit, pour expliquer ce fait atroce, que le meurtrier était interdit depuis longtemps des fonctions ecclésiastiques, et que la tête de Carducci ayant été mise à prix, la pension qui lui fut allouée n'était autre chose que la récompense promise. Il est possible que la première assertion soit fondée ; quant à la seconde, il est impossible de l'admettre, puisque le juge d'instruction Clemente, indigné, commença d'instruire le procès de Peluso, ce qu'il n'eût pas fait évidemment, si la tête de Carducci eût été mise à prix. Il est vrai que pour avoir voulu faire ce procès, le juge Clemente, trois de ses collègues qui l'assistaient, et le procureur général Scura, qui avait approuvé l'instruction, furent immédiatement destitués.

Tandis que les Calabres occupaient une partie de l'armée, le parlement napolitain poursuivait sa session. Les ministres paraissaient à peine. Les

chambres étaient donc obligées de se replier sur elles-mêmes et de se livrer à des discussions qui ne pouvaient aboutir, car le cabinet ne tenait aucun compte des propositions, des pétitions qui lui étaient transmises. Ce n'est pas qu'après leur faute de l'adresse, les députés se montrassent hostiles au roi ni à sa dynastie. On pourrait tout au plus leur reprocher des expressions peu parlementaires que leur inexpérience rendait bien excusables. C'est ainsi que le député Massari, demandant qu'une partie de l'armée fût envoyée en Lombardie, disait aux ministres : « A ce prix, tout votre passé sera oublié, et l'Italie, qui maintenant vous excommunie et vous maudit, vous placera au nombre de ses fils de prédilection. » De telles paroles étaient d'autant plus dangereuses qu'elles étaient fondées et ne pouvaient qu'irriter le gouvernement.

Bozzelli, ainsi interpellé, se bornait à répondre laconiquement qu'il ne pouvait intervenir dans de semblables discussions, pour des raisons de prudence politique. Ce n'est pas qu'il manquât d'éloquence ; mais il était acrimonieux, amer, insultant, et moins parlementaire que personne. A Poerio, son ancien ami, qui l'avait toujours ménagé et qui lui soumettait un doute grave, il répondait en lui reprochant de vivre dans le monde de Saturne. Quoique ministre, il se fit rappeler à l'ordre. Un jour, l'ex-ministre Dragonetti l'interpellait au sujet des événements de Ca-

labre. Il répondit en injuriant le parlement et les électeurs. Dans la chaleur de son invective, le pied lui manque sur l'escalier de la tribune et il tombe. En tout pays du monde, on eût ri d'une pareille aventure. Bozzelli était impopulaire, le public applaudit. Le président a beau s'empresser de rappeler les perturbateurs à l'ordre, le coup était porté. Le ministre, furieux, remonte à la tribune, et, plus gravement que jamais, insulte l'assemblée. De là naquit un si grand tumulte que le président dut se couvrir et suspendre la séance.

Quand elle fut reprise, Bozzelli voulut en vain poursuivre son discours : son trouble le força d'y renoncer. Poerio prit alors la parole. La gauche le reconnaissait pour son chef. Il faisait preuve, dans les discussions, d'une grande dextérité, était habile à découvrir le côté faible de son adversaire et à l'y frapper d'un de ces coups dont on ne se relève pas. Il avait peu recours à la passion. Sa parole était froide, mais pénétrante et intelligible à tous. Nul ne montra, dans cette courte session, plus de véritable aptitude à conduire la discussion et les affaires au sein d'une assemblée. Il raconta les atrocités qui se commettaient en Calabre, et, renonçant à tout ménagement envers son ancien ami, il montra que tous les actes du ministère étaient contraires au statut, à la justice, aux lois de l'humanité. Le général Nunziante réfuta ses allégations dans une lettre adressée au

ministre de la guerre, et qui contenait un démenti sans preuves, accompagné d'injures personnelles. Poerio ne pouvait rester sous le coup de ce démenti. Dans un des plus éloquents discours qu'il ait prononcés, il affirma de nouveau la vérité de tout ce qu'il avait dit. On proposa ensuite un ordre du jour motivé qui fut voté à l'appel nominal par cinquante-sept voix contre vingt-quatre. C'est tout au plus à ce chiffre que s'élevait la phalange ministérielle, dirigée par M. de Lavello et un certain M. Louis Blanch.

De telles mésaventures n'étaient propres qu'à éloigner encore davantage les ministres de l'assemblée, et à les disposer à l'abreuver d'outrages. Les deux députés Lanza et Leopardi revenaient l'un de Rome, l'autre de Turin pour prendre possession de leur siége au parlement; on les arrête à la frontière, on les chasse du royaume, au mépris de leur inviolabilité. Un jour, la session était déjà ouverte depuis deux mois, le ministère demande la révision des élections, sous prétexte qu'un certain nombre de députés ne payaient pas le cens exigé par la nouvelle loi électorale. L'assemblée, il est vrai, repoussa cette prétention à l'unanimité des suffrages; mais on était dans cette période où l'on prodigue aux corps délibérants l'insulte et le mépris, avant-coureurs certains de leur suppression. C'était à l'armée que le gouvernement prodiguait toutes les faveurs.

Loin d'envoyer des troupes sur le Pô, comme la chambre des députés ne cessait de le demander, il faisait revenir le 10e de ligne, qui avait été mis à la disposition du grand-duc de Toscane, disséminait dans d'autres corps tous ceux qui le composaient, et le reconstituait d'éléments nouveaux, pour effacer jusqu'à la dernière tradition du sentiment national qu'il avait pu prendre dans les plaines de la haute Italie.

C'était surtout l'armée qui manifestait hautement son dédain pour les formes constitutionnelles. On a vu que les fautes des premiers ministres libéraux avaient fortement contribué à ce fâcheux esprit d'antagonisme. Le 12 août, une foule de soldats, de sbires, de lazzaroni parcourait les rues et criait ouvertement : « A bas le statut! A bas la nation! Vive le roi! » Le 3 septembre, un journal, l'*Araldo*, se faisant l'interprète des sentiments de l'armée, assimilait Poerio à Caïus Gracchus, disait que le pays en avait assez d'une assemblée de factieux, qu'il en demandait l'épuration, et que si le gouvernement ne s'exécutait pas, l'armée saurait bien faire cette besogne elle-même. On prétend que dans les mystérieuses réunions d'un comité dit militaire, présidé par le prince Torchiarolo, il fut question de se défaire de Poerio et de ses collègues Imbriani, Spaventa, Conforti, Scialoia, qui étaient avec lui les députés les plus influents.

Le flot montait toujours. Le 5 septembre, en se rendant à la chambre, les députés étaient insultés dans la rue. La séance s'ouvre, le ministre Ruggiero monte à la tribune et donne lecture d'un décret qui proroge le parlement au 30 novembre. Aussitôt les députés se lèvent et se retirent sans proférer un mot, ne voulant pas protester contre l'usage d'un droit constitutionnel. Quelques heures après, le curé de Sainte-Lucie se mettait à la tête d'une bande de forcenés et les exhortait à en finir avec des libéraux impies, ennemis du prince et de Dieu. On n'a garde de lui désobéir : une promenade s'organise à travers la ville aux cris de : « Mort à la liberté ! Vive le roi ! » On se serait cru en 1799. Sur leur passage, les boutiques se ferment; la population attristée s'attendait aux plus graves désordres. Mais jusque dans les rangs du plus bas peuple et des lazzaroni se trouvaient des hommes pour qui ce peu de mois d'apprentissage constitutionnel n'avaient pas été perdus. Du fond des quartiers populeux ils se lèvent, et, au grand étonnement de tout le monde, font une contre-manifestation, le drapeau tricolore en tête, aux cris de : « Vive le statut! » Ils rencontrent leurs adversaires, et, sans lutte sérieuse, les dispersent en un instant. La troupe intervient alors; c'était un peu tard. Ne rencontrant plus devant elle que les défenseurs de la constitution, à qui les hommes du curé de Sainte-Lucie avaient cédé la

place, elle fait feu, s'empare d'un grand nombre de personnes et les conduit dans les prisons. Les quartiers soulevés sont mis aussitôt en état de siége; personne n'y entrait et n'en sortait sans être minutieusement fouillé.

Ainsi finit cette journée qui aurait pu être bien plus grave encore. Le roi s'empressa de destituer, à cette occasion, le directeur de la police et le préfet, relégua Bozzelli au ministère de l'instruction publique et confia l'intérieur à M. Longobardi, ami de Delcarretto. Quelques écrivains ont voulu voir dans ces actes une preuve du dépit que ce prince avait éprouvé de voir échouer le mouvement contre-révolutionnaire; mais rien ne prouve que cette accusation soit fondée. Il eût été facile de seconder ce mouvement, d'exagérer la répression; et l'on doit plutôt croire que Bozzelli fut puni de n'avoir rien su, rien prévenu. C'était, en effet, pour le gouvernement un symptôme, grave que le parti libéral eût pu organiser en quelques heures, dans ces classes de la population qui n'avaient jusqu'alors connu et aimé que le souverain, une manifestation assez puissante pour faire reculer la manifestation contraire et vaincre sans combat, si l'armée ne fût intervenue. Que faisait donc le ministre de l'intérieur, s'il laissait ainsi croître le danger?

En ce moment-là, d'ailleurs, la cour de Naples était en proie à des sentiments bien divers. La nou-

velle de la prise de Messine vint la combler de joie, et comme, à cette époque, des adresses arrivaient aussi pour supplier le roi de ne plus assembler les chambres, il est probable que ce vœu, qui ne pouvait lui déplaire, aurait été exaucé; mais, sur ces entrefaites, on apprenait à Naples qu'une révolution venait d'éclater à Vienne et que l'empereur était en fuite. Il sembla un moment que la révolution pût encore espérer de grands jours, et le gouvernement napolitain fit de sérieuses réflexions. Il ne fut plus question de supprimer les chambres ou de les proroger indéfiniment. On alla même, dans le sens contraire, jusqu'à convoquer les colléges électoraux qui, depuis le mois de juillet, étaient restés sans représentants. Les noms des élus furent significatifs : Saliceti, le général Pepe, depuis longtemps à Venise et rebelle; l'ex-ministre Manna, du cabinet Troya; un jeune ouvrier enfin, furent nommés à Naples et dans les environs. Sur quarante-deux élus, il y en eut à peine quatre ou cinq dont la nomination ne fut pas désagréable à la cour. Mais bientôt la fuite du pape à Gaëte vint encore changer la face des choses. Le parlement, qui devait se rouvrir le 30 novembre, fut prorogé de nouveau jusqu'au 1er février 1849, sous prétexte de complications survenues dans la politique. Ainsi, les députés étaient mis hors d'état de voter le budget en temps utile, et le gouvernement, qui aurait pu percevoir léga-

lement les impôts, préférait, exemple unique! les percevoir illégalement. Le 29 janvier, jour anniversaire de la promulgation du statut, les Napolitains voulurent faire fête : la police remplit les rues de soldats, et fit mettre en prison quiconque criait Vive la constitution!

Le gouvernement n'osa pas proroger une troisième fois les chambres ou plutôt la chambre des députés, car la chambre des pairs ne lui causait aucun embarras. Le 1er février 1849, la session fut donc reprise. Il semble que le ministère, manquant de courage pour en finir violemment avec les institutions constitutionnelles, s'attachât à les déconsidérer, à les rendre ridicules, afin qu'elles mourussent, comme on dit, de leur belle mort. Les députés commirent une dernière imprudence. Ils présentèrent au roi une remontrance sur les fautes de ses ministres et le supplièrent d'en changer. C'était trop ou trop peu. Il fallait comprendre que le ministère était plus solide que l'assemblée et ne pas rendre toutes relations impossibles avec lui, ou si l'on ne voulait pas subir la douloureuse nécessité du moment, il fallait agir en révolutionnaires et jouer le tout pour le tout. Comme une résolution si extrême ne pouvait convenir à des députés royalistes et constitutionnels, ils auraient dû s'étudier uniquement à ôter au roi tout prétexte de rompre avec eux et de briser les institutions.

Ils comprirent trop tard que telle était leur politique naturelle, obligatoire. Ferdinand refuse de recevoir leurs représentations; les ministres s'abstiennent plus que jamais de paraître aux séances, et l'assemblée est réduite à s'occuper toute seule des lois organiques sur les municipalités, la presse, la garde nationale. Les députés Poerio, Mancini, Savarese, entre autres, se firent à la tribune ou dans les commissions beaucoup d'honneur; mais jamais une loi votée n'obtenait la sanction royale. Il y a plus : la chambre, sans même y être invitée, vote le budget, autorise la perception des impôts; le roi refuse sa sanction à la loi, et continue de les percevoir illégalement.

A ce mépris des institutions venait s'ajouter le mépris des personnes. Tout député était à la cour un objet de risée, et pouvait être assailli impunément. Le député Conforti, ayant proposé qu'on effaçât du code militaire la peine du bâton, fut menacé de mort par les officiers de l'armée; trois d'entre eux assaillirent dans un café le député Spaventa; un autre, nommé Mazziotti, fut frappé à coups de stylet par des sbires, dans une des rues les plus populeuses de Naples. Ainsi, l'inviolabilité parlementaire était méconnue par ceux-là même qui étaient chargés de la protéger. Les ministres portaient contre les mandataires du peuple les accusations les plus invraisemblables. A les entendre, Poerio, Conforti

conspiraient; d'autres nourrissaient des projets de régicide. Ils parlaient d'une adresse de quelques députés aux Siciliens pour les engager à la résistance. « C'est à eux, disaient les soldats irrités, que nous devrons d'aller exposer notre vie. »

La chambre traînait depuis quarante jours cette misérable existence, lorsque, le 13 mars, le prince de Torella, ministre du commerce, entre dans la salle des séances, dit un mot à l'oreille au commandant des soldats chargés de la garde du palais, et remet une lettre au président. Le commandant fait charger les fusils; le président lit la lettre : c'était un décret royal ordonnant la dissolution du parlement. Les députés, les tribunes se retirent en silence. La ville était plongée dans la tristesse, tandis que la cour se livrait avec une joie immodérée aux fêtes et aux plaisirs.

« Sauvez-vous! sauvez-vous! s'il en est temps encore! disait la foule aux députés qui traversaient la ville pour rentrer chez eux. Une partie prirent la fuite, parmi lesquels le vénérable abbé Cagnazzi, ex-président de la chambre, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, et que le cardinal Ruffo lui-même avait respecté en 1799. Les autres furent arrêtés. On instruisit séparément le procès de chaque journée d'émotion populaire. Les hommes les plus considérables subirent d'indignes traitements. Poerio dit lui-même qu'il fut traîné de prison en prison,

jeté dans des lieux plus faits pour les bêtes immondes que pour des hommes, et qu'il resta ainsi huit mois au moins sans plus entendre parler des accusations qu'on faisait peser sur lui. La terreur régnait à Naples. M. Gladstone dit et l'ex-député Massari confirme qu'il y avait plus de vingt mille personnes dans les prisons. Quand un citoyen condamné, accusé ou suspect, venait à mourir, on incarcérait ceux qui assistaient à ses funérailles. Il fallut enfin en venir aux débats publics. On y vit des choses singulières. Un agent de police ordonne à deux enfants, âgés de quinze ans, de faire devant le tribunal une déposition semblable à la sienne; ces enfants dénoncent au juge cette tentative d'embauchage; le président Navarro les traite de calomniateurs et les condamne chacun à quinze jours de prison. Un avocat s'appuyait-il sur une loi existante pour récuser un juge, on le jetait en prison. Quelques accusés furent acquittés par la cour criminelle; on ne les en retint pas moins sous les verrous.

Poerio se défendit lui-même avec une rare éloquence. On l'accusait d'avoir conspiré contre le roi et dirigé la société de l'*Unité italienne*. Or, jamais il n'avait fait partie de cette société; quant à ses conspirations, elles étaient antérieures au régime constitutionnel, et il les avait déjà expiées, à plusieurs reprises, par des années de détention. Cela ne l'em-

pécha pas d'être condamné, à la majorité de six voix sur huit, à vingt-quatre ans de fers et six cents ducats d'amende. L'avocat et ex-député Barberisi dit pourtant, dans un mémoire qu'il avait rédigé pour sa propre défense : « Sa Majesté, toutes les fois qu'elle me voyait, me parlait de Charles Poerio comme du meilleur, du plus vertueux, du plus dévoué de ses sujets. » Ce sujet, ainsi jugé par le monarque même, subit encore aujourd'hui sa peine ; il languit mourant au fond de l'hôpital du bagne ; pour lui accorder sa grâce, on exige qu'il la demande, qu'il fasse amende honorable, qu'il désavoue sa vie entière. L'ex-ministre Dragonetti, impliqué aussi dans le procès de l'*Unité italienne*, dont il ne faisait pas partie, à propos d'une lettre qu'il n'avait pas écrite, a vécu quatre ans dans les prisons. S'il a été rendu à la liberté, c'est-à-dire à l'exil, c'est que ses geôliers eux-mêmes avaient conçu des craintes sérieuses sur sa vie, et qu'on était bien aise, s'il devait mourir, qu'il mourût dehors. Parmi les condamnés, il n'y avait pas moins de cinquante prêtres.

En 1851, les tribunaux condamnaient encore quarante et un contumax, au nombre desquels les députés Ricciardi, Mancini, Massari et presque tous les anciens ministres, sans en excepter l'ancien libéral Ruggiero, collègue de Bozzelli dans le cabinet réactionnaire du 16 mai. Une amnistie aurait

pu, du moins, avec le temps, consoler quelques douleurs ; mais il paraît que le roi n'en voulait pas entendre parler. L'avocat Barberisi la demandait sans cesse au ministre de l'intérieur Longobardi qui, un jour, lui répondit impatienté : « Eh ! je ne suis pas Ferdinand II ; que voulez-vous de moi ? »

On sait que, depuis, l'état du royaume, au lieu de s'améliorer au sein de la paix la plus profonde, a encore empiré. Bozzelli lui-même n'a pas trouvé grâce devant le maître auquel il avait tout sacrifié. À la tête du ministère qui exécute aujourd'hui les volontés absolues du roi Ferdinand, se trouvent un Troya, frère du ministre constitutionnel de ce nom; un Caraffa, ministre des affaires étrangères ; les autres ne sont guère que des directeurs généraux. Les procès politiques ont recommencé en l'an de grâce 1856, à propos d'une prétendue proclamation de Mazzini qui aurait été distribuée à Naples. Parmi les accusés figuraient deux prêtres, une religieuse, un avocat, un jurisconsulte et quatre forçats. Plusieurs membres du corps diplomatique voulurent assister aux débats. Ils virent un moine, le P. Ruggiero, faire une déposition qui contrariait le tribunal. Le procureur général se lève alors, déclare que le témoin est fou, et s'oppose à ce qu'on l'entende davantage. Pour obtenir des dépositions satisfaisantes, on est allé jusqu'à bâtonner des prêtres et des femmes. Le journal l'*Univers*, unique défenseur

du roi de Naples dans la presse française, est obligé de reconnaître que, si ce qu'on rapporte est vrai, ce prince serait déshonoré.

Ce qu'il y a de plus grave pour lui, au sein de son royaume, c'est que, dans l'armée même, qui jusqu'à présent faisait sa force, semble germer le mécontentement. La peine du bâton commence à ne plus paraître supportable, depuis qu'on a vu des soldats mourir sous les coups, et ceux qui les frappaient battus à leur tour parce qu'ils ne frappaient pas assez fort. Les choses en sont venues au point que la France, l'Angleterre, l'Autriche elle-même ont présenté des observations et demandé des réformes pour éviter une catastrophe. Mais Ferdinand II, persuadé qu'il peut compter, au jour du danger, sur l'Autriche et la Russie, a répondu avec une extrême hauteur, en revendiquant son droit de rester maître dans son royaume.

A la chambre des lords, dans la séance du 12 juillet 1856, lord Clarendon, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, prononçait ces graves paroles : « Je « souhaiterais pouvoir dire que le résultat de nos « communications avec le roi de Naples a été satis- « faisant. Je ne le puis, car il est impossible que « deux gouvernements se trouvent plus en désac- « cord que le gouvernement de Sa Majesté et le « gouvernement du roi de Naples. Nous avons éta- « bli nos raisons de croire que l'état de choses exis-

« tant à Naples était dangereux pour la stabilité « du trône et aussi pour la tranquillité de l'Europe. « Nous avons particulièrement insisté sur les dan- « gers qui menaçaient le roi et sur la nécessité « d'une meilleure administration de la justice. « Nous avons accusé l'inconvénient, pour ne pas « dire le danger, d'une politique fondée sur une « injuste persécution, et par-dessus tout nous « avons montré combien il était essentiel que les « sujets du roi trouvassent auprès du gouverne- « ment des garanties de sécurité pour leurs per- « sonnes et leurs propriétés. Je me bornerai à dire « de la réponse du gouvernement napolitain, qu'il « était impossible qu'elle fût moins satisfaisante. »

La question est encore pendante. L'Angleterre et la France ont rompu toutes relations diplomatiques avec Naples; l'Autriche parle tout haut avec elles, mais tout bas avec le roi, et Ferdinand II résiste toujours. Légèrement blessé par la baïonnette d'un de ses soldats, nommé Melano, il puise dans cet attentat, puni quelques jours après par la mort du coupable, de nouveaux arguments pour ne pas obtempérer aux vœux, désormais plus timides, des grandes puissances de l'Occident.

RUGGIERO SETTIMO

ET

LA SICILE

RUGGIERO SETTIMO

ET

LA SICILE.

I

Constitution de la Sicile. — Les partis. — Administration de Ferdinand II. — Conspirations. — L'histoire des Vêpres siciliennes. — Émeutes à Messine (1er septembre 1847, 5 janvier 1848). — Préparatifs à Palerme. — Insurrection dans cette ville (12 janvier). — Ruggiero Settimo. — Concessions inutiles du roi. — Settimo, président des comités insurrectionnels. — Départ du général de Sauget (27 janvier). — Soulèvement des provinces. — Nouvelles propositions du roi. — Obstination des Siciliens. — Réunion du parlement (25 mars). — Constitution du pouvoir exécutif. — Settimo, chef du gouvernement. — Ses ministres. — Délibération sur la déchéance des Bourbons. — Elle est proclamée. — Joie publique. — Dissentiments dans le ministère. — Retraite du ministre Calvi. — Négociations auprès des autres États italiens. — Coopération à la guerre d'indépendance. — Réforme de la constitution. — Candidats au trône de Sicile. — Élection du duc de Gênes (10 juillet). — Hésitations de Charles-Albert. — Attitude de l'Angleterre.

Encore que la Sicile fasse partie du royaume de Naples, auquel elle donne même son nom, elle doit

avoir dans ce récit une place à part, car, durant la période révolutionnaire qui nous occupe, elle vécut de sa vie propre et indépendante. L'intérêt bien entendu de l'Italie ni même celui de la Sicile n'est point que cette belle province conserve son autonomie ; Gioberti et M. Rossi ont dit avec raison qu'il n'y a de salut que dans les grandes nationalités. Or, une nation de deux millions d'hommes, séparée par la mer du reste de l'Italie, serait une proie trop facile à saisir, si des liens étroits ne la rattachaient à la Péninsule. Il est douteux que les seuls liens d'une fédération, même fortement organisée, fussent suffisants pour la protéger contre les convoitises du dehors.

Il faut reconnaître toutefois que si l'on recherchait moins l'utilité présente que les droits inscrits dans le passé, peu de pays en Europe seraient fondés au même degré que la Sicile à réclamer leur indépendance et leurs libertés. Au xie siècle, les Normands en avaient fait un royaume représentatif en même temps que de l'Angleterre. Elle conserva sa constitution menacée en chassant la maison d'Anjou par l'insurrection connue dans l'histoire sous le nom de Vêpres Siciliennes, et en offrant la couronne à une branche de la famille d'Aragon. L'exstinction de cette dynastie au commencement du xve siècle permit aux rois d'Aragon de faire valoir leurs droits et de réunir les deux couronnes.

Le traité d'Utrecht (1713) sépara la Sicile de l'Espagne et la donna au duc de Savoie, Victor-Amédée, qui régna sous la protection plus ou moins avouée de l'Angleterre ; mais en 1735, à la suite de la guerre de succession qu'avait amenée la rupture du traité d'Utrecht, l'habile cardinal Alberoni parvint à enlever Naples à l'Autriche, la Sicile à la maison de Savoie, et à en faire un apanage pour l'infant Don Carlos, fils de Philippe V, qui lui avait légué tous ses droits sur ces deux États. Ce fut le fils de ce prince, Ferdinand III de Sicile et IV de Naples, qui, sous l'influence de sa femme la reine Caroline, aïeule de Marie-Louise, impératrice des Français, abrogea une constitution respectée par trente-quatre rois. Ferdinand, chassé deux fois, par les Français, de Naples et de ses possessions de la terre ferme, s'était réfugié en Sicile où il avait reçu bon accueil, parce que ce pays voyait dans la détresse de son roi la séparation désirée.

En 1812, pour le besoin de la guerre contre la France, que la reine Caroline entravait de tout son pouvoir, à cause de sa parenté avec Marie-Louise, les Anglais avaient rendu aux Siciliens leur ancienne constitution, modifiée selon les besoins du temps. En 1815, par un traité secret avec l'Autriche, le roi Ferdinand Ier des Deux-Siciles, comme il lui avait plu de s'appeler, en empruntant ce nom des Deux-Siciles au vocabulaire du peuple, s'était

engagé à ne pas rétablir à Naples le régime constitutionnel. Ce traité ne parlait pas de la Sicile; mais le monarque, désireux de réunir définitivement ses deux royaumes, feignit de se regarder comme engagé pour l'île ainsi que pour la terre ferme. En 1820, lorsque eut lieu à Naples la révolution dans laquelle le général Pepe joua un si grand rôle, la Sicile crut le moment opportun pour reconquérir sa constitution; mais sur le *rappel de l'union*, comme disait O'Connell à propos de l'Irlande, les Napolitains pensaient comme leur roi, et la Sicile se heurta contre le mauvais vouloir d'un parlement libéral. En 1821, après le congrès de Laybach, lorsque l'ordre régna de nouveau à Naples, l'île fut occupée par les Autrichiens.

On put supprimer les Autrichiens, mais non changer les sentiments. Il y avait un parti anglais et aristocratique, un autre français et démocratique, composé des classes moyennes. Les paysans étaient indifférents; la dynastie régnante ne comptait pas un ami. Plus tard, ces divisions de parti se compliquèrent. Quand les idées nationales reprirent le dessus, l'aristocratie fut sicilienne de sentiments, les autres classes devinrent italiennes. Personne ne voulait entendre parler de Naples, si ce n'est sur le pied de la séparation et de l'égalité. Le système politique qui unit la Norvége à la Suède était l'idéal des Siciliens.

A l'avénement de Ferdinand II, la Sicile, comme les provinces de la terre ferme, conçut quelques espérances. Le marquis Delle Favare, lieutenant général du roi François dans l'île, avait été remplacé par le comte de Syracuse, troisième frère du nouveau roi; on comptait assez sur les bonnes intentions de ce jeune prince pour ne pas répondre aux tentatives d'insurrection dont le mouvement des Romagnes donna, en 1832, l'idée à quelques hommes ardents. Mais ces manifestations innocentes, car elles se bornèrent à quelques cris de Vive la Sicile! Vive la constitution! servirent de prétexte au roi pour renoncer au système de clémence et de douceur par lequel les princes aiment à inaugurer leur règne. Des exécutions furent ordonnées, le comte de Syracuse fut rappelé, le ministère de Sicile, siégeant à Naples, supprimé; enfin le roi fit tous ses efforts pour faire disparaître les dernières traces de l'ancienne séparation. Les Siciliens furent exclus de tous les emplois publics. A propos du choléra, le bas peuple s'était laissé aller à quelques désordres sans gravité, comme à Paris, comme partout. Delcarretto fut chargé de les étouffer dans le sang.

Que Ferdinand II voulût ramener ses États à l'unité, c'est ce que les Siciliens seuls, aveuglés par la passion, peuvent trouver mauvais; mais le meilleur moyen d'y parvenir eût été de persévérer dans

la clémence, et surtout de rendre ses sujets insulaires plus heureux qu'ils n'étaient au temps de la séparation. Or ce prince, dont on a vu l'étrange administration à Naples, ne pouvait faire mieux en Sicile ; on peut même ajouter que ceux qui l'y représentaient faisaient plus mal. Il eût été difficile de dire s'il y avait dans leurs actes plus de tyrannie ou d'absurdité. Les œuvres de Machiavel et d'Alfieri, qui circulaient librement à Naples, étaient confisquées en Sicile ; l'histoire de Botta, imprimée à Palerme, était prohibée à Messine. Dans cette dernière ville, aucun écrit de plus d'une feuille ne pouvait se mettre sous presse sans une autorisation spéciale de la censure centrale qui siégeait à Naples. C'est à peine si quatre ou cinq mille volumes entraient annuellement en Sicile.

L'administration n'était pas moins déplorable par rapport aux finances et aux travaux publics. L'étranger qui voyageait en Sicile était frappé du mauvais état des maisons, de la misère des habitants ; il voyait des fleuves, auxquels on avait négligé de creuser un lit ou d'opposer des digues, errer çà et là, inonder les terres comme dans les pays sauvages, et former des marais pestilentiels. Il remarquait l'absence de théâtres, de sociétés de bienfaisance, d'asiles pour l'enfance, d'hospices pour la vieillesse, de bibliothèques, d'imprimeries, de bains, de jardins publics.

Une telle incurie devait porter ses fruits et accroître encore la désaffection des peuples. Depuis 1837, Ferdinand II a fait plusieurs fois le tour de la Sicile, et l'attitude de ses sujets a dû lui donner à réfléchir. Sa vie même, mise en danger par l'ardeur des passions méridionales, ne fut préservée que par les efforts des patriotes pour empêcher qu'un meurtre ne vînt compromettre leur cause. L'ère des conspirations se rouvrit. En 1840, les principales villes envoyèrent leurs députés à Palerme. De cette capitale devait, au moment opportun, partir le signal. Messine, Catane, Syracuse, Trapani auraient suivi son exemple, et l'on essaya de s'entendre avec les conjurés de Naples et des Calabres.

Comme pour donner une théorie, un modèle à l'insurrection, parut vers cette époque l'*Histoire des Vêpres siciliennes*, de Michel Amari, livre grave et savant, mais où les allusions se présentaient d'elles-mêmes. Les lecteurs rapprochaient involontairement Ferdinand II de Charles d'Anjou et la tyrannie des Napolitains de celle des Provençaux. La conclusion du parallèle était inévitable. Le gouvernement la comprit et eut peur. La censure avait permis l'ouvrage; il supprima les journaux qui en avaient rendu compte, persécuta l'imprimeur, les libraires qui le vendaient, destitua l'auteur de la place qu'il occupait à Palerme dans l'administration, et le

somma de se rendre à Naples pour se justifier devant Delcarretto. Amari comprit ce qui l'attendait, et partit pour la France.

Évidemment il ne fallait à ce peuple qu'une occasion pour éclater. Même l'occasion se faisant trop attendre, il prit les devants sur quelques points, et surtout à Messine. Le 1er septembre 1847, cette ville poussa, la première dans l'île, les cris de Vive Pie IX! Vive la constitution! A ces mots magiques la foule s'assemble et essaye de surprendre les officiers en fête; elle est repoussée et se disperse aussitôt. Une trentaine d'hommes énergiques résistent seuls quelques moments. En vain la vengeance fut terrible; en vain le général Landi donna la chasse aux fugitifs jusque dans les maisons où on les dérobait à sa fureur; en vain il fit promener dans la ville les cadavres de quelques-unes de ses victimes, pendant que la musique militaire faisait entendre ses airs les plus gais; le 5 janvier 1848, Messine se levait encore. Les vitres du palais royal sont cassées, les armoiries des Bourbons jetées dans la boue; cette fois, les autres villes, Catane, Trapani, suivent cet exemple. A Palerme, l'audace fut plus grande encore. Un jeune homme nommé Bagnasco osa, par des proclamations dont l'autorité eut connaissance, donner au gouvernement jusqu'au 12 janvier pour accorder des réformes. Si d'ici là, disaient les placards, les réformes ne sont pas obtenues, la Sicile

prendra les armes. Personne n'eut l'idée de désavouer le téméraire; on se tint prêt. La police eut beau faire de nombreuses arrestations, consigner les troupes, ou leur faire occuper les principales places de la ville, elle ne parvint à intimider personne. L'heure était venue.

On était au 10 janvier. Le lieutenant du roi, général de Majo, tenait conseil. Tout le monde était dans l'attente, mais personne n'osait donner le signal. Enfin, un jeune Palermitain, nommé Buscemi, tire de dessous ses habits un fusil qu'il tenait caché, l'agite en l'air et crie résolûment aux armes. Aussitôt un grand nombre de citoyens, bourgeois, nobles, princes, prêtres même, se précipitent en armes dans la rue et exhortent le peuple. Joseph Lamasa agite le premier les couleurs tricolores. Le mouvement général fut d'abord de la terreur. La foule se sauve, les boutiques se ferment, un petit nombre d'hommes déterminés se mêlent seuls à ceux qui avaient des armes. Quelques-uns courent aux églises et sonnent le tocsin. Mais nulle part de barricades; point de commandement; se fait chef qui veut; on suit l'exemple, non le précepte. Le soir venu, qu'avaient fait jusque-là les troupes? les insurgés en armes, au nombre de cinquante tout au plus, se retirent sur la place de Fieravecchia qui était devenue, dès le matin, leur quartier général et où les soldats n'osent les suivre: ils savaient

trop le sort qu'avaient eu leurs camarades, en 1820, dans les quartiers populaires. Moralement la bataille était gagnée. Toutes les fenêtres s'illuminent, se garnissent d'hommes, de femmes, d'enfants qui crient Vive l'Italie! Vive la constitution! Vive Pie IX!

Pendant la nuit, des secours du dehors arrivèrent. Au matin, les insurgés étaient au nombre de six cents dont la moitié à peine se trouvait munie de fusils; les autres avaient des armes improvisées, faux, couteaux, pieux, etc. Rien ne peut arrêter leur élan, ni canonnade, ni bombardement. Ils épargnent les soldats, les traitent même comme des frères, mais se montrent sans pitié pour la police et les sbires. Cinquante-deux de ces hommes périrent, dit-on, sous leurs coups. Le lendemain, les plus timides avaient pris courage; il était temps de donner des chefs à l'insurrection. Quatre comités furent créés pour les subsistances, la guerre, les finances, et la direction à donner à la publicité. A la tête prennent place des hommes aimés, Pantelleria, préteur ou maire de Palerme, et Ruggiero Settimo, cher au peuple par sa belle conduite aux époques, glorieuses pour l'île, de 1812 et 1820.

Ruggiero Settimo appartenait par son père à la famille des princes de Fitalia, et par sa mère à celle des princes d'Aragon. Né à Palerme en 1778, il entra de bonne heure dans la marine et y conquit suc-

cessivement tous ses grades, jusqu'à celui d'amiral, au milieu des guerres héroïques de la République et de l'Empire. Il n'est, comme on l'a dit, ni écrivain, ni soldat, ni chef d'école, ni agitateur, ni tribun; mais son âme est honnête et loyale, son courage civil admirable, son patriotisme pur et sincère. Il n'est pas orateur, mais il parlait au peuple sans hésitation, sans embarras, comme un père à ses enfants. Les mots ne lui manquent pas, et son langage ne trahit aucun sentiment qui ne soit digne et élevé. Grand et majestueux de sa personne, le front haut et couvert de cheveux blancs, il est chevaleresque dans ses manières et toujours maître de lui. A toutes les époques de sa vie politique, il se montra infatigable au travail, exact jusqu'au scrupule dans l'accomplissement de ses devoirs. Vénéré des constitutionnels, comme un des meilleurs patriotes qui passèrent au pouvoir en 1812, aimé des républicains qui le savaient exempt d'ambition et prêt à déposer le pouvoir qu'on lui confiait, dès qu'il cesserait d'être une charge pour devenir un avantage, on peut faire de lui, par un mot, le plus complet éloge : au temps de la plus grande liberté, avant que les chambres l'eussent proclamé inviolable, jamais les journaux ne l'attaquèrent.

Cependant la lutte traînait en longueur. Des deux côtés on cherchait à gagner du temps et l'on attendait des renforts. Le quatrième jour, arrivent, pour

réduire les rebelles, neuf navires de guerre portant cinq mille hommes, une nombreuse artillerie et le comte d'Aquila, frère du roi. Le bombardement reprend aussitôt avec une nouvelle force et intimide les Palermitains. Les imprudentes cruautés des troupes royales leur rendirent l'ardeur nécessaire pour en finir. Des citoyens paisibles avaient été tués dans un couvent où ils s'étaient réfugiés. Le mont de piété, d'autres établissements publics étaient en feu. Les consuls étrangers, qui essayèrent d'une médiation impossible, furent repoussés des deux côtés et accueillis par les troupes royales à coups de fusil. Le lieutenant général de Majo avait demandé, pour gagner du temps, une entrevue au préteur de Palerme; son intention fut devinée, et il n'obtint pas une heure de trêve. Le 21, il crut être au bout de ses peines. Quatre décrets signés par le roi le 18, arrivèrent de Naples. Les attributions de la consulte d'État était augmentées, le comte d'Aquila remplaçait de Majo comme lieutenant général. Mais ces concessions parurent insuffisantes, et la lutte continua.

Le 24, pour donner plus d'unité au commandement, les insurgés nommèrent Ruggiero Settimo président des quatre comités déjà organisés. Les progrès de l'insurrection étaient évidents; on regrettait seulement que les munitions parussent déjà rares : cette circonstance mettait les chefs fort en

peine. Par bonheur pour les insurgés, de Majo l'ignorait. Voyant ses soldats découragés, ne pouvant plus se remuer dans le palais, qui était encombré de plus de mille blessés ou malades, hommes, femmes et enfants, il se décida, par un étrange coup de tête, à remettre tous ses pouvoirs au général de Sauget et à partir immédiatement pour Naples. Il s'échappa roulé dans un matelas, tandis que le général Vial, commandant supérieur des troupes, fuyait déguisé en femme. Cette désertion acheva de démoraliser les soldats : ils ne tardèrent pas à s'enfuir de tous côtés, tandis que le peuple entrait triomphant dans le palais pour le saccager.

Bientôt la ville fut complétement libre. L'armée s'était retirée en dehors des portes; mais elle y occupait une forte position et aurait pu tenir facilement, car sur ses derrières était la flotte, prête à la soutenir, et, au besoin, à la recevoir. Soit faute de vivres, soit découragement, le général de Sauget partit le 27 janvier, malgré les ordres précis qu'il avait reçus du roi de raser Palerme et d'en faire un jardin, si elle ne se soumettait pas. Après avoir fait un détour inexplicable, sous la conduite du bourreau, qui avait seul consenti à lui servir de guide, il s'embarqua le 31, à trois lieues de la ville, laissant sur le rivage des armes, diverses pièces de l'équipement militaire et plus de trois cents chevaux que les soldats avaient tués, faute de temps et peut-être de

moyens pour les embarquer. Il signala son départ par un raffinement incroyable de perfidie : il fit ouvrir les portes de l'arsenal et des prisons et déchaîna ainsi sur la ville près de quinze mille galériens ou détenus. Ces malheureux, affamés, demandaient du pain et des armes. Plusieurs d'entre eux combattirent et moururent glorieusement. La plupart revinrent à leurs habitudes vicieuses ou criminelles et furent pour la Sicile libre un véritable fléau.

Le mouvement ne s'était point restreint à Palerme. Dès le 29 janvier, la capitale avait reçu de plus de cent communes des adresses d'adhésion. Bientôt la Sicile entière fut libre, à la réserve de Messine qui, malgré les plus courageux efforts, ne put expulser les Napolitains de la citadelle. Le roi crut donc prudent de faire offrir aux Siciliens une amnistie, et de leur promettre une constitution, s'ils rentraient dans le devoir; mais le comité insurrectionnel répondit qu'ils ne poseraient pas les armes avant de voir leur parlement, réuni à Palerme, rétablir et modifier conformément au progrès du temps et des idées l'antique constitution du pays. Il rappelait en outre que cette constitution, réformée en 1812 sous l'influence de l'Angleterre, avait été confirmée par le décret du 11 décembre 1816, postérieurement au traité de Vienne, sur lequel cependant Ferdinand II s'appuyait pour la refuser.

Au fond, le succès de leurs armes, si peu brillant qu'il fût, puisque la lutte durait depuis vingt-trois jours, avait exalté les espérances des Siciliens : la séparation des deux couronnes était pour eux la conséquence naturelle et nécessaire de la défaite du roi. Les avertissements, toutefois, ne leur manquèrent pas. Ferdinand, quoique vaincu, était si loin de consentir à la séparation, qu'en promulguant son statut, il n'établissait qu'un parlement pour les deux pays dont se compose son royaume. De son côté, lord Napier, envoyé anglais, ne laissait pas ignorer aux insurgés qu'ils ne devaient espérer aucune assistance, s'ils persistaient dans des projets contraires aux traités.

Mais les plus sages avis ne purent rien pour retenir les Siciliens sur la pente fatale où ils se laissaient entraîner. A cette époque, Gênes, oubliant ses anciennes rivalités, se réconciliait avec le Piémont, l'île de Sardaigne avec la terre ferme, Florence avec Pise; seule, la Sicile persistait à s'isoler et envenimait ses vieilles haines, loin de les oublier. Le comité général, sans s'occuper davantage des propositions qui venaient de Naples, convoqua le parlement, c'est-à-dire la chambre des pairs et celle des communes. Tout électeur était éligible; le cens était abaissé à 225 fr.; les négociants, les maîtres ouvriers, les gardes nationaux et ce qu'en langage parlementaire on appelle les capacités, furent de

droit électeurs. Les modifications apportées à la constitution de 1812 étaient donc fort libérales; sur un point seulement, les nouveaux législateurs de la Sicile semblèrent s'inspirer d'un autre esprit : ils crurent devoir maintenir l'ancienne disposition, qui n'admettait sur les listes électorales personne qui ne sût lire, sans s'apercevoir que cette exclusion, fort sensée en d'autres pays, avait, en Sicile, l'inconvénient de frapper quatre-vingt-dix-neuf individus sur cent dans l'intérieur de l'île, et d'y livrer les élections à un très-petit nombre de citoyens riches et puissants.

Les élections faites, il fallait créer un pouvoir modérateur entre deux chambres rivales, en attendant qu'elles eussent décidé si la Sicile se gouvernerait en république ou en monarchie. On imagina le singulier expédient d'un comité mixte composé de vingt pairs et de vingt députés, et présidé par le président de la chambre des communes, lequel aurait droit de voter seulement lorsque les voix seraient partagées. Au fond, c'était annuler la chambre des pairs et lui ôter tout pouvoir. Cette combinaison singulière donnait la clef de la situation : la Sicile reprenait volontairement une constitution essentiellement aristocratique, et chargeait des démocrates de l'appliquer.

Cependant, la révolution de février, qui venait d'éclater à Paris, fit comprendre à Ferdinand II

qu'il devait se hâter de se faire reconnaître roi constitutionnel de Sicile, s'il ne voulait être dépossédé de cette belle province. Le 6 mars, il signait à Gaëte une série de décrets par lesquels il instituait un ministère des affaires de Sicile, et nommait Ruggiero Settimo son lieutenant général, avec mission d'ouvrir le parlement. Mais il était clair que le ministre des affaires de Sicile, isolé dans le cabinet napolitain, y exercerait fort peu d'influence; ces décrets, d'ailleurs, étaient rédigés de manière à permettre au roi les interprétations les plus contraires à la constitution de 1812, évangile de la politique sicilienne; enfin ils ne décidaient pas la question de l'armée, capitale cependant pour les libertés de l'île : les habitants voulaient que les soldats appelés à tenir garnison en Sicile fussent tous Siciliens. Peu confiant, en outre, dans un ministère où tout le monde était hostile à leurs prétentions, le comité général refusa d'ouvrir les lettres closes, contenant la nomination des principaux fonctionnaires, que lord Minto avait apportées lui-même, et déclara les décrets du roi contraires à la constitution de 1812. Ce fut une faute, et les Siciliens en commirent bien d'autres en ce genre.

Sur les vives instances de lord Minto, ils avaient consenti à envoyer à Naples des contre-propositions. Ils demandaient tous les emplois pour les indigènes; le drapeau tricolore, la garde nationale, le

droit de battre monnaie, le quart de la flotte et du matériel de guerre; un ministère complet auprès du vice-roi, sans en excepter les portefeuilles des affaires étrangères et de la marine; les dégâts commis durant l'insurrection devaient rester à la charge du trésor napolitain, et tous les actes du comité général être reconnus valables.... Il se peut que ces exigences fussent conformes à l'esprit de la constitution de 1812; en tout cas, depuis ce temps, les idées d'unité avaient fait des progrès : n'accepter aucune concession et les demander toutes au roi, c'était dire qu'on ne voulait pas se mettre d'accord. Ferdinand II profita habilement de cette faute pour rejeter les torts sur ses adversaires. Il leur reprocha, non sans raison, de troubler la résurrection de l'Italie et d'en compromettre le glorieux avenir; reproche singulièrement placé dans sa bouche. Il espérait que l'avénement de la république en France rapprocherait l'Angleterre des cours du Nord, et, oubliant l'intérêt commercial qu'a la première puissance maritime du monde à l'indépendance, c'est-à-dire au protectorat de la Sicile, il se flattait, malgré les assurances contraires de lord Minto, que le cabinet de Saint-James l'aiderait à reconquérir l'île rebelle.

Le 25 mars, le parlement se réunissait à Palerme, au bruit de la révolution de Vienne. Son premier acte fut de confier le pouvoir exécutif à un prési-

dent du gouvernement, assisté de six ministres. Ruggiero Settimo fut nommé président à l'unanimité des voix. Aucun choix ne pouvait être plus populaire. On lui donna, comme au roi, dans la constitution de 1812, la faculté de sanctionner les décrets du parlement, de dissoudre et de proroger les chambres, de déclarer la guerre et de conclure la paix. Avec une rare modestie, Settimo voulut voir dans sa nomination la volonté publique d'appeler au pouvoir les hommes qui avaient pris le plus de part au mouvement. En conséquence, il confia les affaires étrangères à Mariano Stabile, qui avait été secrétaire du comité insurrectionnel; l'intérieur à Calvi, les finances à Torrearsa. Ce dernier, ayant été nommé président de la chambre des communes, céda son portefeuille à Michel Amari, qui, au premier bruit de l'insurrection nationale, s'était empressé d'accourir de Paris.

Après avoir constitué le gouvernement, la chambre des communes, prenant dans son origine populaire et son ardeur le droit d'initiative, n'eut rien de plus pressé que de courir à sa perte en proclamant la déchéance des Bourbons. On ne saurait assez le redire : si jamais dynastie mérita de perdre le trône, ce fut celle des Bourbons de Naples; mais les provinces de terre ferme n'avaient pas contre cette famille de moins sérieux griefs que la Sicile; elles l'enduraient cependant, et la Sicile aurait dû

les imiter. Ses griefs particuliers n'étaient autres que les traditions de son passé et ses prétentions : il eût été sage d'en faire le sacrifice à la patrie italienne. Il n'y a pas un Italien considérable, parmi ceux qui tiennent une plume ou qui ont dirigé leur pays durant la période révolutionnaire, qui n'ait énergiquement blâmé l'obstination des Siciliens : Balbo, Mazzini, Guerrazzi, Gioberti, Sterbini, d'Azeglio, Montanelli, Valerio tombent d'accord sur ce point. Mais il y a pour tous les peuples des heures d'entraînement irrésistible, et la Sicile ne pouvait comprendre alors que la logique de la passion : sa soif de vengeance n'était pas assouvie.

Sa dernière concession eût été d'accepter pour roi un des fils de Ferdinand; informée par lord Minto que cette proposition serait repoussée, la chambre des communes décréta la destruction immédiate de toutes les statues des Bourbons qui n'avaient pas une valeur artistique, puis, sur la proposition du député Paternostro, elle ouvrit la délibération sur la déchéance de la dynastie. Cette déchéance était prononcée au fond de tous les cœurs; là n'était donc pas la question sérieuse; mais que mettrait-on à la place? Car rien n'était plus important que de prendre position comme puissance italienne et d'envoyer à Rome des ambassadeurs. Une très-faible minorité se déclara pour la république; le plus grand nombre proposèrent et la chambre

adopta en principe une monarchie constitutionnelle avec un prince italien, qu'elle se réservait de nommer aussitôt qu'elle aurait revisé la constitution.

Il ne restait plus, dès lors, qu'à voter sur la déchéance. Michel Amari s'élance à la tribune : « Vous avez décidé, dit-il, que les ministres représentants n'auront pas le droit de voter ; mais je vous demande en mon nom et au nom de mes collègues : Nous refuserez-vous la faveur de voter ce soir ? » Cette faveur fut accordée avec enthousiasme, tous les bras se levaient jusque dans les tribunes, chacun votait à haute voix et s'empressait de signer le décret. La chambre des pairs, qui ne se composait encore que de ceux dont le droit était établi depuis 1812, archevêques, évêques, abbés, princes, ducs, marquis, comtes et barons, vota à son tour avec la même unanimité. Aussitôt que la résolution des chambres fut connue, Palerme fit éclater les transports d'une joie sans exemple. Il n'y eut pas une fenêtre dans la ville qui ne fût illuminée ; on s'embrassait dans les rues. On aurait dit que les chambres venaient de sauver le pays : elles venaient d'entrer dans une voie où les puissances qui seules pouvaient assurer son salut refuseraient de la suivre.

L'unanimité des Siciliens est leur meilleure excuse. D'accord sur ce point, ils se divisaient sur tous les autres. La division était dans le ministère

même, et se répandait de là dans le pays. Composé par le président Settimo des hommes que la révolution avait mis en lumière, il ne pouvait être homogène. Les deux tendances contraires se personnifiaient dans le ministre des affaires extérieures Stabile, qui avait pour lui la majorité parlementaire et la garde nationale, et le ministre de l'intérieur Calvi, appuyé par les cercles et l'opposition dans les deux chambres. On accusait Stabile de trahir et de ne pas vouloir armer la Sicile, pour la contraindre à se jeter dans les bras de l'Angleterre. Le fait est que Stabile croyait peu à la possibilité pour son pays de triompher par la force des armes; il espérait qu'après l'élection d'un roi, l'Angleterre reconnaîtrait l'indépendance de la Sicile, que la France suivrait cet exemple, et qu'alors Ferdinand II n'oserait pas entreprendre la guerre contre un État dont l'existence aurait été reconnue. Cette opinion était celle du pays presque entier; lorsque les événements en eurent démontré la vanité, chacun fit un crime au ministre de l'avoir partagée. En attendant, Stabile était le plus fort. Le ministre Calvi dut payer de son portefeuille l'appui des cercles. Son collègue de la justice, Pisano, fut également sacrifié; mais pour une raison contraire, parce qu'il avait observé la neutralité dans ces débats. C'était le triomphe de la garde nationale sur les clubs.

En attendant que l'élection d'un roi lui permît de compter sur l'Angleterre et sur la France, le gouvernement de Sicile espérait du moins se faire reconnaître des puissances italiennes qui marchaient dans la voie des réformes. Il envoyait le député Lafarina et d'autres à Turin, Gemelli en Toscane, le célèbre P. Ventura à Rome. L'accueil de Charles-Albert et de Léopold fut parfait : tous deux rêvaient la couronne de Sicile pour un de leurs fils. Pie IX bénit les commissaires et les embrassa tendrement : nulle part il ne fut question de reconnaissance. On aurait suivi peut-être l'exemple de la France et de l'Angleterre ; mais personne ne voulait attacher le grelot. Les gouvernements italiens étaient excusables d'user de tant de réserve. La Sicile, pour s'associer aux efforts de l'Italie contre l'Autriche, venait d'envoyer à la guerre d'indépendance *cent* volontaires. Ce chiffre ridicule témoignait ou d'une grande impuissance, et, dans ce cas, la prudence exigeait qu'on ne se hâtât pas de se lier avec un peuple incapable de se défendre et qui laisserait tout à faire à ses alliés, ou de peu de bonne volonté pour la cause nationale, et alors comment prendre ouvertement parti pour qui ne pensait qu'à soi ?

Pendant que ces pourparlers se poursuivaient sans fruit au dehors, le parlement agitait les questions constitutionnelles. Il maintenait les deux chambres,

mais changeait le nom de pairs en celui de sénateurs, ruinait les anciens priviléges héréditaires, les pairies ecclésiastiques et laïques, et autres reliquats de la constitution surannée de 1812. Il proclamait que la souveraineté résidait dans l'universalité des citoyens; que le roi n'aurait la faculté ni de dissoudre, ni de proroger les chambres, non plus que de licencier ou de suspendre la garde nationale, mesures qui rendaient la royauté absolument nominale et sortaient des traditions de l'aristocratique Sicile. Tout cela fut fait au pas de course et sans rien mûrir. Précipitation regrettable sans doute, mais on avait hâte de passer à la nomination d'un roi, car des correspondances mal interprétées laissaient espérer au gouvernement qu'une fois cette nomination faite, la France et l'Angleterre ne tarderaient pas à reconnaître l'indépendance de la Sicile.

C'était là une grave erreur. L'élection d'un roi ne pouvait rien changer à la situation. Ce qui l'aurait changée, c'eût été la prise de possession par le prince élu. Dans ce cas, les grandes puissances se fussent trouvées en présence d'un fait. Obligées d'être désagréables au roi de Naples ou à une autre dynastie moins impopulaire, celle du prince qui aurait accepté la couronne de Sicile, elles n'eussent pas hésité; mais il ne leur convenait pas de s'engager à l'avance, et, pour le prince élu, l'acceptation était bien périlleuse sans cet engagement. C'était

donc en quelque sorte un cercle vicieux. Toutefois il n'était pas possible d'en sortir : cela dépendait du choix que feraient les Siciliens.

Deux candidats étaient en présence. Le duc de Gênes, second fils de Charles-Albert, avait les sympathies de l'Angleterre ; la France eût préféré le second fils du grand-duc de Toscane. Le duc de Gênes avait l'avantage d'être déjà un homme ; mais son acceptation était bien douteuse. Pour Charles-Albert, le trône de Sicile n'était qu'un rêve, une vague convoitise que le plus simple bon sens politique devait dissiper. Ce prince avait assez de sa guerre contre l'Autriche ; irait-il en chercher, comme à plaisir, une autre avec le roi de Naples et même avec le grand-duc de Toscane, déçu dans ses espérances et armé d'un nouveau prétexte pour accuser l'ambition insatiable du Piémont? Le second fils de Lépold II n'avait, il est vrai, que neuf ans ; mais était-ce donc pour la Sicile un désavantage ? Sous un roi enfant, la nation eût été pour plusieurs années maîtresse absolue d'elle-même. D'ailleurs, on eût ainsi, par un intérêt direct, engagé un prince Autrichien dans la révolution : cette candidature était appuyée par la France, et le grand-duc avait déclaré formellement qu'il l'acceptait pour son fils. C'étaient là plus de raisons qu'il n'en fallait pour fixer sur le jeune prince toscan le choix des Siciliens ; mais l'attraction instinctive qui les pousse

dans les bras de l'Angleterre, les détermina à préférer le duc de Gênes. Le vote fut unanime dans les deux chambres, et le nouveau roi fut proclamé sous le nom d'Albert-Amédée Ier, roi des Siciliens selon la constitution du royaume (10 juillet). Le vénérable Settimo vint donner son adhésion. Le parlement le nomma aussitôt président honoraire et à vie de la chambre des sénateurs et lui donna la franchise postale, honneur accordé à Washington aux États-Unis.

L'opinion publique, en Sicile, se montra favorable à l'élection du duc de Gênes. A deux heures du matin, la séance étant levée, le canon retentit, la ville s'illumina, et le jour nouveau se leva au bruit des démonstrations de la joie universelle. Les navires français et anglais mouillés devant Palerme arborèrent le pavillon sicilien et le saluèrent de vingt et un coups de canon. La France était battue; elle en prit son parti de si bonne grâce que l'amiral Baudin prêta un des vaisseaux de son escadre pour porter la députation chargée d'aller offrir la couronne au duc de Gênes (21 juillet).

L'indécision de Charles-Albert se trahit dans la réception qu'il fit aux députés, un jour amicale, un jour réservée, ni acceptation, ni refus. Le duc de Gênes, soit spontanément, soit qu'il eût reçu ses instructions, se montra plus explicite, il déclina l'honneur que lui faisait la Sicile. Il ne se croyait

pas capable, disait-il, de gouverner un royaume; il ne voulait pas abandonner les drapeaux piémontais, ni mettre son pays en guerre avec le roi de Naples. Ce dernier motif était seul sérieux. Il paraît cependant que Charles-Albert, se réservant de revenir sur le refus de son fils, faisait sonder la France et l'Angleterre sur la question de savoir si elles le soutiendraient dans le cas où il accepterait, et quelle nature de secours il pouvait espérer.

A ces demandes si nettes et si précises il ne put obtenir que des réponses vagues : les deux puissances craignaient sans doute, en s'engageant à soutenir le fils en Sicile, de ne pouvoir abandonner le père sur l'Adige ou le Tessin. Lord Palmerston déclara, dans le temps, à la tribune, que la Sicile semblait définitivement perdue pour Ferdinand II, même aux yeux de ce prince, mais que le gouvernement anglais n'avait pu moins faire que d'accéder aux prières de l'envoyé napolitain, qui demandait qu'on ne se pressât pas de reconnaître le duc de Gênes. Probablement la même demande avait été faite à Paris. Au fond, ce que l'Angleterre voulait avant tout, dans ce moment du moins, c'était le maintien intégral du royaume des Deux-Siciles. Elle sacrifiait volontiers ses aspirations au protectorat de l'île indépendante, de crainte que cette violation des traités de Vienne n'en amenât quelque autre plus grave de la part de la France et de Charles-Albert. Elle

crut un moment, et l'Europe entière avec elle, qu'une nouvelle réunion des deux couronnes était impossible ; c'est pourquoi, craignant la proclamation de la république, elle poussa de toutes ses forces à l'élection du duc de Gênes, celui des candidats qui lui paraissait avoir le plus de chances. Rassurée par cette élection même sur le danger d'une république de plus en Europe, elle se montra beaucoup plus froide, jusqu'au jour où, voyant la possibilité pour le roi de Naples de reconquérir la Sicile, elle revint à sa première politique. Celle de la France fut timide, hésitante, comme le caractère du général Cavaignac, qui la dirigeait alors; mais quand le gouvernement français craignait de s'engager dans les plaines lombardes, pouvait-on s'étonner qu'il ne voulût pas accroître ses embarras à propos d'une cause généreuse sans doute, mais sur une terre où les destinées de l'Italie ne se décidaient pas?

II

Ministère Torrearsa (13 août 1848). — Situation critique. — Manque d'armée. — Siége de Messine (septembre). — Secours envoyés de Palerme. — Déplorable conduite de la guerre. — Prise de Messine. — Atrocités des vainqueurs. — Dénégations de Filangieri. — Les Messinois à Palerme. — Détresse des Siciliens. — Médiation des ambassadeurs. — Situation militaire. — Démission du ministre des finances. — Opposition contre le ministère. — Sa retraite. — Ministère Butera (15 février 1849). — Michel Amari à Paris. — Négociations avec le roi. — Concessions de Gaëte (28 février). — Irritation en Sicile. — Modification dans le ministère. — Nouvelles propositions du roi. — Settimo déclaré père de la patrie. — Anarchie militaire. — Départ de l'expédition. — Défense de Mieroslawski. — Perte de son armée. — Conditions de la paix. — Retraite du ministère. — Départ de Settimo (25 avril). — Nouveau soulèvement à Palerme (26 avril). — Traité définitif (11 mai). — Occupation de Palerme par les Napolitains (15 mai). — Vanité des promesses royales.

Ces retards peu rassurants démentaient toutes les prévisions du ministre des affaires extérieures. Stabile, l'âme du ministère, devait donc tomber et entraîner ses collègues dans sa chute. Le 13 août, le président de la chambre des communes, Torrearsa, quoique ami des ministres, fut appelé, bien malgré lui, à recueillir leur héritage. D'opinions politiques peu décidées, le marquis Torrearsa avait su inspirer une confiance aveugle à ses concitoyens dans sa droiture et sa loyauté. Il s'ad-

joignit l'historien Lafarina au ministère de l'instruction publique. Le maintien du ministre des finances Cordova fut mal accueilli du plus grand nombre. M. Cordova était impopulaire comme on l'est à cette place, lorsqu'on se montre soigneux du trésor et des intérêts de l'État; mais il fit preuve d'une capacité réelle et rendit de grands services.

C'était un acte de dévouement que de prendre la direction des affaires en de pareilles circonstances. Charles-Albert vaincu à Custoza, le duc de Gênes refusait nécessairement, et plus que jamais, la couronne de Sicile, et le roi de Naples, qui n'avait tant tardé à attaquer la province rebelle que parce qu'il n'espérait pas le succès, fit dès lors des préparatifs d'autant plus menaçants que la Sicile n'était pas en état de se défendre contre une expédition sérieuse. Elle n'avait pas de flotte, et cependant ses villes les plus importantes, situées sur la côte, pouvaient être attaquées par mer. Elle avait trouvé commode, en temps de paix, de s'affranchir de la conscription au prix d'un impôt : à l'heure du danger elle payait cher cet avantage. Elle ne pouvait opposer à l'ennemi qu'un millier de soldats et quelques bandes de paysans. Ce n'est que six mois après la prise de Messine qu'elle put mettre sur pied environ dix mille hommes; mais alors les progrès de l'armée royale et le peu de confiance des

soldats dans leurs chefs paralysèrent les suprêmes efforts.

Dans les premiers jours de septembre, le général Filangieri partit de Reggio pour Messine avec vingt-quatre mille hommes. Palerme accueillit cette triste nouvelle avec d'inexplicables transports de joie. Elle illumina comme s'il se fût agi d'une victoire. Cette ville maintenait son patriotisme au beau fixe; elle aspirait à une guerre qui ne pouvait avoir, la moindre réflexion le lui eût appris, une issue favorable pour elle. A Messine, l'arrivée de Filangieri ne causa aucune émotion. Depuis le mois de mars, la lutte n'avait pas cessé un seul jour entre les habitants et les défenseurs de la citadelle. Les uns et les autres avaient eu le temps de s'y accoutumer et d'apprendre à souffrir sans se plaindre.

Le gouvernement national, invoqué par la ville assiégée, envoya des munitions, de l'argent, et, en quelques jours, à peu près tout ce que Palerme contenait de troupes; cela se montait à douze cents hommes. On proposa la dictature. Mais qu'en aurait-on fait? Un dictateur n'eût pas fait sortir de terre des milliers d'hommes armés. D'ailleurs, n'était-ce pas à Messine qu'allaient se décider les destinées de la Sicile? L'armée de Filangieri, débarquée le 6 septembre, n'avançait que lentement, et trouvait à chaque pas, aux fenêtres, derrière les portes, jusque dans les buissons, de nouveaux enne-

mis; mais elle avançait à coup sûr, brûlait tout sur son passage, et ne faisait quartier à personne. Les Siciliens combattaient au hasard, sans reconnaître de chefs, sans même que chaque corps sût où étaient placés les autres défenseurs de la cause nationale, où il trouverait des vivres et des munitions, où il pourrait transporter ses blessés. Un matin, on s'aperçoit que le colonel Lamasa et ses Palermitains sont partis. Était-ce marche stratégique ou insubordination des soldats, que le chef avait été obligé de suivre dans leur retraite inattendue? La lumière ne s'est point faite sur ce triste épisode, si propre à décourager les derniers combattants. Pour comble de malheur, les incendies augmentaient à tout instant, et les gardes nationaux étaient obligés de déserter la lutte pour mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants. Ils le pouvaient sans honte, car, depuis longtemps, ils ne résistaient plus que pour l'honneur. Bientôt les Messinois commencèrent à se réfugier sur les navires français et anglais mouillés devant la ville. Des deux côtés, l'acharnement avait été extrême. Les Napolitains ont accusé leurs ennemis d'avoir torturé des prisonniers. Mais ils ont trouvé eux-mêmes de terribles accusateurs dans des témoins oculaires et impartiaux. L'on n'a ici, en fait de documents officiels, que l'embarras du choix.

Le 2 février 1849, le vieux lord Lansdowne disait

dans la chambre des lords : « Nos officiers ont vu à Messine des soldats tués, des forteresses détruites, des maisons démolies; mais ils ont vu aussi des malades, des paralytiques arrachés des hôpitaux et tués. Des femmes qui avaient cherché un refuge dans les églises, ont été, dans ces mêmes églises, violées et tuées; des gens pris dans les campagnes ont reçu la mort sur les routes ou sur le bord de la mer. » Le correspondant du *Times* écrivait à ce journal, à la date du 13 octobre : « Je croyais pouvoir démentir, en venant à Messine, tout ce que les journaux ont raconté de la barbarie napolitaine et des maux immenses soufferts par la cité. Mais, hélas! j'ai dû me convaincre par mes propres yeux que tout ce qu'on a dit est bien au-dessous de la vérité. Tous les incendies qui ont détruit Messine ne sont pas l'effet des bombes; les soldats napolitains mettaient le feu de leurs mains au moyen de certaines matières combustibles qui étaient un des instruments de guerre employés par le général Filangieri.... Deux milles autour de la ville, tout n'est que ruine. » Le *Journal des Débats* disait le 21 octobre : « Cette ville, que sa beauté aurait dû faire respecter, est aujourd'hui détruite; il n'y a pas une maison qui ne soit en ruines. » Trois mois après, lord Temple écrivait à lord Palmerston son frère : « L'amiral français Baudin m'a rapporté qu'il avait voulu voir en personne la ville

de Messine et ses environs, pour se convaincre de la vérité des faits, et qu'il était évident pour lui que la principale perte d'hommes et de propriétés n'avait pas eu lieu par le légitime effet de la guerre, mais dans l'intention d'exterminer les habitants, de brûler leurs maisons et de frapper la ville de terreur. » Le document le plus curieux est la notification suivante, émanée de la municipalité, au lendemain de la victoire (12 septembre) : « Le « maire de cette ville, devant pourvoir aux loge- « ments militaires dans le petit nombre d'habita- « tions dont on peut faire usage, les autres étant « incendiées ou détruites, tous les citoyens absents « et dont les maisons habitables sont fermées, sont « priés de revenir en ville ou d'envoyer quelqu'un « de confiance pour les ouvrir. »

En présence de si formels, de si accablants témoignages, le général Filangieri se vit réduit à expliquer la conduite de ses soldats. « Ce qui les « exaspéra et les rendit féroces, dit-il à la chambre « des pairs, c'est ce feu invisible qu'ils étaient « obligés de supporter à découvert. Du reste, ils « n'ont pas commis plus d'excès que les Français « à Austerlitz ou Iéna. » Les dénégations du général napolitain étaient trop intéressées pour mériter d'être crues, et l'imprudente comparaison qu'il hasardait fit d'autant mieux ressortir l'odieuse conduite de ses soldats.

Les Messinois montrèrent jusque dans la défaite une grande énergie. Contraints d'obéir à la force matérielle, ils déchiraient les proclamations des chefs napolitains, déclaraient ennemi de la patrie quiconque accepterait d'eux des fonctions, et continuaient d'entretenir correspondance avec le gouvernement sicilien à Palerme. Dans cette dernière ville, l'arrivée des fugitifs qui avaient fait à pied deux cents milles presque sans boire ni manger, produisit une vive émotion et donna du ressort aux âmes bien trempées; mais le plus grand nombre, dévoré d'inquiétude à ce triste spectacle, se montra plus que jamais difficile à diriger, le vulgaire parce qu'il s'en prend toujours à ses chefs des malheurs qui lui arrivent, les classes privilégiées, parce qu'elles commençaient à craindre sérieusement pour tout ce qui fait le charme de leur existence. A bout de ressources, le ministre des finances Cordova demandait que chacun apportât son argenterie; mais on n'obtint que celle des habitants de Palerme, et cette offrande patriotique un peu forcée ne produisit que six cent vingt-cinq mille francs. Il fallut alors tout mettre à contribution : les grilles de fer, les candélabres, les conduits du gaz furent arrachés pour être employés dans les fonderies de l'État. L'emploi de telles ressources, fût-il sérieusement possible, aurait toujours l'inconvénient de montrer que l'heure approche où la résistance devra cesser.

Pour épargner du moins les derniers malheurs à la Sicile, les envoyés de France et d'Angleterre à Naples, M. de Rayneval et lord Napier, profitèrent des cruautés commises à Messine pour intervenir officieusement au nom de l'humanité. Ils n'avaient osé le faire jusqu'alors, la Sicile n'étant aux yeux de la diplomatie qu'une province rebelle. Ils représentèrent à Ferdinand II que la soumission des Siciliens, violemment obtenue, serait grosse de tempêtes pour l'avenir; mais ce prince comprenait mieux qu'eux la situation, et savait qu'il n'obtiendrait de soumission que par la violence. C'est pourquoi il fermait l'oreille à ces conseils, et passait outre. Même son ministre, le prince de Cariati, se plaignait de la pression qu'on exerçait sur le gouvernement de Naples, en un temps où l'on proclamait si haut partout le respect pour le principe de la liberté et de l'indépendance des nations.

Toutefois, grâce à l'intervention des ministres de France et d'Angleterre, un armistice de cinq mois fut conclu entre les parties belligérantes (19 octobre). C'était pour avoir le temps de se reconnaître et de se préparer.

Il faut revenir sans cesse à la situation militaire de la Sicile, pour expliquer comment cette révolution ne pouvait que marcher à sa ruine. Le gouvernement avait sur le papier quatorze mille hommes,

en y comprenant la marine et les gardes municipaux ; mais l'effectif était bien moindre. Il n'y avait que quatre mille cinq cents hommes de troupes régulières ; les volontaires montraient une telle insubordination qu'on ne pouvait plus compter sur eux. Ceux que commandait Lamasa ne voulurent à aucun prix défendre la place forte de Milazzo, bien qu'ils fussent abondamment fournis de canons, de fusils, de munitions. Depuis la chute de Messine, cent cinquante pièces d'artillerie étaient perdues, les magasins étaient vides. La responsabilité de cette situation désastreuse pesait, à tort ou à raison, sur le ministre de la guerre Paternò, qui fut obligé de céder son portefeuille à son collègue de l'instruction publique Lafarina, choisi non pour des connaissances militaires qu'il n'avait pas, mais pour l'ardeur et l'activité dont il faisait preuve. Tous ses efforts ne purent rien pour retarder l'heure douloureuse de la soumission. Il essaya en vain d'enrôler en France et en Suisse de vieux soldats ; il ne put obtenir de généraux ; Garibaldi refusa de servir une cause qui n'était pas celle de l'Italie ; le général Antonini, qui avait défendu Venise, ne put s'entendre avec le gouvernement. Des armes furent achetées secrètement en France sous l'administration du général Cavaignac : ceux qui le remplacèrent au pouvoir ne permirent pas qu'elles fussent embarquées.

De son côté, le ministre des finances Cordova

n'était point parvenu à reconquérir la popularité. Insupportable au peuple parce qu'il demandait toujours de l'argent, il était odieux à la chambre des sénateurs, qui lui reprochait le caractère révolutionnaire de ses lois de finances. Découragé, il donna sa démission avec une aigreur, une mauvaise grâce qui achevèrent de le perdre dans l'opinion. Pendant plusieurs jours sa personne ne fut pas en sûreté. C'est l'effet des positions extrêmes de faire regarder comme cause des malheurs publics ce qui n'en est que la conséquence ou la plus simple manifestation.

Les collègues de Cordova, convaincus, eux aussi, de leur impuissance, offrirent à plusieurs reprises leur démission ; mais, chaque fois, ils se voyaient entourés, suppliés de toutes parts de garder leurs portefeuilles. Les chambres multipliaient les votes de confiance ; le peuple s'assemblait aux environs du palais législatif, et ne se séparait que lorsque les ministres s'étaient décidés à rester au pouvoir. Il courait alors aux lampions, renouvelait ses illuminations banales, mais ne rendait point par sa discipline et son patriotisme actif l'exercice de l'autorité plus facile. Les uns réclamaient la dictature avec toutes ses conséquences, suppression de la presse, du parlement, du droit de réunion ; les autres voulaient donner aux institutions du pays le développement démocratique le plus complet. De là une

double opposition contre le ministère, qui ne prenait aucun parti.

La plus forte de ces deux oppositions était celle de la faction aristocratique : elle reprochait aux ministres de ne pas réprimer les troubles, de ne pas entrer en accommodement avec l'ennemi. Elle s'appuyait sur la garde nationale, au sein de laquelle elle avait formé une sorte d'assemblée illégale, sous prétexte de la diriger et d'en être le grand conseil. C'était un nouveau pouvoir dans l'État, et le gouvernement ne devait pas le reconnaître. Le ministre de la guerre Lafarina l'entravait de tous ses efforts, refusait de renouveler les armes et les munitions et de confier les forteresses à la garde nationale ; mais on ne pouvait empêcher ce parti d'user dans les chambres du droit d'initiative qu'avaient ceux de ses chefs qui en étaient membres. Le 29 décembre, ils faisaient une proposition à l'effet de réprimer tous les désordres de la révolution, et, pour cela, demandaient des arrestations préventives, des commissions militaires, etc. La chambre des pairs prit la proposition en considération ; les communes gardèrent le silence, le peuple et l'armée, encouragés par cette attitude, se rangèrent du côté du ministère.

Celui-ci, placé de la sorte par les circonstances entre une démission et la dictature, préféra se retirer et saisit la première occasion qui se pré-

senta de poser une dernière fois la question de confiance. Battu par 76 voix contre 33, — on voit combien, en peu de temps, les choses avaient changé, — il se hâta d'abandonner le pouvoir. Le président Ruggiero Settimo, agissant en vrai roi constitutionnel, appela le chef du parti triomphant, et le prince de Butera, sénateur, maire de Palerme, prit place aux affaires étrangères et à la tête du nouveau cabinet. Ses collègues furent choisis dans les rangs de la pairie et de la garde nationale (15 février 1849). On remarqua que, pour la première fois depuis la révolution, les noms des ministres paraissaient précédés de titres nobiliaires. Tant que la Sicile voudrait prolonger la défense, il était clair qu'un tel ministère, pris exclusivement dans le parti le moins disposé à la résistance, ne pouvait tenir longtemps.

Le ministère Torrearsa avait envoyé à Paris et à Londres Michel Amari, l'historien, qui déploya au service d'une cause perdue la plus grande activité et une rare intelligence. Les intentions des puissances étaient toujours de réunir les deux couronnes sur une seule tête. Amari, Torrearsa avaient espéré un moment que la Sicile, si elle proclamait la république, ce qu'il lui était permis de faire après le refus du duc de Gênes, pourrait compter sur l'appui de la France. Les affaires de Rome devaient montrer bientôt à quel point cette espérance était peu

fondée, alors même que M. Bastide ne se fût pas attaché d'avance à en montrer l'inanité. « Vous feriez mal, avait-il répondu aux ouvertures conditionnelles d'Amari ; ce n'est pas encore le temps pour l'Italie. A peine sommes-nous mûrs nous-mêmes pour la république. Voyez où nous en sommes ! »

Sous peine de n'être pas des hommes pratiques, il fallait donc que les négociateurs siciliens se résignassent à songer aux termes possibles d'un arrangement avec le roi de Naples. Mais ce prince ne faisait plus que des concessions illusoires. S'il consentait encore à accorder une constitution, il refusait énergiquement, même aux conseils de M. de Rayneval et de lord Temple, de laisser une armée à la Sicile. De quel prix pouvait être le *rappel de l'union*, si ceux qui l'obtenaient étaient privés des moyens de le maintenir ?

Au fond, cependant, il est impossible de blâmer Ferdinand de s'être refusé à une séparation qui l'eût réduit à l'impuissance. S'il eut tort, ce fut de céder hypocritement en apparence, au lieu de soutenir franchement son droit. Le 28 février 1849, à Gaëte, il fixa définitivement la limite de ses concessions. Il accordait une administration séparée en gardant à Naples les ministères des affaires extérieures et de la guerre ; il fixait à trois millions de ducats par an la contribution de la

Sicile au budget général du royaume ; il accordait enfin une amnistie, mais il en excluait quarante personnes dont la présence lui paraissait incompatible avec la paix de l'État. Les plénipotentiaires anglais et français protestèrent contre cette proscription. Ils auraient dû protester aussi contre cette singulière prétention de fixer le budget à l'avance. A quoi bon un parlement, si l'on ne peut même y discuter, y voter le budget? Dans ces termes, il eût été cent fois plus avantageux pour les Siciliens d'envoyer leurs députés au parlement de Naples : ainsi du moins ils eussent exercé leur légitime part d'influence sur les affaires générales, et, quant à celles de l'intérieur, les conseils provinciaux y auraient pourvu, comme dans toutes les autres parties du royaume.

Si la passion n'eût aveuglé les Siciliens, ils auraient dû comprendre que le seul moyen d'obtenir du roi de larges et sérieuses concessions, c'était de consentir spontanément à l'union définitive des Deux-Siciles. Mais ils étaient si éloignés de cette politique, qu'à la nouvelle des dernières ouvertures du roi, le 7 mars, sur la proposition de l'avocat Raeli, les communes, ramenées par l'indignation à la concorde et au sentiment national, rendirent un décret énergique, dont le premier article était celui-ci : « Tous les Siciliens de dix-huit à trente ans sont soldats. » Dès ce moment, le prince de

Butera n'était plus suffisant; il fallut lui adjoindre Mariano Stabile et Calvi, autrefois adversaires, mais par rapport seulement au choix des moyens. Stabile prit le portefeuille de la guerre, Calvi celui de la justice. Le ministre de l'intérieur Catalano fut maintenu, parce qu'il représentait la garde nationale dans les conseils du gouvernement ; on lui devait d'ailleurs quelque reconnaissance pour avoir découvert, à Syracuse, une conspiration en faveur des Bourbons.

Eussent-ils été en minorité dans le cabinet, les nouveaux ministres étaient maîtres de la situation. Ils n'eurent donc pas de peine à communiquer au peuple l'indignation dont venait de les saisir la lecture de quelques variantes nouvelles dans les propositions du roi, annoncées par l'amiral Baudin avec ce commentaire naïf et au moins singulier, en s'adressant à des Siciliens : « qu'il fallait se hâter d'en finir, attendu que la situation, par les dépenses qu'elle causait au roi Ferdinand, lui était extrêmement dommageable. » Le tout fut imprimé par les soins de l'amiral, en français avec la traduction italienne en regard, et porté par le vapeur *l'Ariel* sur toutes les côtes de l'île. Quel ne dut pas être le désappointement de M. Baudin, qui s'était promis merveilles de cette expédition, quand il apprit que partout les Siciliens s'étaient levés en tumulte, avaient brûlé les exemplaires de la proclamation qui

leur avaient été remis, aux cris de : « Guerre et mort aux Bourbons ! » De toutes parts, des protestations arrivèrent à Palerme. Cette ville, du reste, n'avait pas attendu le signal des provinces pour manifester sa colère. Le gouvernement avait eu beaucoup de peine à empêcher le peuple de brûler les armes de France et d'Angleterre en présence des deux escadres. Les rapports des vice-consuls anglais de Girgenti, de Marsala, de Licata, de Catane à l'amiral Parker sont unanimes sur le déplorable effet des propositions.

Le 19 mars expirait la trêve : elle ne fut pas renouvelée. Le ministre Butera déclara au parlement que les conditions apportées par M. de Rayneval et lord Temple ne différaient pas sensiblement des précédentes, et qu'il n'y avait plus qu'à combattre. L'enthousiasme fut extrême, mais seulement cette fois dans la partie la plus jeune et la plus énergique de la population. Ruggiero Settimo fut déclaré père de la patrie, comme pour montrer que la Sicile ne comptait plus que sur elle-même. Le vénérable président vint remercier les chambres et reporta sur elles tout l'honneur de la révolution. En retournant à son palais, il reçut de la foule assemblée sur son passage une brillante ovation.

De telles démonstrations sont toujours chose facile : ce qui l'était moins, c'était de faire une guerre sérieuse. Malheureusement on a vu déjà que

l'ardeur militaire se montrait plus souvent dans les paroles que dans les actes, et, parmi les chefs militaires, l'anarchie était complète. Lafarina, au temps de son ministère, avait appelé le général polonais Mieroslawski, auquel il avait confié le commandement en chef; de là les susceptibilités et la démission du général Antonini. On eut beau le remplacer par le vieux général français de Trobriand, qui avait fait les campagnes de la République et de l'Empire, l'accord ne fut pas plus facile : aucun des deux ne voulait obéir à l'autre. Il fallut les employer séparément et renfermer chacun dans sa sphère d'action. Ni l'un ni l'autre ne connaissaient le pays que par les cartes, ce qui pouvait nuire au succès de leurs opérations, car ils étaient exposés à ne pas tenir compte des accidents de terrain qui font que la route la plus courte sur le papier est si souvent la plus longue en réalité.

Tout ce qu'il y avait de troupes disponibles et de volontaires armés s'achemina dans la direction de Catane, où l'on comptait trouver l'ennemi. Mieroslawski commandait les troupes régulières, le major Paulet la garde nationale, l'ex-ministre Lafarina les étudiants de Palerme. Presque tous les députés les plus résolus, n'écoutant que leur ardeur, partirent en même temps. C'était peut-être une faute de laisser ainsi leurs adversaires maîtres de diriger à leur gré les événements et surtout les négociations. Ceux qui

restaient à Palerme, riches et pauvres, jeunes et vieux, travaillèrent de leurs mains aux travaux de terrassement nécessaires pour fortifier la ville du côté du midi.

Tout esprit clairvoyant pouvait prévoir l'issue de la guerre. Abandonnés à eux-mêmes, les Siciliens ne s'étaient point montrés, plus que les autres peuples italiens, propres au service militaire. Commandés par des hommes médiocres ou qui ne connaissaient pas le pays, ils ne pouvaient tenir longtemps contre une armée infiniment plus nombreuse, et qui, à défaut d'une bravoure éprouvée, avait du moins la force que donne la discipline. Le général Mieroslawski et les hommes qui se succédaient au ministère de la guerre auraient donc pu se dispenser de récriminations aussi inutiles qu'amères. Que le général en chef ait eu tort d'éparpiller ses troupes, de ne pas se tenir sur la défensive, qu'il soit arrivé en présence de l'ennemi avec trop peu de monde, cela peut être ; mais oserait-on affirmer que s'il eût fait absolument tout ce qu'on lui reproche de n'avoir pas fait, ses chances de succès eussent été beaucoup meilleures ? Et ne pouvait-il pas renvoyer la responsabilité des désastres à l'administration de la guerre, qui n'avait pas su organiser, discipliner, aguerrir les forces en tout cas trop peu considérables dont la défense pouvait disposer ?

Ce qui paraît certain, c'est que Microslawski

n'avait avec lui, lorsqu'il fut attaqué, que trois bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie et une batterie de campagne, et qu'il ne put obtenir de ses soldats qu'ils attendissent ses ordres : il dut les suivre au lieu de les diriger. Un combat engagé dans des conditions si désavantageuses ne pouvait se terminer que par la ruine de ce petit corps d'armée. Obligés de se replier sur Catane, les vaincus y entrèrent en désordre, pêle-mêle avec les vainqueurs. Là, dépourvus de tout, ne trouvant personne pour les recueillir et les commander, ils continuèrent, de concert avec les habitants, à combattre sans but et sans espoir. Microslawski, ne pouvant plus remplir ses devoirs de général, s'acquitta de ceux d'un brave soldat, et reçut à la gorge une sérieuse blessure. La victoire coûta cher aux troupes royales ; mais, le lendemain, elles étaient maîtresses de la ville, et de nombreux incendies, allumés pour témoigner leur joie, annoncèrent au loin leur sanglant triomphe.

Désormais la Sicile était perdue. Syracuse, Augusta, d'autres villes encore ouvrent leurs portes sans résistance. Le découragement était partout où n'était pas l'indifférence. Les paysans de l'intérieur n'avaient jamais pris une part bien vive aux vicissitudes de la cause nationale. La bourgeoisie déplorait ses pertes financières, la ruine de l'industrie et du commerce, les désordres, les brigandages auxquels

l'exposait l'absence de toute police de sûreté, de toute force répressive. Une partie de l'aristocratie osa enfin parler d'accommodement. Quelques mois plus tôt, cette résolution eût peut-être sauvé la Sicile; de quel prix pouvait-elle être auprès de Ferdinand II, le lendemain de la défaite ? Les communes acceptaient les conditions obtenues par la France, à savoir : une constitution sur les bases de l'acte de Gaëte du 28 février ; un vice-roi ; le maintien de la garde nationale à Palerme ; la liberté pour les Siciliens complices de l'insurrection de Calabre, excepté les chefs, qui subiraient un exil temporaire; une amnistie générale, à la réserve des quarante-trois principaux personnages de la révolution ; la reconnaissance de la dette publique contractée par le gouvernement sicilien.

Ces conditions étaient tout ce qu'on pouvait espérer dans un pareil moment; néanmoins, le ministère, plutôt que de les accepter, laissa la place aux pairs Canalotto et Vigo et à un délégué de la garde nationale, baron Grasso, qui se chargèrent de poursuivre les négociations. Le 17 avril, le parlement se proroge : les uns avaient hâte de clore ses séances qui semblaient un obstacle, les autres de soulever la Sicile et de s'opposer révolutionnairement à tout accord. Trois jours après, Ruggiero Settimo rassemblait autour de lui les hommes les plus déterminés, pour leur demander conseil.

Lafarina voulait absolument prolonger la résistance ; il prétendait qu'il y avait encore des ressources à Palerme. Mais il fut seul de son avis, et il avoue lui-même que ses amis croyaient qu'il avait perdu la tête. Il fut donc résolu qu'on laisserait les choses suivre leur cours. Les hommes les plus compromis, au nombre de deux cents et même davantage, cherchèrent un asile sur les vaisseaux anglais et français. On voulut laisser au vénérable Settimo l'honneur de quitter Palerme le dernier. Le 25 avril, il partit pour Malte, où s'écoule encore aujourd'hui sa vieillesse honorée.

Pendant ce temps, la municipalité avait envoyé des députés au général Filangieri et licencié toutes les troupes régulières qui gardaient la capitale. Le 26 avril, onze navires napolitains parurent devant Palerme, et, dès lors, ceux qui s'étaient chargés de gouverner durant ces dernières heures ne parlèrent plus de traité, mais de soumission. La présence de l'ennemi leur avait rendu le courage. Mais elle réveilla en même temps chez les Palermitains leur antique haine et la colère de se voir si indignement trompés. Le 29 au soir, la ville était bouleversée. De toutes parts on criait : Paix ou guerre ! A bas les traîtres ! La garde nationale se divisa dans ce péril extrême ; les uns se licencièrent d'eux-mêmes, les autres s'unirent aux mécontents. Le lendemain, le peuple se fit remettre des

armes et s'occupa de relever les remparts. Une nouvelle municipalité fut nommée, et même un comité de guerre. La citadelle tira, et l'escadre napolitaine se vit réduite à s'éloigner.

Le 5 mai, l'armée de terre, sous les ordres de Filangieri, était presque aux portes de Palerme. Cependant, rien ne fut changé aux résolutions de ce peuple en courroux. Deux jours après, il engage une lutte sans ordre, sans chefs, sans autre espoir que de se venger d'avance des malheurs et de l'oppression qu'il prévoyait. Cette lutte dura trois jours. Elle étonna Filangieri au point qu'il ne parla plus de soumission entière, mais revint à des propositions d'arrangement. Les Palermitains voulurent connaître les noms des quarante-trois personnes qui seraient exclues de l'amnistie; ils exigèrent qu'on accordât au bataillon français, aux déserteurs napolitains, pleine liberté de s'embarquer sur les navires étrangers; ils stipulèrent que les troupes royales n'entreraient point à Palerme, et que la garde nationale ferait seule le service intérieur de la ville. Le 11 mai, Filangieri accepta toutes ces conditions. Le 15, ses soldats occupèrent les environs et arborèrent le drapeau napolitain.

Le roi Ferdinand, toutes les fois qu'il avait fait proposer un accord, avait eu soin de spécifier que l'exécution de ses promesses n'aurait lieu qu'au bout de quatre mois, le pouvoir absolu étant néces-

saire pendant ce délai, pour rétablir l'ordre et la paix dans l'île. Il y a sept ans qu'elle est soumise et que l'ordre y règne[1]; il paraît néanmoins que les quatre mois durent encore : la constitution, les libertés publiques n'ont pas été supprimées; comme à Naples, elles sont simplement suspendues. C'était bien la peine que, le 16 septembre 1849, lord Temple adressât au gouvernement napolitain une protestation en faveur de la constitution de 1812! La Sicile subit le sort que son obstination à se séparer de Naples lui a en partie mérité. Un peuple n'a droit à son indépendance que lorsqu'il est capable non-seulement de la reconquérir, mais encore de la défendre.

1. L'insignifiante prise d'armes de Cefalù, dans les derniers jours de l'année 1856, ne mérite point le nom d'insurrection, bien qu'elle soit un symptôme grave de l'état des esprits.

CONCLUSION

CONCLUSION.

Vaincue dans tous les États de la péninsule, la révolution y a-t-elle du moins laissé trace d'elle-même, ou faut-il croire qu'un mouvement si universel et si considérable aura été entièrement perdu pour l'Italie? Non, Dieu qui mène les hommes lorsqu'ils s'agitent, ne les éloigne pas du but qu'il semble lui-même avoir proposé à leurs efforts. Au pied des Alpes, après la plus accablante et la plus ruineuse des défaites, règne une liberté féconde, qui montre ce qu'un peuple a de puissance sur ses propres destinées, lorsque les pouvoirs qui y président savent l'associer dans une juste part à leur action. N'y eût-il que ce résultat, on ne saurait dire que les révolutions de 1848 soient restées sans effet : le Piémont donne une haute et grave leçon au reste de l'Italie et agit sur elle par la légitime propagande de l'exemple. On peut affirmer dès à présent que

l'oppression n'est plus longtemps possible dans un pays où l'on voit de si près à quelles conditions s'obtiennent l'honneur et la prospérité.

Un autre résultat des révolutions dont on vient de lire l'histoire résumée, c'est donc que l'Italie a désormais conscience de son mal. Elle sait à qui et à quoi s'en prendre de ses malheurs. Que voit-elle, en effet, dans ce douloureux passé encore si près de nous? De généreux efforts, produit d'un moment d'enthousiasme, mais aussi peu durables que leur cause; des émeutes, des conspirations, des gouvernements sans puissance ni durée, qui ne pouvaient acclimater la liberté dans ce beau pays. On avait cru trouver des citoyens où l'homme était encore à former. Une éducation hâtive, incomplète, illogique, qui ne descend pas jusqu'aux classes inférieures, un enthousiasme déréglé ou une indifférence stupide, également funestes, une exagération incurable qui a porté au Capitole tant de citoyens médiocres, sauf à les vouer plus tard aux gémonies, un esprit d'indiscipline qui se donne impunément carrière jusque sous les drapeaux, une ignorance absolue de ce qui fait l'homme de guerre, une défiance intime de leurs propres forces que la jactance des paroles cache mal et qui, malgré l'incontestable bravoure d'un grand nombre, rend les Italiens incapables de triompher seuls dans les combats, une violence de parole à laquelle répond trop souvent

la timidité dans l'action, voilà les maux nombreux que ce peuple infortuné, instruit par l'expérience, a constatés sur lui-même, et dont il faut qu'il guérisse, s'il ne veut recommencer l'épreuve avec aussi peu de chances de succès que par le passé.

Que les Italiens se hâtent donc de relever les caractères et, s'il est possible, d'améliorer les institutions civiles qui forment l'homme. Chez eux, jusqu'à présent, l'éducation mal dirigée ne laisse que peu de germes sérieux, l'agitation se perd en manifestations sans portée, la lutte militaire n'aboutit qu'à des échecs, les tentatives d'organisation qu'à des avortements. L'accord n'est qu'une vague aspiration. Partout règne la division, entre les sujets comme entre les princes, d'une province, d'une ville à l'autre et jusqu'au sein d'une même cité. Rien ne s'y fait de ce qui demande des efforts collectifs. On a beaucoup parlé de fédérations et de ligues sans en former une seule. Vainement on a voulu réunir Rome à Florence, la Lombardie au Piémont, Venise à la Lombardie, la Sicile à Naples ; on n'a pu marcher d'accord nulle part, pas même sur les champs de bataille. Si quelques résultats définitifs ont été obtenus, c'est par la force de traités antérieurs ou par l'empressement des princes à rivaliser entre eux de popularité : l'accession du duché de Lucques à la Toscane, ou le statut piémontais.

Ces défiances, ces jalousies universelles ont fait échouer l'Italie dans des circonstances favorables qui ne se renouvelleront pas de longtemps peut-être. Si elle veut triompher bientôt, elle aura à surmonter de bien autres obstacles qu'en 1848. On ne rencontre pas tous les jours un pape dont le nom puisse servir de mot d'ordre et de ralliement à l'agitation, un prince prêt à tirer l'épée, une révolution à Vienne pour enchaîner le bras des Autrichiens. Il faut donc que, tout en conservant pour l'avenir les plus belles espérances, les Italiens soient modestes dans le présent, qu'ils se replient sur eux-mêmes, qu'ils fassent en sorte que la bravoure ne soit plus l'apanage exclusif des hommes éclairés, et qu'en répandant les lumières, ils la propagent jusque dans les campagnes dont ils ont eu si souvent l'occasion de déplorer l'indifférence et la pusillanimité. Puisqu'ils ont le désir de se sauver par eux-mêmes, et sans le secours de l'étranger, qu'ils apprennent à leurs paysans, à leurs ouvriers, à leurs marchands qu'on n'est citoyen qu'à la condition d'aimer sa patrie de cet amour qui agit, et de se lever en masse pour la défendre, comme fit la France en 1792.

Jusqu'à ce que l'Italie ait accompli ce progrès immense dont elle commence seulement aujourd'hui à comprendre la nécessité, elle dépend, bon gré, mal gré, de ses puissants voisins et ne peut que se tenir prête à profiter des révolutions qui

s'accomplissent dans les faits ou dans les idées au delà de ses frontières. Or, la paix règne en Europe, et les gouvernements ne paraissent point disposés à la troubler dans l'intérêt des opprimés. Leur plus ardent désir est de résoudre diplomatiquement les difficultés qui se sont élevées à Naples. Mais ces difficultés mêmes sont une preuve que, jusqu'à l'heure de la solution définitive, il y aura toujours une question italienne, juste sujet d'inquiétudes pour les gouvernements et de sympathies pour les peuples.

En quoi consiste cette question? Dans son expression la plus complexe, c'est le besoin qu'éprouve l'Italie de n'être plus ni la *terre des morts*, ni une *expression géographique*, mais de vivre au grand jour des peuples et d'être enfin une nation. Malgré la multiplicité des princes et des frontières, il y a une Italie, comme il y a une Allemagne, et si l'une des deux nationalités pouvait être révoquée en doute, ce serait plutôt la nationalité germaine. De part et d'autre, il y a unité de langue, de littérature, de caractère; mais l'Italie a des aspirations d'unité politique que ne partage point l'Allemagne; la fédération même s'entend différemment au nord et au midi des Alpes. L'Italie ne rêve rien de semblable à la confédération germanique, à la diète princière de Francfort; ce qu'elle veut, si elle n'obtient l'unité, c'est l'union

sérieuse, comme aux États-Unis. Tous les problèmes que ses enfants agitent sur leur terre natale ou dans leur exil ne sont que des formes diverses de cette éternelle question. Attaquent-ils le catholicisme et la papauté ? c'est uniquement parce qu'ils n'espèrent plus ni en l'un ni en l'autre pour assurer le triomphe de la nationalité; aux premiers jours de la révolution, combien y avait-il d'Italiens qui ne se fussent rattachés au catholicisme, tant qu'on espéra en Pie IX ? Il ne s'agit point, au fond, de la république ni de la monarchie constitutionnelle, puisque les plus illustres parmi les républicains, Manin en tête, adhéreront à la monarchie, pourvu que l'Italie soit. Enfin, ce n'est point seulement le désir d'obtenir des réformes qui agite tous les cœurs, puisque le Piémont, malgré son statut et la liberté dont il jouit, est animé des mêmes passions que le reste de la péninsule.

Il n'y a donc point de doute sur la nature de la question. L'Italie veut reprendre possession d'elle-même, non pas pour quelques jours, comme en 1848, mais pour toute la durée normale que Dieu accorde à l'existence des peuples comme à celle des individus. De là la double nécessité d'expulser les Autrichiens et d'organiser politiquement l'Italie, afin qu'elle puisse, à l'avenir, déjouer toute nouvelle tentative de la réduire en esclavage. Par quoi faut-il commencer? C'est un point sur lequel

les Italiens ne se sont pas encore mis d'accord. Il semble cependant qu'une simple réflexion suffirait pour lever tous les doutes. Pour qu'il soit possible de commencer par l'expulsion des Autrichiens, il faut ou que la France déclare une guerre sérieuse à l'Autriche, ou qu'une révolution éclate à Paris. L'histoire de 1848 est la meilleure démonstration de cette vérité. Comme nous n'en sommes point là, il faut se contenter provisoirement de ce que veulent les gouvernements établis. Or, pour les cabinets européens, les traités de Vienne ont donné à l'Autriche le droit de régner en Italie. Ils ne se préoccupent que de rendre plus supportable, par des réformes, le régime actuel. C'est aux Italiens de montrer, tout en acceptant ces réformes, qu'on ne calmera point l'agitation générale, qu'on ne dissipera point les dangers révolutionnaires par des amnisties ou d'insignifiantes améliorations. Plus ils demanderont, plus on leur accordera, plus on leur fera accorder.

Qu'ils sachent cependant ne vouloir que le possible, et, pour s'armer de patience, qu'ils ne se dissimulent pas les difficultés nombreuses et graves qui peuvent retarder encore l'accomplissement de leurs vœux. A part la question d'autonomie, sont-ils d'accord entre eux sur l'organisation qu'il conviendrait, une fois les Autrichiens chassés, de donner à leur pays? Unité ou confédération, répu-

blique ou monarchie, suprématie du pape ou d'un prince militaire, maintien des anciennes dynasties ou intronisation de dynasties plus jeunes pour inaugurer une situation nouvelle, délivrance de l'Italie par ses propres armes ou par celles de la France, autant d'éléments de discorde, et, par conséquent, pour les ennemis de l'Italie, autant de motifs d'espérer le maintien du *statu quo*. Les rivalités provinciales, les jalousies de ville à ville, triste reliquat du moyen âge, rendent l'oppression commune moins intolérable, parce qu'elle a pour effet de rabaisser l'orgueil de telle ou telle cité, dont les prétentions dominatrices portent ombrage à ses plus proches voisins. Les princes peuvent craindre de voir la rénovation de l'Italie ébranler leur trône et s'accomplir à leurs dépens. Le pape surtout, impuissant à se soutenir par lui-même, comme le prouve encore aujourd'hui l'occupation étrangère indéfiniment prolongée, le pape, dont le pouvoir temporel est incompatible, au dire de ses amis, avec les libertés que les États romains réclament et auxquelles ils n'ont pas moins de droits que les autres peuples de la péninsule, le pape peut retarder par sa résistance et même par sa présence au cœur de l'Italie, une organisation politique dans laquelle on serait embarrassé de lui faire sa place. De leur côté, les grandes puissances, accoutumées à ne point trouver d'obstacles à leurs desseins dans

l'Italie morcelée et hors d'état de faire écouter sa voix, n'envisagent point sans un certain mécontentement, même dans l'avenir, l'intervention possible d'un grand État de plus dans les conseils de la diplomatie, et la rupture de l'équilibre européen qui en serait l'inévitable conséquence.

Ce sont là, on ne saurait se le dissimuler, de sérieux obstacles, et nul ne pourrait dire combien il faudra de temps pour en triompher. Cependant il en est, dans le nombre, qu'il appartient aux Italiens de lever, puisque ces obstacles sont en eux-mêmes; quant aux autres, ils peuvent s'attacher à en préparer la disparition, et, pour le reste, laisser faire à Dieu. Il est permis d'espérer qu'ils parviendront à se mettre d'accord, à étouffer les rivalités mesquines qui les divisent : je n'en veux pour preuve que le patriotique exemple donné par Manin. Vénitien et républicain, il se déclare prêt à se ranger sous les drapeaux de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, si ce prince prend résolûment en main la cause de l'Italie. Est-il donc si difficile de faire des concessions sur le choix des moyens, puisque tout le monde est d'accord sur le but même? Les princes, de leur côté, quelles que puissent être leurs répugnances et leur mauvaise humeur, ne fermeront pas éternellement les yeux à l'évidence. Ils comprendront que Victor-Emmanuel leur montre chaque jour par quelle conduite ils

mériteront l'amour de leurs sujets et consolideront leur trône : l'intérêt de leur conservation les guidera dans cette voie,... s'ils ne se laissent devancer par les événements.

Il n'est pas impossible non plus que les puissances européennes finissent par s'apercevoir qu'une Italie forte, puissante, indépendante, capable de se suffire à elle-même, serait préférable, ne fût-ce que pour leur propre sécurité, à une Italie esclave et toujours agitée, dont il faut s'occuper sans cesse, tantôt pour lui venir en aide, tantôt pour la comprimer et la surveiller, puisque les plus accablantes défaites ne peuvent la décourager. Une fois d'accord sur ce point, elles chercheront sans doute les moyens de résoudre cette terrible question de Rome pontificale ; elles auront à s'occuper des solutions proposées, ne fût-ce que pour les combattre et leur en substituer une mûrie à loisir dans le silence des cabinets et dans les conseils secrets de la diplomatie. Que de projets n'ont pas été mis en avant durant ces dernières années ! Organisation sérieusement constitutionnelle des États de l'Église, suppression du pouvoir temporel, conversion de l'Italie au protestantisme, installation du saint-siége, sous la protection des puissances catholiques, à l'île d'Elbe ou à Jérusalem, tout a été proposé, tout, excepté peut-être ce qui sera.

Ce qui doit consoler les Italiens de leur impuissance à résoudre cette question vitale, c'est que les grandes nations catholiques, malgré leurs flottes et leurs armées, n'ont pas de plus grave, de plus inextricable embarras. Qu'ils concentrent donc, pour le moment, leurs efforts sur les progrès immédiatement réalisables et qu'il suffit de leur volonté pour accomplir. Ceux-là, il n'en faut pas douter, amèneront les autres. Certains esprits, parmi les plus sérieux, s'en tiennent à la fédération parce qu'ils la croient seule possible, et regardent l'unité comme un beau rêve. Eh bien ! cet idéal, ils peuvent le poursuivre dans les petites choses, qui servent le plus souvent de préparation pour les grandes. Déjà l'unité de langue et de littérature existe ; ce que les peuples italiens peuvent dès à présent réclamer de leurs princes, c'est l'unité de monnaies et de poids et mesures, l'union de tous les États de la péninsule pour les douanes, les télégraphes, les chemins de fer, les postes, les passeports, la circulation des livres et des journaux. Ces conquêtes obtenues, on pourrait attendre.

Le moyen de marcher en avant sans avoir à craindre de tristes retours, c'est d'être constamment prêt à profiter des moindres occasions. Les réactions ne sont pas éternelles, et, à voir ce qui se passe autour de nous, notamment à l'occasion de Naples, il semble que celle qui pèse sur l'Europe

depuis 1849 touche à sa fin. Dans l'histoire de la dernière révolution italienne (que ce soit l'enseignement actuel qui résulte de ce livre), il y a de précieuses indications sur les plus sages et les plus sûrs moyens que puisse trouver un peuple pour conquérir ses libertés. Une autre fois, les hommes apprendront peut-être l'art si difficile de les défendre et de les maintenir. En attendant, Daniel Manin, Joseph Montanelli, entre autres, montrent qu'on obtient plus par des instances pacifiques, mais fermes et constantes, que par les élans révolutionnaires qui sont nécessairement intermittents et qui tomberaient d'eux-mêmes, si l'on ne se hâtait tant de les comprimer. Que le passé soit donc une leçon pour l'avenir. Malgré bien des exagérations et des fautes, l'Italie a le droit de rappeler avec orgueil ses dernières convulsions, et l'Europe y puisera la conviction que la cause italienne mérite ses sympathies. Toutes les opinions peuvent se rencontrer sur ce terrain sans s'y combattre, car pour les Italiens, la question des formes politiques n'est qu'accessoire, la démocratie n'est qu'un moyen : le but, c'est l'indépendance, une de ces causes qui ne divisent pas.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos..... Pages
Ouvrages à consulter..... VI
Joseph Mazzini et les États de l'Église..... 1
Vincent Gioberti et le Piémont..... 127
Charles Cattaneo et Milan..... 217
Daniel Manin et Venise..... 261
Joseph Montanelli et la Toscane..... 349
Charles Poerio et le royaume de Naples..... 411
Ruggiero Settimo et la Sicile..... 479
Conclusion..... 533

FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon